



HAL
open science

Transition de la pauvreté au Cameroun : Un suivi de cohortes de 2001 à 2014

Christian BANDELA MENYENG

► **To cite this version:**

Christian BANDELA MENYENG. Transition de la pauvreté au Cameroun : Un suivi de cohortes de 2001 à 2014. Économie et finance quantitative [q-fin]. Université de Yaoundé II (Cameroun), 2024. Français. NNT: . tel-04648952

HAL Id: tel-04648952

<https://hal.science/tel-04648952v1>

Submitted on 15 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II-SOA

FACULTÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES
ET DE GESTION

BP : 1365 YAOUNDÉ-CAMEROUN

www.univ-ydé2.org

Tel : (+237)242 06 26 98

fax : 222 23 84 28



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE II-SOA

FACULTY OF ECONOMICS SCIENCES
AND MANAGEMENT

P.O BOX: 1365 YAOUNDE-CAMEROON

www.univ-ydé2.org

Tel:(+237)242 06 26 98

fax : 222 23 84 28

TRANSITION DE LA PAUVRETÉ AU CAMEROUN : UN SUIVI DE COHORTES DE 2001 A 2014

**Thèse présentée et soutenue publiquement le 23 février 2024 en vue
de l'obtention d'un Doctorat Ph. D. en Sciences économiques**

Par :

BANDELA MENYENG Christian

Master en Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales

Sous la Direction de :

Jean-Marie GANKOU

Professeur Agrégé des Universités, Université de Yaoundé II

Devant le jury composé de :

Président : Prof. AVOM Désiré (Université de Yaoundé 2)

Rapporteurs :

- Prof. MEKA'A Cosmas (Université de Bertoua)
- Prof. TCHOUASSI Gérard (Université de Yaoundé 2)

Membres :

- Prof. ONGO NKOA Bruno Emmanuel (Université de Yaoundé 2)
- Prof. GANKOU Jean-Marie (Université de Yaoundé 2)

Février 2024

UNIVERSITE DE YAOUNDE II
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE II



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Yaoundé, le 23 février 2024

Monsieur BANDELA MENYENG Christian
a soutenu publiquement une thèse de Doctorat/Ph. D
en Sciences Economiques

Thème: "Transition de la pauvreté au Cameroun : un suivi de cohortes de 2001 à 2014"

Devant le jury ci-après

Président :

M. le Professeur AVOM Désiré
Université de Yaoundé II-Cameroun

Rapporteurs :

M. le Professeur MEKA'A Cosmas
Université de Bertoua-Cameroun

M. le Professeur TCHOUASSI Gérard
Université de Yaoundé II-Cameroun

Membres :

M le Professeur ONGO NKOA Bruno Emmanuel
Université de Yaoundé II -Cameroun

M. le Professeur GANKOU Jean Marie
Université de Yaoundé II -Cameroun / Directeur de Recherche

Mention :

Observations :

Très honorable
Sujet original et bien traité

Sommaire

Introduction Générale	1
Partie 1 : Analyse des profils de transition de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014.....	18
Introduction partie 1	19
Chapitre 1 : Le concept de pauvreté : Du débat au consensus dans la théorie économique contemporaine	21
Introduction du chapitre 1	21
Section 1 : Définitions, évolutions et mesures de la pauvreté	22
Section 2 : Initiatives et efforts du Cameroun pour réduire la pauvreté	41
Conclusion partielle chapitre 1	66
Chapitre 2 : Estimation non paramétrique des probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014	67
Introduction du chapitre 2	67
Section 1 : Méthodologie d'estimation des probabilités de transition de la pauvreté au Cameroun	68
Section 2 : Examen empirique des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014	86
Conclusion partielle chapitre 2	109
Conclusion partielle partie 1	110
Partie 2 : Analyse des facteurs déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun	112
Introduction partie 2.....	113
Chapitre 3 : Déterminants des transitions de/dans la pauvreté : Revue de la littérature 115	115
Introduction chapitre 3	115
Section 1 : Revue de la littérature sur les facteurs déterminants les transitions de/dans la pauvreté	117
Section 2 : Les déterminants de la pauvreté au Cameroun sur la période 2001–2014	146
Conclusion partielle chapitre 3	159
Chapitre 4 : Identification des déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun sur la période 2001–2014.....	160
Introduction du chapitre 4	160
Section 1 : Méthodologie	161
Section 2 : Résultats et interprétations	185
Conclusion partielle chapitre 4	200
Conclusion partielle partie 2	201
Conclusion générale	204
Références bibliographiques	215
Annexes	I

Avertissement

« **L'Université de Yaoundé II** n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cette Thèse ; elles doivent être considérées comme propres à l'auteur »

Dédicace

À ma chère mère, **MENYENG Elisabeth**, architecte de ma vie.

Remerciements

La présence de remerciements au début d'une thèse est d'une régularité empirique remarquable. L'aspect systématique de l'exercice, souvent riche en hyperboles, rend d'autant plus compliquée l'écriture de remerciements qui soient sincères sans être convenus. Éviter le recours aux phrases toutes faites est difficile, et constitue pourtant le seul moyen d'évoquer fidèlement l'attachement aux différentes personnes qui ont participé directement et indirectement à ce travail.

Mes remerciements s'adressent en premier au Professeur Samuel FAMBON, il a été un mentor remarquable qui a accepté de diriger cette thèse malgré ses multiples engagements. Sa disparition soudaine a été un choc pour moi et pour toute la communauté universitaire. Je suis profondément reconnaissant envers lui de m'avoir accordé sa confiance et la liberté pour orienter mes recherches selon mes convictions. Il a toujours été disponible pour répondre à mes questions, pour discuter de mes idées et de ma méthodologie de travail. Je suis reconnaissant pour sa bienveillance, son soutien infaillible et son inspiration constante.

Au Professeur Jean-Marie GANKOU mon Maître qui a pris le relais après la disparition du Pr FAMBON. Je suis également très reconnaissant envers lui de l'engagement et de la passion qu'il a mis pour diriger mes travaux. Son expertise en économie du développement, son expérience et ses conseils ont été précieux pour améliorer et finaliser ce travail. Il a su me guider avec patience et professionnalisme tout au long de ce processus difficile. Je suis très reconnaissant pour son dévouement, son soutien et ses encouragements constants.

Mes remerciements vont également à l'endroit du Pr FOMBA, du Dr NGUENKWE, du Dr PAMEN, du Dr LIMI et du Dr DJOUM dont les encouragements, conseils et consignes m'ont permis de progresser et achever cette thèse.

J'exprime toute ma gratitude à l'équipe du LAREM pour la prise en charge et les commentaires faits sur cette thèse.

Je suis également très reconnaissant envers ma fiancée Berlotte MAKUETCHE pour son soutien, son amour et ses encouragements constants tout au long de ces travaux de recherche.

Je remercie ma mère pour tous les sacrifices qu'elle n'a jamais cessé de faire pour ma scolarité. Elle reste et demeure l'architecte de ma vie. Je tiens à remercier, Madame Berthe POZOKO pour ses conseils et son soutien. Également André TABI pour son intarissable soutien tout au long de ces années. M. NEMAGOU pour ses conseils et son immense soutien. Ma sœur Corine DEMONTREUIL pour son soutien et ses encouragements ainsi qu'à mon frère le Père Martin MBOUDOU et à MEDOM Lucrèce pour son soutien immense pendant toutes ces années de préparation de cette thèse.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers toute ma famille, qui a joué un rôle essentiel dans mon parcours académique. Son soutien constant et les encouragements m'ont toujours poussé à donner le meilleur de moi-même, je vous remercie du fond du cœur.

Je ne saurais finir sans remercier mes amis, Libératus TAH, Mohamed NDAM, Jenny TSAGUE, Axel SEMBOUNG, Ulrich TEGUE, KOMNANG Patricia et Dimitri KAMDEM qui m'ont grandement soutenu pendant ces dernières années et ceux qui de près ou de loin m'ont assisté et dont je n'ai pas pu citer les noms, reçoivent ici toute ma gratitude.

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : INTENSITE, INCIDENCE ET SEVERITE DE LA PAUVRETE DANS LES DIFFERENTES REGIONS EN 2001	45
TABLEAU 2 : PRINCIPAUX INDICATEURS DE PAUVRETE AU CAMEROUN EN 2014 SELON LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	55
TABLEAU 3 : REPARTITIONS DES INDIVIDUS RETENUS PAR AGE (ECAM2).....	75
TABLEAU 4 : REPARTITIONS DES INDIVIDUS RETENUS PAR AGE (ECAM3).....	76
TABLEAU 5 : REPARTITIONS DES INDIVIDUS RETENUS PAR AGE (ECAM4).....	76
TABLEAU 6 : TRAJECTOIRES DE PAUVRETE DES COHORTES, CAMEROUN 2001-2014.....	88
TABLEAU 7 : TRAJECTOIRES DE PAUVRETE DES DIFFERENTES COHORTES PAR REGIONS DU CAMEROUN 2001-2014	94
TABLEAU 8 : TAUX DE SORTIE ET DE SURVIE DE LA PAUVRETE APRES 1 ET 2 EPISODES DE PAUVRETE, CAMEROUN 2001-2014.....	101
TABLEAU 9 : TAUX DE SORTIE ET DE SURVIE DE LA PAUVRETE APRES 1 ET 2 EPISODES DE PAUVRETE, PAR REGIONS (2001-2014)	102
TABLEAU 10 : TAUX DE SURVIE ET TAUX D’ENTREE DANS LA PAUVRETE AU CAMEROUN 2001-2014.....	104
TABLEAU 11 : TAUX DE SURVIE ET PROBABILITE DE RETOUR DANS LA PAUVRETE AU CAMEROUN	105
TABLEAU 12 : TAUX DE SURVIE ET TAUX D’ENTREE DANS LA PAUVRETE PAR REGIONS AU CAMEROUN	105
TABLEAU 13 : TAUX DE SURVIE ET TAUX DE RETOUR DANS LA PAUVRETE PAR REGIONS AU CAMEROUN	107
TABLEAU 14 : DIFFERENTES SPECIFICATIONS DE LA FONCTION DE HASARD	179
TABLEAU 15 : STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES VARIABLES DU MODELE	184
TABLEAU 16 : RESULTATS DES MODELES LOGISTIQUES A TEMPS DISCRET POUR LES SORTIES DE LA PAUVRETE, CAMEROUN 2001-2014.....	189
TABLEAU 17 : RESULTATS DES ESTIMATIONS DES MODELES LOGISTIQUES A TEMPS DISCRET POUR LES ENTREES DANS LA PAUVRETE, CAMEROUN 2001-2014	196

Liste des figures

FIGURE 1 : EVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DE RICHESSES DANS LE MONDE (2000-2014).....	30
FIGURE 2 : FLUX D'ENTREE ET DE SORTIE DE PAUVRETE AU CAMEROUN (2001-2014)	91
FIGURE 3 : TYPOLOGIES DES DONNEES DE DUREES	99
FIGURE 4 : MODELES A HASARD PROPORTIONNEL.....	174
FIGURE 5 : MODELES A TEMPS DE VIE ACCELEREE	175

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 : TAUX DE PAUVRETE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE (EN %)	55
GRAPHIQUE 2 : TAUX DE PAUVRETE SELON LES REGIONS (EN %)	57
GRAPHIQUE 3 : COMPARAISON DES OBJECTIFS DES SCENARIOS DU SECTEUR DE L'EDUCATION	59
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DES TAUX DE MORTALITE AU CAMEROUN DE 1991 A 2015	60
GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DE 1991 A 2015 DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE SANTE AU CAMEROUN	61
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DES DEPENSES DE SANTE AU CAMEROUN DE 2003 A 2007	62
GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DES TAUX D'ACCES A L'EAU POTABLE	63
GRAPHIQUE 8 : EVOLUTION DU TAUX D'ACCES A L'ELECTRICITE AU CAMEROUN DE 1996 A 2014	64
GRAPHIQUE 9 : NOMBRE DE MENAGES ET D'INDIVIDUS PAR ENQUETE	75
GRAPHIQUE 10 : TAUX DE PAUVRETE ET DE NON PAUVRETE AU CAMEROUN (2001-2014)	91
GRAPHIQUE 11 : TRAJECTOIRES DE PAUVRETE DANS LES DIFFERENTES REGIONS, CAMEROUN 2001-2014	97
GRAPHIQUE 12 : PROBABILITE DE SORTIR DE LA PAUVRETE APRES 1 ET 2 EPISODES DE PAUVRETE PAR REGIONS (2001-2014)	103
GRAPHIQUE 13 : PROBABILITE D'ENTRER DANS LA PAUVRETE APRES 1 ET 2 EPISODES DE NON PAUVRETE PAR REGIONS (2001-2014)	106
GRAPHIQUE 14 : PROBABILITE DE RETOUR DANS LA PAUVRETE APRES 1 ET 2 EPISODES DE NON PAUVRETE PAR REGIONS (2001-2014)	107
GRAPHIQUE 15 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES PRINCIPALES CAUSES DE LA PAUVRETE ET PAR NIVEAU DE VIE (EN %)	149
GRAPHIQUE 16 : FONCTION DE SURVIE CUMULEE, TAUX DE HASARD ET DENSITE DE PROBABILITE (SORTIE PAUVRETE NIVEAU NATIONAL)	II
GRAPHIQUE 17 : FONCTION DE SURVIE CUMULEE, TAUX DE HASARD ET DENSITE DE PROBABILITE (ENTREE PAUVRETE NIVEAU NATIONAL)	III
GRAPHIQUE 18 : FONCTION DE SURVIE CUMULEE, TAUX DE HASARD ET DENSITE DE PROBABILITE (RETOUR DANS LA PAUVRETE NIVEAU NATIONAL)	IV
GRAPHIQUE 19 : FONCTION DE SURVIE, DE HASARD ET DE HASARD CUMULE POST ESTIMATION (MODELE DE GOMPERTZ)	IV
GRAPHIQUE 20 : FONCTION DE SURVIE, DE HASARD ET DE HASARD CUMULE POST ESTIMATION (MODELE DE PIECEWISE)	V

Sigles et abréviations

BAD : Banque Africaine de Développement	MINEDUC : Ministère de l'éducation de base
BHPS : British Household Panel Survey	MINEFI : Ministère des finances
BIT : Bureau International du Travail	MINSANTE : Ministère de la santé
BUCREP : Bureau Central des Recensements et des Études de Population	NAPS : National Anti-Poverty Strategy
CDMT : Cadre des dépenses à moyen terme	NPI : Nouveaux Pays Industrialisés
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
DHSS : Department for Health and Social Security	ODD : Objectifs de développement durable
DSCE : Document de Stratégie pour le Croissance et l'Emploi	OMD : Objectifs du millénaire pour le développement
DSCN : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	OMS : Organisation mondiale de la santé
DSRP : Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté	ONG : Organisation non gouvernementale
ECAM : Enquête Camerounaise auprès des ménages	ONU : Organisation des Nations Unies
ECF : Extended Crédit Facility	PADFA : Projet d'appui au développement du secteur agricole
EDS : Enquêtes démographiques et de santé	PDRM : Projet de développement rural du Mont Mbappit
FGT : Foster-Greer-Thorbecke	PIB : Produit Intérieur Brut
FMI : Fonds Monétaire International	PNUD : Programmes des Nations Unies pour le Développement
FOS : Office fédéral de la statistique	PPA : Parité du pouvoir d'achat
GNL : Gaz naturel liquéfié	PREPAFEN : Projet de réduction de la pauvreté et d'actions en faveur des femmes de l'Extrême-Nord
GSE : Groupes socio-économiques	PVD : Pays en voie de développement
HYSACAM : Société hygiène et salubrité du Cameroun	RGPH : Recensement de la population et de l'habitat
ICP : Indicateur Composite de Pauvreté	RNB : Revenu national brute
IDG : Indice de développement de genre	SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise
IDH : Indice de développement humain	SMIG : Salaire minimum interprofessionnel garanti
IES : Institut d'Éducation Sensorielle	SNEC : Syndicat national de l'exploitation climatique et de la maintenance
INS : Institut National de la Statistique	VIH : Virus d'immunodéficience humain
MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	WDI : World Développement Indicator
	ZD : Zones de dénombrement

Résumé

Cette thèse analyse les mouvements dans la pauvreté au Cameroun en termes, d'entrée, de sortie et de retour dans la pauvreté. Elle utilise de la deuxième à la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages. De manière spécifique, cette recherche évalue les probabilités de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014 et en élucide les déterminants. Pour ce faire, il a été construit sur la base de l'âge des individus, 34 cohortes d'individus et le recours aux modèles de durée a permis de déterminer les taux de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté. Par la suite, le recours au modèle logistique en temps discret a permis d'évaluer les déterminants des probabilités de sortie et d'entrée de/dans la pauvreté au Cameroun. Les résultats obtenus indiquent que ce soient les épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté auxquels l'on s'intéresse, les probabilités de sortie de la pauvreté, d'entrée et de retour dans la pauvreté dépendent négativement de la durée de l'épisode de pauvreté ou de non-pauvreté. Il semble plus facile de sortir de la pauvreté dans les zones urbaines que dans les zones rurales, mais il est également plus facile d'y retourner. Les cohortes les plus âgées ont plus de chances de rester dans la pauvreté que la moyenne. Cependant, il existe également un risque non négligeable d'y entrer. La situation du ménage sur le marché du travail est cruciale pour la probabilité d'entrée, mais a, par contre, peu d'influence sur la probabilité de sortie de la pauvreté. Le recours à la production domestique et l'accès à la terre facilitent la sortie de la pauvreté et constituent de ce fait une stratégie de promotion efficace. Aux vues de ces résultats, il est crucial de prendre en compte les mouvements d'entrées et de sorties de la pauvreté pour comprendre les dynamiques sociales et mettre en place des politiques appropriées de lutte contre la pauvreté. La réforme du système de protection sociale, le renforcement de l'accès à l'éducation, l'emploi et l'inclusion économique, l'autonomisation des femmes, l'accès aux actifs productifs, la planification familiale et la gestion des ressources sont autant de mesures qui favoriseront la réduction de la pauvreté et la création d'opportunités durables.

Mots clés : Transition de la pauvreté, cohortes, modèles de durée, modèle logistique à temps discret et Cameroun

Abstract

This thesis analyses poverty movements in Cameroon in terms of entry, exit and re-entry into poverty. It uses the second to fourth Cameroonian household surveys. Specifically, this research evaluates the probabilities of exiting, entering and re-entering poverty in Cameroon between 2001 and 2014 and elucidates the determinants of these probabilities. To do this, 34 cohorts of individuals were constructed on the basis of their age and duration models were used to determine the exit, entry and return to poverty rates. The discrete-time logistic model was then used to assess the determinants of the probabilities of exiting and entering poverty in Cameroon. The results indicate that the probabilities of exiting poverty, entering poverty and returning to poverty are negatively related to the duration of the poverty or non-poverty episode, regardless of whether we consider poverty or non-poverty episodes. It appears to be easier to escape poverty in urban areas than in rural areas, but also easier to return to poverty. The oldest cohorts are more likely than average to remain in poverty. However, the risk of falling back into poverty is not negligible. The labour market situation of the household is crucial for the probability of entering poverty, but has little influence on the probability of leaving it. Return to home production and access to land facilitate the escape from poverty and are therefore effective poverty alleviation strategies. In the light of these findings, it is crucial to take into account movements into and out of poverty in order to understand social dynamics and to design appropriate poverty reduction policies. Reforming the social protection system, increasing access to education, employment and economic inclusion, empowering women, access to productive assets, family planning and resource management are all measures that will help reduce poverty and create sustainable opportunities.

Keywords: Poverty transition, cohorts, duration models, discrete time logistic model and Cameroon.

Introduction Générale

1. Contexte

Au cours du siècle présent, la volonté de la communauté internationale à combattre la pauvreté a été sans relâche. Depuis le mois de septembre 2000, l'Assemblée Générale des Nations Unies a entériné la lutte contre la pauvreté comme l'un des objectifs prioritaires des pays en développement¹. Pourtant, la lutte contre la pauvreté n'a toujours pas été centrale dans les stratégies de développement des institutions internationales. Dans les années 1950 et 1960, le développement des différentes théories sur la croissance économique, l'émergence de la problématique de la pauvreté est éventuellement liée à celle de la croissance économique. Ainsi pour lutter contre la pauvreté, tous les pays en développement sont invités à adopter des politiques permettant d'atteindre un certain niveau de croissance au profit de tous (trickle down effects). Le but étant évidemment de réduire la pauvreté (Rostow, 1963) et les inégalités (Kuznets, 1955). Mais, on se rend très vite à l'évidence de la persistance de la pauvreté et des inégalités, malgré souvent des niveaux de croissance records dans de nombreux pays en développement. Le Bureau International du Travail (BIT) reconnaît donc à cet effet qu'« *il était devenu désormais évident, notamment à partir de l'expérience des pays en voie de développement, que la croissance économique ne réduit pas systématiquement la pauvreté ou l'inégalité, de même qu'elle n'assure pas un emploi productif suffisant* » (BIT, 1976 : 15). Les années 1970 sont marquées par un tournant décisif dans la gestion de la pauvreté, aussi bien sur le plan du concept même de pauvreté que sur la volonté de l'éradiquer. On peut prendre pour exemple, la Banque Mondiale qui met dès lors « la guerre contre la pauvreté » au centre de ses préoccupations². De même, à l'impulsion du Bureau international du travail, des travaux de Chenery et al. (1974) et ceux de Stewart et Streeten (1981), il s'est développée l'approche des besoins essentiels. Il s'agit de mettre en œuvre des politiques économiques permettant de satisfaire les besoins des populations en termes d'alimentation, d'éducation, de santé, de logement, d'emploi et de redistribution de revenu³.

¹ Précisément, huit objectifs prioritaires ont été définis par la Déclaration du Millénaire : (i) combattre l'extrême pauvreté et la faim ; (ii) garantir l'éducation de base pour tous ; (iii) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (iv) réduire la mortalité des enfants ; (v) améliorer la santé maternelle ; (vi) combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ; (vii) promouvoir un environnement durable ; (viii) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

² Dans son discours en 1973, Mc Namara, président de la Banque mondiale, estime que l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement devient une fin en soi (Mc Namara, 1973).

³ En fait, il s'agit d'élargir le concept de pauvreté à des dimensions non monétaires. Par exemple, est considéré comme pauvre celui qui n'a pas accès aux nécessités de base. Plus précisément, « du point de vue des besoins de base, la pauvreté est le fait d'être privé de moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaire. Ce concept de privation, ou de dénuement, va bien au-delà d'une insuffisance de

Toutefois, le contexte particulier des années 80 (grande crise d'endettement des pays en développement, déséquilibres structurels, etc.) a amené les institutions financières à modifier leur agenda. La lutte contre la pauvreté va être ainsi reléguée au second plan au profit de la restauration des équilibres macroéconomiques (Ehrhart, 2006)⁴. Les pays pauvres entrent alors dans une période d'ajustement structurel. Toutefois, le bilan très mitigé des politiques d'ajustement (coûts sociaux désastreux, déséquilibres macroéconomiques persistants, etc.) conduit les bailleurs de fonds dès la fin des années 80 à considérer les dimensions sociales de l'ajustement dans les politiques de réduction de la pauvreté pour permettre de limiter les conséquences sociales négatives des programmes d'ajustement structurel⁵.

À partir de 1990, la publication du rapport sur le développement dans le monde de la Banque Mondiale et du premier Rapport mondial sur le développement humain du PNUD, publiés simultanément va faire réapparaître la lutte contre la pauvreté dans les préoccupations majeures des institutions financières internationales et des Etats. Mais, il faut attendre le début des années 2000 pour que le combat contre la pauvreté s'affirme véritablement⁶. Ce combat se caractérise dans la plupart des pays en développement, par la rédaction des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP). La compréhension des analyses sociales et économiques, consécutives à la mise en œuvre de ces DSRP, va susciter de vifs intérêts. En début d'année 2002, le Cameroun adopte son DSRP, articulé autour de quatre objectifs à savoir le renforcement de la stabilité macroéconomique, l'accroissement de l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux essentiels, le renforcement de la capacité institutionnelle et l'amélioration de la gouvernance, enfin l'appui aux secteurs ayant un fort potentiel de croissance. L'objectif du gouvernement était d'arriver à une véritable réduction de la pauvreté en mettant en œuvre tout cet ensemble d'objectifs.

Il est important de noter que la pauvreté est un phénomène complexe qui peut être mesuré de différentes manières. En général, la pauvreté est mesurée en utilisant des seuils de revenu ou

revenu : il comprend également le besoin de santé, d'éducation, ainsi que des services essentiels que doit fournir la communauté afin d'empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté, [...] » (PNUD, 1997a : 17).

⁴ Même si pour certains, les années 80 marquent le début d'une nouvelle phase dans l'analyse de la pauvreté et des inégalités dans les pays en développement (Kanbur, 2001), il n'en demeure pas moins que le paradigme scientifique reste, quant à lui, dominé par les idées libérales auxquelles sont associées des filets sociaux de sécurité sensés atténuer les effets indésirables des ajustements (Morduch et Sharma, 2002).

⁵ Certains parlent d'ajustement à visage humain (Cornia, Jolly, Steward, 1987). Bourguignon et al. (1991) insistent sur la prise en compte des externalités sociales et économiques négatives des programmes d'ajustement macroéconomiques sur les populations démunies. Toutefois, d'autres auteurs restent plutôt circonspects quant à cette nouvelle préoccupation des institutions financières (Lautier, 2001, 2002) et sur les conséquences des politiques que ces dernières proposent (Lipton, 1997).

⁶ Le rapport *Attacking poverty* de la Banque mondiale en témoigne (World Bank, 2000).

de consommation, mais d'autres indicateurs tels que l'accès aux services de base (éducation, santé, eau potable, etc.) peuvent également être utilisés.

Depuis son indépendance en 1960, le Cameroun a été confronté à plusieurs reprises à des chocs et des crises économiques graves résultant des fluctuations du commerce international et des recettes d'exportation. Après une longue période de prospérité après l'indépendance, avec un taux de croissance moyen de 7 %, l'économie du pays a plongé dans une grave récession au cours de la période 1985-1995, en raison de l'effondrement des prix internationaux des matières premières (FMI, 2003). La crise a duré une décennie avant que l'économie ne retrouve le chemin de la croissance au milieu des années 90 après la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Entre 2003 et 2019, le pays a mis en œuvre successivement deux grands plans nationaux de développement, à savoir le Document de stratégie de réduction de la pauvreté de 2003 à 2009 et le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi de 2010 à 2019. Bien que ces plans de développement aient généré une croissance économique substantielle, les impacts sur la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et le développement humain ont été limités. Entre 2001 et 2019, la croissance annuelle moyenne du PIB au Cameroun a été de 4,3 %, tandis que le taux de pauvreté basé sur la consommation a stagné autour de 40 % entre 2001 et 2014, que le taux de pauvreté multidimensionnelle a légèrement diminué, passant de 54 % à 43 % entre 2004 et 2018, et que l'indice d'inégalité de Gini s'est aggravé, passant de 0,40 en 2001 à 0,44 en 2014. Le pays n'a pas atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) restent incertains. Dans l'ensemble, la croissance économique du Cameroun n'a pas été inclusive et d'énormes disparités persistent entre les régions et les sous-groupes de la population.

La pauvreté a traditionnellement été et est encore largement considérée comme un manque de revenu et est mesurée au moyen d'indices basés sur le revenu ou la consommation, principalement en utilisant la classe FGT de mesures décomposables de la pauvreté développées par Foster, Greer et Thorbecke (1984). Cette approche a été opérationnalisée et popularisée par la Banque mondiale et les organisations des Nations unies et largement adoptée par les pays du monde entier. Ces dernières années, la pauvreté a été de plus en plus considérée sous l'angle du développement humain, en s'appuyant principalement sur l'approche des capacités d'Amartya Sen, qui affirme que le revenu n'est qu'un « moyen d'atteindre une fin » (Sen, 1985, 1992, 1999). Désormais largement considérées comme multidimensionnelles (Atkinson, 2017 ; Alkire et Foster, 2011b ; Ferreira, 2011), les nouvelles mesures de la pauvreté vont au-delà du seul revenu et se concentrent davantage sur la « fin », en englobant divers

aspects du bien-être, y compris, par exemple, la qualité de la santé, de l'éducation et du niveau de vie.

Entre 1990 et 2020, le Cameroun a produit une série de quatre enquêtes sur la consommation des ménages (ECAM 1996, 2001, 2007 et 2014) utilisées pour la mesure de la pauvreté monétaire et une série de cinq enquêtes démographiques et de santé (EDS 1991, 1998, 2004, 2011 et 2018) utilisées pour l'analyse de la pauvreté non monétaire. En plus des rapports d'enquête produits par l'Institut National de la Statistique (INS, 2002, 2008, 2014), plusieurs études ont utilisé ces ensembles de données pour mesurer et analyser les tendances et les déterminants de la pauvreté (voir, par exemple, Fambon, 2005 ; Ningaye et al., 2011 ; Epo et Baye, 2012 ; Fambon et al., 2016 ; Kumase, 2018 ; Arrey, 2020). Cette littérature aborde essentiellement trois aspects de la recherche sur la pauvreté monétaire : (1) l'estimation des niveaux et des tendances de la pauvreté, (2) l'estimation des déterminants du bien-être et de la pauvreté, et (3) l'analyse de décomposition des principaux facteurs affectant la pauvreté et l'exclusion.

Quelques traits saillants se dégagent de cette littérature : (i) le Cameroun a connu une modeste diminution de la pauvreté entre 1996 et 2014, avec des schémas fluctuants qui sont assez similaires à ceux de la croissance économique au cours de la même période ; (ii) la pauvreté au Cameroun, comme c'est le cas dans la plupart des pays africains, est principalement un phénomène rural, affectant surtout les régions du Nord (Adamawa, Nord et Extrême-Nord) et les ménages avec moins d'éducation, les femmes chefs de ménage, les mauvaises conditions de santé, la taille du ménage, la faible fraction de membres actifs, et la faible proportion de membres qui travaillent dans le secteur formel ; et (iii) l'analyse de décomposition basée sur la régression révèle que la réduction de la pauvreté peut être largement attribuée à la croissance économique entre 1996 et 2014 plutôt qu'à un effet de la redistribution.

Dans cette thèse, nous approfondissons et fournissons une double analyse de la transition (dynamique) de la pauvreté entre 2001 et 2014. Nous nous concentrons sur les trajectoires divergentes entre les différentes régions du Cameroun et les différentes zones socio-économiques de la population.

Les résultats des principales études citées plus haut révèlent que la pauvreté a peu diminué entre 2001 et 2014, bien que le rythme et la structure varient selon les différents groupes spatiaux de la population. Passant de 54 % en 2004 à 43 % en 2014. La pauvreté est restée pratiquement stagnante à environ 40 %, ce qui a eu pour effet de réduire l'écart entre la pauvreté monétaire et multidimensionnelle (Andrianarison et al., 2022). La situation est très différente en milieu rural et en milieu urbain. Dans les zones rurales, la pauvreté multidimensionnelle est

beaucoup plus élevée que zones urbaines (75 % contre 52 %) et elle s'est réduite au fil du temps. Dans les zones urbaines, la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté monétaire ont toutes deux diminué au fil du temps, suivant des tendances presque parallèles. La décomposition spatiale montre des trajectoires divergentes pour les différentes régions, avec une aggravation de la pauvreté dans les régions les plus pauvres (les régions du nord) (Andrianarison et al., 2022). Également le nombre de personnes pauvres a augmenté au cours de la période 2001-2014 en raison de la croissance rapide de la population. Les analyses de décomposition et de régression révèlent que les niveaux de pauvreté les plus élevés au Cameroun sont fortement associés aux moyens de subsistance ruraux, à la taille des familles, au manque d'éducation, à l'emploi dans l'agriculture et aux régions septentrionales du pays. L'espérance de vie moyenne à la naissance est de 55,1 ans et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 95,0 %. En 2018, le pays était classé 151^e sur 189 selon l'IDH sur les 189 pays classés.

L'IDH du Cameroun en 2015 était de 0,518, le plaçant dans la catégorie « faible développement humain » et au 153^e rang sur 188 pays et territoires. Entre 1990 et 2017, l'IDH du Cameroun a augmenté de 25,23%, passant de 0,444 à 0,556. L'évolution du Cameroun dans chacune des mesures de l'IDH est présentée dans le tableau 3 ci-dessous. L'espérance de vie à la naissance a augmenté de 2,4 ans entre 1990 et 2017. La durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2,6 ans, tandis que la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2,4 ans chaque année. Entre 1990 et 2017, le PNB par habitant du Cameroun a augmenté d'environ 5,5%.

L'IDH pour les femmes au Cameroun est de 0,474, contre 0,555 pour les hommes, ce qui donne un indice de développement de genre (IDG) de 0,853.

Pour ce qui est des aspects sociaux tels que la santé et l'éducation, même si on peut noter une certaine amélioration dans l'offre des services, certaines observations font apparaître la médiocrité du capital humain au Cameroun. Pour l'éducation, les 15% de la population reste toujours analphabète en 2015. D'après le rapport national sur le développement humain (PNUD, 2009), le niveau de scolarisation au Cameroun est l'un des plus importants en Afrique. Par exemple en 2008, le taux net de scolarisation combiné est de 93,5%. Par ailleurs, des disparités spatiales et de genre existent. En 2012, le taux net de scolarisation au primaire a été de 94,4% en zone urbaine, contre 77,9% en zone rurale. Toujours pour cette année 2012, on relève que celui des garçons est de 85,5%, contre 80,5% pour les filles. Par ailleurs, la question de la qualité de l'enseignement et de l'inadaptation des formations aux besoins du pays reste également posée.

Quant à la santé, bien que le taux de couverture sanitaire se soit nettement amélioré passant par exemple de 47,6% en 2001 à 46% en 2014, l'utilisation des services de santé reste très faible avec environ 74,4% pour le curatif et moins de 50% pour la consultation prénatale (OMS, 2009). En outre, on observe que le taux de mortalité infantile est parmi les plus élevés d'Afrique : 52,2 décès pour 1000 naissances normales en 2016 (CIA World Factbook, 2017). Cette situation explique naturellement la faiblesse de l'IDH.

2. Problématique

La problématique de la pauvreté est une question complexe qui pose de nombreux défis pour les gouvernements, les organisations internationales et les chercheurs. L'un des principaux défis est le ciblage des pauvres et la compréhension des facteurs qui expliquent de façon significative les transitions de la pauvreté. Les politiques de lutte contre la pauvreté sont souvent basées sur une vision statique de la pauvreté, qui ne prend pas en compte la trajectoire des ménages dans le temps et se concentre uniquement sur les soldes nets de pauvreté.

Cela présuppose implicitement que les pauvres sont une catégorie fixe de ménages ayant des traits particuliers et des attributs durables. Cependant, cette vision statique est inadéquate pour comprendre la dynamique de la pauvreté, car elle ignore les transitions de la pauvreté et les changements dans la situation économique et sociale des ménages au fil du temps. En outre, elle ne permet pas d'identifier les causes profondes de la pauvreté et les facteurs qui contribuent à sa perpétuation.

La prise en compte des trajectoires des ménages dans le temps est donc essentielle pour comprendre la dynamique de la pauvreté et pour élaborer des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté. Les politiques doivent être basées sur une compréhension approfondie des causes profondes de la pauvreté, des facteurs qui influencent la transition de la pauvreté et des besoins spécifiques des ménages pauvres.

En outre, la redistribution des revenus vers les groupes aux revenus les plus faibles est essentielle pour réduire la pauvreté et les inégalités. Les politiques de redistribution doivent être conçues de manière à aider les ménages pauvres à sortir de la pauvreté et à améliorer leur situation économique et sociale à long terme. Elles doivent également être basées sur une meilleure compréhension des facteurs qui influencent la transition de la pauvreté et des besoins spécifiques des ménages pauvres.

Thin et al. (2001) relèvent dans les nouvelles orientations de stratégies de lutte contre la pauvreté, que le problème d'arbitrage et plus précisément de choix de ciblage se pose avec intensité. Ceci pose donc le problème de forme de pauvreté à laquelle il faudrait s'attaquer en priorité. Cette préoccupation a déjà été soulevée par Grootaert (1996). Dans son article sur la dynamique de la pauvreté en Côte d'Ivoire, cet auteur souligne que, couramment, l'analyse de la pauvreté dans la plupart des pays en développement se concentre sur la mesure de la pauvreté monétaire, à un moment donné ou alors, sur des comparaisons de la pauvreté dans le temps à partir de deux enquêtes successives. Cette pratique de la dynamique de la pauvreté, précise l'auteur ne permet pas de ressortir si les tendances observées, concernent les mêmes ménages ou alors des ménages différents. Ainsi donc, si le taux de pauvreté a augmenté, il n'est pas possible d'attribuer cette évolution soit à de nouveaux pauvres soit à l'existence d'une dynamique induisant des sorties et des entrées dans la pauvreté, avec un nombre d'entrées supérieur au nombre de sorties. Pourtant, cette transition pourrait se révéler primordiale et la distinction entre ces deux phénomènes avoir des conséquences importantes en termes de politique économique. Autrement dit, il est très important d'opérer une distinction entre la pauvreté transitoire et la pauvreté chronique. Ainsi, dans le cas de la pauvreté chronique des programmes de rehaussement des dotations en capital humain et même physique ou de transferts sociaux peuvent s'avérer requis, alors que dans le cas de la pauvreté transitoire de simples compléments de ressources et/ou des appuis ponctuels sont nécessaires pour aider ces pauvres à sortir de leur situation.

Le suivi d'un panel de ménages permet donc d'aborder ces questions jusque-là demeurées sans réponse dans les PED en général et au Cameroun tout en particulier. Quel est le pourcentage de la population qui vit dans une pauvreté chronique ? Au cours d'une année donnée, quelle est la proportion des personnes pauvres en transition ? Quelle est l'importance de la mobilité économique des ménages, en particulier entre les pauvres et les non-pauvres ? Les caractéristiques des pauvres permanents diffèrent-elles de celles des pauvres temporaires ? Les déterminants de l'entrée dans la pauvreté et de la sortie de la pauvreté sont-ils les mêmes ? Quels changements dans les caractéristiques et l'environnement des ménages sont liés à la mobilité ascendante et descendante de la pauvreté ? Comment cette approche dynamique de la pauvreté peut-elle conduire à une réévaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ? Très peu de pays en développement sont outillés pour répondre à ces interrogations, car y apporter des réponses suppose, de disposer d'un suivi à grande échelle des mêmes ménages au cours du temps ; mais les enquêtes le permettant sont extrêmement rares dans ces différents pays.

En réalité, de nombreux DSRP ne tiennent pas compte de ces différents facteurs (Ribaud et al. (2001)). La difficulté fondamentale est que la distinction entre la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire nécessite des données de panel couvrant plus de deux périodes. Ces données sont pourtant très rares dans les pays en développement, en particulier ceux en Afrique au Sud du Sahara. En revanche, des enquêtes sur les ménages existent et peuvent donc être utilisées pour étudier la dynamique des entrées et sorties de la pauvreté à l'aide de pseudo panels ou faux panels couvrant deux périodes ou plus. Dans ce scénario, il existe donc une distinction entre les pauvres transitoires et les pauvres permanents. Ces derniers sont des individus qui sont appauvris tout au long de la période d'étude, tandis que les pauvres à court terme sont ceux qui sont démunis pendant seulement une ou deux périodes.

L'examen des caractéristiques des ménages et des déterminants des transitions de la pauvreté vers la non-pauvreté pourrait permettre de mieux appréhender les différentes formes de pauvreté, notamment en permettant de distinguer les pauvres chroniques des pauvres transitoires, et permettre ainsi de leur appliquer des politiques économiques différenciées en fonction des facteurs de risque spécifiques à chacune de ces deux catégories. À cela s'ajoutent donc les questions liées au ciblage qui se posent en raison de l'importance des mouvements d'entrée et sortie. Selon Grootaert et al. (1995), les déterminants les plus pertinents sont les caractéristiques socio-économiques et les lieux de résidence des ménages. En tenant compte des dotations des ménages comme le capital humain et celui physique, Grootaert et al. (1995) trouvent que le capital humain celui qui explique au mieux les changements du niveau de vie des ménages dans le temps. Mais les analyses de cet auteur ne distinguent pas les ménages par rapport aux entrées et sorties de/dans la pauvreté.

Au final, les préoccupations autour des problèmes de pauvreté semblent se renforcer avec les incidences potentiellement négatives des crises récentes, et les tendances moroses de la croissance économique au Cameroun depuis la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2014. Globalement, on se trouve alors dans un contexte où la préoccupation pour la réduction de la pauvreté est des plus ardentes, mais où plusieurs indices montrent plutôt que la prévalence de la pauvreté semble augmenter.

A la vue de cette analyse, une question légitime apparaît. : **Comment a évolué la pauvreté au Cameroun en termes d'entrée-sortie entre 2001 et 2014 ?**

Pour une plus grande clarté, cette question peut se subdiviser en deux questions à savoir :

- **Quels sont les profils de transitions de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014 ?**

- **Quels sont les facteurs qui déterminent de façon significative les transitions des Camerounais de/dans la pauvreté ?**

3. Objectif et intérêt de la recherche

Ce travail a pour objectif principal de déterminer les taux de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté des ménages camerounais au cours de la période 2001-2014 et d'en élucider les déterminants.

De manière spécifique, il s'agira de :

- **Déterminer les profils de transition et les probabilités de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014.**
- **Identifier les déterminants des probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014.**

La présente thèse présente un intérêt sur plusieurs plans, notamment :

- **La compréhension des dynamiques de la pauvreté** : L'étude des transitions de la pauvreté permet de comprendre les mouvements des ménages entre la pauvreté et la non-pauvreté, ainsi que les facteurs qui influencent ces transitions. Cette approche dynamique offre une perspective plus complète de la réalité de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014. En analysant les taux de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté, la thèse contribuera à une meilleure compréhension des mécanismes sous-jacents à la pauvreté et à son évolution dans le pays.
- **L'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté** : En identifiant les facteurs déterminants des transitions de/dans la pauvreté, la recherche permettra d'évaluer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté mises en place depuis. En comprenant quels facteurs favorisent la sortie de la pauvreté et quels facteurs peuvent conduire à une rechute, il sera possible d'identifier les forces et les faiblesses des politiques existantes. Ces connaissances seront essentielles pour orienter les futures interventions de lutte contre la pauvreté et pour concevoir des politiques plus ciblées et efficaces.
- **L'apport d'informations pour la prise de décision politique** : Les résultats de cette thèse fourniront des informations précieuses aux décideurs politiques et aux praticiens du développement. En identifiant les caractéristiques socio-économiques, les dotations en capital humain et physique, ainsi que d'autres facteurs qui influencent les transitions

de/dans la pauvreté, la recherche aidera à orienter les politiques et les programmes de développement économique et social. Les décideurs pourront utiliser ces informations pour concevoir des politiques plus efficaces, adaptées aux besoins spécifiques des ménages pauvres et pour réduire durablement la pauvreté.

- **La contribution à la littérature existante** : Cette thèse contribuera à combler une lacune dans la littérature académique en fournissant une analyse détaillée des transitions de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014. En utilisant une approche non-paramétrique pour estimer les probabilités de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté, ainsi qu'une investigation économétrique des déterminants de ces transitions, la recherche générera de nouvelles connaissances et des perspectives analytiques novatrices sur l'étude de la dynamique de la pauvreté. Ces résultats pourront également servir de référence pour d'autres études sur les transitions de la pauvreté dans d'autres contextes géographiques et temporels.

En somme, cette thèse contribuera à une meilleure compréhension des dynamiques de la pauvreté au Cameroun, à l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté et à l'orientation des décisions politiques. De plus, elle apportera une contribution significative à la littérature existante en mettant en évidence de nouvelles perspectives analytiques sur les transitions de la pauvreté.

4. Hypothèses de recherche

Dans la perspective de la réalisation de nos objectifs de recherches susmentionnés, nous formulons l'hypothèse principale selon laquelle, **la transition de la pauvreté au Cameroun est caractérisée par une prédominance des sorties plutôt que des entrées dans la pauvreté, sous l'influence conjointe de facteurs socio-économiques et démographiques.**

De cette dernière hypothèse principale, découlent les deux hypothèses subsidiaires suivantes :

- **H₁ : En moyenne, les probabilités d'entrée dans la pauvreté sont inférieures à celles de sortie de la pauvreté au Cameroun.**
- **H₂ : Les facteurs socio-économiques et géographiques déterminent de manière significative les probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun.**

5. Méthodologie

La vérification empirique des hypothèses développées dans une thèse est une étape cruciale du processus de recherche. Dans le cas de cette thèse, la vérification empirique a été réalisée à partir des données de la deuxième, troisième et quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM2 de 2001, ECAM3 de 2007 et ECAM4 de 2014). Ces enquêtes ont été menées par la même structure statistique nationale, l'Institut national de la statistique (INS).

L'utilisation de données provenant de la même source institutionnelle pour les trois enquêtes permet d'assurer une certaine cohérence dans les données utilisées pour la vérification empirique. Cela garantit également une certaine stabilité dans les méthodes de collecte de données, ce qui est important pour la fiabilité des résultats de la recherche.

En utilisant les données de l'ECAM2 de 2001, l'ECAM3 de 2007 et l'ECAM4 de 2014, la thèse a pu étudier la transition de la pauvreté au Cameroun sur une longue période. L'utilisation de données longitudinales permet de suivre la trajectoire des ménages dans le temps et de comprendre les transitions de la pauvreté. Cette approche est essentielle pour comprendre la dynamique de la pauvreté et pour élaborer des politiques publiques efficaces pour lutter contre ce phénomène.

- **Construction des cohortes**

Nous avons construit 34 cohortes sur la base de l'âge des individus. Comme chaque cohorte doit rester dans notre pseudo-panel et être observée tout au long de notre l'horizon temporel, c'est-à-dire de 2001 à 2014, et compte tenu de l'espérance de vie moyenne sur cette période (un peu plus de 54 ans) et de la durée séparant ces deux années, qui est de 13 ans, un individu âgé de 19 ans en 2001 aura 32 ans en 2014, tandis qu'un individu âgé de 52 ans en 2001 aura 65 ans en 2014.

L'obtention des cohortes se fait, en considérant 22 307 individus dans la première enquête ECAM2 en 2001, et ceux-ci étaient âgés de 19 à 52 ans. Pour l'ECAM3 de 2007, nous avons fait une translation de 6 ans pour prendre les individus âgés de 25 à 58 ans, soit 16 113 individus. En 2014, avec ECAM4, la translation sur 7 ans donne la tranche d'âge 32-65 ans et nous avons 10 931 individus ; au total, nous travaillons sur 49 351 individus représentatifs. Nous avons ainsi un pseudo-panel de 34 cohortes \times 3 années = 102 observations.

Puisque certaines informations peuvent indiquer la présence ou l'absence d'une certaine caractéristique pour chaque individu de la cohorte, la cohorte ne sera pas uniforme en ce qui concerne cette caractéristique. Par conséquent, la cohorte comprendra à la fois des individus

avec cette caractéristique et des individus sans cette caractéristique. Pour ce type de variables, appelées « variables proportionnelles », la valeur attribuée à la cohorte est égale à la proportion d'individus de la cohorte présentant cette caractéristique (Russell et Fraas, 2005).

- **Estimation des probabilités de transition**

Nous recourons aux modèles de durée ou de survie pour l'estimation des probabilités de transition de/dans la pauvreté. Le choix de ces modèles se justifie par le double objectif qu'on a avec ces modèles. En effet, d'une part, ils visent à analyser le temps passé dans un état ou une situation particulière et, d'autre part, à étudier la transition d'une situation à une autre (Le Goff et Forney, 2003). Cette notion de transition présuppose l'existence d'un événement délimitant la situation d'origine et celle d'arrivée.

La méthode d'estimation actuarielle est utilisée afin d'obtenir les probabilités de transition. Cette méthode suppose que le risque instantané ou taux de hasard λ_i est constant tout au long de l'intervalle de temps $[t_i; t_{i+1}]$. Ceci implique $\lambda(t_i) = \lambda_i$. Considérons d_i le nombre d'individus qui connaissent la pauvreté en t_i , c_i le nombre d'individus qui sortent de l'observation en t_i et N_i le nombre d'individus soumis au risque de connaître la pauvreté en t_i . La population P_i soumise au risque de connaître la pauvreté dans l'intervalle de temps correspond au nombre d'individus n'ayant pas connu la pauvreté au début de cet intervalle, diminué de la moitié des personnes ayant connu la pauvreté et de la moitié des personnes étant sortie de l'observation. Il s'agit en fait d'un nombre moyen d'individus, pour l'intervalle considéré, dont l'expression est : $P_i = N - \frac{1}{2}(d_i + c_i)$. Sous l'hypothèse que les événements et les sorties de l'observation se produisent de manière uniforme et indépendamment les uns des autres, durant l'intervalle considéré, l'estimateur du risque instantané $\lambda(t_i)$ est donné par :

$$\lambda(t_i) = \frac{d_i}{N - \frac{1}{2}(d_i + c_i)}. \text{ Il s'agit d'un risque moyen sur l'intervalle de temps (Courgeau et$$

Lelièvre, 1989). Soit q_i le quotient annuel correspondant à la probabilité de connaître la pauvreté durant l'intervalle de temps, en l'absence de sorties de l'observation. Il est défini comme : $q_i = \frac{d_i}{N - \frac{1}{2}c_i}$. Le complément de q_i à un, $(1 - q_i)$, représente la portion d'individu

n'ayant pas connu la pauvreté. L'estimateur non paramétrique de la fonction de survie ou de

séjour, c'est-à-dire de la probabilité de rester dans la situation initiale (pauvreté ou non pauvreté), est alors : $S(t_i) = \prod_{t_i \leq t} (1 - q_i)$.

- **Evaluation des déterminants des probabilités de transition**

Les modèles économétriques de survie sont utilisés dans les analyses multivariées des transitions de la pauvreté. Les modèles les plus couramment utilisés sont les modèles continus, y compris les modèles semi-paramétriques et paramétriques. Il est nécessaire de discrétiser la variable de durée en raison de la nature de nos données sur la pauvreté et, en particulier, de l'intervalle de temps entre deux vagues d'enquête dans notre cas. À cet égard, l'application du modèle logistique en temps discret fournit un cadre approprié pour examiner comment les facteurs socio-économiques et la durée des épisodes influencent les taux de sortie et d'entrée de/dans la pauvreté (Clément, 2004). Nous recourons ainsi, au modèle logistique en temps discret.

Le risque en temps discret ou la probabilité pour un individu i de quitter un état donné à un moment donné j après y avoir passé un certain temps t est considérée comme une fonction de

risque logistique standard (Prentice et Gloecker, 1978) : $\lambda_{cj}(t) = \frac{e^{(\alpha(t) + \beta' X_{cj})}}{1 + e^{(\alpha(t) + \beta' X_{cj})}}$.

Avec β un vecteur de paramètres à estimer et X_{ij} la matrice des variables explicatives qui diffèrent entre les individus et probablement au cours du temps. Dans le cas d'un modèle logistique en temps discret, la probabilité à estimer est non seulement une fonction des caractéristiques propres à chaque cohorte, mais aussi une fonction du temps. Par conséquent, la forme fonctionnelle $\alpha(t)$ décrit comment la durée des épisodes influence la probabilité (taux de risque). Le logit, ou logarithme du rapport entre le risque conditionnel d'occurrence et le risque conditionnel de non-occurrence, est une fonction linéaire des caractéristiques socio-économiques des cohortes augmentée du terme reflétant la dépendance à la durée ; ce logit est

donné par : $Ln\left(\frac{\lambda_{cj}(t)}{1 - \lambda_{cj}(t)}\right) = \alpha(t) + \beta' X_{cj}$.

Le modèle logistique en temps discret offre une réelle flexibilité par la spécification du terme capturant la dépendance temporelle. Trois spécifications de $\alpha(t)$ peuvent être adoptées (Le Goff et Forney, 2003b). Une spécification similaire au modèle de Gompertz à temps continu de la forme $\alpha(t) = at + b$, une spécification similaire au modèle de Weibull en temps continu de la forme $\alpha(t) = a \cdot \log(t) + b$ et enfin une spécification similaire au modèle exponentiel en

temps continu de la forme $\alpha(t) = \sum_{k=1}^t g_k a_k + b$ avec a_k un terme constant sur l'intervalle $[t; t+k]$ et g_k une variable binaire qui prend la valeur 1 si elle se trouve dans l'intervalle précédent et 0 sinon.

Le modèle est estimé en utilisant la méthode du maximum de vraisemblance (Allison, 1982). Nous supposons δ_i une variable binaire indiquant si l'épisode est complet $\delta_i = 1$ ou censuré à droite $\delta_i = 0$. La fonction de vraisemblance du modèle va donc s'écrire :

$$L = \prod_{i=1}^{102} \left[\Pr(T_i = t) \right]^{\delta_i} \left[\Pr(T_i > t) \right]^{1 - \delta_i}$$

Si on introduit une autre variable dichotomique γ_{ij} qui prend la valeur 1 si la cohorte i connaît la pauvreté au moment j et 0 sinon. Il est facile de montrer que la fonction de log-

$$\text{vraisemblance est donnée par : } Ln(L) = \sum_{c=1}^{34} \sum_{j=1}^3 \left[\gamma_{cj} \ln(\lambda_{cj}) + (1 - \gamma_{cj}) \ln(1 - \lambda_{cj}) \right]$$

En fait, si l'on se réfère à la forme de la fonction de vraisemblance, l'estimation d'un modèle logistique en temps discret est équivalente à l'estimation d'un modèle logistique standard sur la probabilité de connaître l'événement pour un fichier épisode/période dans lequel une observation est assignée à chaque période de l'épisode. Ainsi, un épisode comportant deux périodes se voit attribuer deux observations. La variable dépendante prend donc la valeur 1 si l'événement en question est observé pendant la période et 0 sinon. Un autre aspect à ne pas négliger est celui des épisodes censurés à gauche. Nous avons choisi dans cette thèse de les conserver, en accord avec Iceland (1997) et Canto (2002). En effet, selon Iceland (1997), l'exclusion de ce type d'observation dans un modèle logistique en temps discret introduit un biais plus important, notamment parce qu'elle implique l'exclusion des épisodes longs, c'est-à-dire, dans notre cas, les épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté de trois périodes (2001, 2007 et 2014). Cette approche présente également un avantage pratique dans la mesure où le nombre d'observations peut être considérablement augmenté.

En bref, nous faisons deux estimations distinctes, une pour les sorties de la pauvreté et une pour les entrées dans la pauvreté.

- **Les variables**

Les variables utilisées dans cette thèse sont principalement de deux types. Tout d'abord, un ensemble de variables standard, qui visent à prendre en compte l'influence des caractéristiques

de la cohorte (âge, sexe, niveau d'éducation) et des caractéristiques générales de la cohorte (localisation géographique, taille du ménage, pourcentage de la population active, secteurs d'activité, etc.). Pour le modèle de sortie de la pauvreté, nous avons également pris en compte l'intensité de la pauvreté (P_j), et symétriquement, pour le modèle d'entrée dans la pauvreté, un indice d'intensité de non-pauvreté est calculé.

Deuxièmement, un autre ensemble de variables plus spécifiques à l'analyse des transitions de la pauvreté vise à étudier le comportement stratégique des cohortes à court terme pour expliquer pourquoi des cohortes comparables en termes de caractéristiques sociales, économiques et démographiques ont des trajectoires de pauvreté différentes. Par stratégies de survie, nous entendons les stratégies sociales et économiques adoptées par les cohortes pour faire face à la pauvreté et dont l'objectif principal est de capturer des ressources. L'avantage de raisonner en termes d'entrée et de sortie de la pauvreté est qu'il nous permet d'introduire une distinction claire entre les deux types de comportement. En effet, dans le cas des sorties de la pauvreté, on parlera de stratégies de promotion, c'est-à-dire de mécanismes mis en place par les cohortes pour améliorer leurs chances de sortir de la pauvreté. Ainsi, une stratégie sera considérée comme valable si elle augmente significativement la probabilité de sortir de la pauvreté. En revanche, dans le cas de l'analyse de l'entrée dans la pauvreté, on parlera beaucoup plus de stratégies de prévention, c'est-à-dire d'actions préventives entreprises par les cohortes face aux risques d'entrée dans la pauvreté. Une stratégie sera donc considérée comme efficace si elle favorise une réduction de la probabilité d'entrer en pauvreté.

6. Organisation de la thèse

La complexité croissante du problème de la pauvreté se heurte à plusieurs obstacles, dont les plus essentiels sont l'identification et le ciblage des pauvres, ainsi que la compréhension des variables qui influencent de manière significative les transitions de la pauvreté.

[Thin et al. \(2001\)](#) relèvent dans les nouvelles orientations de stratégies de lutte contre la pauvreté, que le problème d'arbitrage et plus précisément de choix de ciblage se pose avec vigueur. Il se pose donc le problème de forme de pauvreté à laquelle il faudrait s'attaquer en priorité dans cette lutte contre la pauvreté. La démarche entreprise dans cette thèse étudier les transitions de la pauvreté au Cameroun nécessite tout d'abord que nous déterminions les profils de transitions de/dans la pauvreté, ainsi que les probabilités de ces transitions pour ensuite

élucider les déterminants de ces probabilités de transition. La thèse est ainsi structurée en deux parties de deux chapitres chacune.

Dans le chapitre 1, il est question de passer en revue les différentes définitions des concepts de pauvreté et d'inégalité. Ensuite, nous présentons les différents profils de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2014 mais aussi les efforts consentis depuis les années 1990 par le gouvernement camerounais dans la lutte contre la pauvreté. La pauvreté, qui a fait l'objet de nombreux débats contradictoires, peut être caractérisée de manière générale comme un manque de ressources (matérielles ou immatérielles) nécessaires pour satisfaire un niveau de bien-être de base. Cette définition composite prend en compte à la fois des facteurs monétaires et non monétaires, reflétant ainsi la nature multiforme de la pauvreté. Pour ce qui est des analyses liées aux inégalités, plusieurs indicateurs existent et les plus utilisés sont le rapport interdécile, le coefficient de Gini généralisé et la courbe de Lorenz pour la pauvreté monétaire.

Dans le chapitre 2, il est question d'évaluer les transitions des 34 cohortes construites de/dans la pauvreté en recourant au modèle de durée non paramétrique estimé par la méthode actuarielle. Suite à cette construction des cohortes, le reste du chapitre est consacré la constitution des profils de transition et l'estimation des probabilités de transition à savoir probabilités de sortie de la pauvreté, celles d'entrer et de retour dans la pauvreté.

Le chapitre 3 quant à lui examine et présente une synthèse de la littérature existante sur les déterminants de la pauvreté. Les caractéristiques sociales, économiques et géographiques des ménages déterminent généralement leur entrée et sortie de la pauvreté en général et au Cameroun en particulier. Le dernier élément considéré dans l'évolution des déterminants de la pauvreté au Cameroun est la terre qui est le facteur de production le plus important pour les populations surtout rurales où la pauvreté sévit le plus.

Le chapitre 4 pour finir porte sur l'analyse des déterminants des probabilités de sortie et d'entrée de/dans la pauvreté. Nous présentons tout d'abord les différents modèles de durée dont on fait généralement recours pour examiner les incidences d'un ensemble de variables sur les probabilités de transitions. Le modèle logistique à temps discret est retenu du fait de la nature discrète de notre période d'étude à savoir 2001-2007-2014. Le terme captant la durée des épisodes dans ce modèle est appréhendé par les modèles de type Piecewise, Gompertz et Weibul et le critère d'Aikaïke permettant à chaque fois de retenir le modèle le plus significatif.

**Partie 1 : Analyse des profils de transition de/dans la pauvreté au
Cameroun entre 2001 et 2014**

Introduction partie 1

Définir la pauvreté et l'émancipation de la pauvreté est une tâche difficile puisqu'il s'agit d'identifier des indicateurs toujours normatifs et coutumiers, capables de refléter les nombreuses caractéristiques de ce phénomène. La détermination de ces dimensions est discutable. ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford (2019, p. 5) ont récemment mis en lumière des « éléments cachés de la pauvreté » afin de questionner le prisme monétaire qui prévaut aujourd'hui à de nombreux niveaux. La question de savoir comment évaluer la pauvreté fait l'objet d'un débat entre les experts. De manière générale, les chercheurs quantifient la pauvreté et la sortie de la pauvreté à l'aide de quatre principales approches.

La première approche, consiste généralement à définir un seuil, en-dessous duquel un ménage est jugé pauvre. Au Cameroun, ce seuil est fixé à 60 % du revenu médian de la population, soit 931 FCFA par jour par équivalent adulte en 2014. D'après l'Institut National de la Statistique, en 2014, 37,5% des ménages étaient pauvres au sens monétaire contre 39,9% en 2007 ; 40,2% en 2001 et 53% en 1996 (INS, 2014).

L'approche administrative compte le nombre de ménages pauvres à partir de ceux bénéficiant des minima sociaux, c'est-à-dire d'un revenu minimum garanti basé sur des critères étatiques. Cette approche mesure l'état de pauvreté d'une personne autant par la relation d'assistance qui la lie à la société que par son manque de ressources (Simmel, 2011).

Dans l'approche administrative on identifie les ménages pauvres sur la base de ceux qui reçoivent des minima sociaux, c'est-à-dire un revenu minimum garanti basé sur des normes gouvernementales. Cette méthode évalue le statut de pauvreté d'une personne en fonction du lien d'aide qui la relie à la société et de son manque de ressources (Simmel, 2011).

L'approche de la pauvreté par les conditions de vie définit la pauvreté des ménages par le nombre de privations auxquelles ils sont confrontés. Sont classés comme pauvres ceux qui cumulent au moins huit signes de difficultés sur vingt-sept, regroupés en quatre catégories : ressources insuffisantes, limites de consommation, difficultés de logement et retards de paiement (Outin, 2018).

Enfin, pour ce qui est de l'approche subjective de la pauvreté, tous les ménages disant connaître, des difficultés d'équilibre de leur budget, ou encore qui se disent pauvres sont considérés comme tels.

Pour échapper à la pauvreté, les gouvernements insistent généralement sur le retour au travail, quelles qu'en soient les conditions. Néanmoins, même si l'emploi protège de la pauvreté, la

montée de l'instabilité de l'emploi et de la stagnation des revenus remet en cause la vulnérabilité des groupes démographiques en emploi et complique l'étude. Il s'agit notamment de remettre en cause la mesure monétaire de la pauvreté qui fait partie du discours public (Concialdi, 2014 ; ONPES, 2015), ainsi que les travaux des sociologues qui soulignent le caractère multiforme des circonstances de la pauvreté et de la sortie de la pauvreté (Paugam, 1991 ; Castel, 1995).

S'inscrivant dans cette lignée de travaux et dans des débats récents au sein de cette discipline, l'objectif de cette partie est de présenter l'évolution progressive du cadre conceptuel de la notion de pauvreté, dans la littérature qui logiquement est indissociable de celle des politiques et actions mises en place au Cameroun dans le cadre de la lutte contre la pauvreté (chapitre 1). Nous allons par la suite établir les profils de pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014 pour estimer aussi les probabilités de transitions de/dans la pauvreté au Cameroun (chapitre 2).

Chapitre 1 : Le concept de pauvreté : Du débat au consensus dans la théorie économique contemporaine

Introduction du chapitre 1

La pauvreté est un phénomène complexe qui affecte des millions de personnes dans le monde entier. Elle se caractérise par un manque de ressources matérielles, financières, sociales et culturelles, qui empêchent les individus ou les ménages de participer pleinement à la vie économique et sociale de leur communauté.

La pauvreté peut être considérée comme un phénomène multidimensionnel, car elle ne se limite pas à une simple insuffisance de revenu ou de consommation. Elle peut également être liée à des facteurs tels que l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité, à la sécurité alimentaire, à l'égalité des sexes, à la participation politique, etc.

La théorie économique contemporaine reconnaît cette complexité de la pauvreté et distingue deux catégories de pauvreté : la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire. La pauvreté monétaire se réfère à l'insuffisance de revenus ou de consommation, tandis que la pauvreté non monétaire prend en compte d'autres dimensions de la pauvreté, telles que l'accès aux services de base, l'éducation, la santé, etc.

Cette approche multidimensionnelle de la pauvreté est inextricablement liée aux préoccupations mondiales en matière d'inégalité à l'intérieur des pays et entre eux. En effet, la pauvreté est souvent associée à des inégalités économiques et sociales, qui peuvent être exacerbées par des facteurs tels que la mondialisation, les crises économiques, les conflits, les changements climatiques, etc.

Néanmoins, cette approche multidimensionnelle de la pauvreté n'est pas nouvelle. Elle est le résultat d'une discussion ancienne entamée par Booth en 1892 et Rowntree en 1902, ainsi que d'une étude empirique qui a rassemblé des thèses opposées. Ce différend économique de longue date a été alimenté par deux courants : welfariste et non-welfariste.

Le courant welfariste considère que la pauvreté doit être mesurée en termes de bien-être des individus ou des ménages, tandis que le courant non-welfariste considère que la pauvreté doit être mesurée en termes de ressources matérielles et financières. Cette divergence de vues a conduit à des mesures différentes de la pauvreté et à des politiques publiques divergentes pour lutter contre la pauvreté.

Cependant, la pauvreté reste un défi majeur pour le développement économique et social dans de nombreux pays du monde. La persistance de la pauvreté s'explique souvent par des facteurs structurels tels que l'inégalité des revenus, le manque d'opportunités économiques, la discrimination, la corruption, etc. Par conséquent, la lutte contre la pauvreté nécessite une approche multidimensionnelle et holistique, qui prend en compte les causes profondes de la pauvreté et vise à améliorer les conditions de vie de la population dans son ensemble.

Le présent chapitre aborde cette discussion ancienne dans le contexte de la théorie économique contemporaine. Dans la première section, nous présentons différentes définitions de la notion de pauvreté et des mesures de la pauvreté, en mettant l'accent sur l'approche multidimensionnelle de la pauvreté. Nous examinons également les avantages et les limitations de chaque approche.

Dans la deuxième section, nous présentons les profils de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2014, en examinant les tendances de la pauvreté dans le pays au fil du temps. Nous examinons également les facteurs qui contribuent à la pauvreté et les groupes les plus touchés par la pauvreté au Cameroun. Et nous recensons et commentons à la fin de cette section les efforts du gouvernement camerounais dans la lutte contre la pauvreté.

Section 1 : Définitions, évolutions et mesures de la pauvreté

La pauvreté est un sujet de discussion majeur dans de nombreux pays. Cependant, le sens du mot lui-même est discutable. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que la pauvreté est une question complexe et multidimensionnelle qui ne peut être réduite à une simple représentation monétaire. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la pauvreté ne peut être résolue de manière sectorielle, car elle est un problème à plusieurs niveaux qui nécessite des réponses à plusieurs niveaux. De même, la Banque mondiale définit la pauvreté comme ayant de multiples dimensions, de nombreuses facettes et étant le résultat de processus économiques, politiques et sociaux qui interagissent de manière à exacerber l'état de dénuement dans lequel vivent les pauvres.

La pauvreté peut être considérée comme un phénomène multidimensionnel car elle ne se limite pas à un manque de moyens économiques pour vivre correctement. Elle peut également être liée à des facteurs tels que l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité, à la sécurité alimentaire, à l'égalité des sexes, à la participation politique, etc.

Par conséquent, la mesure de la pauvreté ne doit pas être limitée à la mesure de la pauvreté monétaire, mais doit également prendre en compte ces autres dimensions de la pauvreté.

Il existe différentes approches de la mesure de la pauvreté. L'approche monétaire mesure la pauvreté en termes de revenu ou de consommation. L'approche basée sur les capacités mesure la pauvreté en termes de capacités et d'opportunités, c'est-à-dire en termes de ce que les gens sont capables de faire et d'accomplir dans leur vie. L'approche basée sur les droits mesure la pauvreté en termes de droits de l'homme et de la capacité des individus à jouir de ces droits. L'approche participative mesure la pauvreté en termes de participation des individus et des communautés à la prise de décision et à la définition de leurs propres priorités.

En outre, l'inégalité est souvent associée à la pauvreté, car elle peut être un facteur qui contribue à la persistance de la pauvreté. L'inégalité peut être économique, sociale, politique ou culturelle. L'inégalité économique se réfère à la distribution inégale des revenus, des richesses et des ressources économiques. L'inégalité sociale se réfère à la distribution inégale des opportunités et des avantages sociaux, tels que l'éducation, la santé et le logement. L'inégalité politique se réfère à la distribution inégale du pouvoir et de la participation politique. L'inégalité culturelle se réfère à la distribution inégale des valeurs, des normes et des croyances culturelles.

Le but de cette section est donc de passer en revue les différentes approches définitionnelles de la pauvreté et des inégalités ainsi que les différents outils de mesure de ces concepts.

1.1. Définition de la notion de pauvreté

Dans le cadre de cette recherche, les notions de pauvreté et d'inégalité sont des concepts clés qui méritent une définition précise.

La pauvreté peut être définie comme un état de manque, de privation, de besoin ou de dénuement qui affecte les individus ou les communautés. Elle est souvent associée à des difficultés économiques, sociales, culturelles et politiques qui limitent la capacité des personnes à participer pleinement à la vie économique et sociale de leur communauté. La pauvreté peut être mesurée en termes de revenus ou de consommation, mais elle peut également être mesurée en termes d'accès à des services de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, l'assainissement, l'électricité, la sécurité alimentaire, etc.

L'inégalité, quant à elle, peut être définie comme une disparité ou une iniquité dans la distribution des ressources, des opportunités et des avantages entre les individus, les groupes ou les communautés. Elle peut être économique, sociale, politique ou culturelle. L'inégalité

économique se réfère à la distribution inégale des revenus, des richesses et des ressources économiques.

La pauvreté et l'inégalité sont souvent étroitement liées. Les inégalités économiques, sociales, politiques et culturelles peuvent contribuer à la persistance de la pauvreté, car elles limitent l'accès des individus et des communautés aux ressources et aux opportunités nécessaires pour sortir de la pauvreté.

1.1.1. Le concept de pauvreté

Le concept de pauvreté a déjà fait jusqu'aujourd'hui l'objet de plusieurs controverses, spécialement en ce qui concerne sa définition.

À l'origine, la pauvreté était décrite comme le fait de « ne pas avoir assez pour satisfaire ses besoins ». Ce concept, qui met l'accent sur l'essence absolue de la pauvreté, était lié à une stratégie strictement monétaire, traduisant effectivement le caractère unidimensionnel de la pauvreté. De nombreux auteurs, notamment [Townsend \(1979\)](#) et [Sen \(1982\)](#), ont critiqué ce concept comme étant trop étroit. La pauvreté, selon ces chercheurs, ne peut être définie comme un manque des seules ressources nécessaires pour atteindre un niveau de subsistance, comme le suggérait [Rowntree \(1902\)](#). Une personne est considérée comme pauvre si son manque de ressources matérielles, culturelles et sociales l'empêche de vivre dans l'État membre où elle réside (Commission européenne citée par [D'Agostino et Duvert, 2008](#)). Ce concept met donc l'accent sur l'aspect relatif de la pauvreté, qui se traduit par un éventail d'exigences basées sur la situation d'une personne dans le temps et la géographie. Selon [D'Agostino et Duvert \(2008\)](#), l'intérêt de cette définition est qu'elle met en évidence de nombreux aspects de la pauvreté :

- La pauvreté relative qui elle se réfère à un minimum de ressources disponible pour une société donnée ;
- La pauvreté est multidimensionnelle puisqu'elle n'est pas uniquement un manque de ressources monétaires de nature « existentielle », mais elle traduit également des manques de nature sociale (capital humain, emploi, capital social, etc.) ;
- La pauvreté est dynamique, elle est inséparable de l'exclusion. Le cumul des manques réduit la capacité d'une personne ou d'un ménage à s'intégrer dans la société.

1.1.1.1. Le concept de pauvreté monétaire

Les économistes caractérisent ce concept comme un indicateur monétaire inadéquat. Ainsi, un ménage est pauvre s'il n'a pas assez d'argent ou s'il consomme insuffisamment.

Les individus en situation de pauvreté monétaire peuvent être reconnus à l'aide d'un indicateur monétaire de base ou synthétique qui combine des données telles que le revenu des ménages et les dépenses de consommation. La pauvreté monétaire est définie comme une valeur de cet indicateur inférieure à une valeur cible permettant de satisfaire les besoins physiologiques. Une consommation insuffisante par rapport à un critère de référence suggère donc un niveau de vie médiocre. Le revenu courant ainsi que le revenu permanent difficile à calculer peuvent être utilisés. Ces indications ont toutefois des limites qu'il convient de mentionner. En effet, les revenus déclarés ne correspondent pas aux revenus réels, en raison de l'évasion fiscale, de l'autoconsommation, de la fraude, des paiements en nature, des tontines ou des associations de monnaie tournante, et des fluctuations de l'activité, essentiellement agricole et sensible aux chocs exogènes (par exemple, la pluviométrie, les termes de l'échange, etc.). Il convient de souligner que les dépenses alimentaires sont faciles à estimer, alors que les dépenses non alimentaires ne peuvent être limitées et sont donc difficiles à évaluer.

Lorsqu'un indicateur de niveau de vie (dépenses ou indicateur composite) est défini et qu'un seuil de pauvreté est dérivé, des indices synthétiques peuvent être produits pour quantifier le niveau de pauvreté de la population. La classe P d'indicateurs de mesure de la pauvreté de [Foster et al. \(1984\)](#) est une mesure synthétique alternative de la pauvreté qui permet de retrouver les indices de pauvreté traditionnels sous certaines conditions.

Les indices établis par [Foster et al. \(1984\)](#)⁷ sont les plus souvent utilisés pour quantifier la pauvreté monétaire sous toutes ses formes. Cela est dû principalement à la simplicité de la spécification, mais aussi à sa capacité à calculer comment produire trois indicateurs qui reflètent divers aspects de la pauvreté monétaire. La spécification FGT se présente comme suit :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^{\alpha} \quad (1)$$

Où n est la taille de la population, z est le seuil absolu de pauvreté, q est le nombre de pauvres, y_i est la consommation ou l'indice composite (mesure de niveau de vie) de l'individu i . Le

⁷ Foster, J., Greer, J., & Thorbecke, E. (1984). A class of decomposable poverty measures. *Econometrica: journal of the econometric society*, 761-766.

paramètre α représente une sorte de mesure de l'aversion à la pauvreté et sa valeur dépend du jugement de l'analyste. Une valeur de α élevée signifie qu'on donne un poids plus important à la situation des plus pauvres.

La formulation FGT propose trois types de mesures usuelles de la pauvreté monétaire.

- Le premier est obtenu lorsque $\alpha = 0$: c'est l'indice numérique de la pauvreté (P_0), que l'on appelle encore l'incidence de pauvreté. Il détermine la proportion de pauvres dans une population. Cet indice consiste tout simplement à compter le nombre de personnes qui se trouvent en dessous du seuil de pauvreté (ils sont donc pauvres), mais sans toutefois se préoccuper si ces derniers sont loin ou proches du seuil de pauvreté. En d'autres termes, cet indice est insensible à l'intensité de la pauvreté autrement dit à l'aggravation de la situation des individus les plus pauvres.
- Le deuxième s'obtient quand $\alpha = 1$, cet indice est généralement appelé fossé ou de profondeur de la pauvreté. Il tient compte du nombre de personnes pauvres et en même temps de la profondeur moyenne de cette pauvreté (P_1). On obtient ainsi les écarts de pauvreté dont la somme permet d'obtenir le coût minimum de sortie de la pauvreté grâce à des transferts ciblés sans distorsions. Cet indice P_1 , représente l'écart relativement entre la ligne de pauvreté et les dépenses moyennes de ces ménages pauvres, ne renseigne pas si les pauvres sont distants ou proches les uns des autres.
- Pour combler à cette insuffisance de l'indice P_1 , Foster et al. (1984) ont proposé un troisième indice appelé « *sévérité de la pauvreté* » noté P_2 . Cet indice permet de capter la distribution des revenus ou encore les inégalités intra classes des pauvres. Plus le pourcentage des ménages très pauvres est pauvre, plus grande est la sévérité de la pauvreté.

Ces différents indices ont les propriétés suivantes :

- La décomposabilité, c'est-à-dire qu'il est possible de décomposer les groupes de pauvres en catégories socioéconomiques. Plus le degré de sensibilité à la situation des plus pauvres est important, plus la valeur donnée à α sera plus grande ;
- Additivité, il s'agit de l'agrégation des sous-groupes. De fait, la pauvreté totale est la moyenne des différents indices associés à chaque sous-groupe pondéré par la part de chaque sous-groupe dans la population.

Ces conceptions de la pauvreté monétaire recourent dans une certaine mesure les idées de pauvreté absolue et de pauvreté relative. Pour le premier concept, il s'agit de déterminer la situation d'un ménage ou d'un individu en l'absence d'attributs considérés comme représentant

la situation de bien-être. Cela est généralement fait pour déterminer le minimum vital (Nkono, 2014). Le second examine les disparités entre les ménages ou les personnes vivant dans la même zone. En d'autres termes, un ménage est qualifié de pauvre non pas parce qu'il se situe en dessous d'un certain seuil, mais parce que son niveau de vie est extrêmement bas par rapport aux autres foyers de la société.

En réalité, la méthode monétaire ne prend en compte qu'un seul aspect de la pauvreté. On suppose que la fixation d'un seuil monétaire de revenu ou de consommation réduit la situation de pauvreté absolue ou relative.

L'unidimensionnalité de la pauvreté en actifs, qui peut être quantifiée nominalement, crée un spectre de pauvreté en actifs divers. Elle est définie comme l'absence ou la rareté d'actifs ou de ressources qui seraient nécessaires à l'amélioration du bien-être du ménage à moyen ou long terme.

1.1.1.2. Le concept de pauvreté non monétaire

Il s'agit de facteurs non monétaires qui ont une influence directe ou indirecte sur les conditions de vie des ménages. Il s'agit de la mesure dans laquelle les individus ou les familles ont accès aux nécessités essentielles de la vie qui peuvent être de nature culturelle ou sociale. En d'autres termes, il s'agit d'une notion qui se concentre sur les circonstances et les capacités de vie à domicile. La méthode non monétaire commence par les besoins fondamentaux (vêtements, logement, nourriture, etc.) et se fonde sur le concept de privation, qui dépasse la notion d'insuffisance financière pour s'étendre à d'autres besoins sociaux. D'un point de vue théorique, deux catégories sont retenues : la pauvreté non monétaire fondée sur les conditions de vie et la « pauvreté des capacités ». Selon la première méthode et les besoins de base, une augmentation de l'argent est insuffisante pour atteindre un niveau acceptable d'accès aux besoins fondamentaux tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement. Sen (1982) s'intéresse à l'individu qui est capable d'agir sur son propre avenir et de ne pas être une victime de la vie. Ce n'est qu'à cette condition qu'il peut élargir le « spectre de ses préférences », la société et l'État ont des devoirs envers les personnes et les groupes socio-économiques à cet égard. La pauvreté non monétaire peut être divisée en trois catégories : la pauvreté des conditions de vie, la pauvreté des capacités et la pauvreté des privations relatives. L'accès aux services essentiels tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement est qualifié de pauvreté des conditions de vie. Il s'agit d'une notion essentielle dans l'évaluation de la pauvreté, et il convient de souligner qu'elle remplace l'analyse monétaire dans son contexte,

car un gain d'argent ne garantit pas l'accès à des services qui peuvent ne pas être disponibles dans la région examinée.

L'étude de Sen, réalisée en 1982, a inspiré le concept de pauvreté des capacités, qui repose sur le concept de capacité. La pauvreté est définie comme les facteurs qui empêchent les personnes ou les familles de connaître un bien-être suffisant. Le créateur de cette idée s'oppose à l'approche utilitariste, qui met l'accent sur les niveaux de revenu ou de consommation.

Enfin, le concept de privation relative pauvre met en évidence le manque d'accès des ménages aux services fondamentaux nécessaires à un meilleur bien-être. Il s'agit notamment de l'accès aux soins de santé, à l'éducation et au confort. [Sen \(1982\)](#) soutient que l'accent devrait être mis sur la capacité des personnes à acquérir les ressources qui leur permettront de satisfaire leurs besoins.

Au regard des approches monétaires et non monétaires, le caractère multiple de la pauvreté s'impose à tout observateur des stratifications sociales. La pauvreté multidimensionnelle s'intéresse alors à toutes les facettes de la pauvreté qui permet de déboucher sur la détermination d'un indicateur multidimensionnel qui est la combinaison des dimensions monétaires et non monétaires.

1.1.2. Le concept d'inégalités

L'inégalité se définit comme une disparité entre des personnes ou des groupes sociaux qui génère un écart manifeste de niveau de vie ou de qualité de vie. Il existe des inégalités économiques (revenus, patrimoine), sociales (chômage, soins, espérance de vie) et culturelles (scolarisation, loisirs, lecture).

Contrairement à la pauvreté, qui se concentre sur les personnes situées au bas de l'échelle sociale, les disparités mettent en évidence la manière dont les ressources sont réparties dans la société.

L'examen des inégalités monétaires est privilégié dans la compréhension de la pauvreté monétaire. Selon [Dubois \(1999\)](#), l'inégalité monétaire, qui se traduit par une distribution des revenus ou de la consommation, peut être opposée à l'inégalité des conditions de vie, qui prend en compte les différences qualitatives ; et à l'inégalité des chances, qui considère l'accès à un certain nombre de biens et de services fondamentaux.

Il convient de souligner que la notion d'inégalité devient plus problématique lorsqu'elle est liée à des valeurs de justice sociale et à des comparaisons internationales. Mais, sur le plan théorique, que pouvons-nous retenir pour l'instant en termes d'inégalité et de développement

? Tout d'abord, le montant du revenu par habitant est-il un indicateur du degré de progrès d'un pays par rapport au niveau d'inégalité ? La courbe de Kuznets est mentionnée dans la réponse à cette question. Deuxièmement, la disparité des revenus au niveau mondial s'accroît-elle, comment peut-on identifier les pays riches et les pays pauvres sur la base du revenu par habitant ?

Pour répondre au premier point, nous remontons au début des années 1990 et remettons en question la suggestion de Kuznets. Selon cette idée, l'inégalité augmente avec la croissance du revenu par habitant, atteint un plafond correspondant aux niveaux des revenus, puis diminue avec le degré de développement des pays. Deuxièmement, en utilisant les informations de la Banque mondiale, nous déterminons une catégorisation des nations ayant des niveaux de développement inégaux.

Phillip Aldrick⁸, journaliste au magazine *the Telegraph* mentionnait le 26 Janvier 2011 que, [Zhu Min \(2011\)](#), éminent membre du *Board* du FMI, a eu à signaler que : « l'un des défis majeurs à l'Humanité est la répartition inégale des revenus et peu de responsables accordent une quelconque attention à cette réalité ». Dans le même ordre d'idées, [Freeman \(2011\)](#), professeur à l'université de Harvard, a déclaré lors d'un forum de l'OCDE à Paris que « la mondialisation et le triomphe de l'économie de marché ont élevé le niveau de vie de milliards de personnes, mais ont concentré des milliards de dollars de richesses autour de quelques milliers d'individus ». Ce mouvement a eu une influence favorable sur les inégalités mondiales, mais il a aussi contribué à accroître les inégalités à l'intérieur de chaque pays. Faut-il prendre au sérieux ces deux affirmations ?

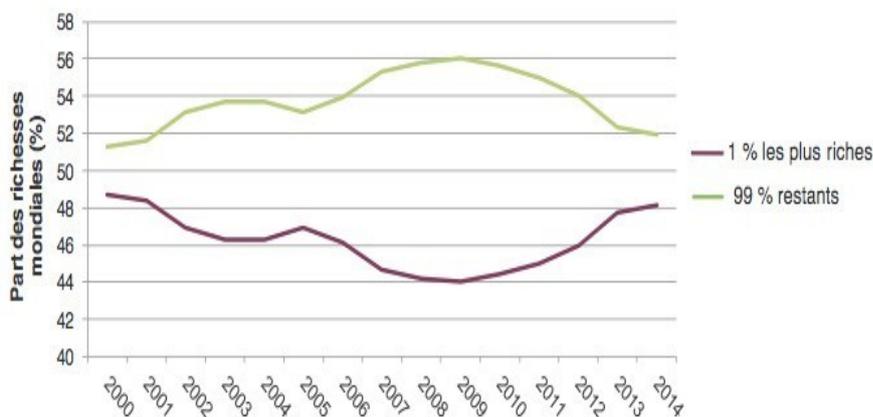
Tout d'abord, le magazine Forbes estime qu'il y a plus de 1 210 milliardaires aux États-Unis en 2011. Selon Forbes, ces oligarques possèdent ensemble 4 500 milliards de dollars, soit plus que le PIB de l'Allemagne. Si les États-Unis comptaient le plus grand nombre de milliardaires, les milliardaires des pays émergents, des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu, ainsi que ceux des pays pauvres, font des percées significatives dans ce groupe d'élite. En réalité, l'homme le plus riche du monde était en 2011 un mexicain : Carlos Slim qui valait 74 milliards de dollars, dépassant Bill Gates (56 milliards de dollars si l'on ne tient pas compte des dons des fondations). La Russie comptait plus de milliardaires que New York. « Ces résultats reflètent les changements extraordinaires qui se produisent dans l'économie mondiale », a déclaré Steve Forbes, rédacteur en chef du magazine, lors d'une conférence de

⁸ [Ph. Aldrick \(2011\)](#), "Davos World Economic Forum: Wealth, Inequality is the Most Serious Challenge for the World", *The Telegraph*, January, 26th.

presse. « Ce qui se passe dans ce que l'on appelle les BRICS est la grande histoire ». « Le leadership des États-Unis s'amenuise, c'est une véritable tendance de fond », a-t-il fait remarquer.

En décembre 2016, l'organisation non gouvernementale Oxfam a publié une étude dévastatrice sur la concentration de la richesse dans le monde. Sur la base de statistiques issues d'une analyse de la banque Crédit Suisse, il est révélé que 1 % des habitants de la planète détiennent 48 % de la richesse mondiale, alors qu'ils n'en détenaient que 44 % en 2009. Les 52 % restants ne sont pas non plus équitablement répartis : les quatre cinquièmes des individus les plus pauvres de la planète vivent avec seulement 5,5 % de la richesse mondiale. Selon la liste des milliardaires de Forbes, quatre-vingts des personnes les plus riches du monde (Bill Gates, Carlos Slim, Amancio Ortega, les frères Koch...) possèdent plus d'argent que la moitié la plus pauvre de la population mondiale, soit 3,5 milliards de personnes. Ces dernières années, l'écart entre les très riches et les très pauvres s'est considérablement creusé. En 2010, il fallait réunir la fortune de 388 milliardaires pour qu'elle soit égale à celle des 50 % les plus pauvres de la population. Ils sont quatre fois moins nombreux en 2014.

Figure 1 : Evolution de la distribution de richesses dans le monde (2000-2014)



Source : Banque mondiale

Deuxièmement, si l'écart de revenu par habitant entre la Chine et les États-Unis est indéniable, et cela est de plus en plus vrai entre les pays non membres de l'OCDE par rapport aux États-Unis et à l'Europe, les inégalités sociales au sein de chaque pays peuvent s'accroître en l'absence de forces correctrices liées au revenu ou à des variables démographiques. Ainsi, un pays peut converger et rattraper d'autres pays tout en conservant des inégalités sociales.

Ensuite, en fonction des niveaux de développement, il est possible d'identifier des profils de revenu par pays. Selon les données de la Banque mondiale de 2015, 70 nations ayant un revenu par habitant supérieur à 12 276 dollars et une population de plus d'un milliard d'habitants sont

considérées comme très riches. En 2010, le revenu de référence moyen de cette catégorie était de 33 232 dollars. Ce groupe a un taux de scolarisation de 100 % dans l'enseignement secondaire, une espérance de vie de 79 ans et 8 mois, un taux de mortalité infantile de 5,8 %, etc. Au sens propre du terme, les pays émergents sont des pays à revenu intermédiaire dont les revenus relativement élevés se situent entre 3 975 et 12 275 dollars par habitant, corrigés des variations de taux de change (le Brésil et la Russie en sont des exemples). Le Guatemala, l'Inde, le Nigeria et le Cap-Vert font partie des autres pays à revenu intermédiaire inférieur, avec des revenus compris entre 1 006 et 3 975 dollars. Enfin, les pays pauvres ont des revenus inférieurs à 1 006 dollars.

Les recherches de Piketty contenues dans son livre *Le capital au XXI^e siècle*, paru en 2013, vont révolutionner la compréhension des inégalités. En effet, ce livre est une étude empirique qui examine les inégalités historiquement, à travers les siècles et géographiquement à travers la sélection de plusieurs pays, notamment les États-Unis, la Chine et la France. Ce document, qui a reçu des commentaires positifs de la part d'économistes américains de premier plan tels que Krugman, Stiglitz et Solow, met en évidence les résultats importants suivants :

- Dans la plupart des pays développés, les inégalités de revenus et de richesses s'accroissent. À cet égard, Piketty affirme que si les États n'interviennent pas rapidement, ce degré d'inégalité pourrait ressembler à celui qu'a connu le monde à la fin du XIX^e siècle.
- Aux États-Unis, la part de revenu du 1% supérieur a presque doublé pour atteindre 20% du revenu total. Le problème qui découle de cette constatation est que l'expansion économique favorise avant tout les riches. En effet, l'ouvrage montre que les 0,1 % les plus riches contrôlent encore 8 % des revenus aux États-Unis, alors qu'ils sont 4 % au Canada et 3 % en France.

L'auteur expliquait l'explosion des inégalités, en dénonçant certains facteurs clés à savoir :

- Pendant longtemps, le taux de rendement du capital (r) a été supérieur au taux de croissance (g). Cette formule explique pourquoi le monde a connu l'émergence d'énormes richesses. C'était le cas dans les cultures anciennes et jusqu'au XIX^e siècle. Ce sera également le cas au XXI^e siècle (bien que les taux de croissance attendus soient inférieurs à ceux du XX^e siècle). Le vingtième siècle est une exception puisque le rendement du capital après impôt a été plus faible entre 1913 et 1990 (pages 560-570).
- Le deuxième aspect est que le rendement du capital est inégal, les rendements les plus élevés rapportant davantage. La raison en est que ceux qui disposent d'énormes

quantités de liquidités se voient offrir des options plus rentables et bénéficient de régimes défavorables dans certaines juridictions (par les banques, les conseillers financiers et les gestionnaires d'actifs). Cela accroît considérablement les inégalités. D'autre part, ils investissent ces capitaux dans des paradis fiscaux.

- Enfin, d'autres facteurs doivent être pris en compte, comme la privatisation de la richesse dans certains pays développés. L'évolution bénéfique des actifs financiers soutenue par la mondialisation financière des années 1970.

Historiquement, l'on pourrait dire que l'explosion des inégalités dans le monde a suivi plusieurs étapes notamment :

- Avant 1914, les inégalités étaient extrêmes et la société était fondée sur l'héritage. Les héritages importants étaient rares, mais ils étaient extrêmement concentrés, ce qui permettait aux inégalités de se creuser entre les très riches et les très pauvres.
- 1914-1945 : Le taux d'inégalité diminue car les gens ont le sentiment que l'héritage et les avantages acquis arrivent à leur terme. Le travail et l'épargne deviennent de plus en plus importants dans la société actuelle.
- 1950-1990 : Une faible ascension des inégalités liées, aux générations nées dans les années 1970 qui, vont renouer avec l'héritage, car leurs ascendants auraient eu le temps de constituer un patrimoine.
- Depuis 1990 : L'accroissement des inégalités, le retour de l'héritage et le vieillissement de la population permettent une accumulation de richesses beaucoup plus longue qu'auparavant.
- Il est alors permis de dire que depuis les années 1900 jusqu'à aujourd'hui, les inégalités de patrimoine et de revenus peuvent être représentée à l'aide d'une courbe en *U*.

Selon [Piketty \(2013\)](#) la meilleure façon de lutter contre les inégalités est d'imposer une taxe. En fait, il affirme que « la fiscalité n'est pas une question technique ». C'est peut-être la question la plus fondamentalement politique et philosophique. « Il ne peut y avoir de destin commun et de pouvoir d'agir collectif sans impôt ». À travers cette citation, nous pouvons voir que la principale solution proposée par Piketty dans son livre pour lutter contre les inégalités est l'imposition de taxes.

Historiquement, les États ont tous imposé des impôts progressifs après la crise de 1929, et plus encore pendant la Seconde Guerre mondiale, avec des taux volontairement élevés au-delà d'un certain seuil de revenus considéré comme excessif. Par exemple, aux États-Unis, ce pourcentage était supérieur à 70 %, tandis qu'au Royaume-Uni, il avoisinait les 90 %.

Le taux d'imposition a diminué avec le début du mouvement néolibéral des années 1970 et 1980 (mené par Ronald Reagan, Paul Volcker, Margaret Thatcher et même Milton Friedman). Aujourd'hui, le taux d'imposition moyen en Occident est légèrement inférieur à 30 %. Avec un développement lent, ce taux est insuffisant pour empêcher la logique de concentration des richesses, qui provoque une explosion des inégalités.

Le remède, selon Piketty, est de refinancer l'État social. Les fonctions régaliennes de l'État peuvent difficilement être financées avec un taux d'imposition inférieur à 20 %. En conséquence, il suggère de porter le taux marginal d'imposition le plus élevé à 80% pour limiter la flambée des très hauts revenus et de taxer les revenus les plus faibles à 50% pour assurer le financement de l'Etat providence (page 832). En résumé, il propose d'utiliser la fiscalité pour gérer le capitalisme et ses excès. Selon lui, un impôt sur le capital devrait pouvoir diminuer ce niveau d'inégalité.

1.2. Evolution et mesures de la pauvreté : état des lieux

La pauvreté et les inégalités ont atteint des niveaux alarmants au cours de la dernière décennie. La lutte contre la pauvreté est essentielle à tout programme de développement sur un continent africain en proie à des difficultés économiques et à une instabilité politique susceptible de déboucher sur des guerres fratricides.

La réduction de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure pour les pays en développement, les politiciens, les décideurs et les donateurs tentent tous de s'y attaquer. Les recherches et les études menées pour comprendre le phénomène afin d'esquisser des solutions susceptibles de l'atténuer ont suscité des débats sur l'idée et les techniques scientifiques.

1.2.1. Évolution du concept de pauvreté

La pauvreté se caractérise par une règle ou une coutume. Les définitions les plus courantes sont basées sur les revenus ou les dépenses. Certains auteurs mettent l'accent sur la vulnérabilité, qui comprend le fait d'être exposé à un risque et d'être incapable d'y faire face.

Selon une étude de la Banque mondiale réalisée en 2002, la pauvreté peut être définie comme l'absence de ressources suffisantes aujourd'hui pour assurer une certaine forme de bien-être. Cette recherche s'intéressera à la fois aux aspects monétaires du bien-être, tels que le revenu et la consommation, et aux aspects non monétaires, tels que la santé, l'éducation et les biens.

Depuis l'étude de Rowntree sur la pauvreté à New York en 1901, les premiers travaux sur la définition et la mesure de la pauvreté, selon Fusco (2007), se sont concentrés sur une approche budgétaire visant à satisfaire les besoins minimaux (nourriture, logement, habillement, etc.)⁹. Cela correspondait à une approche monétaire de la pauvreté. Ce terme fera progressivement référence au style de vie de la communauté et à la période considérée. Les résultats indiquent que le panier de produits nécessaires doit être régulièrement redéfini.

Parce qu'il a été reconnu depuis que des approches non monétaires de la pauvreté sont possibles et nécessaires (Sen, op. Cit. ; Stiglitz et al., 2009), on évaluera directement la privation de certains biens jugés nécessaires ou de l'accès à certains services, d'où le concept d'approche de la pauvreté par les conditions de vie.

Certaines réflexions ont porté sur la perception qu'ont les personnes de leur propre pauvreté. Cette évaluation consistait à demander aux personnes ou aux familles si elles pensaient être appauvries ou non. C'est l'approche de la pauvreté subjective.

Bien qu'il soit aujourd'hui largement accepté et pratiqué d'inclure des informations complémentaires et distinctes du revenu dans la description de la pauvreté, cela n'a pas été sans poser de problèmes. Dès les premiers travaux considérés comme scientifiques de Booth (1892) et de Rowntree (1902) au Royaume-Uni, les économistes ont adopté le postulat selon lequel l'indicateur le plus précis pour mesurer le phénomène de la pauvreté était le revenu. Ainsi, dans ce paradigme monétaire, qui repose sur l'équivalence entre revenu et bien-être, les pauvres ont été définis comme des personnes dont le niveau de vie, exprimé en unités monétaires, est inférieur à un niveau prédéterminé, encore appelé seuil de pauvreté.

Bien que la multi dimensionnalité de la pauvreté soit désormais largement reconnue d'un point de vue théorique, la plupart des recherches continuent à la mesurer de manière unidimensionnelle sur la base des revenus ou des dépenses de consommation (Bourguignon, 2006 ; Duclos et al., 2006 ; Jenkins et Micklewright, 2007 ; Stewart et al., 2007).

Selon Fusco (2007), il existe une relation entre les expressions de la pauvreté et les conditions de vie et les institutions de la communauté étudiée. En effet, comme le souligne Dubois (2001), si la question de la pauvreté a toujours existé, elle s'est exprimée de différentes manières selon le lieu et le moment où elle a été considérée. Suite à cette observation de la nature changeante de la pauvreté, il est acceptable d'utiliser la recommandation de Fusco (2007) d'une adaptation

⁹ Également abordé par Delors et al. (2002) : « Estimer l'évolution récente de la pauvreté ». Un dossier du CERC.

constante de la théorie à la réalité. Ce fut le début de l'extension de l'idée de pauvreté en y incluant des composantes non monétaires.

Le passage progressif d'un modèle physiologique de privation, basé sur la non-satisfaction des besoins matériels et physiologiques de base, à un modèle sociologique de privation, qui intègre divers aspects sociaux dans son analyse et se concentre sur des éléments tels que : le manque de participation à la société, le manque d'autonomie, le manque de pouvoir, le manque de respect et d'estime de soi, le manque de dignité, etc. est illustré par [Schaeffer \(2007\)](#).

Ce paradigme monétaire a été remis en question au cours des années 1970. Ce paradigme monétaire, sévèrement critiqué, a été repensé dans les années 1970, notamment par des sociologues comme [Abel-Smith et Townsend \(1969\)](#), qui ont fondé leurs analyses sur une compréhension relative de la pauvreté. De nombreuses contributions à l'étude de la pauvreté ont été apportées au cours de cette période. En effet, il existe trois grandes écoles de pensée sur la mesure de la pauvreté : l'école welfariste, l'école des besoins de base et l'école des capacités ([Housseima et Jaleddine, 2012](#)). Selon [Asselin et Dauphin \(2000\)](#), ces trois écoles de pensée semblent s'accorder sur la définition suivante de la pauvreté : « Une personne est considérée comme pauvre si elle n'obtient pas une satisfaction minimale tolérable d'une « chose » ».

1.2.1.1. L'école Welfariste

La notion de bien-être économique est à la base de l'approche utilitariste néoclassique. Elle part du principe que chaque individu détermine son propre bien-être en fonction de ses choix. Les qualités individuelles, les exigences, les capacités et les contraintes de temps ont une influence sur ce point.

Selon cette méthode, une personne est considérée comme pauvre si elle n'atteint pas un degré de bien-être économique considéré comme un juste minimum par les normes de la société dans laquelle elle vit.

La liberté de choix entraîne une hétérogénéité des préférences, qui n'est pas clairement visible, ce qui limite leur valeur pratique dans l'évaluation de la pauvreté. L'utilisation du bien-être économique pose deux problèmes fondamentaux.

- La première concerne l'observation des préférences divulguées. Les individus sont classés comme pauvres ou aisés sur la base d'autres critères que leurs attributs sociodémographiques et leurs conditions de vie. Il faut plutôt parler du degré d'utilité d'un individu, qu'il soit ou non en dessous d'un seuil d'utilité critique spécifique à ses yeux. Pour ce faire, il faut disposer d'informations complètes sur les préférences de

chaque individu. Or, la collecte de ces informations est difficile, ce qui rend l'approche utilitariste assez inefficace.

- La deuxième question est de savoir comment quantifier le « bonheur physique », c'est-à-dire le plaisir procuré par le choix du consommateur. En réalité, il est difficile de comparer l'utilité d'une personne à l'autre, car les préférences varient et les attributs personnels, les exigences et les capacités diffèrent. En outre, la taille et la composition des ménages varient, tout comme les prix dans le temps et l'espace. Par conséquent, les comparaisons de bien-être ne semblent pas avoir de sens.

Cette approche considère, entre autres, qu'une personne qui ne satisfait pas ses besoins est pauvre, même si elle est matériellement bien lotie, tout comme elle peut considérer qu'une personne n'est pas pauvre parce qu'elle est contente et satisfaite de son niveau économique, même si elle est privée de certains attributs. Dans la pratique, les économistes utilitaristes utilisent le revenu des ménages ou les dépenses de consommation comme mesure du bien-être, car l'utilité est un état procuré à une personne par la consommation de marchandises ou de services. En réalité, un ménage qui ne dispose pas d'un revenu acceptable selon les normes de la société est considéré comme pauvre. Par conséquent, la faiblesse des revenus est un critère de détermination de la pauvreté.

Il convient toutefois de noter que la pauvreté fondée sur la consommation ou le revenu ne tient pas compte du bien-être fourni par les biens publics et les produits non marchands tels que la sécurité, la liberté, la paix ou la santé. Dans la pratique, ces derniers sont plus difficiles à définir. Selon ce point de vue, les programmes de réduction de la pauvreté sont axés sur l'augmentation des revenus. Par conséquent, les forces du marché sont censées transmettre les récompenses du progrès économique aux pauvres, tandis que les impôts, les services sociaux et les autres interventions gouvernementales ne font que faciliter la distribution des fruits de la croissance économique. Une école de pensée non utilitariste émerge parallèlement à l'approche utilitariste. Cette école de pensée interprète le bonheur différemment.

1.2.1.2. L'école non-Welfariste

Dans l'approche non utilitariste, le niveau de bien-être est présenté conformément aux normes et valeurs de chaque société, indépendamment des perceptions individuelles. Contrairement à la méthode utilitariste, qui examine les niveaux de vie à l'aide d'un seul indicateur agrégé (revenu ou utilité), l'approche non utilitariste examine de nombreuses dimensions du bien-être.

Les techniques non utilitaires sont classées en deux catégories : les approches par les capacités et les approches par les besoins fondamentaux.

- **L'école des capacités d'Amartya Sen**

Les capacités indiquent les nombreuses « fonctions » qu'un individu ou une famille peut accomplir. Ces capacités se caractérisent par une combinaison fonctionnelle de connaissances et de compétences que chaque individu doit accomplir pour mener un style de vie donné. À cette fin, la personne doit être suffisamment nourrie, éduquée, en bonne santé, logée décentement, participer à la vie communautaire, se montrer en public sans honte, etc. Ces circonstances suffisent à empêcher qu'une personne soit classée comme pauvre. En effet, la « chose » manquante n'est pas l'utilité ou la satisfaction des besoins fondamentaux, mais les aptitudes ou les capacités humaines. La réalisation des résultats n'a pas d'importance dans cette stratégie. En effet, une personne qui ne veut pas accomplir certaines fonctions n'est pas considérée comme appauvrie tant qu'elle est capable de les accomplir si elle le souhaite.

Ce contraste entre les résultats et la capacité à les obtenir souligne l'éventail des préférences dans la prise de décisions opérationnelles. Cette méthode démontre que les mesures de lutte contre la pauvreté tendent à encourager l'autonomisation des pauvres.

- **L'école des besoins de base**

Sen (1985) souligne la nécessité de pouvoir répondre à certaines exigences fondamentales afin d'atteindre un niveau spécifique de qualité de vie. Les exigences fondamentales suivantes sont prises en compte : éducation, santé, propreté, assainissement, eau potable, logement, accès aux infrastructures de base, etc. Dans cette situation, le bien-être est mesuré comme un agrégat de fonctionnements fondamentaux multidimensionnels. La définition des besoins fondamentaux, qui sont considérés comme nécessaires à une vie décente, est déterminée par les caractéristiques des individus et de la société dans laquelle ils vivent. Ils sont généralement caractérisés en termes de méthodes plutôt que de résultats. Ainsi, la satisfaction des besoins fondamentaux est un facteur important pour déterminer si une personne est parvenue ou non à fonctionner.

Selon Streeten (1984), les besoins fondamentaux sont nécessaires pour prévenir la maladie, la malnutrition et l'insécurité sociale. À titre d'exemple, il affirme qu'un individu non pauvre doit avoir accès à des services sociaux tels que l'éducation et les soins de santé, mais qu'il n'est pas nécessaire d'être en bonne santé et bien éduqué.

Il convient toutefois de noter que l'un des problèmes posés par l'approche des besoins fondamentaux est la détermination de la liste des soi-disant besoins fondamentaux. En réalité,

la liste n'est pas limitée à un nombre déterminé de sujets, et il n'y a pas d'accord sur ce que la liste devrait inclure. En outre, il est difficile de déterminer le niveau minimum de besoins dans chaque domaine requis pour qu'un ménage ou un individu ne soit pas considéré comme pauvre. Comme on peut le constater, les stratégies de réduction de la pauvreté qui caractérisent cette stratégie reposent sur la satisfaction de besoins fondamentaux tels que l'amélioration du logement, l'éducation des enfants, l'éradication des maladies, la réduction de la malnutrition, etc.

1.2.2. Les diverses mesures de la pauvreté

Nous présentons dès à présent les différentes mesures de la pauvreté généralement utilisées dans la littérature existante.

1.2.2.1. La consommation comme indicateur de pauvreté

Selon certains auteurs, lorsqu'on évalue la pauvreté à l'aide de mesures monétaires, il est parfois important de sélectionner soit le revenu, soit la consommation comme indication du bien-être. De nombreux analystes estiment que la consommation est le plus important des deux indicateurs ([Banque mondiale, 2002](#)). Les raisons avancées sont les suivantes :

- La consommation est un meilleur indicateur des résultats que le revenu, notamment parce que la consommation réelle est plus directement liée au bien-être d'une personne au sens de la définition (« disposer de ressources suffisantes pour couvrir ses besoins fondamentaux »), et que le revenu n'est qu'un des éléments permettant la consommation de biens.
- La consommation peut être mieux mesurée que le revenu, en particulier dans les économies agricoles pauvres où les revenus des ménages ruraux peuvent fluctuer tout au long de l'année en fonction du cycle des récoltes. Il en va de même dans les économies urbaines, où le secteur informel est important et où les flux de revenus peuvent sembler irréguliers.
- La consommation peut mieux représenter le véritable niveau de vie d'un ménage et sa capacité à satisfaire ses besoins fondamentaux. Les dépenses de consommation indiquent non seulement les produits et services qu'un ménage peut acheter sur la base de son revenu actuel, mais aussi la capacité du ménage à accéder aux marchés du crédit

ou à épargner lorsque le revenu est faible, voire négatif. Que ce soit en raison de changements saisonniers, de mauvaises récoltes ou d'autres facteurs, les revenus peuvent fluctuer de façon spectaculaire.

Bien qu'il soit encore largement admis que la consommation est le meilleur indicateur monétaire par rapport au revenu, il est important de rappeler que la mesure de la pauvreté nécessite trois composantes. Il s'agit :

- (i) Choisir le paramètre et l'indicateur les plus appropriés pour mesurer le bien-être ;
- (ii) Choisir un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou un individu spécifique est considéré comme pauvre ; et
- (iii) Le choix d'une mesure de la pauvreté à retenir ou à utiliser pour rendre compte de l'ensemble de la population ou seulement d'un sous-ensemble de celle-ci (Dercon, 2005).

1.2.2.2. Quelques indicateurs de pauvreté

Au fil du temps, des indicateurs simples de pauvreté, tels que le taux de pauvreté et l'écart de pauvreté, ont été combinés à des indicateurs plus complexes d'inégalité. Sen (1976), en particulier, a influencé le développement de deux types distincts d'indicateurs de pauvreté. Le premier est une mesure de l'écart global de pauvreté. Elle est basée sur la définition de l'écart de pauvreté. Le second est une mesure de la distribution de la pauvreté. Elles ont la propriété d'ajouter une mesure de l'inégalité au sein des personnes appauvries dans l'indice de pauvreté. Cette section se concentre sur les mesures de l'écart global de pauvreté. Nous donnons l'indice de Sen, les indices de Foster-Greer et de Thorbecke, l'indice de Kakwani et l'indice de Thon à cet effet.

➤ **Indice de Sen (S)**

Sen a combiné deux indices de pauvreté de base, le taux de pauvreté et l'écart de pauvreté, pour créer un nouvel indice de pauvreté, S dont l'expression est la suivante :

$$S = HC \left[PG + (1 - PG) G_p \right] = HC \left[1 - \frac{\bar{y}_p}{Z} (1 - G_p) \right] \quad (2)$$

Le taux de pauvreté (PR), l'écart de pauvreté (PG) et le coefficient de Gini (G_p) sont tous décrits par cette équation. En d'autres termes, l'indice de Sen prend en compte la prévalence de la pauvreté, la sévérité de la pauvreté et la mesure de l'inégalité. Dans la formulation de droite, plusieurs éléments sont nécessaires pour calculer cet indice : (a) le taux de pauvreté ;

(b) le rapport entre le revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté (qui est inclus dans l'indicateur d'écart de pauvreté) ; et (c) l'indice de Gini des revenus des pauvres (qui est calculé en examinant uniquement la distribution des revenus au sein de la population pauvre).

➤ **Indices de Foster-Greer-Thorbecke (FGT)**

En raison de son importance, cet indicateur est l'un des plus importants indices de pauvreté. En raison de sa simplicité, l'indice FGT est couramment utilisé dans de nombreuses études empiriques. Il se présente sous la forme suivante :

$$FGT = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^p \left(\frac{Z - y_i}{Z} \right)^\alpha \quad (3)$$

Comme on peut le voir sur cette équation (3), l'indice FGT est basé sur des écarts de pauvreté normalisés (terme entre parenthèses), qui sont ensuite élevés à la puissance α . Le principal intérêt de cet indice est, qu'il change de forme en fonction des différentes valeurs de α . Quand $\alpha = 0$, il permet de déterminer le taux de pauvreté *HC*. Quand $\alpha = 1$, on a $FGT = HC.PG$, il incarne en ce sens, les deux indicateurs les plus simples de la pauvreté.

➤ **Indice de Kakwani (KA)**

L'indice de Kakwani représente une généralisation des indices FGT et de Sen. Il faut indiquer que Sen a proposé une réécriture de son indice de la forme suivante :

$$S = \frac{2}{(P+1)N_z} \sum_{i=1}^p (z - y_i)(P+1-i) \quad (4)$$

La particularité de cette équation réécrite, c'est que le dernier terme, c'est-à-dire $(P + 1 - i)$ représente le coefficient de pondération de l'écart de pauvreté. i représente la position de l'individu dans la distribution ordonnée des revenus. Pour chaque individu i sous le seuil de pauvreté, il existe exactement $(P + 1 - i)$ individus dont le niveau de revenu est au moins aussi élevé que celui de l' $i^{\text{ème}}$ individu. L'indice de Kakwani se présente sous la forme suivante :

$$KA = \frac{P}{N_z \left(\sum_{i=1}^p i^\alpha \right)} \sum_{i=1}^p (z - y_i)(P+1-i)^\alpha \quad (5)$$

Selon les valeurs de α l'indice de Kakwani peut-être égal au *FGT* ou à *S*. Ainsi, si $\alpha = 1$, on obtient l'indice de Sen et dans le cas où $\alpha = 0$, on a l'indice *FGT*.

Section 2 : Initiatives et efforts du Cameroun pour réduire la pauvreté

La lutte du Cameroun contre la pauvreté a commencé avant même les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Cependant, il convient de noter que cette lutte a pris de l'ampleur depuis que le gouvernement camerounais a décidé de suivre les instructions des institutions de Bretton Woods. Celles-ci ont en effet subordonné toute aide financière et toute remise de dette à l'adoption d'initiatives spécifiques de lutte contre la pauvreté incluant la population à la base. Dans cette section, nous examinerons, d'une part, les nombreuses politiques générales adoptées au Cameroun pour lutter contre la pauvreté depuis 1996 et, d'autre part, les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté, notamment en termes d'infrastructures et d'équipements.

2.1. Profil de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2014

Cette première sous-section examinera les nombreuses études réalisées dans le cadre de l'élaboration de profil de pauvreté au Cameroun à partir des différents seuils de pauvreté estimés pour les années 1996, 2001, 2007 et 2014. Depuis 1996, le Cameroun a réalisé quatre enquêtes auprès des ménages. Cette section présente donc les profils de pauvreté au Cameroun basés sur les résultats des différentes enquêtes.

2.1.1. Profil de pauvreté en 1996

En 1996, la population du Cameroun était estimée à un peu plus de 12,90 millions d'habitants (selon l'enquête ECAM I). Avec 50,80 % de la population totale, les femmes sont majoritaires. Cette légère surreprésentation des femmes se traduit par un ratio hommes/femmes de 97,0. Selon cette enquête, 50,50% des Camerounais vivent dans des ménages dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, estimé à 148 000 francs CFA par an et par adulte. 51,90% des femmes vivent dans ces ménages. La répartition par âge de la population montre les caractéristiques d'une population jeune. L'âge moyen est de 21,9 ans et la moitié de la population a moins de 17 ans. L'analyse par niveau de vie montre que le pourcentage de jeunes dans les ménages pauvres est plus élevé que dans les autres catégories de ménages. En effet, la moitié des personnes dans les ménages pauvres ont moins de 15 ans, contre 17 et 21 ans dans les ménages moyens et non pauvres, respectivement. La taille moyenne des ménages est de 5,9

personnes, contre 6,0 personnes en 1984 et 5,2 personnes en 1987. En 1996, les ménages ont dépensé en moyenne 23 000 francs CFA pour l'éducation de leurs enfants. Cette dépense moyenne par élève varie fortement selon le niveau de vie. Elle varie de 10 800 FCFA pour les familles pauvres à 54 800 FCFA pour les familles non pauvres.

Les résultats de 1996 montrent que l'état de santé de la population est assez mauvais, un habitant sur cinq déclarant avoir été malade au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Au niveau national, une personne dépense en moyenne 13 000 francs CFA par an pour la santé, soit 7,3% de son budget. Chez les enfants âgés de 12 à 59 mois, le taux de vaccination contre chacune des six grandes maladies infantiles retenues dans le cadre du programme global de vaccination est d'environ 67%. Plus de 64 % des enfants de cette tranche d'âge sont complètement vaccinés, tandis qu'à l'autre extrême, jusqu'à 23,7 % n'ont jamais été vaccinés.

Au vu des résultats de cette première enquête, il apparaît que le phénomène de sous-nutrition a une ampleur importante. En effet, 30,3% des enfants de 6 à 59 mois présentent un retard de croissance, 7,1% sont atteints d'une émaciation et 29,5% accusent une insuffisance pondérale. Les besoins en logement sont satisfaits quantitativement. En effet, 71,5% des ménages sont propriétaires de leur logement contre seulement 20,3% de locataires seules 3,9% de ménages vivent soit dans une villa moderne, soit un immeuble. Les maisons en dur (murs en parpaings ou en briques cuites) représentent seulement 23,6% de l'ensemble. Seulement 8,5% sont équipées de toilettes modernes. Les habitations sont de dimensions réduites puisque 60,2% ne dépassent pas 3 pièces. En revanche, 75,8% de ces maisons ont leur toit tôle et près de 50% ont le sol cimenté ou carrelé

Au niveau des commodités, 31,3% des ménages s'approvisionnent à partir des branchements d'eau de la SNEC, seulement 9,7% disposent d'un robinet intérieur. En revanche, 55,8% se ravitaillent soit à la source, soit au marigot, soit au puits.

Le pétrole reste le moyen d'éclairage le plus courant dans 54,4 % des maisons, suivi de l'électricité dans 37 %. Dans 77,4 % des ménages, le bois brut est utilisé comme combustible de cuisson, suivi par le pétrole (6,5 %) et le gaz (5,8 %). Les autres utilisent une combinaison de combustibles. Seuls 19% des pauvres ont accès à l'eau courante, contre 50,0% des non-pauvres et 30,0% des intermédiaires. Les robinets intérieurs sont presque inexistantes (1,6%) parmi les pauvres. Seuls 18,2% des pauvres utilisent l'électricité pour s'éclairer, contre 62,9% des non-pauvres et 36,4% des classes moyennes. Le pétrole, par contre, est populaire parmi les pauvres, avec 68,2% des familles qui l'utilisent, contre 33,6% des ménages non pauvres et 56,7% des intermédiaires.

La cuisson entièrement au bois est le privilège des pauvres et des intermédiaires, qui représentent respectivement 95,0% et 81,4% de la population. Le gaz domestique est quasiment inexistant chez les pauvres et les classes moyennes, avec moins de 1,4% des familles qui l'utilisent, mais il est utilisé par environ 20% des ménages non pauvres. La villa contemporaine, tout comme les toilettes modernes à chasse d'eau, est une spécialité des non-pauvres, avec 25,9% des familles qui l'utilisent.

La population potentiellement active a été classée comme les individus âgés de 15 à 64 ans, soit un peu plus de 6,7 millions de personnes. 69,4 % de la population est occupée. Ce taux d'activité, qui était calculé à 65,8% en 1987, représente donc une hausse significative qui, à elle seule, pourrait refléter la volonté des ménages d'améliorer leurs conditions de vie. Le taux de chômage national est prévu à 8,4% et, contrairement aux idées reçues, il est plus important dans les familles non pauvres (12,1%) que dans les autres catégories de ménages (8,0% et 6,8%, respectivement, pour les pauvres et les intermédiaires). Pour comprendre la situation, il est toutefois indispensable de faire la distinction entre le chômage urbain et le chômage rural. En termes de déterminants de la pauvreté en 1996, il en était que :

Tout d'abord, en termes de localisation, il est évident que la pauvreté est un phénomène plus rural qu'urbain. En effet, une comparaison entre les cinq autres régions et la strate des autres villes révèle que le fait de vivre en zone rurale quadruple presque la probabilité d'être pauvre. En revanche, il n'y a pas de différence perceptible entre Douala, Yaoundé et les autres villes. Deuxièmement, la taille du ménage n'augmente pas seulement la probabilité d'être pauvre, mais réduit également la probabilité de ne pas l'être.

Troisièmement, lorsque le chef de famille n'a qu'un niveau d'éducation primaire, la probabilité que le ménage soit pauvre est deux fois plus élevée que lorsque le chef de famille n'a qu'un niveau d'éducation secondaire. De même, les ménages ayant au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur ont deux fois plus de chances de ne pas être pauvres que ceux ayant un niveau d'éducation secondaire inférieur.

Quatrièmement, les activités du chef de ménage ont une grande influence. En effet, si le fait que le chef de ménage soit cadre ou superviseur réduit la probabilité que son ménage soit pauvre par rapport à un ménage dont le chef est employé ou ouvrier, cette même probabilité augmente lorsque le chef de ménage est inactif, chômeur ou travaille dans le secteur informel.

2.1.2. Profil de pauvreté en 2001

En 2001 au Cameroun, le seuil de pauvreté était estimé à 232 547 FCFA par équivalent adulte en une année. Ce niveau de dépense permettait à un adulte de bénéficier d'une alimentation tout en lui assurant ses besoins essentiels non alimentaires.

La population était estimée à 15 472 559 personnes vivant au sein de 3 120 935 ménages. S'agissant des ménages, l'incidence de la pauvreté était de 30,1%, soit 12,3% en zone urbaine et 39,7% en zone rurale. Parmi les 15 472 559 individus, 6 217 058 personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté, soit une incidence moyenne de la pauvreté au niveau national de 40,2%. Si environ 4 personnes sur 10 sont pauvres au niveau national, la situation était bien différente selon le milieu de résidence. Ainsi, l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée dans les zones rurales. L'incidence la plus élevée en milieu urbain est de 39,1% dans la région de l'Adamaoua. En milieu rural, l'incidence la plus faible qui est de 32,5% était enregistrée dans la région du Sud. Partout ailleurs dans le milieu rural, l'incidence est supérieure à 39,1%. Ce résultat classique s'expliquait par la faiblesse des opportunités existant dans ce dernier milieu. Pour caractériser les régions en fonction de l'incidence de la pauvreté, trois sous-ensembles avaient été repérés. Le sous-ensemble contenant les régions que l'on qualifierait de moins pauvres comprend Douala, Yaoundé et les parties urbaines des provinces du Sud-ouest, du Centre, de l'Est, du Nord-Ouest et du Littoral. Dans chacune de ces régions, moins de deux personnes sur dix étaient touchées par la pauvreté. À l'autre extrême, le troisième sous-ensemble comprenait les régions qualifiées de plus pauvres où l'incidence de la pauvreté atteint le niveau de 47%. Toutes les zones rurales étaient dans cette catégorie à l'exception de celles des provinces du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest.

Du point de vue de l'intensité de la pauvreté dans le milieu rural, le revenu moyen par équivalent-adulte d'une personne vivant dans un ménage pauvre se situait en moyenne à 33,3% en dessous du seuil de pauvreté alors qu'il est de 23,9% en milieu urbain. En d'autres termes, pour sortir une personne pauvre résidant en milieu rural de la situation de la pauvreté, il aurait fallu lui transférer en moyenne un revenu annuel supplémentaire de 77 400 FCFA contre 55 600 FCFA pour un individu dans la même situation en milieu urbain.

Parallèlement aux contours de la pauvreté, il importe de considérer la distribution des dépenses de consommation des ménages. La dépense annuelle moyenne par équivalent-adulte était estimée à 461 894 FCFA. Elle était donc 2 fois plus élevée en milieu urbain que dans le monde rural. Même si les inégalités sont variables d'une région à l'autre, globalement les régions les

plus riches étaient également celles où la dépense moyenne par équivalent-adulte était la plus élevée. La strate rurale qui enregistrait la dépense moyenne par équivalent-adulte la plus élevée était le Sud rural avec 449 152 FCFA ; cette dépense était encore inférieure à celle de la région urbaine où elle était la plus faible à savoir l'Extrême-Nord urbain, soit 450 280 FCFA. En définitive, les différences constatées précédemment sur les niveaux de pauvreté n'étaient que le reflet des différences existant sur les dépenses et par conséquent, sur les revenus.

L'analyse des données révèle par ailleurs que la pauvreté aurait eu une ampleur plus importante si on se limitait strictement aux dépenses monétaires. De même, les écarts entre les strates urbaines et rurales s'accroîtraient. En zone rurale où les dépenses non monétaires représentaient plus de 27% des dépenses totales des ménages sans que l'on prenne en compte les loyers imputés, la non prise en compte des dépenses non monétaires (approche revenue au sens strict) faisait croître l'incidence de la pauvreté (39,7%) de près de 20 points. Sur le plan régional, il convient de signaler que la part des dépenses non monétaires était particulièrement importante (supérieure à 20%) dans les régions du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud. Indépendamment de la strate de résidence, l'autoconsommation, les transferts en nature et le fait de disposer d'un logement, quelle que soit sa qualité, étaient de véritables stratégies mises en œuvre par les ménages à bas revenus pour améliorer leur bien-être.

Le tableau qui suit donne donc une vue d'ensemble sur l'incidence, l'intensité et la sévérité de la pauvreté selon les différentes régions du Cameroun en 2001.

Tableau 1 : Intensité, incidence et sévérité de la pauvreté dans les différentes régions en 2001

Régions	Population	Effectifs pauvres	de Incidence	Intensité de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Douala	1 501 171	163 437	10,9	19,1	6,6
Yaoundé	1 349 065	179 974	13,3	19,9	6,4
Adamaoua	691 748	334 696	48,4	31,8	13,2
Centre	1 214 064	584 963	48,2	31,1	13,8
Est	744 947	327 642	44,0	34,9	15,3
Extrême-Nord	2 745 345	1 545 349	56,3	33,5	14,5
Littoral	754 460	267 671	35,5	28,4	11,8
Nord	1 123 267	562 503	50,1	31,0	12,7
Nord-Ouest	1 782 467	935 409	52,5	39,8	20,4
Ouest	1 866 674	752 781	40,3	27,5	10,4
Sud	534 441	168 602	31,5	23,3	7,7
Sud-Ouest	1 164 910	394 032	33,8	31,1	13,3
Zone urbaine	5 383 104	962 415	17,9	23,9	8,9
Zone rurale	10 089 455	5 254 643	52,1	33,3	14,7
Ensemble	15 472 559	6 217 058	40,2	31,8	13,8

Source : INS

La situation de pauvreté pouvant dépendre d'un certain nombre de variables parmi lesquelles le sexe, l'âge, le niveau d'instruction du chef de ménage, sa religion, son statut matrimonial et la taille du ménage.

L'analyse par sexe montre que près d'un ménage sur quatre était dirigé par une femme. Dans la plupart de ces cas, cette femme chef de ménage était célibataire, veuve ou divorcée. La situation de la femme par rapport au marché du travail était affectée par son faible niveau de qualification. Elle y avait moins accès que l'homme et même quand elle travaille, à qualification égale, les femmes occupaient souvent les emplois les moins bien rémunérés. Fort de cet argument, il était avancé que la pauvreté affecte plus les femmes que les hommes.

Quand on considère le sexe du chef de ménage, l'incidence de la pauvreté paraît plus importante dans les ménages dirigés par un homme que dans ceux dirigés par une femme, même en milieu rural. Toutefois, il est important de souligner que cela ne veut pas pour autant signifier que les hommes étaient plus affectés par la pauvreté que les femmes. De fait, 51,4% des personnes vivant dans les ménages pauvres étaient des femmes, lesquelles représentaient 51% de la population. Ceci provient du fait que les femmes étaient dans ces ménages pauvres légèrement plus nombreuses que les hommes.

L'âge du chef de ménage paraît quelque peu discriminant en matière de pauvreté. Les taux de pauvreté étaient les moins élevés dans les ménages dont l'âge du chef était inférieur à 30 ans, et ils augmentaient régulièrement avec l'âge du chef de ménage. Pour les ménages dont le chef avait 60 ans et plus, on observait le taux le plus élevé de 37,4%. Cette dernière catégorie de ménages sans être numériquement la plus importante, contribuait la plus dans la pauvreté. C'est en son sein qu'on trouvait la plus forte concentration des personnes pauvres (près d'une personne pauvre sur quatre y vivait). Parmi ces personnes qui appartenaient à des ménages pauvres, 74,1% avaient moins de 30 ans.

Parmi les caractéristiques du chef de ménage, le niveau d'instruction est assurément celle qui discrimine le mieux entre les ménages pauvres et non pauvres. La pauvreté touchait plus de quatre ménages sur dix parmi ceux dont le chef n'avait pas été à l'école. Un peu moins de quatre sur dix pour ceux dont le chef avait le niveau primaire et moins d'un ménage sur vingt parmi ceux dont le chef avait un niveau universitaire. Malgré les difficultés d'insertion sur le marché du travail auxquelles font face les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur depuis plus de quinze ans, le diplôme s'avère être un véritable viatique pour s'affranchir de la pauvreté à condition évidemment d'arriver à décrocher un emploi. La structure de la pauvreté laissait apparaître une forte concentration des personnes pauvres dans les ménages dont le chef n'avait

pas été à l'école ou était du niveau de l'enseignement primaire. En effet, quatre personnes pauvres sur cinq vivaient dans cette catégorie de ménages.

La prise en compte de la taille des ménages montre clairement que la pression démographique était source de pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté croissait avec la taille des ménages. Car les ménages d'une personne enregistraient le taux de pauvreté le plus faible, soit 5,8%, contre 52,6% chez les ménages qui abritent huit personnes et plus. Ces ménages de 8 personnes et plus concentraient 52% de pauvres et disposaient en moyenne de plus de 10 personnes en leur sein. Le nombre moyen d'actifs occupés de cette catégorie de ménages qui étaient de 3,2 personnes et le taux de pluri activité le plus faible (19,5%) présagent du caractère jeune des populations vivant au sein de ces ménages.

Suivant la religion du chef de ménage, l'incidence de pauvreté a été très élevée dans les ménages dirigés par les animistes. Les ménages dont le chef est musulman enregistraient un taux de pauvreté de 43,7%. La taille des ménages est forte dans les ménages animistes et musulmans, ce qui peut expliquer leur situation. Toutes les autres catégories de ménages avaient des taux de pauvreté en dessous de la moyenne nationale. Les ménages dirigés par un chef de religion catholique qui abritaient 40% de la population contenaient 35% de pauvres.

Le statut matrimonial du chef de ménage permet d'isoler les ménages dont le chef est marié polygame comme ceux qui avaient l'incidence de pauvreté la plus élevée (49,7%). Avec 25% de la population totale, ce groupe comptait 30,7% de pauvres. La pression démographique y était très élevée. En moyenne, 3 actifs occupés avaient à leur charge environ 5 personnes en plus d'eux-mêmes.

2.1.3. Profil de pauvreté au Cameroun en 2007

La population du pays était estimée à 17 900 000 habitants en 2007 par la troisième enquête camerounaise sur les ménages. Dans cette population jeune, près de 43 % avaient moins de 15 ans. Une diminution de la taille des ménages a également été observée. Alors que le ménage moyen comptait 5 personnes en 2001, il en comptait 4,4 en 2007. En outre, plus d'un tiers de la population vivait dans un ménage strictement nucléaire ou un ménage d'une seule personne. Dans l'ensemble, le niveau d'instruction des Camerounais est appréciable, y compris celui des personnes adultes. En effet, en ce qui concernent les enfants de 6 à 14 ans, le taux net de scolarisation se situait autour de 80%, et chez les adultes de plus de 15 ans, le taux d'alphabétisation était d'un peu plus de 70%.

En 2007, le seuil de pauvreté était de 269 443 Francs CFA par équivalent adulte et par an, contre 232 547 francs CFA en 2001, soit une augmentation nominale de 15,8 %. Cette hausse a été proportionnelle au taux d'inflation de la période, soit un peu plus de 12 %. Selon l'ECAM 3, une personne est pauvre si son ménage dépense moins de 269 443 FCFA par équivalent adulte et par an. Par conséquent, chaque équivalent adulte de ce foyer dépense moins de 22 454 FCFA par mois, soit 738 FCFA par jour. Selon cette méthode, on estime que près de 40 % de la population, soit environ 7,1 millions de Camerounais, vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2007.

La profondeur de la pauvreté, définie comme la différence moyenne entre les dépenses annuelles de consommation des ménages pauvres par équivalent adulte et le seuil de pauvreté, est de 12,3%. Ce niveau de pauvreté correspond à une intensité de pauvreté d'environ 31%, soit un manque à gagner moyen de 83 500 francs CFA par personne pauvre (au prix général courant de Yaoundé). La sévérité de la pauvreté, qui évalue l'aversion des populations à la pauvreté ou les disparités entre les pauvres, est de 5%. Ce résultat indique que la population défavorisée devient de plus en plus homogène. En effet, le taux en 2001 était de 13,8% (ECAM2).

L'incidence de la pauvreté diminue avec le niveau d'éducation en termes socio-économiques. Par conséquent, pour lutter efficacement contre la pauvreté, il faut mettre davantage l'accent sur l'éducation. Les ménages dirigés par des analphabètes, par exemple, comptent le plus grand nombre de pauvres (64 %). Le taux de pauvreté dans les foyers dirigés par des travailleurs agricoles informels est de 59,6 %, alors qu'il est de 34,2 % dans les foyers dirigés par des personnes économiquement inactives. Contrairement aux agriculteurs, les ménages d'employés des secteurs publics et privé formel ont les taux de pauvreté les plus bas. Le taux de pauvreté varie également en fonction de la taille du ménage, de l'âge du chef de famille et du sexe du chef de famille.

Les taux de pauvreté sont très disparates dans le pays en 2007, comme en 1996 et 2001. Le phénomène est le plus répandu dans les zones rurales (55 %) et dans les régions du nord (plus de 52 %). En effet, près de neuf pauvres sur dix vivaient en milieu rural en 2007. En termes de différences régionales, on constate qu'à l'exception de Yaoundé et Douala, les régions du Sud-Ouest, de l'Ouest, du Sud et du Littoral ont des taux de pauvreté d'environ 30%, alors que le Centre a un taux de 41%. Il varie entre 50% et 60% dans les régions du Nord-Ouest, de l'Est et de l'Adamaoua, et plus de 60% dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

2.1.3.1. Pauvreté et éducation

En 2007, le taux d'alphabétisation au Cameroun pour la tranche d'âge de 15 ans et plus était de 70,6 %. Cependant, il existe un écart entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes, tant chez les pauvres que chez les non-pauvres. Globalement, l'écart entre les hommes et les femmes était de 16 points, contre 11,4 points pour les non-pauvres et 22,7 points pour les pauvres.

Des différences sont également visibles au niveau des régions d'enquête, par exemple, l'Extrême-Nord (28,3%), le Nord (40,7%) et l'Adamaoua (42,4%) sont les trois régions où les niveaux d'éducation sont les plus faibles du pays.

L'analyse du taux net de scolarisation des enfants âgés de 6 à 14 ans montre que près de 8 enfants sur 10 âgés de 6 à 14 ans étaient scolarisés au cours de l'année scolaire 2006/2007. Cet indicateur s'est amélioré au fil des années. De 67,5 % en 1976, il est passé à 73,1 % en 1987, 76,3 % en 1996, 78,8 % en 2001 et 79,8 % en 2007. Au cours de l'année scolaire 2006/2007, les taux les plus faibles ont été enregistrés dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua, où moins de 7 enfants sur 10 ont fréquenté l'école.

En 2001, deux élèves sur dix retournaient à l'école primaire, alors que pour l'année scolaire 2006/2007, seul un élève sur dix y retournait. Cependant, il existe des différences dans les taux de redoublement entre les élèves pauvres et non pauvres.

Cependant, il existe des différences dans les taux de redoublement entre les élèves pauvres et non pauvres, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Dans les ménages urbains, le taux de redoublement est de 13,3 %.

Dans les ménages urbains, les taux sont de 13,3 % et 7,3 %, tandis que dans les zones rurales, les taux sont de 13,3 % et 7,3 %. Dans les zones rurales, les chiffres sont respectivement de 12,2% et 9,4%.

Parmi la population en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire (6-18 ans), la principale raison de ne pas fréquenter l'école est le montant élevé des frais de scolarité (34,7 %) et la deuxième raison la plus importante est l'abandon scolaire (24,5 %). La majorité des jeunes ont abandonné l'école en raison du refus de leurs parents (10,4 %). Une autre raison importante d'abandon de l'école est le mariage ou la grossesse (7,3 %). Selon le niveau de vie, la principale raison d'abandon de l'école pour les pauvres est le coût élevé de l'éducation, tandis que pour les non-pauvres, la raison la plus fréquemment citée est l'échec à l'école. Au niveau national, la dépense annuelle moyenne d'éducation par élève était de 47 490 FCFA pour l'année scolaire 2006/07. Cela représente en moyenne 4,7% des dépenses annuelles totales des ménages. En

supposant que les écoles primaires se trouvent à une distance de marche de 3 km, on peut conclure que les écoles au Cameroun sont largement accessibles aux ménages, puisque 92,2% des ménages vivent à moins de 3 km d'une école primaire. La satisfaction des parents à l'égard des écoles publiques est de 50,3 % pour les écoles primaires et de 40,4 % pour les écoles secondaires.

2.1.3.2. Pauvreté et santé

Il apparaît que 40,5% des consultations les plus récentes ont eu lieu au cours des 12 derniers mois de l'étude, tandis que 59,5% ont eu lieu plus d'un an auparavant. Près de sept patients sur dix ont eu leur dernier rendez-vous dans un centre de santé formel. Dans la plupart des régions, ce taux de consultation dans les structures formelles est supérieur à la moyenne nationale ; il reste néanmoins assez faible dans la région de l'Adamaoua. Le taux de consultation dans les structures formelles varie sensiblement selon le niveau de vie de la population. En effet, il est de 60,5% pour les pauvres contre 77,6% pour les non pauvres. En termes de morbidité, près d'une personne sur quatre (24,5%) a déclaré avoir été malade au cours des deux semaines précédant l'enquête. Ce taux de morbidité ne varie pas beaucoup d'une localité à l'autre, mais il est un peu plus élevé dans l'Adamaoua (37,0%) et dans l'Ouest (30,9%). Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (25,9%) que chez les hommes (23,0%). Les catégories les plus sensibles, selon l'analyse par âge, sont les enfants de moins de cinq ans et les personnes âgées de plus de cinquante ans. Dans ces deux groupes, le taux de morbidité rapporté dépasse 32%. En ce qui concerne le dépistage du VIH/SIDA, le taux déclaré indique la proportion de personnes ayant déclaré avoir subi un test de dépistage du VIH/SIDA, indépendamment du fait qu'elles aient retiré le résultat du test ou de la date à laquelle le test a été effectué. Ce taux est estimé à 20,7% au Cameroun. Selon l'analyse, les taux de dépistage du VIH/SIDA varient considérablement selon les endroits. Les taux les plus élevés se trouvent à Yaoundé (38,8 %) et à Douala (38,5 %), tandis que les taux les plus bas se trouvent dans l'Extrême-Nord (5,5 %) et dans le Nord (7,3 %).

Au niveau national, les dépenses annuelles de santé par habitant devraient s'élever à 12 775 FCFA, soit une baisse d'environ 9 260 FCFA par rapport à 2001. Selon le milieu de résidence, chaque individu des ménages urbains dépense plus de deux fois plus pour la santé que ceux des ménages ruraux, soit en moyenne 20 583 FCFA par an en milieu urbain contre 8 512 FCFA par an en milieu rural. Les individus des ménages non pauvres dépensent quatre fois plus pour leur santé que ceux des ménages pauvres, soit 18 311 FCFA contre 4 431 FCFA.

La part nationale des dépenses de santé est estimée à 3,9% des dépenses totales des ménages. A l'exception de l'Adamaoua (2,4%) et du Littoral (5%), il n'y a pas de variation substantielle entre les zones dans cette catégorie.

L'accès physique aux établissements de santé de base (centre de santé intégré, centre médical de district ou hôpital de district) ne semble pas être un problème au Cameroun, puisque la majorité des ménages (80,6 %) y ont accès dans un rayon de 5 km en moyenne. Cependant, il existe des différences significatives entre les zones rurales et urbaines. En effet, en milieu rural, 69,6% des ménages vivent à au moins 5 kilomètres d'un hôpital de district, d'un centre médical de district ou d'un centre de santé intégré, contre 99,3% en milieu urbain.

2.1.3.3. Activités économiques et pauvreté

Les résultats de l'enquête permettent d'estimer la population active à 8,127 millions de personnes. La population rurale est plus active que la population urbaine, avec des taux d'activité BIT de 90,2 % et 71,6 %, soit une différence de près de 18,5 points. Les hommes pratiquent plus d'activités physiques que les femmes. L'analyse des indicateurs de pauvreté selon le statut d'activité des chefs de ménage révèle que les ménages actifs (41,0%) sont paradoxalement plus pauvres que les ménages oisifs (29,9%) ou les ménages sans emploi (11,9%). Ce phénomène est particulièrement marqué dans les zones rurales. En 2007, le taux de chômage global dans les régions métropolitaines du Cameroun était projeté à 12,6% de la population active. Douala et Yaoundé, les zones les plus urbanisées du pays, ont les taux de chômage les plus élevés, avec 16,2 % chacune. La population rurale est presque totalement engagée dans diverses activités agropastorales. En général, les hommes sont moins touchés par le chômage que les femmes dans les zones urbaines. Le pourcentage de sous-emploi au niveau national est estimé à 69,6% ; il est de 77,0% dans les régions rurales et de 54,9% dans les zones urbaines.

Au niveau national, les actifs occupés représentent 94,6% de l'ensemble de la population active. À l'exception des métropoles de Douala et de Yaoundé, les pauvres ont un taux d'emploi supérieur à celui des non-pauvres. Les zones rurales emploient une proportion plus importante de la population que les régions métropolitaines.

Au total, 43,1% des actifs occupés sont pauvres. Le secteur informel (agricole et non agricole) emploie 92 % de la main-d'œuvre, tandis que le secteur formel (public et privé) n'en emploie que 8 %. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur non organisé. L'industrie agricole informelle emploie un peu plus de la moitié des pauvres. Le fait d'être

dans le secteur informel expose un travailleur à un plus grand risque de pauvreté que le fait d'être dans le secteur officiel. La majorité des employés (64,2%) sont employés dans des activités du secteur primaire telles que l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche. La plus grande part des pauvres se trouve parmi les individus engagés dans ce secteur d'activité.

L'étude de la pauvreté dans les groupements socio-économiques (GSE) révèle que les exploitants agricoles ont les taux les plus élevés. La pauvreté touche le plus de personnes dépendantes de l'agriculture informelle, avec près de deux pauvres sur trois, suivis des agriculteurs, dont près de la moitié sont pauvres.

Au niveau national, 41,0 % des enfants âgés de 15 à 17 ans sont économiquement actifs. Ce chiffre est plus de deux fois plus élevé dans les zones rurales (51,1 %) que dans les zones urbaines (17,9 %). Le travail des enfants est plus répandu dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Nord. La majorité des enfants travaillent dans le secteur primaire. En effet, l'agriculture, l'élevage, la chasse, la sylviculture, la pêche et l'exploitation forestière emploient 8 enfants sur 10. La famille est de loin l'utilisateur le plus courant du travail des enfants, 78,4% des jeunes employés travaillant comme aide familiale non rémunérée.

2.1.2.4. Pauvreté et habitat

La pauvreté et l'habitat sont inextricablement liés. En effet, la grande majorité des ménages pauvres (83,0 %) sont propriétaires de leur logement. Cependant, le logement des ménages pauvres est en péril.

Une famille sur deux a accès à l'eau potable et à l'électricité. Cependant, l'accès est encore plus faible parmi les ménages pauvres : seul un quart des ménages pauvres a accès à l'eau potable et moins d'un cinquième a accès à l'électricité pour s'éclairer. Alors que près de quatre ménages sur dix utilisent le gaz de cuisine en ville, celui-ci est pratiquement inexistant à la campagne. La radio (49,4 %), le téléphone portable (44,9 %) et le téléviseur (30,7 %) sont les biens durables les plus courants. Seuls 2,3 % des ménages possèdent un ordinateur. Ce chiffre est de 5,4 % dans les villes et de 0,5 % dans les régions rurales. L'atmosphère du foyer est susceptible d'avoir un impact sur le bien-être de ses membres. Les moustiques, les souris et les cafards sont les parasites domestiques les plus répandus, indépendamment du lieu ou du style de vie. Près d'un dixième des ménages déclarent avoir été victimes de vols ou d'agressions.

En termes d'infrastructures, la distance moyenne jusqu'au prochain centre de santé intégré est de 3,6 km. Cependant, les ménages pauvres sont plus éloignés (4,8 km) que les ménages non pauvres (3,1 km), et l'hôpital de district est le même. La distance moyenne jusqu'au prochain

poteau électrique est de 6,8 km ; il faut deux fois plus de temps pour atteindre le point de raccordement à l'eau. Les marchés alimentaires sont généralement distants de 3,7 km. Le prochain poste de police ou de gendarmerie est distant de 7,7 km en moyenne. La poubelle se trouve à environ 600 mètres des maisons urbaines. Dans les régions urbaines, les infrastructures sont plus proches des ménages que dans les zones rurales.

2.1.4. Profil de pauvreté au Cameroun en 2014

D'après les projections effectuées par le BUCREP, la population camerounaise en 2014 était estimée à 21,6 millions d'habitants. Sur ces 21,6 millions des Camerounais, l'on comptait 51% de femmes contre 49% d'hommes. Selon les données de l'ECAM 4, cette population était extrêmement jeune avec 44% d'individus de moins de 15 ans. Par ailleurs, 50% des Camerounais ont moins de 20 ans. En outre, 3,7% de la population est âgée de 65 ans ou plus. En 2014, le seuil de pauvreté pour un adulte égal était de 339 715 FCFA¹⁸ par an, soit 28 310 FCFA par mois et 931 FCFA par jour. Il s'agit du strict minimum absolu nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux d'une personne. Par conséquent, un travailleur gagnant le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) de 36 270 FCFA par mois, vivant seul et ne disposant pas de sources de revenus complémentaires (autoconsommation de produits du champ, propriété d'une résidence, etc.) en 2014 serait en mesure de couvrir ses besoins de base. Il bascule dans la pauvreté lorsqu'il est contraint d'entretenir un adulte supplémentaire dans son ménage.

Au sens de l'ECAM 4, est considérée comme pauvre toute personne qui vit dans un ménage pauvre. Un ménage est pauvre si en moyenne un équivalent adulte de ce ménage vit avec moins de 339 715 FCFA par an.

Une personne est considérée comme pauvre si elle vit dans un ménage pauvre, selon l'ECAM 4. Si l'équivalent adulte d'un foyer vit avec moins de 339 715 FCFA par an, le foyer est pauvre. Selon cette mesure, 37,5 % de la population camerounaise, soit 8,1 millions de personnes, vivent dans la pauvreté, sur une population totale de 21,6 millions en 2014. Globalement, la pauvreté reste un phénomène important au Cameroun, malgré une baisse relative depuis 2007. Le taux de pauvreté le plus élevé (74,3 %) se situe dans l'Extrême-Nord, tandis que le plus faible se trouve à Douala (4,2 %). La profondeur et l'intensité de la pauvreté révèlent d'autres réalités. La profondeur de la pauvreté, définie comme la différence entre les dépenses annuelles de consommation des ménages pauvres par équivalent adulte et le seuil de pauvreté, est de 14,4

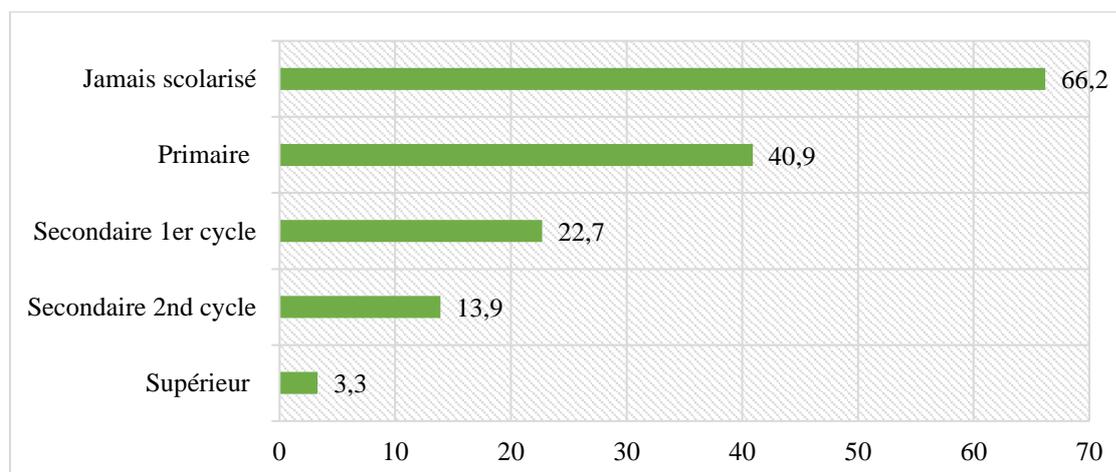
%. Ce niveau de pauvreté se traduit par une intensité de pauvreté de près de 38%, soit un manque à gagner de 130 275 francs CFA par personne pauvre (aux prix de Yaoundé).

2.1.4.1. Pauvreté et caractéristiques du ménage

La pauvreté est évaluée en fonction des caractéristiques du ménage (taille et type) et du chef de ménage, telles que le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, le statut d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel et la branche d'activité. La pauvreté est plus répandue dans les ménages dirigés par un homme (38,9 %) que dans ceux dirigés par une femme, comme c'était le cas en 2001 et 2007. (32,8 %). Malgré le fait que les femmes ont un capital humain plus faible et donc des revenus plus bas en moyenne, plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat. Tout d'abord, les ménages dirigés par des femmes sont généralement de plus petite taille, et les femmes chefs de famille sont plus susceptibles de recevoir des transferts. Selon l'étude, les ménages dirigés par des femmes représentent 24 % de la population générale et 21 % des pauvres. On note également que le taux de pauvreté croît avec l'âge du chef de ménage, passant de 27% chez les ménages dont le chef a moins de 30 ans à 44% chez ceux dont le chef à 50 ans et plus. La taille du ménage a une influence sur la pauvreté. En effet, la proportion des personnes pauvres augmente quand la taille du ménage augmente. La proportion des personnes pauvres varie d'un minimum de 5,4% parmi les ménages unipersonnels à un maximum de 55,8% dans les ménages de 8 personnes ou plus.

S'agissant du niveau d'instruction, il ressort des analyses de l'ECAM 4 que plus le chef de ménage est instruit, moins souvent son ménage est pauvre. Ainsi, le taux de pauvreté dans les ménages dont le chef n'a jamais été à l'école est de 4,8 fois plus élevées que celui des ménages dont le chef a le niveau secondaire second cycle. L'incidence de la pauvreté dans les ménages dont le chef n'a jamais été à l'école est de 66,2% ; ce groupe concentre près de 27% de la population ; et près de la moitié des personnes pauvres (47%).

Graphique 1 : Taux de pauvreté selon le niveau d’instruction du chef de ménage (en %)



Source : INS

Le tableau suivant donne un aperçu des indicateurs de la pauvreté selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

Tableau 2 : Principaux indicateurs de pauvreté au Cameroun en 2014 selon les caractéristiques socio-démographiques

	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Dépense moyenne par équivalent-adulte (FCFA)
Sexe du chef de ménage					
Masculin	38,9	15,1	7,7	79,4	624 423
Féminin	32,8	12,1	5,8	20,6	671 586
Taille du ménage					
1 personne	5,4	1,1	0,4	0,6	1 519 787
2-3 personnes	17,4	5,1	2,1	6,4	909 523
4-5 personnes	29,6	10,6	5,1	19,9	657 393
6-7 personnes	38,2	14,2	7,0	25,1	567 043
8 Personnes	55,8	23,2	12,1	48,0	403 862
Age du chef de ménage					
Moins de 30 ans	27,1	9,3	4,4	8,3	834 981
30-39 ans	32,1	12,8	6,7	22,8	694 382
40-49 ans	38,0	14,3	7,1	25,1	608 761
50 ans et plus	44,3	17,1	8,6	43,7	548 653

Source : INS

Le niveau de vie de la population varie en fonction des caractéristiques économiques des chefs de ménage. Ces caractéristiques comprennent leur statut d’activité, leur secteur institutionnel, leur catégorie socioprofessionnelle et leur branche d’activité.

La pauvreté est nettement plus répandue dans les foyers dirigés par des personnes actives, où le taux de pauvreté est de 38,6%, selon le statut d’activité. En outre, ces ménages représentent 91,7% de la population pauvre du Cameroun. Le fait que les ménages dirigés par un chômeur aient un taux de pauvreté plus faible n’implique pas nécessairement que le chômage est préférable à l’emploi. En effet, à l’intérieur des ménages, il peut y avoir des personnes

employées qui contribuent de manière significative aux dépenses du ménage, ou ces ménages peuvent bénéficier de transferts d'autres ménages, en plus du chef de ménage.

Par rapport au secteur institutionnel, les foyers dirigés par des agriculteurs (sociétés agricoles informelles) sont de loin les plus pauvres, avec un taux de pauvreté de près de 63%, nettement supérieur aux foyers dirigés par des inactifs (avec un taux de près de 33%), ce qui semble incongru. Le fait que certains inactifs soient des étudiants qui bénéficient fréquemment de transferts parentaux est une explication.

Pour les autres inactifs, il est possible que la frontière entre l'activité, l'inactivité et le chômage soit floue en raison des particularités du marché du travail, et que certains de ces inactifs ne soient inactifs que pendant une courte période. En outre, il ne faut pas négliger la contribution des autres membres de la famille au revenu du foyer. Le faible taux de pauvreté des ménages sans emploi serait justifié par le même argument (10%). Par conséquent, la pauvreté demeure parmi les ménages d'agriculteurs, qui représentaient plus de 67% des pauvres en 2014.

Pour les autres inactifs, il est possible que la frontière entre l'activité, l'inactivité et le chômage soit floue en raison des particularités du marché du travail, et que certains de ces inactifs ne soient inactifs que pendant une courte période. En outre, il ne faut pas négliger la contribution des autres membres de la famille au revenu du foyer. Le faible taux de pauvreté des ménages sans emploi serait justifié par le même argument (10%). Par conséquent, la pauvreté demeure parmi les ménages d'agriculteurs qui représentaient plus de 67% des pauvres en 2014.

2.1.4.2. Dimensions spatiales de pauvreté en 2014

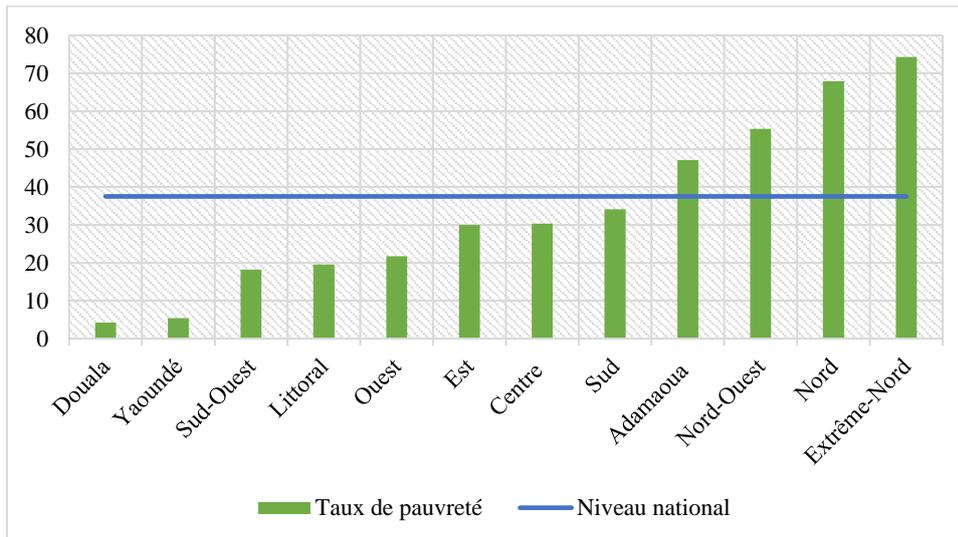
Malgré les efforts déployés par les initiatives publiques de développement, la pauvreté reste très présente dans les zones rurales. Le taux de pauvreté dans les zones rurales en 2014 était de 56,8%, contre 55,7% en 2007. En outre, les zones rurales abritent la majorité des personnes appauvries (90,4 %).

A l'opposé, en milieu urbain, le phénomène de pauvreté semble connaître une atténuation. Il est de 8,9% en 2014 contre 12,2% en 2007. Les disparités observées sont probablement tributaires des opportunités d'accès au revenu qu'ont les populations dans leur milieu de résidence.

L'analyse des différences spatiales de la pauvreté permet de faire ressortir certaines spécificités des régions d'enquête. En effet, quatre régions d'enquête se distinguent avec des taux de pauvreté particulièrement élevés. Il s'agit de : l'Extrême-Nord (74,3%), le Nord (67,9%), le Nord-Ouest (55,3%) et l'Adamaoua (47,1%). Les autres régions d'enquête ont un

taux de pauvreté au-dessous du niveau national : Sud (34,1%), Centre sans Yaoundé (30,3%), Est (30,0%), Ouest (21,7%), Littoral sans Douala (19,5%) et Sud-Ouest (18,2%). Les deux grandes métropoles enregistrent les taux les plus faibles : 5,4% à Yaoundé et 4,2% à Douala. Ces données confirment davantage le caractère rural de la pauvreté. Yaoundé et Douala et dans une certaine mesure les autres villes, bénéficient relativement plus de la proximité des services publics et privés, pourvoyeurs d'emplois mieux rémunérés.

Graphique 2 : Taux de pauvreté selon les régions (en %)



Source : INS

La situation des régions du Nord est d'autant plus préoccupante qu'elle ne cesse de se dégrader. Elle est, sans aucun doute, due à des facteurs structurels (environnement particulièrement rude, éloignement du sud du pays aggravant les difficultés d'approvisionnement de certains produits...). En outre, des problèmes d'insécurité sont apparus suite à plusieurs attaques du groupe terroriste Boko Haram, qui ont sans aucun doute eu un impact négatif sur le niveau de vie de la population ainsi que la fermeture des frontières du pays avec le Nigeria. Pour comprendre ce scénario géographique, il faut également tenir compte de facteurs conjoncturels (inondations dans certaines parties de l'Extrême-Nord de 2009 à 2013). Ces résultats soulèvent des questions sur la portée et l'impact réel des récents programmes, projets et actions de développement et de lutte contre la pauvreté, tels que le projet d'appui au développement du secteur agricole (PADFA), le projet de réduction de la pauvreté et d'actions en faveur des femmes de l'Extrême-Nord (PREPAFEN) et le projet de développement rural du Mont Mbappit (PDRM), tous destinés à aider les populations vivant dans les zones les plus pauvres. Si ces programmes sont importants puisqu'ils ciblent les zones les plus pauvres, leur influence semble limitée. Ceci soit en raison d'une difficulté de ciblage, de ressources insuffisantes, de catastrophes naturelles ou de l'instabilité produite par le groupe Boko Haram.

2.2. Efforts du gouvernement Camerounais dans la mise en place d'infrastructures et d'actions sociales

Le Cameroun a entrepris plusieurs tentatives au cours des dernières décennies pour améliorer l'accès aux infrastructures sociales de base afin de réduire la pauvreté. L'éducation, la santé, le cadre de vie et l'assainissement en sont les quatre principaux secteurs.

2.2.1. Les secteurs de l'éducation et de la santé

La constitution d'un capital humain performant grâce à un système éducatif de qualité, offrant une chance égale à tous les enfants de toutes les couches socio-économiques d'aller à l'école est essentielle au succès d'une nation. L'éducation nationale, l'enseignement technique et professionnel, et l'enseignement supérieur font tous partie du système éducatif camerounais. L'enseignement maternelle, élémentaire, secondaire général premier et second cycle, et technique professionnelle sont tous disponibles au Cameroun. Dans cette partie, l'accent sera mis sur l'enseignement primaire et secondaire.

2.2.1.1. Le secteur de l'éducation

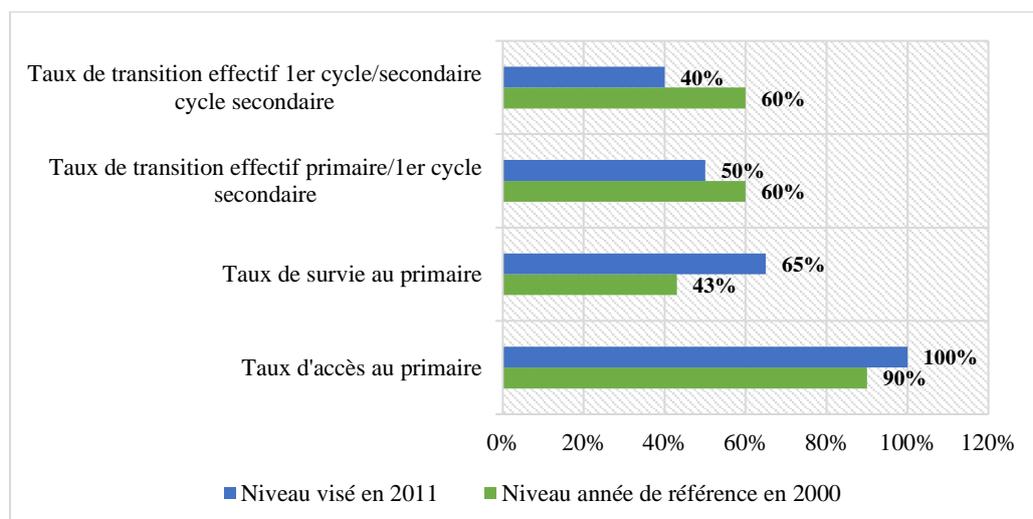
Avec la rédaction du document stratégique pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le Cameroun a mis en place une stratégie sectorielle visant à atteindre les objectifs du millénaire en se fixant pour objectif de porter de 95% à 100% le taux d'accès dans le primaire et de 43% à 80% le taux d'achèvement en fin de cycle primaire en 2011. Les mesures réglementaires et pédagogiques envisagées pour parvenir à ces objectifs et améliorer la qualité du système ont notamment été :

- La régularisation du statut des enseignants incluant la revalorisation de la prime des enseignants dès 2003,
- La réduction des redoublements de 25% à 10% à l'échéance 2008.

Ce scénario dénommé « scénario de cohérence avec la Stratégie éducation/ODM » prévoyait de recruter et construire en moyenne 2700 enseignants et classe par an de 2003 à 2011 dans le secteur primaire.

De manière brève et concise la figure 0.5 ci-dessous donne les objectifs poursuivis depuis 2000 dans ce scénario.

Graphique 3 : Comparaison des objectifs des scénarios du secteur de l'éducation



Source : MINEDUC

En termes de politique entreprises dans le secteur de l'éducation afin d'améliorer celui-ci, on note principalement celles axées sur une réduction des taux de redoublement des élèves. Ainsi le gouvernement camerounais s'est donc fixé de réduire de 15 points le taux de redoublement au primaire en 2008, de 11 points le taux de redoublement dans le premier cycle du secondaire en 2006 et de 21 points dans le second cycle du secondaire au cours de cette même année 2006. Afin de rendre réaliste et réalisable ces objectifs, d'autres mesures ont été prises afin d'accompagner les précédentes, soit une régularisation de la situation des enseignants en termes de pourcentage de PIB par tête, passant ainsi de 0% à 1,2% en 2003 pour le primaire et de 0 à 1,2% en 2003 et une amélioration du statut des vacataires passant de 0 à 3,3% du PIB en 2011. Pour ce qui est du financement de toutes ces mesures, le coût global de la stratégie de 2003 à 2011 suivant ce scénario était évalué à 3,112 milliards de francs CFA, soit un coût annuel d'environ 346 milliards de francs CFA et un gap de financement annuel par rapport aux ressources internes de 44 milliards de FCFA.

Ce constat a conduit les autorités à élaborer un second scénario dénommé « scénario DSRP » qui vise à ramener les besoins dans l'enveloppe de ressources disponibles, de façon à résorber le gap résiduel. Ce processus a mené à une révision des objectifs ou des modalités. En particulier, l'échéance pour atteindre l'accès universel est reculée de 2005 à 2007, et le taux de survie dans le primaire n'atteindra que 65% au lieu de 80% en 2011.

2.2.1.2. Le secteur de la santé

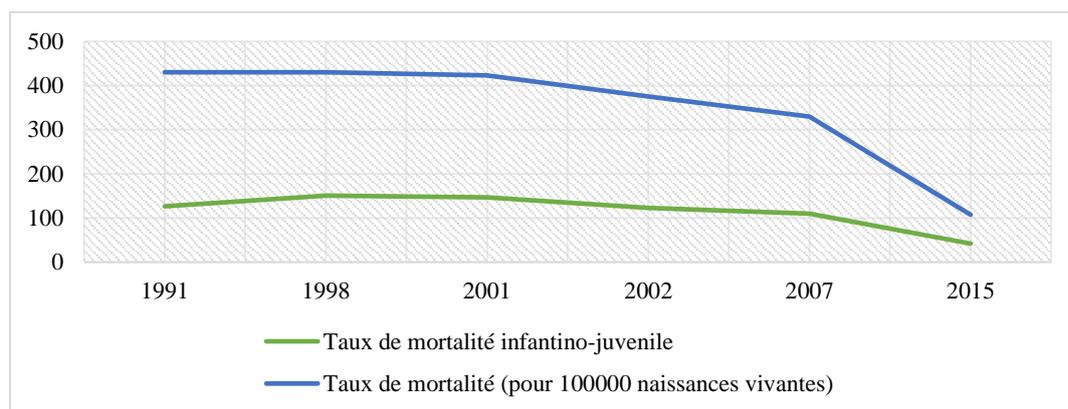
Afin de lutter efficacement contre la pauvreté en élargissant un plus grand accès à la santé aux populations, l'Etat du Cameroun a dans un premier temps élaboré le chiffrage de la stratégie

sectorielle/ODM en utilisant la norme de \$4022 par personne par an qui est estimé nécessaire pour fournir un paquet minimum de soins d'accès universel, comme indiqué dans les ODM. Ce budget a été reparti en fonction des programmes et projets sur la base des besoins réels exprimés dans la stratégie sectorielle et un gap de financement a été dégagé. Cette enveloppe a été ensuite révisée pour tenir compte des ressources disponibles dans le CDMT du DSRP, de façon à résorber le gap de financement.

Les simulations ont été faites à l'aide d'un outil de programmation que les autorités ont élaboré, avec l'appui de la Banque Mondiale, qui repose sur 13 programmes chacun décliné en 54 sous programmes. Le modèle permet de mesurer l'évolution des charges de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement ainsi que celle des charges de personnel et en particulier l'évolution des ratios médecin/population, infirmier/population, la part des dépenses d'entretien et des dépenses d'investissement sur les services centraux par rapport aux services décentralisés.

Ce scénario mesure les efforts nécessaires pour atteindre non seulement les objectifs de la stratégie sectorielle de la santé, mais également les objectifs de développement du millénaire par rapport à la situation de référence. Cette stratégie permet de déployer toutes les ressources, tant humaines, financières que matérielles nécessaires à la correction des principaux indicateurs de santé du Cameroun. En particulier, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est réduit de deux tiers, le taux de mortalité maternelle de trois quarts. Les taux de prévalence du SIDA et le taux d'incidence du paludisme régressent d'environ 7 points entre 2001/02 et 2015. La figure 4 qui suit permet ainsi de voir l'évolution des taux de mortalité.

Graphique 4 : Evolution des taux de mortalité au Cameroun de 1991 à 2015



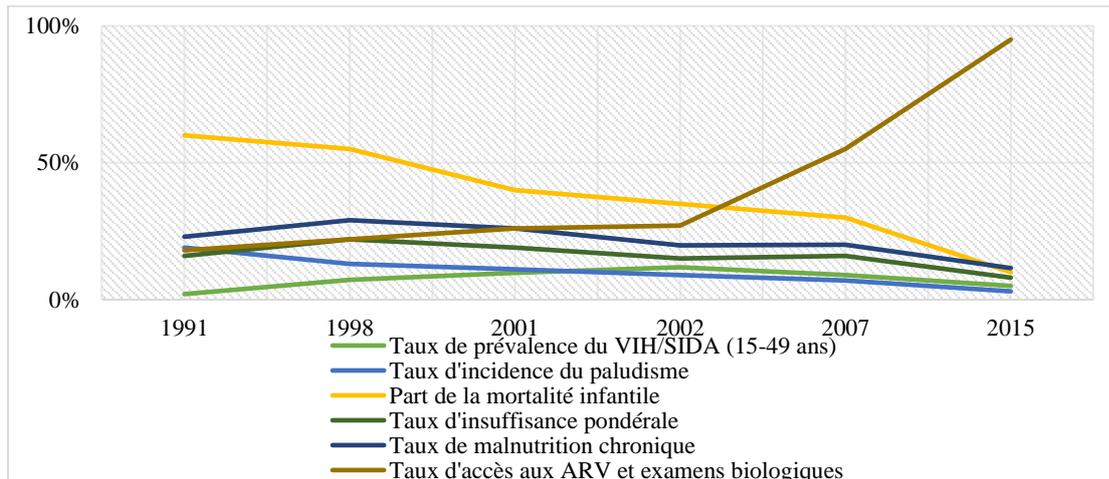
Source : MINSANTE

Le constat est clair sur l'efficacité des mesures prises suites aux différents scénarios envisagés par l'Etat du Cameroun dans la rédaction du DSRP. En effet les taux de mortalité infantino-

juvénile et les taux de mortalité pour 100000 naissances n'ont cessé de s'amoinrir depuis les années 2000.

Pour ce qui sont des autres principaux indicateurs de santé, les mesures engagées par le Cameroun dans l'amélioration des conditions de santé des individus sont perceptibles dans le graphique 5 ci-dessous. L'on peut aisément voir l'amélioration de tous ces indicateurs au fils du temps.

Graphique 5 : Evolution de 1991 à 2015 des principaux indicateurs de santé au Cameroun

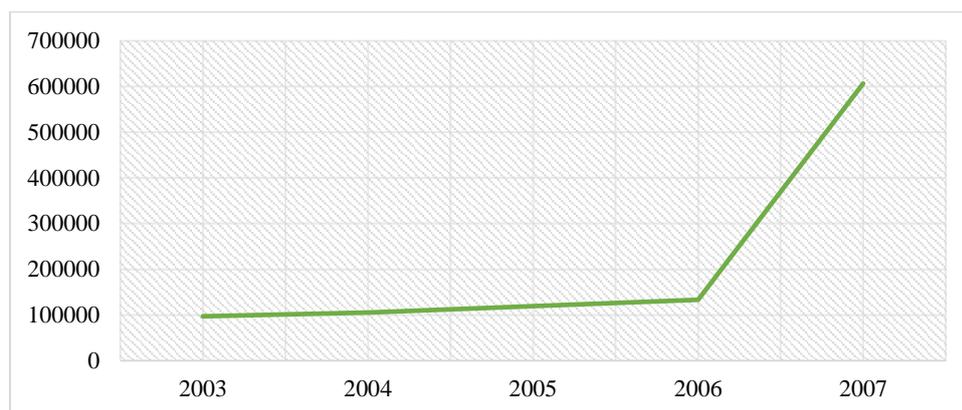


Source : MINSANTE

Afin de mettre en œuvre ces scénarios d'amélioration de la situation sanitaire dans le but de réduire la pauvreté, l'État du Cameroun a dû revoir à la hausse ses finances. En effet, le coût global de la mise en œuvre de cette stratégie s'élève à 722 milliards FCFA de 2003 à 2007, ce qui, compte tenu des ressources internes et externes disponibles, correspond à un besoin de financement résiduel cumulé de 115 milliards de FCFA à fin 2007, soit un gap annuel d'environ 29 milliards de FCFA en moyenne par an entre 2004 et 2007.

La graphique 6 donne ainsi l'évolution des dépenses de santé entre 2003 et 2007. La figure montre bien une augmentation conséquente des dépenses de santé au fil des années. Révélant ainsi une envie grandissante de l'État dans la mise en œuvre de ces mesures d'amélioration des conditions de santé des populations.

Graphique 6 : Evolution des dépenses de santé au Cameroun de 2003 à 2007



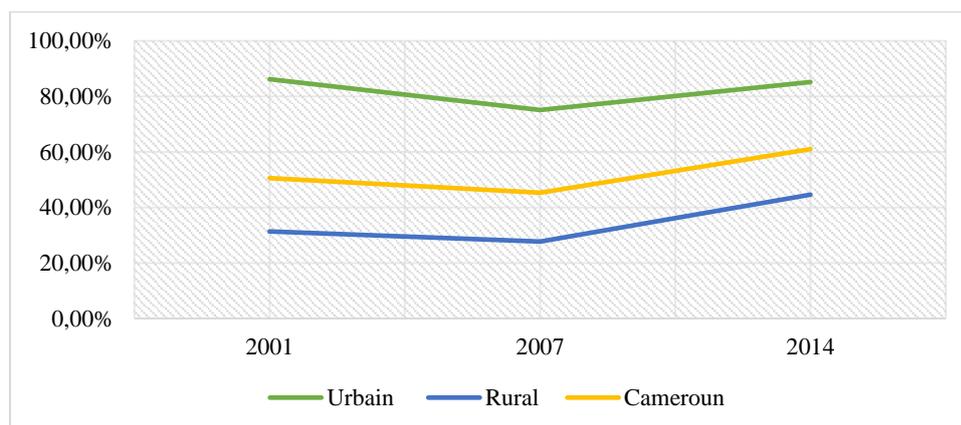
Source : MINSANTE

2.2.2. Eau et électricité

Le Cameroun dispose d'un formidable potentiel hydraulique et énergétique lui permettant de satisfaire les demandes de ses populations en matière d'eau potable et d'électricité, même au niveau de la sous-région CEMAC. Le Cameroun et ses partenaires au développement ont collaboré en 2008 pour équiper 725 des 1194 zones éligibles dans le secteur de l'eau. 576 552 clients ont désormais accès à l'eau potable grâce à ces initiatives. Cela se traduit par un taux de pénétration de 61% dans les régions urbaines, un taux de pénétration de 76% pour l'adduction d'eau villageoise et un taux de pénétration de 13% pour l'adduction d'eau villageoise améliorée. Selon le DSRP, la proportion de familles ayant accès à l'eau potable est passée de 50,5% en 2001 à 45,3% en 2007, puis à 61% en 2014, soit une augmentation d'un peu plus de dix points entre 2001 et 2014.

Malgré des progrès considérables entre 2001 et 2014, 39% n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Ceux qui ont accès à l'eau n'en ont pas assez. L'État a investi massivement en 2013 pour combler le déficit de production d'eau potable. Ainsi, des initiatives d'adduction d'eau, de renforcement en eau potable et de rénovation d'installations entières ont été lancées et mises en œuvre. Les investissements dans ce secteur ont grimpé de 47 133 millions de FCFA à 130 732 millions de FCFA entre 2013 et 2015. En termes de résultats, ces dépenses ont permis une augmentation de 25% de la production d'eau potable en milieu urbain (623 058 m³). L'État a aussi consenti des efforts dans les régions rurales, le nombre de forages et de pompes villageoises construits étant passé de 16 663 en 2010 à 17 589 en 2015, soit des capacités de production journalière de 83 315 m³ et 87 945 m³, respectivement. Dans les régions rurales, le taux national d'accès à l'eau potable est passé de 61% en 2014 à 73% en 2015.

Graphique 7 : Évolution des taux d'accès à l'eau potable



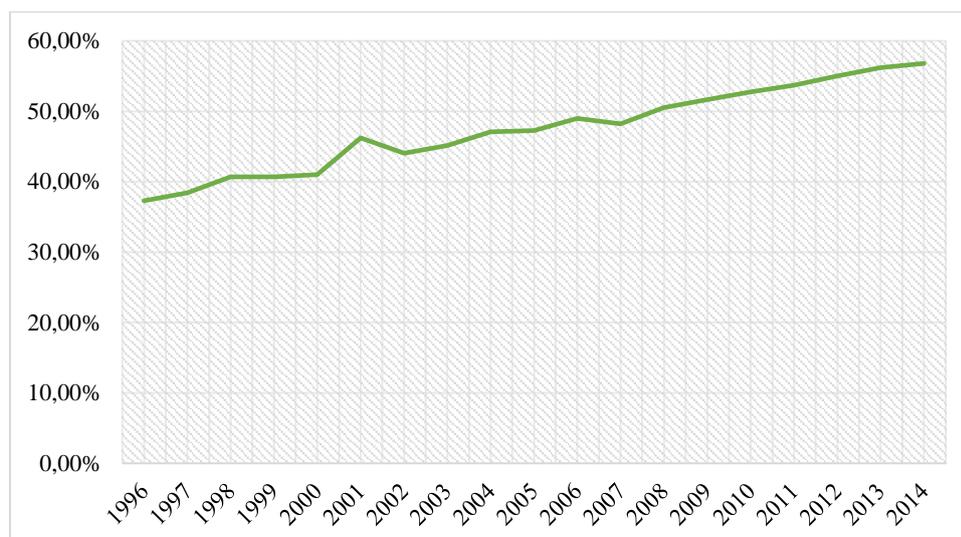
Source : INS

Le Cameroun a mis en place une stratégie d'électrification dont l'objectif est de fournir de l'électricité aux populations rurales et urbaines. Dans les zones rurales, sur un objectif de 200 localités, l'État a électrifié 112 localités. Le taux de couverture est passé de 38,44 % en 1997 à 46,20 % en 2001. Malgré cette augmentation de 7,76 points, 53,8 % des municipalités n'ont pas accès à l'électricité. L'accès des ménages à l'électricité est passé à 42,8 % en 2000 et devrait être de 14 % dans les régions rurales contre 77 % dans les zones urbaines. (WDI 2021¹⁰).

Depuis l'année 2012, l'État du Cameroun réalise des investissements pour le renforcement de la capacité de production de l'électricité avec la construction de barrages hydroélectriques. La production de l'électricité passe alors de 5885 GWhs à 8606 GWhs, soit un accroissement moyen de 454 GWh/an et cette production est dominée par l'hydroélectricité qui occupe 84,29% de la production totale. Ces investissements réalisés par l'État ont permis d'accroître le nombre de localités électrifiées passant de 68 en 2010 à 444 en 2015. Quant au taux d'accès à l'électricité, il montre que 56,80% de la population totale du Cameroun a un accès à l'électricité. En outre, le nombre d'abonné domestique est passé de 1 082 758 en 2010 à 1 432 317 en 2015 et les temps moyens de coupure est passé à 44,63 heures par an. Cependant, le taux d'électrification demeure faible en milieu rural et dans les zones péri-urbaines. Le graphique 8 ci-dessous donne l'évolution du taux d'accès à l'électricité au Cameroun de 1996 à 2014.

¹⁰ World Development Indicator 2021

Graphique 8 : Evolution du taux d'accès à l'électricité au Cameroun de 1996 à 2014



Source : World Development Indicator de la Banque Mondiale, 2021

2.2.3. La gestion du cadre de vie et les infrastructures

Le cadre de vie au Cameroun fait face à plusieurs problématiques liées à la gestion des déchets et des eaux usées afin d'offrir un cadre de vie et un habitat sain et de qualité. La gestion des déchets est une question difficile pour l'assainissement urbain dans les nations pauvres. Dans ces nations, l'expansion démographique et les préoccupations budgétaires posent des problèmes de gestion des ordures ménagères. Selon les statistiques du DSRP, un ménage camerounais sur cinq fait partie d'un système de collecte des ordures ménagères. Trois foyers sur cinq envoient leurs ordures à la décharge. De même, la gestion des eaux usées est un problème d'assainissement important. Trois foyers sur cinq déversant leurs ordures dans la campagne. Entre 2001 et 2011, la production quotidienne de déchets est passée de 2 500 à 3 500 tonnes, avec un taux de collecte estimé à 46 %, alors que la norme suggérée est de 90 %. Il en résulte une disparité de 44 % entre la fréquence de collecte des ordures et la fréquence de production des déchets. Cela implique que les déchets non collectés et non traités polluent l'environnement et exposent la population à des maladies en formant des décharges illégales. Parmi les actions de l'État en matière de financement de l'assainissement, on peut citer l'amélioration du système de collecte des taxes et redevances dédiées à l'assainissement, qui a fait progresser de 350 % le montant de l'enveloppe allouée au secteur, passant de 4,8 milliards en 2011 à 12,9 milliards en 2015.

Les investissements dans ce domaine ont donné des résultats significatifs. Entre 2011 et 2015, le taux de collecte annuel des plus grandes villes des dix régions a atteint 70%, et le tonnage

collecté est passé de 600 000 à 1 000 000 de tonnes (DRSP). Grâce à l'important projet de la Société camerounaise d'hygiène et d'assainissement, le secteur s'est professionnalisé, avec la création de 1975 postes (HYSACAM).

Malgré ces efforts, les communautés bénéficiaires continuent d'être en proie à l'insalubrité. En effet, dans les villes camerounaises, l'absence d'un plan directeur global de gestion des déchets ménagers rend toute tentative vaine. En outre, l'une des raisons de l'insalubrité est l'incivisme des populations et l'utilisation anarchique des voies et lieux publics pour des intérêts personnels et commerciaux.

Malgré les énormes progrès réalisés dans le domaine de la gestion des déchets, le problème essentiel reste la viabilité à long terme de la gestion des déchets solides des familles, des entreprises et des hôpitaux afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux Camerounais.

Conclusion partielle chapitre 1

Arrivé au bout de ce chapitre nous avons passé en revue les différentes définitions relatives aux notions de la pauvreté et de l'inégalité puis présenté les différents profils de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2014 ainsi que les efforts du gouvernement camerounais dans la lutte contre la pauvreté.

La pauvreté est généralement caractérisée comme un manque de ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, nécessaires pour atteindre un niveau de bien-être de base. Cette définition composite tient compte à la fois des facteurs monétaires et non monétaires, reflétant la nature multifacette de la pauvreté. Il est important de noter que, quelle que soit l'approche utilisée, la détermination d'un seuil de catégorisation et le choix d'indicateurs appropriés pour identifier les personnes vivant dans la pauvreté sont des éléments essentiels dans une étude sur la pauvreté.

Pour mesurer les inégalités, les indicateurs les plus couramment utilisés sont le rapport interdécile, le coefficient de Gini généralisé et la courbe de Lorenz. En ce qui concerne la pauvreté monétaire, le coefficient de Gini absolu semble approprié en raison de ses caractéristiques statistiques, surtout après la transformation des indicateurs composites de pauvreté qui peuvent comporter des valeurs négatives.

En ce qui concerne les efforts du gouvernement camerounais dans la lutte contre la pauvreté, de nombreuses mesures ont été prises. La publication du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) a marqué une intensification des efforts. De plus, le Cameroun a bénéficié d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), mais une grande partie des ressources a été allouée à la construction et à la réhabilitation d'infrastructures telles que les routes, les écoles et les hôpitaux, qui étaient en état de détérioration avancée.

En résumé, ce chapitre met en évidence les différents aspects de la pauvreté et de l'inégalité, en soulignant la nécessité de prendre en compte à la fois les dimensions monétaires et non monétaires de la pauvreté. Il souligne également les mesures prises par le gouvernement camerounais pour lutter contre la pauvreté et les défis auxquels il est confronté dans l'allocation des ressources pour répondre aux besoins essentiels de la population. La compréhension de ces aspects est cruciale pour formuler des politiques efficaces de réduction de la pauvreté et de promotion de l'équité au Cameroun.

Chapitre 2 : Estimation non paramétrique des probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014

Introduction du chapitre 2

Les premières utilisations des modèles de durée en économie ont été axées sur l'analyse de la durée du chômage, cherchant à comprendre combien de temps les individus restaient au chômage avant de retrouver un emploi. Cependant, les recherches sur la pauvreté en utilisant ces modèles sont plus récentes et ont principalement porté sur les pays industrialisés, où les données disponibles étaient plus abondantes.

Aux États-Unis, des travaux de référence ont été réalisés par Bane et Ellwood en 1986 dans leur ouvrage intitulé "Poverty and Public Policy". Ils ont utilisé des modèles de durée pour étudier les transitions dans et hors de la pauvreté, en examinant les facteurs qui influencent la durée de la pauvreté et les chances de sortir de la pauvreté.

Un autre chercheur important dans le domaine de la pauvreté aux États-Unis est Rebecca M. Blank, qui a réalisé des travaux approfondis sur les transitions de la pauvreté et les effets des politiques publiques sur la réduction de la pauvreté. Ses recherches ont contribué à une meilleure compréhension des dynamiques de la pauvreté et des facteurs qui y sont associés.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, le British Household Panel Survey (BHPS), une enquête longitudinale qui suit les ménages au fil du temps, a fourni une source de données précieuse pour étudier la pauvreté. Les chercheurs ont utilisé ces données pour examiner les transitions de la pauvreté, les facteurs qui influencent ces transitions et les effets des politiques sociales sur la réduction de la pauvreté.

Parmi les études réalisées à partir des données du BHPS, les travaux de Jarvis et Jenkins en 1997 ont examiné les transitions de la pauvreté en se concentrant sur les changements dans la composition des ménages et les événements de la vie tels que le divorce et la naissance d'un enfant. Jenkins, dans son ouvrage de 2000 intitulé "The Dynamics of Child Poverty in Industrialised Countries", a étudié spécifiquement les transitions de la pauvreté des enfants. Devicienti, en 2001, a utilisé les données du BHPS pour examiner les transitions de la pauvreté en se concentrant sur les effets de l'éducation et de la formation sur la sortie de la pauvreté.

Ces travaux dans les pays industrialisés ont jeté les bases de l'utilisation des modèles de durée pour étudier la pauvreté. Cependant, dans les pays en développement, l'application de ces

modèles à l'étude de la pauvreté est encore limitée en raison du manque de données de panel couvrant une période suffisamment longue. C'est pourquoi, dans cette thèse, nous contournons ce manque de données en construisant un pseudo-panel ou un panel de cohortes, ce qui nous permettra d'analyser les transitions de la pauvreté et d'identifier les facteurs qui influencent ces transitions sur une période donnée.

Pour ce faire, nous commençons par fournir une explication claire de la méthodologie de construction des cohortes et introduisons les concepts de fonctions de survie et de fonctions de hasard proportionnel. La construction des cohortes est essentielle car elle permet de regrouper les individus en fonction de leur année d'entrée dans l'étude, ce qui permet de suivre leur trajectoire dans le temps et d'analyser les transitions de la pauvreté.

Ensuite, nous mettons en œuvre une méthode non paramétrique simple pour estimer les probabilités de sortie, d'entrée et de retour dans la pauvreté sur une période allant de 2001 à 2014. Cette approche nous permet d'analyser les dynamiques de la pauvreté et de comprendre les facteurs qui influencent les transitions entre la pauvreté et la non-pauvreté.

Section 1 : Méthodologie d'estimation des probabilités de transition de la pauvreté au Cameroun

La procédure de construction du pseudo-panel utilisé dans cette étude est essentielle pour pouvoir étudier les transitions de la pauvreté sur une période donnée. Compte tenu du manque de données de panel couvrant une période suffisamment longue au Cameroun, la construction d'un pseudo-panel permet de contourner cette limitation en recréant une cohorte synthétique sur la base de données transversales.

La construction du pseudo-panel consiste à regrouper les individus en cohortes en fonction de leur âge. Pour créer le pseudo-panel, il est nécessaire de disposer de données transversales sur plusieurs années. Ces données peuvent provenir d'enquêtes ou de recensements menés à différentes périodes. L'idée est d'utiliser ces données pour simuler un panel en attribuant à chaque individu une année d'entrée fictive dans l'étude.

Une fois que le pseudo-panel est construit, la méthodologie d'estimation des probabilités de sortie, d'entrée et de retour dans la pauvreté peut être mise en œuvre.

L'estimation des probabilités de sortie, d'entrée et de retour dans la pauvreté à partir du pseudo-panel peut se faire en utilisant des techniques statistiques appropriées, telles que les modèles

de survie ou de durée. Le but de cette section est donc de présenter succinctement, la construction de ces cohortes et la méthodologie d'estimation des probabilités de transition.

1.1. Source de données Définition des cohortes

Les ensembles de données de panel et de pseudo données de panel sont obtenus en regroupant des données transversales comparables collectées de manière répétée dans le temps. Pour maintenir la comparabilité, les vraies données de panel et les pseudo-données de panel doivent être basées sur des réponses à des questions similaires collectées de manière similaire. Les vraies données de panel doivent également être collectées de manière répétée auprès des mêmes individus au fil du temps pour garantir la comparabilité. La constitution d'un véritable ensemble de données de panel ne pose généralement pas de problème majeur si les individus sont définis comme un nombre relativement restreint d'entités, telles que les pays, et si les questions sont sans ambiguïté (par exemple, quelle est la population de chaque pays ?). Dans ces situations, des données de panel couvrant une période de temps prolongée peuvent être construites et les données de pseudo-panel ne sont généralement pas nécessaires comme alternative.

La comparabilité dans le temps devient un problème plus important pour les véritables données de panel si un individu est défini comme une personne ou un ménage et que le nombre d'individus est très important. Les enquêtes ECAM2, 3 et 4 dont nous disposons des données, posent un problème de comparabilité de plus en plus difficile au fil du temps, à mesure que les données sont perdues. La perte de données peut être due au fait que les individus (a) ne répondent pas à certaines questions au cours d'une ou plusieurs périodes, (b) ne répondent pas du tout au cours de certaines années, ou (c) quittent l'ensemble de données en raison d'un décès, d'une migration ou de la décision de ne plus participer à l'enquête.

Lorsque la perte de données n'est pas aléatoire, les chercheurs sont confrontés à des problèmes potentiels de biais qui deviennent de plus en plus problématiques avec le temps, même avec des données de panel de qualité supérieure. Comme la probabilité d'une perte de données non aléatoire augmente avec la période couverte par les données de panel, les grands ensembles de données de panel couvrent généralement une période relativement courte. Pour répondre à des questions comportementales individuelles à long terme, telles que celles que nous abordons dans cette thèse, des pseudo-données de panel peuvent être utilisées comme substitut aux véritables données de panel non disponibles.

Deaton (1985) a démontré qu'un ensemble de données de pseudo-panel présente l'avantage d'une exigence moins stricte. En effet, les données peuvent être collectées de manière répétée à partir d'échantillons aléatoires tirés de la même cohorte d'individus stables dans le temps plutôt que de manière répétée à partir des mêmes individus spécifiques. Les pseudo-données de panel sont construites en définissant d'abord les cohortes à l'aide de caractéristiques individuelles stables dans le temps. Si la taille de chaque cohorte est suffisamment grande, des enquêtes successives généreront des échantillons aléatoires successifs d'individus de chacune des cohortes. Pour chaque cohorte, la valeur moyenne de chaque variable est ensuite calculée pour chaque période de temps. Ces valeurs moyennes deviennent les observations dans les pseudo-données de panel. Comme l'a noté Deaton, cette procédure permet de construire des pseudo-données de panel à partir de n'importe quelle série de données transversales comprenant des variables qui peuvent être utilisées pour identifier des cohortes stables.

En plus de combler les lacunes dans la disponibilité des vraies données de panel, Deaton (1985) a identifié quatre avantages supplémentaires des données de pseudo-panel. Premièrement, les données provenant de différentes sources peuvent être combinées en un seul ensemble de pseudo-données de panel si des cohortes comparables peuvent être définies dans chaque source. Deuxièmement, les problèmes d'attrition souvent rencontrés dans les données de panel réelles sont minimisés. Troisièmement, le problème des erreurs de réponse des individus est lissé par l'utilisation de moyennes de cohortes et peut être contrôlé explicitement en utilisant des méthodes d'invariance des erreurs. Quatrièmement, les incohérences entre les analyses micro et macro peuvent être analysées en passant des données individuelles à des cohortes de plus en plus grandes jusqu'à une macro cohorte.

Pour la construction d'un pseudo-panel, Deaton (1998) commence par utiliser l'âge de chaque individu au moment de l'enquête pour déterminer la cohorte à laquelle il appartient. La construction suppose que si un individu a l'âge X à l'année t , alors à l'année $t + 1$, il aura un âge de $X + 1$. Par exemple un individu qui en 2001 est âgé de 18 ans aura 24 ans en 2007 et 31 ans en 2014. Cette hypothèse permet de construire un panel à partir de données de plusieurs enquêtes en considérant les années de naissance. Les données de chaque cohorte sont observées dans le temps et pour chaque année d'enquête (ECAM 2, ECAM3 et ECAM4), on prend la moyenne des observations individuelles faisant de cette moyenne par cohorte l'unité d'observation. Nous suivons donc cette méthodologie de Deaton (1998) pour construire nos cohortes. Nous présentons donc tout d'abord les données utilisées et leur source, avant d'en venir à la construction de ces cohortes.

1.1.1. Source de données

Le panel de cohortes est construit en utilisant trois enquêtes réalisées sur l'étendue du territoire national (ECAM2 de 2001, ECAM3 de 2007 et ECAM4 de 2014). Toutes ces trois enquêtes ont été conduites, par la même structure nationale de statistiques à savoir l'Institut National de la Statistique (INS). Il est donc question sur ce point de présenter la méthodologie utilisée pour chacune de ces trois enquêtes.

1.1.1.1. La deuxième enquête camerounaise auprès des ménages-ECAM2 de 2001

La portée géographique de cette enquête couvre l'ensemble du pays. L'opération concerne tous les foyers ordinaires (par opposition aux foyers collectifs tels que les internats, les casernes, les hôpitaux, les couvents, etc.) résidant sur l'ensemble du territoire national, à l'exclusion du personnel du corps diplomatique et de leurs familles.

Le ménage ordinaire est l'unité statistique définie comme un groupe d'une ou plusieurs personnes (unité socio-économique), liées par le sang, le mariage ou non, vivant dans un ou plusieurs logements d'une même concession (cet ensemble de logements constituant une unité d'habitation), mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour faire face aux dépenses courantes, prenant généralement leurs repas en commun, et reconnaissant l'autorité d'une seule personne appelée chef de ménage (ou personne de référence).

Les unités d'observation sont en même temps le ménage (logement, habitat, dépenses indivisibles du ménage, etc.) et les individus (caractéristiques démographiques, dépenses individuelles, etc.).

La base de sondage est constituée des zones de dénombrement (ZD) du recensement de la population d'avril 1987. De ce fait, elle est relativement obsolète, notamment pour le milieu urbain qui évolue très fréquemment, ce qui pose la difficulté de sa mise à jour.

Le premier pas dans cette direction a consisté à séparer les ZD de plus de 300 logements en plusieurs zones dans la base de sondage (données de 1987). En 1987, la taille moyenne des ZD était de 200 logements, et tout tirage au sort de ZD à probabilités égales doit respecter cette moyenne. Les travaux de cartographie antérieurs ont été réalisés dans des villes d'au moins 200 000 habitants (où les effets seraient les plus perceptibles). Ils ont consisté à prendre en compte l'extension des centres urbains par de nouvelles zones d'habitation inexistantes en 1987

ou rurales à cette date¹¹. L'idée que les zones rurales sont devenues urbaines a été avancée dans les villes de Yaoundé et de Douala. Ces villes sont alors fusionnées avec les départements du Mfoundi et du Wouri, respectivement. L'opération d'actualisation de la base de sondage dans ces grandes villes s'est donc appuyée sur l'utilisation des cartes des ZD de 1987 et d'une carte actuelle (2001) de la ville concernée, afin de constater les changements, de les matérialiser et de mettre en place de nouvelles ZD, qui peuvent être de nouvelles créations sous forme d'extensions ou des ZD rurales devenues urbaines.

En termes de taille d'échantillon, 22 strates ont été identifiées pour un total de 10 992 ménages répartis dans 12 ZD.

1.1.1.2. La troisième enquête camerounaise auprès des ménages-ECAM3 de 2007

Le champ d'application géographique de l'ECAM 3, comme celui de l'ECAM 2, retient l'ensemble du territoire national. L'opération concerne tous les ménages ordinaires vivant sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des membres du corps diplomatique et de leurs familles. Le ménage ordinaire, comme indiqué ci-dessus, reste l'unité statistique. Les individus (paramètres démographiques, dépenses individuelles, etc.) et les ménages (logement, habitat, dépenses indivisibles des ménages, etc.). L'analyse se concentre sur les ménages classés selon certaines de leurs caractéristiques (localisation, statut d'activité du chef, composition, etc.).

Comme à l'ECAM 2 de 2001, l'ECAM3 se propose d'élaborer un profil de pauvreté au niveau national et au niveau des dix provinces, pour déceler les particularités régionales, en distinguant chaque fois le milieu urbain du milieu rural compte tenu de la ruralité de la pauvreté et la montée de la paupérisation en zone urbaine qui préoccupent les pouvoirs publics.

Par souci de disposer de strates relativement homogènes vis-à-vis du phénomène de la pauvreté, comme pour les précédentes ECAM et pour les besoins d'harmonisation de la stratification, les deux principales métropoles du Cameroun que sont Douala et Yaoundé sont traitées comme des strates à part. Chacune des dix provinces constituera trois strates d'enquête, à savoir une strate urbaine (grandes villes, d'au moins 50 000 habitants), une strate semi-urbaine (petites villes, de 10.000 à moins de 50 000 habitants) et une strate rurale (petites agglomérations de moins de 10 000 habitants). Ainsi, la stratification effectuée à priori comporte 32 strates d'enquête à savoir 12 urbaines (Yaoundé, Douala plus la strate urbaine de

¹¹ Voir ECAM2, Document de méthodologie Tome 2

chacune des 10 provinces du pays), 10 strates semi-urbaines et 10 strates rurales (une par province). Toutefois, pour les besoins de l'analyse, afin d'assurer la comparabilité des résultats avec ceux de l'ECAM I et de l'ECAM II, une post-stratification a été effectuée pour distinguer les strates urbaines au sens strict des autres strates (dites rurales au sens large). En outre, pour chaque zone d'enquête, la variable « milieu de résidence » (urbain/rural) au sens du recensement général de la population et de l'habitat a été également conservée pour des besoins d'analyse des résultats en fonction de ce critère.

La base de sondage est constituée des ZD du dernier recensement de la population et de l'habitat (3ème RGPH) de novembre – décembre 2005. Elle a été fournie par le Bureau Central des Recensements et Etudes de Population (BUCREP), maître d'œuvre de cette opération et découle de l'exploitation des données récapitulatives par ménage et par ZD.

Le plan de sondage appliqué est de type aléatoire stratifié à deux degrés, les strates de tirage étant celles définies précédemment, sauf à Douala et à Yaoundé où chaque arrondissement sera considéré comme étant une strate de sondage à part en vue d'une distribution géographique équitable de l'échantillon. Au premier degré dans chaque strate, l'on tire des zones de dénombrement (ZD), et au second degré, un échantillon de ménages est tiré dans chaque ZD sélectionnée au premier degré. Ainsi un échantillon de 11 391 ménages a été constitué assez comparable à celui constitué en 2001.

1.1.1.3. La quatrième enquête camerounaise auprès des ménages-ECAM 4 de 2014

La population cible comprend l'ensemble de la population du Cameroun vivant dans les ménages ordinaires. Pour couvrir cette population, les interviews sont conduites au niveau des ménages. Du fait de la mobilité des personnes, seulement les membres permanents ou habituels du ménage seront éligibles pour l'enquête. Les membres habituels du ménage temporairement absents font partie de l'enquête. Ces derniers inclus : les personnes en vacances, temporairement à l'hôpital. L'opération concerne donc l'ensemble des ménages ordinaires résidant sur l'ensemble du territoire national à l'exclusion des membres du corps diplomatique et de leurs ménages.

L'échantillon de l'ECAM4, comme celui des précédentes, est ainsi un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à 2 degrés. En résumé, les zones géographiques à l'intérieur du pays seront sélectionnées au hasard, une liste complète de tous les ménages au sein de chaque zone

sélectionnée a été construite, un échantillon de ménages a été sélectionné au hasard dans chaque zone.

La base de sondage retenue pour l'ECAM4 est donc la base aréolaire du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 3) effectué en 2005. Le Bureau Central du Recensement et des Etudes de Population (BUCREP) disposant d'un fichier des zones de dénombrement (ZD) qui ont été créées pour les besoins du recensement de 2005. Ce fichier est retenu comme base de sondage pour l'ECAM4. Il contient 18 021 ZD non vides et des informations sur leur identifiant, leur milieu de résidence (urbain ou rural) et leur taille en résidents (hommes et femmes) et en ménages.

Le Cameroun compte 10 régions administratives, 58 départements et 360 arrondissements. Yaoundé et Douala sont les deux plus grandes villes du pays. L'échantillon est stratifié de façon à fournir une représentation adéquate des milieux urbain et rural ainsi que des douze régions d'enquête, correspondant aux dix régions administratives et aux villes de Yaoundé et Douala, pour lesquelles on dispose d'une estimation pour tous les indicateurs. Etant donné que, les villes de Yaoundé et de Douala constituent deux domaines d'études indépendants, les résultats concernant la région de Centre excluent la ville de Yaoundé et ceux de la région du Littoral excluent la ville de Douala.

Compte tenu de plusieurs considérations notamment celles liées au coût et aux acquis notamment grâce à l'ECAM1, 2 et 3 et le souci de comparabilité des résultats avec les dernières enquêtes, l'INS a donc constitué un échantillon de 12 847 ménages soit 4290 ménages en zone rurale, 7072 ménages en zone semi-urbaine et 7072 ménages en zone urbaine.

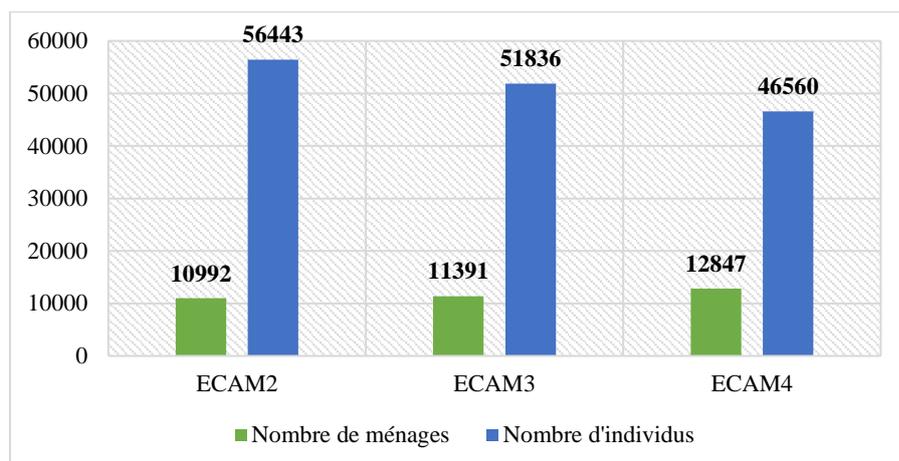
La source de données ainsi décrite, nous pouvons dès à présent définir nos cohortes.

1.1.2. Définitions des cohortes

Notre panel de cohortes est donc construit sur la base des données des trois enquêtes présentées plus haut : ECAM2, ECAM3 et ECAM4 menées par l'INS en 2001, 2007 et 2014.

Le graphique ci-dessous donne la composition de chacune de ces enquêtes en termes de nombre de ménages et d'individus.

Graphique 9 : Nombre de ménages et d'individus par enquête



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Nous avons donc construit 34 cohortes. Puisque chaque cohorte doit rester dans notre pseudo-panel et être observée pendant tout l'horizon temporelle que nous étudions c'est-à-dire 2001-2014, en prenant également en compte l'espérance de vie moyenne sur cette période (un peu plus de 54 ans) et de la durée qui sépare ces deux bornes qui est de 13 ans, un individu âgé de 19 ans en 2001 aura 32 ans en 2014 pendant que celui qui était âgé de 52 ans en 2001 aura 65 ans en 2014.

Pour avoir nos cohortes, nous nous sommes intéressés à 22 307 individus dans la première enquête ECAM de 2001 et ce sont les personnes âgées entre 19 et 52 ans. Ils sont répartis comme le montre le tableau 6 suivant :

Tableau 3 : Répartitions des individus retenus par âge (ECAM2)

Ages	Effectifs	Fréquences (%)	Cumul (%)	Ages	Effectifs	Fréquences (%)	Cumul(%)
19	1186	5,32	5,32	36	514	2,30	69,74
20	1418	6,36	11,67	37	427	1,91	71,66
21	1054	4,72	16,40	38	554	2,48	74,14
22	1143	5,12	21,52	39	409	1,83	75,98
23	923	4,14	25,66	40	838	3,76	79,73
24	846	3,79	29,45	41	374	1,68	81,41
25	1115	5,00	34,45	42	492	2,21	83,62
26	886	3,97	38,42	43	380	1,70	85,32
27	843	3,78	42,20	44	283	1,27	86,59
28	861	3,86	46,06	45	604	2,71	89,29
29	720	3,23	49,29	46	319	1,43	90,72
30	1078	4,83	54,12	47	296	1,33	92,05
31	548	2,46	56,58	48	318	1,43	93,48
32	719	3,22	59,80	49	248	1,11	94,59
33	453	2,03	61,83	50	675	3,03	97,62
34	454	2,04	63,87	51	234	1,05	98,66
35	797	3,57	67,44	52	298	1,34	100,00
Total					22 307	100	

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2

Pour l'ECAM3, de 2007 nous faisons une translation de 6 ans pour prendre les individus entre 25 et 58 ans qui sont au nombre de 16 113, leur répartition en termes d'effectifs est consignée dans le tableau 4 qui suit.

Tableau 4 : Répartitions des individus retenus par âge (ECAM3)

Ages	Effectifs	Fréquences (%)	Cumul (%)	Ages	Effectifs	Fréquences (%)	Cumul (%)
25	1197	7,43	7,43	42	480	2,98	71,36
26	713	4,42	11,85	43	365	2,27	73,62
27	918	5,70	17,55	44	242	1,50	75,13
28	861	5,34	22,89	45	566	3,51	78,64
29	567	3,52	26,41	46	269	1,67	80,31
30	1053	6,54	32,95	47	349	2,17	82,47
31	443	2,75	35,70	48	298	1,85	84,32
32	727	4,51	40,21	49	257	1,59	85,92
33	457	2,84	43,05	50	527	3,27	89,19
34	424	2,63	45,68	51	198	1,23	90,42
35	812	5,04	50,72	52	266	1,65	92,07
36	455	2,82	53,54	53	227	1,41	93,48
37	510	3,17	56,71	54	220	1,37	94,84
38	489	3,03	59,74	55	282	1,75	96,59
39	356	2,21	61,95	56	185	1,15	97,74
40	747	4,64	66,59	57	185	1,15	98,89
41	289	1,79	68,38	58	179	1,11	100,00
Total				16 113	100		

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 3

En 2014 avec l'ECAM4, la translation de 7 ans donne la tranche d'âge 32-65 ans et on a 10 931 personnes ; au total, nous travaillons sur 131 547 individus représentatifs.

Tableau 5 : Répartitions des individus retenus par âge (ECAM4)

Ages	Effectifs	Fréquences (%)	Cumul (%)	Ages	Effectifs	Fréquences (%)	Cumul (%)
32	706	6,46	6,46	49	207	1,89	69,42
33	447	4,09	10,55	50	474	4,34	73,75
34	538	4,92	15,47	51	166	1,52	75,27
35	775	7,09	22,56	52	280	2,56	77,83
36	390	3,57	26,13	53	191	1,75	79,58
37	420	3,84	29,97	54	262	2,40	81,98
38	92	4,50	34,47	55	279	2,55	84,53
39	375	3,43	37,90	56	178	1,63	86,16
40	693	6,34	44,24	57	166	1,52	87,68
41	246	2,25	46,49	58	169	1,55	89,22
42	442	4,04	50,54	59	126	1,15	90,38
43	334	3,06	53,59	60	345	3,16	93,53
44	279	2,55	56,14	61	117	1,07	94,60
45	485	4,44	60,58	62	159	1,45	96,06
46	256	2,34	62,92	63	103	0,94	97,00
47	230	2,10	65,03	64	126	1,15	98,15
48	273	2,50	67,52	65	202	1,85	100,00
Total				10 931	100		

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes 4

Au total, nous avons donc un pseudo panel de $34 \times 3 = 102$ observations. Si une information indique l'existence ou l'absence d'un certain caractère pour chaque membre de la cohorte, la cohorte ne sera pas uniforme à cet égard. Par conséquent, la cohorte contiendra à la fois des personnes qui possèdent cet attribut et d'autres qui ne le possèdent pas. La valeur attribuée à la cohorte pour ce type de variable, appelée « variable proportionnelle », est égale à la proportion de personnes de la cohorte qui présentent ce caractère (Russell et Fraas, 2005).

En utilisant une variable binaire telle que le sexe d'un individu par exemple, qui a deux modalités « homme » et « femme », la valeur de la cohorte est la proportion de femmes dans la cohorte. Par conséquent, les variables proportionnelles se voient attribuer une valeur égale à la proportion de personnes de la cohorte qui possèdent cet attribut.

1.2. Les modèles de durée : la boîte à outils des économistes

Les modèles de durée ou de survie (en anglais : survival models) ont un double objectif. Ils visent, d'une part à analyser la durée passée dans un état ou une situation particulière et, d'autre part à étudier la transition d'une situation à une autre (Le Goff, 2003). Cette notion de transition suppose l'existence d'un événement qui délimite la situation d'origine et la situation d'arrivée. Il convient donc, afin de fixer les idées, de présenter succinctement quelques éléments fondamentaux de formalisation des modèles de durée.

1.2.1. Fonction de survie et fonction de hasard

La densité de probabilité et la fonction de répartition servent de base aux modèles de durée (Gourieroux et Jasiak, 2001 ; Gourieroux et Monfort, 1990 ; Lancaster, 1990 ; Gourieroux, 1989).

Soit T une variable aléatoire positive continue définie sur $[0, +\infty[$ qui représente le temps passé dans un état particulier et/ou entre deux événements. T ne représente pas le temps calendaire, mais plutôt le temps passé dans un état (tel que la pauvreté, le chômage, l'emploi, l'inactivité, l'éducation, etc.). Généralement, la distribution de T est entièrement caractérisée par une ou plusieurs des fonctions essentielles à l'analyse des données de survie : densité, distribution, survie et aléa.

- **La densité de probabilité**

La densité de probabilité $f(t)$ est définie comme la limite, lorsque $\delta t \rightarrow 0$, de la probabilité que l'échéance T soit comprise dans l'intervalle $[t, t + \delta t]$ divisée par δt :

$$f(t) = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T \leq t + \delta t)}{\delta t} \quad (6)$$

- **La fonction de répartition**

La fonction de répartition $F(t)$ peut s'interpréter comme le cumul des probabilités d'occurrence d'un événement auquel on s'intéresse ou encore la probabilité que l'événement d'intérêt se produise durant l'intervalle de temps $[0, t]$. Elle est définie par :

$$F(t) = P(T \leq t) = \int_0^t f(u) du \quad (7)$$

Cette fonction est continue monotone croissante telle que $F(t) \in [0, 1]$. Mais, cette distribution ne peut s'appliquer qu'aux durées révolues.

- **Fonction de survie**

Si l'on considère $1 - F(t)$, on aura alors la probabilité que la longueur de la durée de l'épisode excède t :

$$S(t) = P(T \geq t) = 1 - F(t) \quad (8)$$

C'est-à-dire la probabilité que la durée de l'évènement se prolonge au-delà de la date de fin d'observation : il s'agit du concept de fonction de survie. C'est une fonction continue non croissante telle que $S(t) \in [0, 1]$.

- **Fonction de hasard**

Evaluer à la date t , la fonction de hasard de la variable T est la probabilité qu'un évènement survienne durant l'intervalle de temps $[t, t + \delta t[$ sachant que jusqu'en t aucune transition n'avait eu lieu. Encore appelée fonction de risque, elle s'écrit :

$$\theta(t) = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T \leq t + \delta t / T \geq t)}{\delta t} \quad (9)$$

$\theta(t)$ peut s'interpréter comme la probabilité conditionnelle de quitter l'état dans l'intervalle $[t, t + \delta t]$ sous la condition que $T \geq t$. Conditionner par rapport à $T \geq t$ implique donc que chaque transition est considérée comme une nouvelle observation. Plus explicitement, il s'agit de la limite, lorsque $\delta t \rightarrow +\infty$, de la probabilité de connaître l'évènement en $t + \delta t$ sachant

¹² $S(t)$ peut également s'écrire en fonction de $f(t)$. Ainsi, on aura $S(t) = \int_t^{+\infty} f(u) du$ et vice versa, on aura $f(t) = \frac{dF(t)}{dt} = -\frac{dS(t)}{dt} = -S'(t)$, $f(t)\delta t$ pouvant s'interpréter comme la probabilité d'entrée dans un état en t et de le quitter dans l'intervalle du temps $[t, t + \delta t]$.

qu'on ne l'avait pas connu jusqu'en t . C'est la probabilité instantanée de saut en t sachant que l'on a séjourné dans l'état jusqu'en t .

Il est temps maintenant d'établir le rapport entre les fonctions de hasard, de densité, de répartition et de survie. Une première relation vient en explicitant la fonction de hasard avec le théorème des probabilités conditionnelles de Bayes :

$$\theta(t) = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T \leq t + \delta t / T \geq t)}{\delta t} = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T \leq t + \delta t)}{P(T \geq t)} \quad (10)$$

On peut encore écrire cette expression en insérant la fonction de répartition :

$$\theta(t) = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T \leq t + \delta t / T \geq t)}{\delta t} = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T \leq t + \delta t)}{P(T \geq t)} \times \frac{1}{1 - F(t)} = \frac{f(t)}{1 - F(t)} \quad (11)$$

Il est possible d'exprimer la fonction de hasard par rapport à la fonction de survie :

$$\theta(t) = \frac{f(t)}{s(t)} = \frac{\frac{\partial(1 - F(t))}{\partial t}}{s(t)} = -\frac{\partial(\ln(s(t)))}{\partial t} \quad (12)$$

Il est encore possible de définir le risque cumulé (hasard intégré) $\Lambda(t)$, ainsi :

$$\Lambda(t) = \int_0^t \theta(u) du = \left[-\ln(s(t)) \right]_0^t \quad (13)$$

Nous constatons donc, tout calcul fait que :

$$\ln(S(t)) = -\int_0^t \theta(u) du \quad (14)$$

D'où la relation :

$$S(t) = e^{-\left(\int_0^t \theta(u) du\right)} = e^{-\Lambda(t)} \quad (15)$$

Les relations (5) et (6) donnent :

$$f(t) = \theta(t).e^{-\Lambda(t)} = \theta(t).e^{-\left(\int_0^t \theta(u) du\right)} \quad (16)$$

En définitive, il en ressort sans ambiguïté que ces relations sont liées entre elles, ce qui conforte la caractérisation de la distribution de T par la connaissance d'une des fonctions supra.

1.2.2. Les approches d'estimation des modèles de durées

Comment est-ce que nous pouvons extraire l'information contenue dans les données afin de déduire les probabilités de transition de nos différentes cohortes de/dans la pauvreté ? Cette

sous-section vient donc, à point nommé, répondre à cette question au travers d'un exercice qui consiste à faire des généralisations ayant trait aux caractéristiques de la population à partir d'un échantillon. Il y a là toute la logique de l'inférence statistique (Mittelhammer *et al.*, 2000). En effet, les modèles de durée mobilisent différents types de modélisations et utilisent divers outils statistiques dont le choix est fonction des hypothèses que l'on cherche à vérifier, mais aussi de la théorie retenue pour asseoir la pertinence des différents modèles : non paramétrique (1.2.2.1.), semi-paramétrique (1.2.2.2.).

1.2.2.1. Inférence non paramétrique

Pour l'essentiel descriptive, l'approche non paramétrique approche la forme empirique prise par la fonction considérée sans adopter une quelconque spécification de loi de probabilité réelle des observations et c'est là son principal apport. Plus explicitement, les estimateurs non paramétriques tiennent compte de l'effet de covariables en décomposant l'échantillon en sous-échantillons suffisamment homogènes compte tenu de ces covariables. Cependant, un tel exercice limite de facto le nombre des covariables retenu et confère à l'approche non paramétrique le caractère préliminaire à l'estimation de la fonction de hasard et/ou de survie. Aussi, faut-il le souligner, lorsqu'aucune hypothèse n'est faite sur la distribution des temps de survie, l'estimateur de la fonction de survie de Kaplan-Meier (1958) est le plus utilisé (a). Mais, si l'on s'intéresse à l'estimation d'autres fonctions caractérisant notamment la distribution des temps d'évènement, l'estimateur des risques cumulés de Nelson-Aalen (1978) sera privilégié (b) Des tests non paramétriques, du type *Log-rank* et Wilcoxon (1945), viennent compléter le tableau (c).

a. L'estimateur de Kaplan-Meier de la fonction de survie

Intuitivement, l'estimateur de Kaplan-Meier nous enseigne qu'être encore pauvre ou non pauvre après l'instant t_k , c'est être dans l'état juste avant t_k et ne pas en sortir en t_k . Cette idée, traduite en termes probabilistes, mène à la fonction de vraisemblance de l'échantillon suivante :

$$l_k = \theta_k^{d_k} (1 - \theta_k)^{N_k - d_k} \quad (17)$$

Avec $k = 1, \dots, K$, k indique les dates d'observation, N_k désigne l'ensemble des individus soumis au risque à l'instant t_k , d_k exprime le nombre de sorties observées en t_k et θ_k dénotant la probabilité conditionnelle de sortie en t_k .

Dans la mesure où les durées supérieures à t_k correspondent à des épisodes qui ne sont pas terminés avant t_k , Kaplan et Meier déduisent la fonction de survie à la date t_1 :

$$\widehat{S}(t_1)_{KM} = 1 - \frac{d_1}{n_1} \quad (18)$$

De façon similaire, la proportion d'individus restant dans l'état (pauvreté ou non pauvreté) à la date t_2 va s'écrire :

$$\widehat{S}(t_2)_{KM} = \widehat{S}(t_1)_{KM} \times \left(1 - \frac{d_2}{n_2}\right) = \left(1 - \frac{d_1}{n_1}\right) \times \left(1 - \frac{d_2}{n_2}\right) \quad (19)$$

On obtient alors ainsi de proche en proche à chaque date :

$$\widehat{S}(t)_{KM} = \prod_{k/t_k \leq t} \left(1 - \frac{d_k}{n_k}\right) \quad (20)$$

b. L'estimateur de Nelson-Aalen du taux de hasard intégré

Les estimateurs non paramétriques, nous l'avons déjà dit, considèrent l'effet des variables explicatives en scindant l'échantillon en sous-échantillons homogènes étant données ces variables. L'exercice nous permet de retracer l'évolution de la fonction de hasard et/ou de survie de ces sous-populations au cours du temps, i.e. comparer plusieurs courbes de hasard et/ou de survie. Aussi, ces estimateurs sont-ils utilisés pour tester l'égalité de ces fonctions estimées sur les différents groupes. Pour autant, les estimateurs non paramétriques requièrent des tests dits non paramétriques, comme le test du *Log-rank*, test de Wilcoxon.

- **Le test du log-rank**

La statistique du test est calculée à partir des différences à chaque date entre le nombre de sorties observé et le nombre de sorties attendu dans un groupe homogène sous l'hypothèse nulle d'égalité de fonctions de hasard et/ou de survie des groupes. En outre, le test du Log-rank est utilisé pour la comparaison de deux groupes, mais il serait généralisable à un nombre quelconque de groupes de comparaisons (Timsit et al., 2005).

La statistique du log-rank est donnée par :

$$\zeta = \sum_{i \in D} \left(d_{li} - \frac{N_{li}}{N_i} \right) \quad (21)$$

Où D indique l'ensemble des durées non censurées distinctes, N_i désigne la taille de l'ensemble à risque en t_i , N_{1i} exprime la taille de la partie appartenant au sous-échantillon 1 de l'ensemble à risque en t_i , d_{1i} étant égal à 1 si l'observation t_i provient du groupe 1.

En somme, le test du Log-rank est le test standard au moyen duquel l'on opère une comparaison de deux ou plusieurs courbes de hasard et/ou de survie. Lorsqu'il est significatif, il autorise de rejeter l'hypothèse selon laquelle les deux courbes sont superposées. Cependant, il s'avère peu efficace lorsque notamment les courbes n'évoluent pas de façon proportionnelle, i.e. les courbes se croisent. [Timsit et al., \(2005\)](#) recommandent alors d'accompagner toujours l'interprétation d'un test du Log-rank par l'analyse visuelle des courbes.

- **Le test de Wilcoxon (1945)**

Si le test du *Log-rank* est fondé sur une stratégie qui donne des poids égaux à toutes les observations, i.e. un poids unitaire à chacune des quantités $d_{1i} - \frac{N_{1i}}{N_i}$, le test de Wilcoxon, lui, donne plus de poids aux évènements précoces qu'aux évènements tardifs dans la comparaison. Dès lors, on peut imaginer de construire des statistiques pondérées de la forme :

$$\zeta = \sum_{i \in D} N_i \left(d_{1i} - \frac{N_{1i}}{N_i} \right) \quad (22)$$

Ceci autorise, tout en jouant sur la valeur des coefficients de pondération N_i , de conférer plus ou moins d'influence aux évènements en fonction de la durée de leurs occurrences. Aussi, une décroissance de ces pondérations attribue-t-elle plus d'influence aux évènements de courte durée.

1.2.2.2. Inférence semi-paramétrique

Il convient de noter que les estimateurs non paramétriques présentent l'avantage de ne pas nécessiter un type de dépendance temporelle a priori. Toutefois, ils présentent l'inconvénient de ne pas permettre l'étude du rôle des covariables dans la formation des probabilités. Les modèles semi-paramétriques et paramétriques ont permis de surmonter cette limitation. Il est généralement conseillé d'utiliser des estimateurs semi-paramétriques si l'influence relative des facteurs sur les durées est la plus importante pour l'analyste. Ces derniers, au lieu de faire des hypothèses sur la fonction de hasard, font des hypothèses sur le comportement des variables dans le temps.

Néanmoins, la méthode semi-paramétrique de [Cox \(1972\)](#) est la plus utilisée dans le traitement statistique des durées en présence de covariables. C'est le sujet de ce point.

a. La vraisemblance partielle de Cox

Cox, rend compte de la relation entre le risque d'apparition d'un évènement, (exemple les transitions de la non pauvreté vers la pauvreté) et des covariables (dépendantes du temps ou fixes). Cette relation est définie, au travers d'une fonction de hasard proportionnel directement assimilée à la vraisemblance partielle de Cox. Plus spécifiquement, le modèle de Cox est un modèle à hasard proportionnel, sa spécification est la suivante :

$$\theta_i(X_i, t) = \theta_0(t) e^{(X_i, \beta)} \quad (23)$$

Si $\theta_0(t)$ n'est pas spécifiée (c'est un paramètre de nuisance), alors, modèle à hasard proportionnel est semi-paramétrique, son estimation peut être obtenue, au moyen d'une maximisation de la fonction de vraisemblance partielle, obtenu par la loi des rangs (Cox, 1972, 1975). De plus, quelle que soit la forme de la fonction, l'hypothèse que $\theta_0(t)$ est identique pour chacun des individus i . Ainsi, le hasard peut s'écrire proportionnellement au hasard de l'individu j et reste constant si X_i et X_j ne dépendent pas du temps. On obtient alors :

$$\frac{\theta_i(X_i, t)}{\theta_j(X_j, t)} = \frac{e^{(X_i, \beta)}}{e^{(X_j, \beta)}} e^{(\beta(x_i, x_j))} \quad (24)$$

Cox a basé l'inférence semi-paramétrique sur une fonction de vraisemblance de forme différente de l'équation (19). Le modèle qui allait porter son nom et donc sous-tendre la technique dite de la vraisemblance partielle était fondé sur les statistiques de rang et d'ordre. Alors que la vraisemblance totale est basée sur l'information contenue dans le vecteur de durée, la vraisemblance partielle reconstruit cette information à l'aide de statistiques de rang et d'ordre. Cela signifie qu'il est plus pratique de prévoir l'ordre dans lequel les individus quittent l'état plutôt que les dates de changement d'état. Par conséquent, les informations incluses dans les dates de sortie sont écartées au profit des rangs de sortie. Il s'agit là d'une logique de vraisemblance partielle.

En suivant [Gourieroux \(1989\)](#) et en notant $y_{(1)} \leq y_{(2)} \leq y_{(1)} \leq \dots \leq y_{(i)} \leq \dots \leq y_{(n)}$ les observations des différentes variables rangées en ordre croissant et éventuellement censurées, d_i l'indicateur de censure et $R(y_{(i)}) = \{k : y_{(k)} \geq y_{(i)}\}$ l'ensemble, des individus encore présents dans la population juste avant que l'individu associé à $y_{(i)}$ ne sorte. La probabilité que cet individu sorte, compte tenu des individus encore présents dans la population, soit justement associée à $y_{(i)}$, est donc :

$$\frac{\theta(y_{(i)}, X, \beta, \theta_0)}{\sum_{k \in R(y_{(i)})} \theta(y_{(i)}, X, \beta, \theta_0)} \quad (25)$$

Cette nouvelle expression devient :

$$\frac{e^{\beta'X}}{\sum_{k \in R(y_{(i)})} e^{\beta'X_{(k)}}} \quad (26)$$

Où $X_{(i)}$, représente le vecteur des variables explicatives associées à $y_{(i)}$. Il découle, du produit sur les observations complètes de probabilités conditionnelles, la vraisemblance partielle :

$$l_p(\beta) = \prod_{i=1}^N \frac{e^{\beta'X}}{\sum_{k \in R(y_{(i)})} e^{\beta'X_{(k)}}} \quad (27)$$

L'estimateur du maximum de vraisemblance partielle, est défini comme solution $\hat{\beta}_{PL}$ du programme de maximisation suivant :

$$\max_{\beta} \left[\ln(l_p(\beta)) \right] = \sum_{i=1}^N \ln \left[\frac{e^{\beta'X}}{\sum_{k \in R(y_{(i)})} e^{\beta'X_{(k)}}} \right] \quad (28)$$

Dans le cas, des durées de transition censurées à droite, l'équation (27) devient alors :

$$l_p(\beta) = \prod_{i=1}^N \left[\frac{e^{\beta'X}}{\sum_{k \in R(y_{(i)})} e^{\beta'X_{(k)}}} \right] \quad (29)$$

Et en partant de :

$$\max_{\beta} \left[\ln(l_p(\beta)) \right] = \sum_{i=1}^N d_i \ln \left[\frac{e^{\beta'X}}{\sum_{k \in R(y_{(i)})} e^{\beta'X_{(k)}}} \right] \quad (30)$$

Les estimateurs semi-paramétriques, comme les estimateurs non paramétriques, nécessitent des tests post-estimation pour valider la pertinence et la capacité prédictive du modèle estimé, tels que l'analyse résiduelle de [Schoenfeld \(1982\)](#) et l'analyse résiduelle de [Cox-Snell \(1968\)](#).

b. Tests semi-paramétriques

L'hypothèse de proportionnalité est vérifiée à l'aide des résidus de Schoenfeld, l'idée étant de tester si dans les résidus estimés, il peut y avoir une interaction avec le temps. Ici, le résidu rattaché à une covariable x_u , $u = 1, \dots, p$, est la différence entre la valeur observée prise par cette covariable pour l'individu i au moment t_i de l'occurrence de l'évènement et la moyenne pondérée des valeurs prises par l'ensemble des covariables X_i calculée sur tous les individus n'ayant pas quitté l'état à la date où l'individu i n'est plus à risque (ayant quitté l'état, la pauvreté pour ainsi dire). Il vient alors :

$$r_{ui} = x_{ui} - \frac{\sum_{k \in R(y(i))} x_{uk} \cdot e^{\beta' X(k)}}{\sum_{k \in R(y(i))} e^{\beta' X(k)}} \quad (31)$$

Si l'hypothèse des risques proportionnels est vérifiée, i.e. β_u de la covariable x_u ne varie pas avec le temps, alors les résidus seraient uniformément distribués au cours du temps (Les résidus de Schoenfeld peuvent être calculés et interprétés sur la base de graphique, le but étant de détecter un éventuel non-respect de l'hypothèse de proportionnalité (Xue et al., 2013). Par contre, si elle n'est pas vérifiée, alors les coefficients estimés varient avec le temps de la façon suivante :

$$\beta_u(t) = \beta_u + \rho g(t) \quad (32)$$

Où $g(t)$ est une fonction du temps et ρ une constante. Sous l'hypothèse nulle $H_0 : \rho = 0$, l'idée est de vérifier l'adéquation globale du modèle avec les données utilisées. Le résidu de Cox-Snell, CSr_i calculé pour l'individu i avec la durée t_i et un vecteur de covariables X_i , est défini par la fonction d'une relation fondamentale :

$$CSr_i = -\ln(\mathfrak{S}(t_i, X_i)) \quad (33)$$

En recourant à l'équation (21), nous retenons :

$$CSr_i = \mathbf{A}_0(t_i) e^{(X_i, \beta)} \quad (34)$$

Si le modèle de Cox est adéquat, alors les résidus de Cox-Snell suivent une loi exponentielle de paramètre λ égale à l'unité pour tout t . De même, si le modèle utilisé est approprié, le tracé de la fonction de risque cumulée des résidus de Cox-Snell, équation (25), devrait être une ligne droite passant par l'origine avec une pente de 1.

Cependant, alors qu'il semblerait que les résidus de Cox-Snell soient un bon outil pour juger de l'adéquation globale d'un modèle de Cox, leur pertinence ne semble pas universelle. Dans un tel modèle, le risque de base est arbitraire et le graphique de la fonction de risque cumulé des résidus de Cox-Snell risque fort de nous faire croire à tort que le modèle est adéquat. C'est pourquoi Allison (1995) et Lee et Wang (2003) préconisent l'utilisation des résidus de Cox-Snell pour évaluer la qualité de l'ajustement des modèles paramétriques.

Dans le cadre de cette thèse nous retenons comme méthode d'estimation de nos taux de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté, celles non-paramétriques en recourant aux techniques par la méthode actuariel (annexe 1).

Section 2 : Examen empirique des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014

Les premières applications des modèles de durée en économie se sont attachées à décrire la durée du chômage, notamment à travers les travaux de Lancaster (Lancaster, 1979). Les recherches relatives à la pauvreté sont plus récentes et concernent, pour l'essentiel, les pays industrialisés. Il convient en particulier de citer les articles de référence de Bane et Ellwodd (1986) et de Stevens (1994) pour les États-Unis. Plus récemment, une littérature féconde s'est développée autour des données BHPS (British Household Panel Survey) de la Grande-Bretagne (Jarvis et Jenkins, 1997 ; Jenkins, 2000 ; Devicienti, 2001). En revanche, l'utilisation des modèles de durée pour l'étude de la pauvreté dans les pays en développement et dans les pays en transition n'en est qu'à ses balbutiements et ce, principalement, parce que les données de panel couvrant une période suffisamment longue restent peu nombreuses dans ces pays. L'étude des transitions de pauvreté à partir des modèles de durée suppose, le recours à des techniques pour l'analyse des dynamiques de la pauvreté n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes conceptuels du fait de la spécificité même du phénomène de pauvreté. Le but de cette section est la mise en œuvre d'une simple méthode non paramétrique permettant d'estimer les probabilités de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté. La section est donc organisée en deux principaux points, à savoir l'analyse premièrement des trajectoires de la pauvreté au niveau global et régional (2.1) puis l'estimation proprement dite des probabilités de ses transitions de/dans la pauvreté pour le pays globalement puis au niveau régional (2.2).

2.1. Analyse des trajectoires de la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014

L'introduction du concept de trajectoire de pauvreté, également appelée « poverty pattern » en anglais, permet d'analyser les différentes situations que les ménages peuvent vivre au cours de la période d'étude, qui dans ce cas comprend trois vagues de données (2001, 2007 et 2014).

Une trajectoire de pauvreté est définie comme une séquence de trois chiffres qui traduit le statut de pauvreté de chaque cohorte aux trois périodes considérées. Dans ce contexte, une valeur de 1 est attribuée à une situation de pauvreté, tandis qu'une valeur de 0 correspond à une situation de non-pauvreté.

Ainsi, en utilisant ces valeurs, il est possible de construire huit trajectoires de pauvreté différentes, en prenant en compte toutes les combinaisons possibles des chiffres 0 et 1 sur les trois périodes. Voici les huit trajectoires possibles :

- **0-0-0** : non pauvre durant les trois périodes
- **0-0-1** : non pauvre aux deux premières périodes et pauvre à la dernière période
- **0-1-0** : non pauvre à la première période, pauvre à la deuxième période et non pauvre à la dernière période
- **0-1-1** : non pauvre à la première période et pauvre aux deux dernières périodes
- **1-0-0** : pauvre à la première période et non pauvre aux deux dernières périodes
- **1-0-1** : pauvre à la première et à la dernière période, non pauvre à la deuxième période
- **1-1-0** : pauvre aux deux premières périodes et non pauvre à la dernière période
- **1-1-1** : pauvre durant les trois périodes

En utilisant ces trajectoires de pauvreté, il devient possible d'analyser les transitions entre les différentes situations de pauvreté et de non-pauvreté au fil du temps. Cela permet de comprendre les dynamiques de la pauvreté, telles que les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté, la persistance de la pauvreté et les risques de rechute.

2.1.1. Analyses des trajectoires de pauvreté au niveau national

Le Tableau 6 ci-dessous présente la répartition des cohortes en fonction des différentes trajectoires de pauvreté de notre pseudo-panel sur la période 2001-2014.

Tableau 6 : Trajectoires de pauvreté des cohortes, Cameroun 2001-2014

Trajectoires de pauvreté	Effectifs	Fréquences
1-1-1	5	14,71%
1-1-0	5	14,71%
1-0-1	1	02,94%
1-0-0	8	23,53%
0-1-1	3	08,82%
0-1-0	3	08,82%
0-0-1	5	14,71%
0-0-0	4	11,76%
Total	34	100%

Note : séquence de trois chiffres traduisant le statut de la cohorte à chaque période du pseudo-panel : 1 si la cohorte est pauvre et 0 sinon

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Les résultats du Tableau 6 présentent les trajectoires de pauvreté des cohortes au Cameroun sur la période 2001-2014. Les trajectoires sont représentées par des séquences de trois chiffres, où 1 indique une situation de pauvreté et 0 une situation de non-pauvreté.

- La répartition entre la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire** : Le tableau 6 permet de distinguer trois catégories de cohortes : les cohortes pauvres à toutes les périodes (pauvres chroniques ou persistants), les cohortes pauvres à certains moments (pauvres transitoires ou temporaires) et les cohortes non pauvres. Il en découle de ce tableau que la pauvreté au Cameroun est principalement un phénomène transitoire, car les cohortes en situation de pauvreté temporaire représentent 73,53% de l'ensemble des cohortes, tandis que les cohortes en situation de pauvreté persistante ou chronique représentent 14,71%. De plus, vous indiquez que 11,76% des cohortes n'ont jamais connu la pauvreté. Ces résultats soulignent l'importance de la dynamique de la pauvreté au Cameroun. La majorité des cohortes connaissent des épisodes de pauvreté temporaires, ce qui suggère que les ménages peuvent sortir de la pauvreté à certains moments, mais également y retomber à d'autres moments. Le fait que la majorité des cohortes connaissent une pauvreté temporaire indique que la pauvreté n'est pas une condition statique pour la plupart des ménages au Cameroun. Cela implique que les ménages peuvent entrer et sortir de la pauvreté au fil du temps, ce qui peut être influencé par divers facteurs tels que les fluctuations économiques, les opportunités d'emploi et les filets de sécurité sociale. Il est essentiel de comprendre les moteurs de ces transitions pour concevoir des stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté. Cela suggère que les interventions ne devraient pas seulement viser à sortir les ménages de la pauvreté, mais aussi à les empêcher d'y retomber à l'avenir. Si la pauvreté transitoire est dominante, il est important de reconnaître la

présence de cohortes en situation de pauvreté persistante ou chronique. Ces cohortes, qui représentent 14,71 % du total, sont confrontées à des difficultés économiques constantes tout au long de la période étudiée. La lutte contre la pauvreté chronique nécessite des interventions ciblées qui s'attaquent aux problèmes structurels sous-jacents, tels que l'accès limité à l'éducation, aux soins de santé, aux actifs productifs et aux opportunités d'emploi.

Ce résultat s'avoisine à une étude menée par et [Chen et Ravallion \(2021\)](#) sur la dynamique de la pauvreté en Chine a également mis en évidence une prédominance de la pauvreté transitoire. Les résultats ont montré que de nombreux ménages chinois étaient capables de sortir de la pauvreté au fil du temps grâce à la croissance économique et aux opportunités d'emploi. Cependant, l'étude a également souligné l'existence de ménages en situation de pauvreté chronique, nécessitant des interventions spécifiques pour s'attaquer aux causes profondes de leur pauvreté persistante.

Cependant, l'étude souligne également que malgré les progrès accomplis, certains ménages chinois restent en situation de pauvreté chronique. Ces ménages sont confrontés à des obstacles structurels plus profonds qui les empêchent de sortir de la pauvreté, même en période de croissance économique. Ces obstacles peuvent inclure l'accès limité à l'éducation de qualité, aux services de santé, aux opportunités d'emploi décentes et à des actifs productifs. Pour ces ménages en situation de pauvreté chronique, des interventions spécifiques et ciblées sont nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes de leur pauvreté persistante.

- **Hétérogénéité des cohortes pauvres temporaires** : le tableau indique que la catégorie des pauvres temporaires est hétérogène, car elle regroupe à la fois les cohortes pauvres à une seule période et celles pauvres à deux périodes. En effet, les cohortes pauvres lors d'une seule période représentent 47,06% de l'ensemble des cohortes, tandis que celles pauvres lors de deux périodes représentent 26,47%. Cette observation met en évidence la diversité des expériences de pauvreté temporaire au sein de la population camerounaise. L'observation que la pauvreté temporaire inclut des cohortes en situation de pauvreté pendant une ou deux périodes met en évidence la nature diverse de cette catégorie. Certains ménages peuvent être confrontés à des revers économiques à court terme dus à des circonstances imprévues telles que la maladie, la perte d'emploi ou les catastrophes naturelles, tandis que d'autres peuvent connaître des périodes de pauvreté récurrentes. Il est essentiel d'identifier les facteurs qui contribuent à l'entrée et à la sortie de la pauvreté temporaire. Cette connaissance peut servir de base à la conception d'interventions ciblées

telles que l'aide au revenu, la création d'emplois et la formation professionnelle, afin d'améliorer la résilience des ménages et de faciliter une réduction durable de la pauvreté.

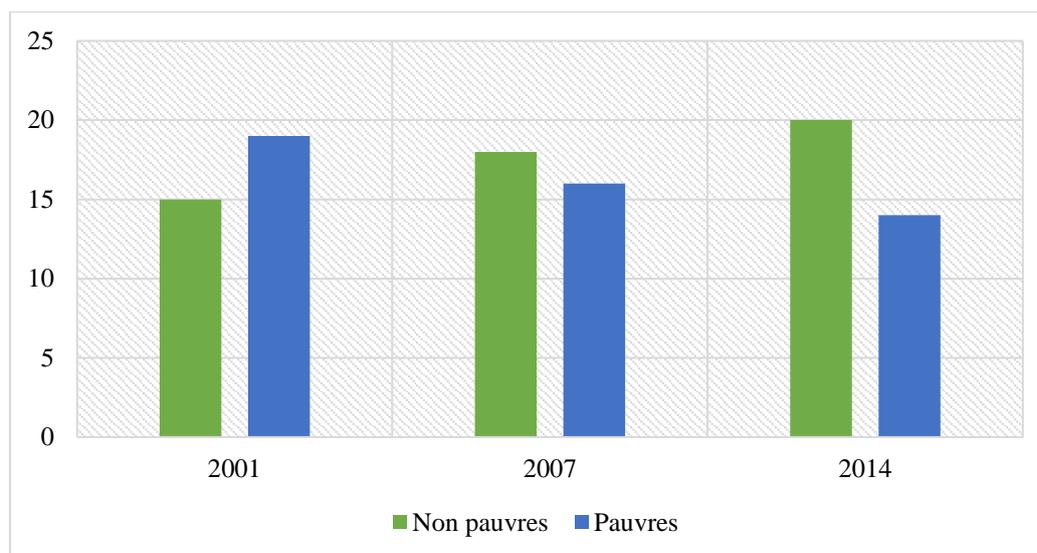
En résumé, les résultats des trajectoires de pauvreté au Cameroun mettent en évidence la prédominance de la pauvreté transitoire, avec une majorité de cohortes connaissant des épisodes de pauvreté temporaires. Cependant, la présence de cohortes en situation de pauvreté persistante ou chronique et la diversité des expériences de pauvreté temporaire soulignent l'importance de comprendre les dynamiques de la pauvreté et d'élaborer des politiques adaptées pour réduire la pauvreté de manière durable.

Les résultats soulignent la nécessité d'une approche multiforme de la réduction de la pauvreté au Cameroun. Les politiques et les programmes ne devraient pas seulement se concentrer sur le soutien immédiat des revenus, mais aussi s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté, telles que l'accès limité à l'éducation, aux soins de santé et aux ressources productives. Le renforcement des mécanismes de protection sociale, la promotion d'une croissance économique inclusive et l'amélioration de l'accès aux services de base peuvent contribuer à atténuer les vulnérabilités à l'origine de la pauvreté chronique et transitoire. En outre, des interventions adaptées devraient prendre en compte les diverses expériences des ménages en situation de pauvreté temporaire et fournir le soutien nécessaire pour éviter un appauvrissement supplémentaire et promouvoir une mobilité ascendante.

En tenant compte de ces interprétations nuancées des trajectoires de pauvreté au Cameroun, les décideurs politiques et les parties prenantes peuvent élaborer des stratégies plus efficaces pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités et favoriser le développement durable.

Le graphique 10 ci-dessous donne une comparaison des taux de pauvreté et de non pauvreté pour les différentes années de la période d'étude. Il révèle qu'à l'exception de l'année 2001 où le nombre de cohortes pauvres surpasse le nombre de cohortes non pauvre, il n'en est pas de même pour les années 2007 et 2014 où le nombre de cohortes pauvres est en dessous de celui des cohortes non pauvres.

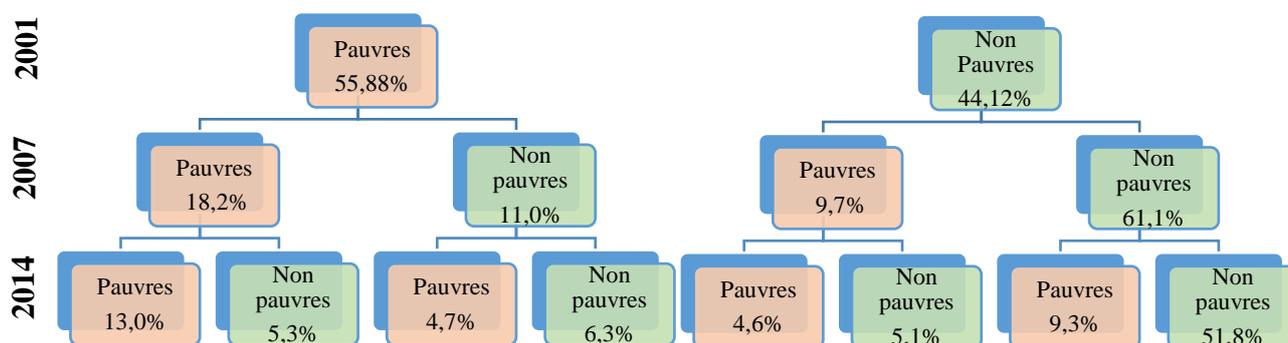
Graphique 10 : Taux de pauvreté et de non pauvreté au Cameroun (2001-2014)



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

L'analyse des trajectoires de pauvreté révèle également que la proportion de cohortes ayant subi une entrée dans la pauvreté diminue dans le temps comme la montre figure 3 ci-dessous.

Figure 2 : Flux d'entrée et de sortie de pauvreté au Cameroun (2001-2014)



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

La Figure 2 présente les flux d'entrée et de sortie de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014, basés sur les données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4. Cette figure met en évidence plusieurs résultats intéressants :

- Complexité des transitions de pauvreté :** La figure permet de mieux comprendre la complexité des transitions de pauvreté au fil du temps. Contrairement aux données en coupes transversales qui fournissent une image statique de la pauvreté à un moment donné, cette figure montre les mouvements des individus entre les différentes catégories de pauvreté. Elle révèle ainsi que la pauvreté est un phénomène dynamique, avec des entrées et des sorties constantes.

- **Le halo de pauvreté :** La figure confirme que la pauvreté dépasse largement la catégorie des pauvres telle qu'elle est mesurée à un moment précis. En 2014, bien que le taux de pauvreté soit de 37,5%, près de 83,78% des Camerounais de l'échantillon ont connu au moins un épisode de pauvreté au cours des deux années précédentes (2001 et 2007). Cela signifie que même si une personne ne se trouve pas actuellement dans la catégorie des pauvres, elle a néanmoins fait face à la pauvreté à un moment donné au cours de cette période. Ce résultat met en évidence l'importance de prendre en compte les transitions et les épisodes passés de pauvreté pour comprendre pleinement la situation de pauvreté d'un individu ou d'un ménage.
- **Le phénomène de pauvreté comme un processus à mémoire :** La figure suggère que la pauvreté est un processus à mémoire. Le fait d'avoir déjà connu la pauvreté accroît la probabilité de rester pauvre, et vice versa. En 2014, dans l'ensemble du pays, la probabilité de rester pauvre était de 24 points de pourcentage plus élevée pour ceux qui étaient déjà pauvres en 2001 (71%) par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (47%). De manière symétrique, les cohortes qui n'étaient pas pauvres en 2007 avaient une probabilité plus élevée de rester en dehors de la pauvreté en 2014 si elles étaient déjà non pauvres en 2001. Cela met en évidence l'importance des antécédents de pauvreté dans les trajectoires de sortie de la pauvreté.
- **Tendances des entrées et sorties de la pauvreté :** L'analyse des trajectoires de pauvreté révèle que la proportion de cohortes entrant dans la pauvreté diminue au fil du temps, passant de 14,0% entre 2001 et 2007 à 9,7% entre 2007 et 2014. En revanche, les proportions de cohortes sortant de la pauvreté restent relativement stables, à 11,0% et 10,4% respectivement pour les deux périodes mentionnées. Cela suggère que les dynamiques sociales à long terme sont plutôt favorables, avec une diminution des nouvelles entrées dans la pauvreté au fil du temps.

En résumé, la Figure 2 met en évidence la complexité des transitions de pauvreté, l'existence d'un halo de pauvreté qui dépasse la catégorie des pauvres mesurée à un moment précis, le rôle des antécédents de pauvreté dans les trajectoires individuelles et les tendances générales des entrées et sorties de la pauvreté. Ces résultats soulignent l'importance de considérer la dynamique de la pauvreté dans l'élaboration de politiques de réduction de la pauvreté efficaces, en mettant l'accent sur la prévention des entrées dans la pauvreté et le soutien aux sorties durables de la pauvreté.

2.1.2. Analyses régionales des trajectoires de pauvreté au Cameroun

Tout comme nous l'avons fait précédemment dans le cas des zones d'habitation et au niveau national, nous présentons dans le tableau 7 ci-dessous les profils de transition de nos 34 cohortes réparties selon 10 régions du Cameroun augmenté des grandes villes à savoir Douala et Yaoundé.

L'analyse des résultats du tableau 7 indique de manière générale que la pauvreté est plus souvent un phénomène transitoire que permanent, à l'exception de certaines régions. Cela signifie que la plupart des individus connaissent des épisodes de pauvreté suivis de périodes de non-pauvreté, et vice versa.

Plus spécifiquement, dans la région de l'Adamaoua, nous avons observé une dominance des trajectoires de transition suivantes : 1-0-1, 1-1-0 et 0-1-1. Ces chiffres correspondent aux proportions des individus qui passent d'une situation de pauvreté à une situation de non-pauvreté, puis retournent à la pauvreté (20,59%, 17,65% et 17,65% respectivement).

Ces résultats soulignent l'instabilité de la situation économique dans la région de l'Adamaoua, avec une proportion importante d'individus qui connaissent des fluctuations entre la pauvreté et la non-pauvreté. Cela peut être dû à divers facteurs tels que les fluctuations économiques, le manque d'opportunités d'emploi stables et les chocs individuels.

Il est important de noter que ces résultats sont spécifiques à la région de l'Adamaoua et que les trajectoires de pauvreté peuvent varier d'une région à l'autre. Il serait intéressant de poursuivre l'analyse régionale pour avoir une vue d'ensemble des profils de transition dans chaque région du Cameroun.

Tableau 7 : Trajectoires de pauvreté des différentes cohortes par régions du Cameroun 2001-2014

Trajectoires de pauvreté	Adamaoua		Centre*		Douala		Est		Extrême-Nord		Littoral**	
	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences
1-1-1	3	08,82%	2	05,88%	3	08,82%	6	17,65%	8	23,53%	5	14,65%
1-1-0	6	17,65%	4	11,76%	3	08,82%	4	11,76%	3	08,82%	6	17,65%
1-0-1	7	20,59%	6	17,65%	4	11,76%	3	08,82%	6	17,76%	4	11,76%
1-0-0	4	11,76%	8	23,53%	6	17,65%	4	11,76%	4	11,76%	6	17,65%
0-1-1	6	17,65%	3	08,82%	4	11,76%	3	08,82%	5	14,71%	3	08,82%
0-1-0	3	08,82%	2	05,88%	3	08,82%	2	05,88%	2	05,88%	3	08,82%
0-0-1	0	00,00%	3	08,82%	2	05,88%	7	20,59%	1	02,94%	2	05,88%
0-0-0	5	14,71%	6	17,65%	9	26,47%	5	14,71%	5	17,71%	5	14,71%
Total	34	100	34	100%	34	100%	34	100%	34	100%	34	100%
Trajectoires de pauvreté	Nord		Nord-Ouest		Ouest		Sud		Sud-Ouest		Yaoundé	
	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences
1-1-1	7	20,59%	5	14,71%	3	08,82%	4	11,76%	3	08,82%	4	11,76%
1-1-0	2	05,88%	2	05,88%	6	17,65%	2	05,88%	6	17,65%	3	08,82%
1-0-1	4	11,76%	5	14,65%	3	08,82%	6	17,65%	4	11,76%	4	11,76%
1-0-0	5	14,65%	4	11,76%	7	20,59%	8	23,53%	8	23,53%	7	20,59%
0-1-1	2	05,88%	5	14,65%	3	08,82%	2	05,88%	1	02,94%	4	11,76%
0-1-0	3	08,82%	4	11,76%	4	11,76%	4	11,76%	3	08,82%	3	08,82%
0-0-1	5	14,71%	3	08,82%	1	02,94%	1	02,94%	0	00,00%	2	05,88%
0-0-0	6	17,65%	6	17,65%	7	20,59%	7	20,59%	9	26,47%	7	20,59%
Total	34	100%	34	100%	34	100%	34	100%	34	100%	34	100%

*Note : Séquence de trois chiffres traduisant le statut de la cohorte à chaque période du pseudo-panel : 1 si la cohorte est pauvre et 0 sinon. *Le Centre sans Yaoundé et **le Littoral sans Douala*

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Comparativement aux deux autres régions septentrionales, on note pour le Nord et l'extrême-Nord une forte persistance de la pauvreté avec plus de 20% des cohortes ayant connu trois vagues de pauvreté pour le Nord et l'Extrême-Nord contre 17,76% qui au cours de cette période n'ont connu aucun épisode de pauvreté et plus de 30% de cohortes ayant connues au moins une vague de pauvreté. Ces deux dernières régions septentrionales se trouvent celles qui parmi les 12 ont le plus grand nombre de cohortes demeurant dans la pauvreté sur les trois années d'observation.

Dans la région du Centre, l'analyse du tableau 7 permet d'identifier trois catégories de cohortes à savoir les cohortes pauvreté chronique (c'est-à-dire les cohortes pauvres à toutes les périodes) soit 5,88% des cohortes, les cohortes pauvres à certains moments ou encore des pauvres transitoires ou temporaires 76,47% des cohortes (cohortes ayant connues une ou deux épisodes de pauvreté) et les cohortes n'ayant jamais connu de situation de pauvreté sur la période 2001-2014. Dans le Centre, la proportion de cohortes ayant connues deux épisodes de pauvreté est la même que la proportion des cohortes ayant connues un seul épisode de pauvreté.

Le tableau 7 révèle des informations importantes sur les différentes catégories de cohortes de pauvreté dans la région du Sud. Il met en évidence trois catégories principales : les cohortes en pauvreté chronique, les cohortes en pauvreté transitoire et les cohortes non pauvres, observées sur une période de 2001 à 2014.

La catégorie dominante est celle des cohortes qui ont connu la pauvreté en 2001 mais qui en sont sorties dès 2007 pour rester non pauvres jusqu'en 2014. Ces cohortes représentent 23,52% de l'ensemble des cohortes étudiées et plus de 44,44% des cohortes en pauvreté transitoire. Cela indique qu'un pourcentage significatif de personnes a réussi à sortir de la pauvreté de manière durable au cours de cette période.

La catégorie suivante concerne les cohortes en pauvreté chronique, qui représentent 11,76% de l'ensemble des cohortes. Cela signifie que ces cohortes ont connu la pauvreté tout au long de la période d'observation, sans parvenir à en sortir de manière stable.

En revanche, 20,59% des cohortes n'ont jamais connu un épisode de pauvreté pendant la période 2001-2014. Ces cohortes sont considérées comme non pauvres, car elles ont maintenu un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté tout au long de la période.

Le retour et l'entrée dans la pauvreté dans la région du Sud sont également importants au cours de la période 2001-2014. Ce tableau 7 indique qu'une proportion de 17,65% des cohortes qui ont connu un épisode de pauvreté en 2001 sont sorties de la pauvreté en 2007, mais ont replongé dès 2014. Cela souligne la volatilité de la situation économique et la difficulté pour certains individus ou ménages de maintenir leur statut non pauvre de manière durable.

Dans la région de l'Est, on note une assez importante proportion de pauvre de longue période (pauvreté chronique) soit, 17,65% des cohortes. La proportion de pauvres transitoires est plus importante dans cette région, avec 38,24% des cohortes ayant connues au moins un épisode de pauvreté et qui en sont au final sortis. La proportion des non pauvres s'élève à 14,71%. Mais à côté de ces non pauvres permanent se trouvent 20,59% des cohortes ayant été non pauvres de 2001 à 2007, ont plongé dans la pauvreté en 2014. Dans le Littoral, on note une assez importante proportion de non pauvres identique à celle des pauvres permanents soit 14,71% des cohortes. Mais les proportions les plus importantes dans cette région identique elles aussi, sont celles des cohortes ayant connu un et deux épisodes de pauvreté et après en sont sorties soit 17,65% des cohortes. Dans cette région du Littoral, les transitions de la pauvreté sont assez importantes malgré la domination des cohortes ayant connu deux épisodes de pauvreté. Cette analyse au niveau du Littoral, est assez similaire aux observations des trajectoires dans la région du Nord-Ouest. En effet, la proportion de non pauvres est de 17,65% tandis que celle des pauvres chroniques est de 14,71%. La pauvreté de court terme est la plus importante, puisque le tableau indique une proportion de sorties de la pauvreté après un et deux épisodes de pauvreté de 32,35% contre 23,53% de cohortes ayant connues un et deux épisodes de non pauvreté qui par la suite sont entrées dans la pauvreté.

Le tableau 7 indique pour la région de l'Ouest que les cohortes non pauvres représentent la catégorie la plus dominante dans la région de l'Ouest, avec une proportion de 26,47% sur l'ensemble des 34 cohortes constituées dans cette région. Cela signifie qu'un quart des cohortes ont connu une absence de pauvreté tout au long de la période étudiée.

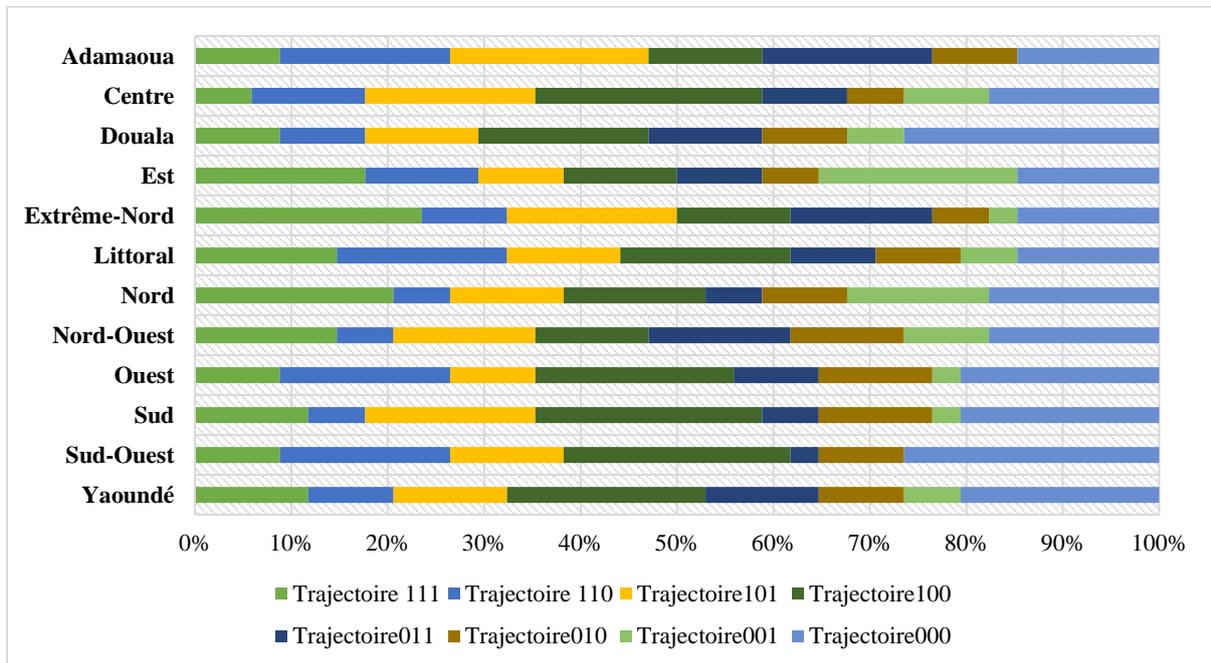
Les cohortes en situation de pauvreté chronique représentent une proportion de 8,82%, ce qui est identique aux proportions des cohortes de profil 1-0-1 et 0-1-1. Cela indique que ces cohortes ont connu la pauvreté en 2001 et sont restées dans cette situation jusqu'en 2014, sans parvenir à s'en sortir.

Il est intéressant de noter que, aux côtés des cohortes non pauvres, il y a des cohortes qui ont connu la pauvreté en 2001 mais qui en sont sorties dès 2007 pour rester non pauvres jusqu'en 2014. Ces cohortes correspondent aux trajectoires 1-0-0 et représentent 20,59% de l'ensemble des cohortes de la région de l'Ouest. Cela suggère qu'un cinquième des cohortes ont pu échapper à la pauvreté après une période initiale difficile.

Ces résultats soulignent la complexité des trajectoires de pauvreté dans la région de l'Ouest du Cameroun. Bien que les cohortes non pauvres dominant, il existe encore des cohortes en situation de pauvreté chronique et d'autres qui ont connu une amélioration de leur situation économique au fil du temps.

Le graphique 11 ci-dessous donne un aperçu global des différentes trajectoires de pauvreté dans les différentes régions.

Graphique 11 : Trajectoires de pauvreté dans les différentes régions, Cameroun 2001-2014



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

En fin, l'on s'intéresse aux deux principales villes du Cameroun considérées dans les enquêtes ECAM comme des régions à part entière.

Pour Douala, les cohortes non pauvres représentent une part plus importante, soit 26,47% de l'ensemble des cohortes. Cela suggère qu'un quart des cohortes à Douala ont échappé à la pauvreté tout au long de la période étudiée. Les cohortes en situation de pauvreté chronique représentent une proportion de 8,82%. Cela signifie que ces cohortes ont connu la pauvreté en 2001 et sont restées dans cette situation jusqu'en 2014, sans en sortir. Un nombre significatif de cohortes (17,65%) ont connu un épisode de pauvreté en 2001 pour ensuite en sortir définitivement. Cela indique que ces cohortes ont réussi à améliorer leur situation économique après une période difficile.

Pour ce qui est de Yaoundé, les cohortes non pauvres représentent 20,59% de l'ensemble des cohortes à Yaoundé. Bien que légèrement inférieure à Douala, cette proportion reste importante. Les cohortes en situation de pauvreté chronique représentent 11,76%. Cela indique que ces cohortes ont connu la pauvreté en 2001 et sont restées dans cette situation jusqu'en 2014. Une proportion similaire de cohortes (20,58%) a connu un épisode de pauvreté en 2001 pour ensuite en sortir définitivement. Cela suggère que ces cohortes ont réussi à surmonter la pauvreté après une période initiale difficile.

Dans les deux villes, il est intéressant de noter que la pauvreté semble être plus un problème transitoire que chronique. Les cohortes ayant connu un épisode de pauvreté en 2001 et qui en sont sorties définitivement représentent une part importante des cohortes dans les deux villes (17,65% à Douala et 20,58% à Yaoundé). Cela indique que de nombreuses personnes ont réussi à améliorer leur situation économique après un épisode de pauvreté initial.

Les entrées dans la pauvreté varient également en fonction du nombre de vagues de pauvreté connues. Les cohortes qui ont connu deux vagues de pauvreté avant d'en sortir représentent une proportion plus faible que celles qui ont connu un seul épisode de pauvreté.

2.2. Analyse des probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014

Lors de l'examen de la durée de la pauvreté ou de la non-pauvreté, il est important de comprendre les concepts d'épisodes de pauvreté et d'épisodes de non-pauvreté. Ces épisodes représentent la période de temps entre l'occurrence d'un événement, à savoir la sortie de la pauvreté pour les épisodes de pauvreté et l'entrée dans la pauvreté pour les épisodes de non-pauvreté.

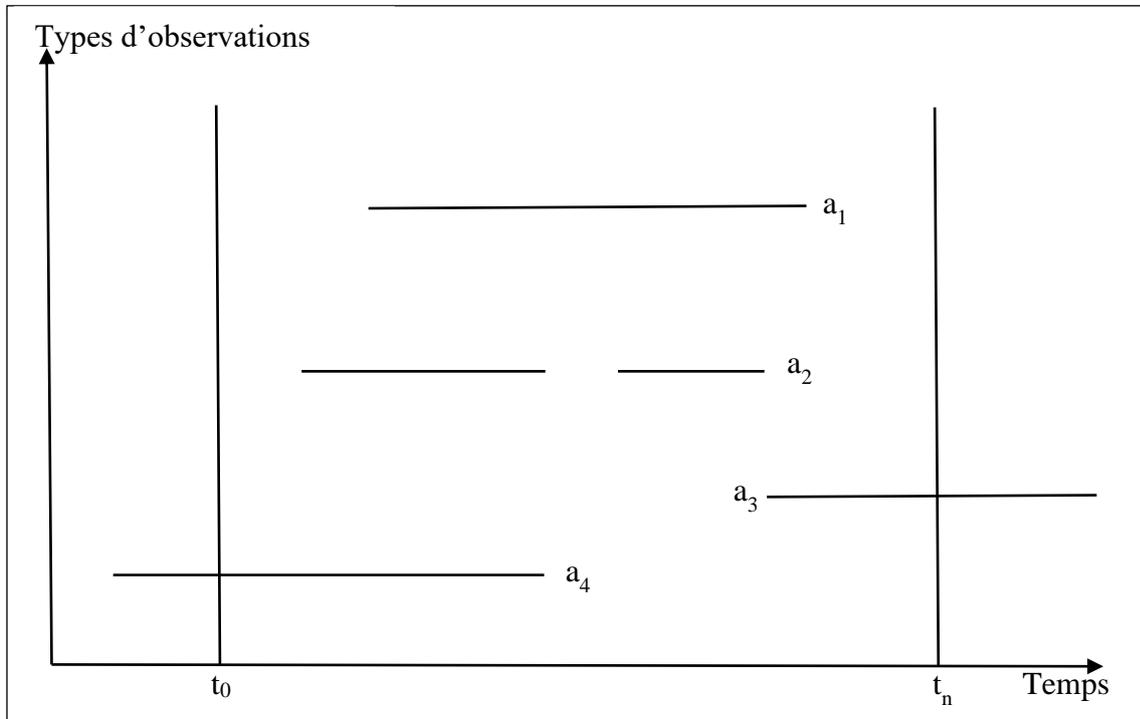
Plus spécifiquement, un épisode de pauvreté commence lorsque le bien-être d'une cohorte passe en dessous du seuil de pauvreté pour la première fois, après avoir été au-dessus de ce seuil. Cet épisode se termine lorsque le bien-être de la cohorte redevient supérieur au seuil de pauvreté, après avoir été en dessous de ce seuil. En d'autres termes, un épisode de pauvreté est délimité par une transition vers la pauvreté (entrée) et une transition hors de la pauvreté (sortie).

De manière similaire, un épisode de non-pauvreté débute lorsque le bien-être d'une cohorte passe au-dessus du seuil de pauvreté pour la première fois, après avoir été en dessous de ce seuil. Cet épisode se termine lorsque le bien-être de la cohorte retombe en dessous du seuil de pauvreté, après avoir été au-dessus de ce seuil. Ainsi, un épisode de non-pauvreté est délimité par une transition vers la non-pauvreté (entrée) et une transition vers la pauvreté (sortie).

En étudiant les transitions de pauvreté, il est important de distinguer ces deux aspects. L'analyse de survie peut être appliquée aux épisodes de pauvreté pour étudier l'événement de la "sortie de la pauvreté". Cela permet de comprendre combien de temps les cohortes restent en situation de pauvreté avant de s'en sortir. De même, l'analyse de survie peut être appliquée aux épisodes de non-pauvreté pour se concentrer sur l'événement de "l'entrée dans la pauvreté". Cela permet de comprendre combien de temps les cohortes restent en situation de non-pauvreté avant de basculer dans la pauvreté.

En appliquant une analyse de survie à ces épisodes, il est possible d'analyser les événements spécifiques tels que la sortie de la pauvreté et l'entrée dans la pauvreté, et d'obtenir des informations sur la durée de la pauvreté et de la non-pauvreté.

Figure 3 : Typologies des données de durées



Source : L'auteur, d'après Kiffer (1998)

Plusieurs problèmes méthodologiques se posent compte tenu de la spécificité du phénomène de pauvreté. La figure 6 précédente synthétise ces différentes formes d'épisodes. Les épisodes du type a_1 sont complets en ce sens qu'on observe durant la période d'étude (entre $t_0 = 2001$ et $t_n = 2014$), le moment de l'entrée et de la sortie dans/de la pauvreté. Par contre, les observations du type a_2 , a_3 et a_4 sont bien plus problématiques. Les observations du type a_2 traduisent la possibilité pour un ménage d'être face à des épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté multiples. En guise d'illustration, une cohorte avec une trajectoire de la forme 101 ou 011 ou encore 110 a vécu deux épisodes de pauvreté et un épisode de non-pauvreté. Le tableau 6 précédent qui affiche la répartition des cohortes selon les différentes trajectoires de pauvreté au cours de la période 2001-2014 indique que 26,47% d'entre eux ont connu un double épisode de pauvreté pendant la période d'étude et 47,06% un double épisode de non-pauvreté. La prise en compte des épisodes multiples impose de passer d'un fichier en termes de cohortes à un fichier en termes d'épisodes. Il conviendra donc pour nous par exemple d'attribuer deux observations à une cohorte connaissant deux épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté.

Le second problème concerne les épisodes censurés, c'est-à-dire graphiquement, les observations de type a_3 et a_4 . Un épisode est dit censuré à droite (a_3) lorsque l'événement ne s'est pas encore produit à la dernière date d'observation. En d'autres termes, lorsqu'une cohorte est pauvre et n'est toujours pas sortie de cet état en 2014 ou lorsqu'une cohorte est non pauvre et n'est toujours pas entrée dans la pauvreté en 2014, les données sont donc censurées à droite. A l'opposé, on dit d'un épisode qu'il est censuré à gauche (a_4) lorsque la date d'entrée dans la pauvreté ou la non pauvreté n'est pas connue. L'un des avantages des modèles de durée est donc de corriger le biais introduit par la présence d'observations censurées à droite. Le recours à une simple estimation non paramétrique permet notamment d'évaluer les taux de survie et de hasard en intégrant les épisodes censurés à droite¹³. Deux méthodes d'estimation non paramétriques peuvent être utilisées. La méthode de Kaplan-Meier, considère le temps de manière continue et suppose qu'un événement se produit strictement à un instant t . Par contre, si les données dont l'on dispose concernent des unités de temps longues (comme dans notre cas), il convient d'adopter une méthode d'estimation actuarielle. Cette deuxième technique suppose que l'événement dont on s'intéresse se réalise dans un intervalle de temps, par exemple l'année, et semble à cet égard davantage adapté aux données sur la durée de la pauvreté, discrètes par nature. Les modèles de survie, en revanche, ne permettent pas de traiter correctement les épisodes censurés à gauche. Ceci justifie le choix de nombreux auteurs de les exclure (Jenkins, 2000 ; Devicienti, 2001). Cette démarche présente un inconvénient majeur puisqu'elle suppose d'exclure les épisodes couvrant les trois périodes du pseudo-panel et conduit fort logiquement à une sous-évaluation de la durée de la pauvreté ou de la non-pauvreté. Afin d'éviter ce biais, nous préférons évaluer les probabilités de transition en conservant les censures à gauche. Toutefois, appliquée aux épisodes de non-pauvreté, l'exclusion des épisodes censurés à gauche permet de raisonner en termes de retour dans la pauvreté puisque chaque épisode de non-pauvreté succède à un épisode de pauvreté. Une dimension supplémentaire est ainsi intégrée dans l'analyse.

Le troisième et dernier problème est relatif à la définition des transitions de pauvreté. La pauvreté n'est pas un état clairement défini (comme peut l'être par exemple le chômage) en ce sens qu'elle dépend du choix de la ligne de pauvreté, grandeur largement arbitraire. De faibles fluctuations du bien-être peuvent en effet entraîner le passage d'un état à un autre sans que, dans la réalité, la situation ait significativement évolué. Pour pallier à ce problème, plusieurs

¹³ La méthode d'estimation actuarielle qui sera utilisée dans cette thèse est présentée en annexe. Pour une présentation de la méthode de Kaplan-Meier, voir Gorgeau et Lelièvre (1989) ainsi que Goff et Forney (2003a).

ajustements ont été proposés (Stevens, 1994 ; Devicienti, 2001). Nous retiendrons dans cette thèse la méthode de Bane et Ellwood (1986) qui préconisent d'éliminer les épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté d'une période s'ils débutent ou se terminent par une variation du bien-être, en valeur absolue, inférieure à la moitié de la ligne de pauvreté.

Au final, afin de tenir compte des différentes questions méthodologiques que nous venons de mentionner ci-dessus, nous proposons d'estimer à la fois les taux de sortie de la pauvreté et les taux d'entrée et de retour dans la pauvreté. Dans chacun des cas, nous appliquons la méthodologie de Bane et Ellwood (1986) pour corriger les trajectoires de pauvreté. Par ailleurs, les différentes estimations sont faites pour l'ensemble du Cameroun, pour les milieux urbains et rural et enfin au niveau régional.

2.2.1. Estimations des probabilités de sortie de la pauvreté au Cameroun

Il est intéressant pour notre travail de faire ces estimations des probabilités de sortie tour à tour en distinguant à chaque fois, l'ensemble du pays, les zones urbaines et rurales (2.2.1.1) avant de procéder enfin à des estimations pour chacune des régions, Yaoundé et Douala étant considéré ici comme onzième et douzième région (2.2.1.2).

2.2.1.1. Estimation pour l'ensemble du Cameroun et les milieux urbains et rural.

Le Tableau 8 ci-dessous présente les résultats des estimations des taux de sortie lorsque les observations censurées à gauche sont conservées, c'est-à-dire les profils du type 100 et 110.

Tableau 8 : Taux de sortie et de survie de la pauvreté après 1 et 2 épisodes de pauvreté, Cameroun 2001-2014

	Après 1 épisode de pauvreté		Après 2 épisodes de pauvreté	
	Taux de survie	Taux de sortie	Taux de survie	Taux de sortie
Global	0,5920	0,5561	0,6552	0,4208
Zone urbaine	0,5096	0,6785	0,3658	0,2210
Zone rurale	0,6289	0,4818	0,3936	0,2609
Test de Wilcoxon	4,67 $p - value = 0,034$			

Note : Les estimations sont faites par la méthode actuarielle. Les épisodes de pauvreté censurés à gauche sont conservés, les transitions ont été ajustées selon la méthodologie de Bane et Ellwood (1986).

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Les résultats indiquent au niveau national une dépendance négative à la durée assez nette. En effet, une cohorte a bien moins de chances de sortir de la pauvreté que le temps qu'elle a passé dans la pauvreté précédemment est grand. Le taux de sortie de la pauvreté après un épisode de

pauvreté est de 0,592 alors qu'il n'est plus que de 0,421 après deux périodes passées dans la pauvreté.

Le test de Wilcoxon permet de tester la significativité de l'écart entre les probabilités de sortie entre deux groupes. Dans notre cas, la significativité entre le taux de sortie de la pauvreté en zone rurale et celui en zone urbaine. Dans notre cas la statistique de Wilcoxon, significative au seuil de 5 %, indique l'existence de disparités zone urbaine et zone rurale. Le taux de sortie de la pauvreté après un épisode de pauvreté est sensiblement plus grand en milieu urbain qu'en zone rurale. Ce dernier résultat traduit le dynamisme généralement observé dans les villes, très probablement lié à l'existence en zone urbaine de plus d'opportunités sur le marché du travail qu'en zone rurale. Cependant, il faut noter que pour des durées passées dans la pauvreté plus longue, le taux de sortie de la pauvreté en zone rurale surpasse celui du milieu urbain. En effet, les résultats indiquent que le taux de sortie de la pauvreté décroît beaucoup moins vite dans le milieu rural que dans le milieu urbain, autrement que la dépendance négative à la durée est moins marquée en zone rurale. Ainsi, d'après le Tableau 12, les taux de sortie après un et deux épisodes de pauvreté passent respectivement de 0,679 à 0,221 en zone urbaine et seulement de 0,482 à 0,261 en zone rurale.

2.2.1.2. Analyses régionales

Le tableau 9 ci-dessous présente les probabilités de sortie de la pauvreté par les cohortes dans les différentes régions du Cameroun avec les villes de Douala et Yaoundé excluent du Centre et du Littoral pour être considérées comme régions. Comme précédemment les profils du type 1-0-0 et 1-1-0 sont conservés pour les estimations.

Tableau 9 : Taux de sortie et de survie de la pauvreté après 1 et 2 épisodes de pauvreté, par régions (2001-2014)

Régions	Après 1 épisode de pauvreté		Après 2 épisodes de pauvreté	
	Taux de survie	Taux de sortie	Taux de survie	Taux de sortie
Adamaoua	0,6582	0,5742	0,6796	0,4753
Centre	0,4584	0,6873	0,4798	0,5882
Douala	0,6584	0,7544	0,6798	0,6554
Est	0,5125	0,5417	0,5339	0,4425
Extrême-Nord	0,5341	0,4715	0,5555	0,3728
Littoral	0,5987	0,6217	0,6201	0,5226
Nord	0,5784	0,4328	0,5998	0,3835
Nord-Ouest	0,5218	0,4876	0,5432	0,3884
Ouest	0,6125	0,6359	0,6339	0,5364
Sud	0,5321	0,5525	0,5535	0,4531
Sud-Ouest	0,6785	0,7514	0,6999	0,6521

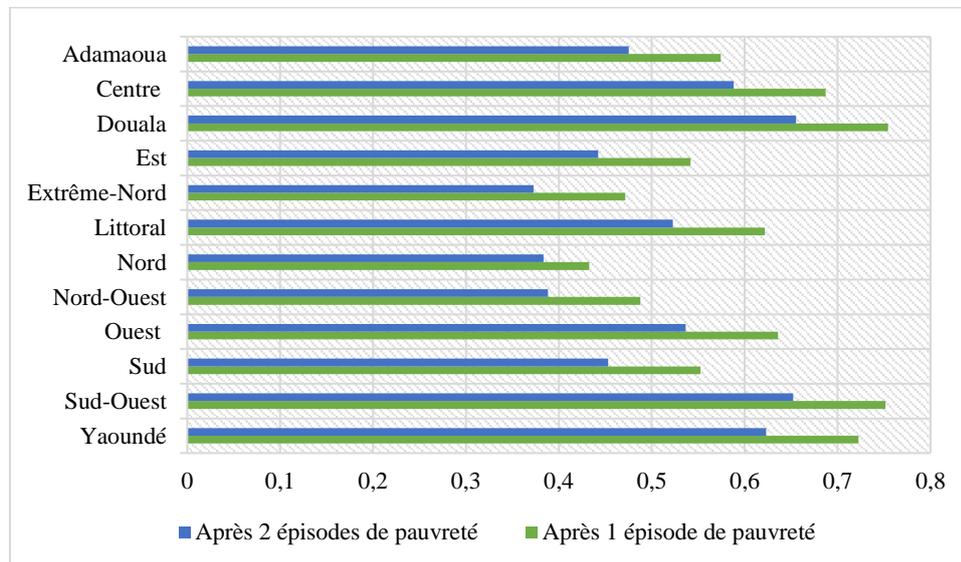
Yaoundé	0,6951	0,7226	0,7165	0,6232
----------------	--------	--------	--------	--------

Note : Les estimations sont faites par la méthode actuarielle. Les épisodes de pauvreté censurés à gauche sont conservés, les transitions ont été ajustées selon la méthodologie de Bane et Ellwood (1986).

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Tout comme au niveau national, les résultats du tableau 13 indiquent une dépendance négative entre les probabilités de sortie de la pauvreté et la durée. En effet, pour toutes les régions, les probabilités de sortir de la pauvreté sont plus importantes après un épisode de pauvreté, qu'après deux épisodes de pauvreté. Par exemple, dans le cas de la région de l'Extrême-Nord, après un épisode de pauvreté, la probabilité de sortir de la pauvreté est de 0,4715 mais celle-ci chute à 0,3728 après avoir passé deux périodes dans la pauvreté.

Graphique 12 : Probabilité de sortir de la pauvreté après 1 et 2 épisodes de pauvreté par régions (2001-2014)



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Il apparait en termes de sortie de la pauvreté, un avantage pour Douala et le Sud-Ouest qui ont les probabilités de sortir de la pauvreté la plus élevée un peu plus de 0,75 après un épisode de pauvreté et plus de 0,65 après deux épisodes de pauvreté. Les régions du Septentrion s'avèrent être celle où les cohortes ont les plus faibles chances de sortir de la pauvreté avec au moins un épisode de pauvreté.

2.2.2. Estimations des probabilités d'entrée et de retour dans la pauvreté au Cameroun (2001-2014)

Pour les probabilités d'entrée dans la pauvreté nous procédons comme précédemment, en distinguant à chaque fois, l'ensemble du pays, les zones urbaines et rurales (2.2.2.1) avant de

procéder enfin à des estimations pour chacune des régions, Yaoundé et Douala étant considéré ici comme onzième et douzième région (2.2.2.2).

2.2.2.1. Estimation pour l'ensemble du Cameroun et les milieux urbains et rural.

Les tableaux 10 et 11 ci-dessous, donnent respectivement les estimations des probabilités d'entrée et de retour dans la pauvreté au niveau national ainsi que dans les zones urbaines et rurales. À l'analyse des résultats du Tableau 10, il nous semble assez difficile de conclure sur l'évolution du taux d'entrée en fonction de la durée passée dans la période de non-pauvreté et ce, même si le taux d'entrée après deux épisodes de non-pauvreté est tout de même plus faible. En outre, les probabilités d'entrée dans la pauvreté sont bien inférieures aux probabilités de sortie de la pauvreté et la dépendance à la durée négative paraît tout aussi moins accentuée. De cette manière, les taux d'entrée dans la pauvreté après une et deux périodes de non-pauvreté atteignent respectivement 0,173 et 0,126.

La faiblesse relative des probabilités d'entrée dans la pauvreté serait imputable aux épisodes de non-pauvreté durant toute la période 2001-2007-2014 (0-0-0) qui représente 26,7% de l'ensemble des épisodes concernés. La prise en compte de ces profils tend effectivement à surestimer la durée passée hors de la pauvreté dans l'estimation. Si l'on se réfère au test de Wilcoxon, l'analyse zone rurale/zone urbaine ne fait pas apparaître de véritables différences significatives entre les zones urbaines et rurales.

Tableau 10 : Taux de survie et taux d'entrée dans la pauvreté au Cameroun 2001-2014

Nombre d'épisodes de non-pauvreté	Niveau national		Zone urbaine		Zone rurale	
	Taux de survie	Taux d'entrée	Taux de survie	Taux d'entrée	Taux de survie	Taux d'entrée
1	0,8470	0,1657	0,8412	0,1726	0,8599	0,1507
2	0,6939	0,1988	0,8192	0,1987	0,7043	0,1989
3	0,6146	0,1212	0,9047	0,1001	0,5920	0,1733
Test de Wilcoxon	1,096 $p - value = 0,3450$					

Note : Les estimations sont faites par la méthode actuarielle. Les épisodes de no-pauvreté censurés à gauche sont conservés. Les transitions ont été ajustées selon la méthodologie de *Bane et Ellwood (1986)*.

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Raisonnons dès à présent en termes de retour dans la pauvreté. Il apparaît dans le tableau 11 ci-dessous que le risque de plonger de nouveau dans la pauvreté après une période passée hors de la pauvreté est très élevé puisqu'il est de 0,857 au niveau du national. Ce risque chute en par contre à 0,191 après deux périodes passées dans la non-pauvreté. Ces résultats, conjugué à l'importance des probabilités de sortie de la pauvreté suggèrent l'existence de nombreux

mouvements de sortie et retour et renforce l'idée de la nature transitoire de la pauvreté au Cameroun.

Tableau 11 : Taux de survie et probabilité de retour dans la pauvreté au Cameroun

Nombre d'épisodes de non-pauvreté	Niveau national		Zone urbaine		Zone rurale	
	Taux de survie	Taux de retour	Taux de survie	Taux de retour	Taux de survie	Taux de retour
1	0,4000	0,8571	0,3601	0,9410	0,4794	0,7038
2	0,3302	0,1911	0,8192	0,2970	0,3963	0,1897
Test de Wilcoxon	7,943 $p - value = 0,008$					

Note : Les estimations sont faites par la méthode actuarielle. Les épisodes de non-pauvreté censurés à gauche sont exclus. Les transitions ont été ajustées selon la méthodologie de *Bane et Ellwood (1986)*.

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

L'analyse en fonction de la zone de résidence révèle, par ailleurs, de fortes disparités qui sont significatives au seuil de 1 % selon le test de Wilcoxon. Après un période de non-pauvreté, la probabilité de retour dans la pauvreté atteint 0,941 dans les zones urbaines pour seulement 0,704 dans les zones rurales. Ces résultats traduisent la fragilité des zones urbaines à court terme et laissent penser que l'existence d'opportunités pour les cohortes pauvres dans les villes est relativisée par un fort degré d'insécurité sur le plan économique. En revanche, à long terme, c'est-à-dire après deux périodes de non pauvreté, les taux de retour dans la pauvreté sont assez proches dans les deux zones d'habitation à savoir 0,191 et 0,181 pour les zones urbaines et rurales respectivement.

2.2.2.2. Analyses régionales

Ci-dessous les tableaux 12 et 13 ci-dessous, donnent respectivement les résultats des estimations des probabilités d'entrée dans la pauvreté et de retour dans la pauvreté pour chacune des régions du Cameroun augmenté des deux grandes villes Douala et Yaoundé. Au regard de ces résultats du Tableau 12, il apparaît que les probabilités d'entrée dans la pauvreté dans chaque région sont plus faibles après deux épisodes de non pauvreté qu'après un seul épisode de non pauvreté.

Tableau 12 : Taux de survie et taux d'entrée dans la pauvreté par régions au Cameroun

Régions	Après 1 épisode de non pauvreté		Après 2 épisodes de non pauvreté	
	Taux de survie	Taux d'entrée	Taux de survie	Taux d'entrée
Adamaoua	0,6403	0,2004	0,6979	0,1763
Centre	0,6290	0,1377	0,6856	0,1136
Douala	0,7292	0,1173	0,7948	0,0932
Est	0,7186	0,1223	0,7833	0,0982
Extrême-Nord	0,6779	0,1342	0,7389	0,1101

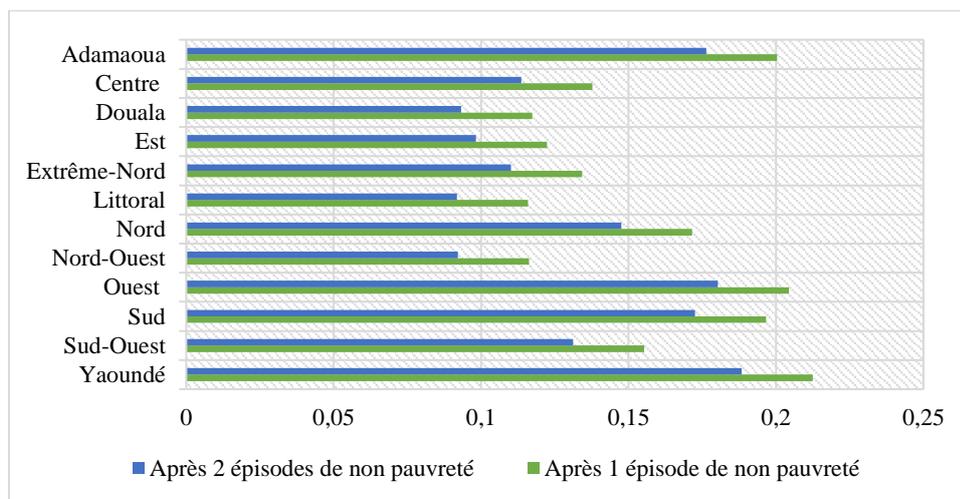
Littoral	0,7338	0,1159	0,7998	0,0918
Nord	0,7479	0,1716	0,8152	0,1475
Nord-Ouest	0,8558	0,1162	0,9329	0,0921
Ouest	0,5697	0,2044	0,6210	0,1803
Sud	0,7424	0,1966	0,8093	0,1725
Sud-Ouest	0,6799	0,1553	0,7411	0,1312
Yaoundé	0,8381	0,2125	0,9135	0,1884

Note : Les estimations sont faites par la méthode actuarielle. Les épisodes de no-pauvreté censurés à gauche sont conservés. Les transitions ont été ajustées selon la méthodologie de Bane et Ellwood (1986).

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

En outre, les probabilités d'entrée dans la pauvreté sont bien inférieures aux probabilités de sortie de la pauvreté et la dépendance à la durée négative paraît tout aussi accentuée que dans le cas des sorties de la pauvreté. Le graphique 13 ci-dessous donne une représentation de ces probabilités d'entrée dans la pauvreté permettant ainsi de facilement faire des comparaisons entre les différentes régions. La région de l'Adamaoua s'avère être celle avec le plus grand risque d'entrée dans la pauvreté quel que soit le nombre d'épisode de non pauvreté suivi de Yaoundé, de l'Ouest et du Nord.

Graphique 13 : Probabilité d'entrer dans la pauvreté après 1 et 2 épisodes de non pauvreté par régions (2001-2014)



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Si l'on regarde à présent les taux de retour dans la pauvreté pour les différentes régions, le tableau 16 indique de plus grands risques de retour dans la pauvreté après un épisode de non pauvreté. En effet, les probabilités de retour dans la pauvreté après un épisode de non pauvreté en fonction des régions sont plus élevées par exemple, pour l'Adamaoua 0,5892 après un épisode de non pauvreté contre 0,3577 après deux épisodes de non pauvreté, pour le Centre 0,5823 contre 0,3809 ; pour l'Extrême-Nord 0,6120 contre 0,4105 ; pour l'Ouest 0,5464 contre 0,3450 etc.

Tableau 13 : Taux de survie et taux de retour dans la pauvreté par régions au Cameroun

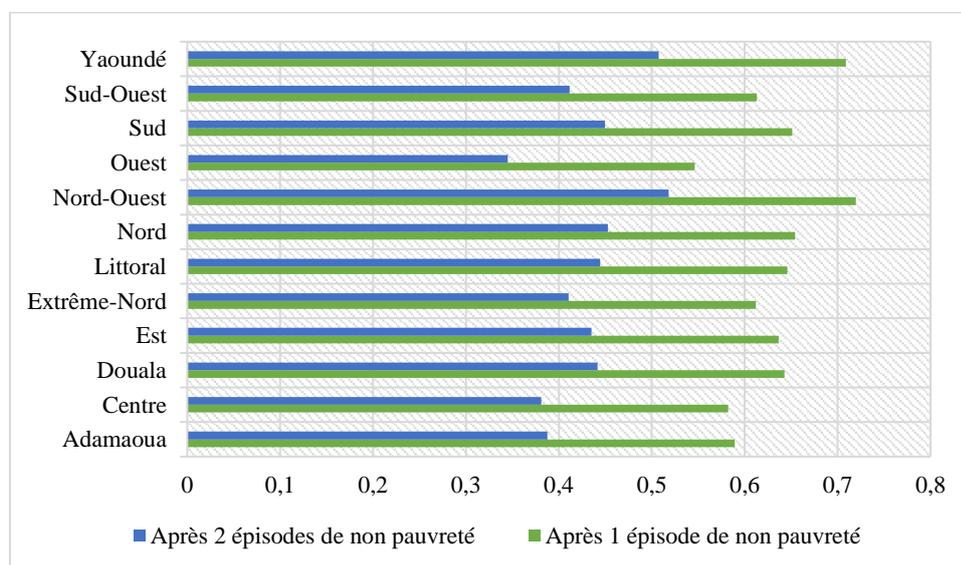
Régions	Après 1 épisode de non pauvreté		Après 2 épisodes de non pauvreté	
	Taux de survie	Taux de retour	Taux de survie	Taux de retour
Adamaoua	0,3760	0,5892	0,4014	0,3877
Centre	0,3657	0,5823	0,3911	0,3809
Douala	0,4567	0,6430	0,4821	0,4416
Est	0,4471	0,6366	0,4725	0,4352
Extrême-Nord	0,4102	0,6120	0,4356	0,4105
Littoral	0,4609	0,6458	0,4863	0,4443
Nord	0,4737	0,6544	0,4992	0,4529
Nord-Ouest	0,5718	0,7197	0,5972	0,5183
Ouest	0,3118	0,5464	0,3373	0,3450
Sud	0,4688	0,6511	0,4942	0,4496
Sud-Ouest	0,4120	0,6132	0,4374	0,4117
Yaoundé	0,5556	0,7090	0,5811	0,5075

Note : Les estimations sont faites par la méthode actuarielle. Les épisodes de no-pauvreté censurés à gauche sont exclus. Les transitions ont été ajustées selon la méthodologie de *Bane et Ellwood (1986)*.

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Le graphique 14 présente une comparaison visuelle des taux de retour dans la pauvreté pour les différentes régions. Il met en évidence les différences régionales en termes de risque de retour dans la pauvreté, quel que soit le nombre d'épisodes de non-pauvreté.

Graphique 14 : Probabilité de retour dans la pauvreté après 1 et 2 épisodes de non pauvreté par régions (2001-2014)



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Selon les résultats du graphique, la région de l'Ouest présente le risque le plus faible de retour dans la pauvreté. Cela suggère qu'une fois que les individus sortent de la pauvreté dans cette région, ils ont une probabilité relativement faible d'y retourner. En revanche, la région du Nord-Ouest et Yaoundé présentent les risques les plus élevés de retour dans la pauvreté,

indépendamment du nombre d'épisodes de non-pauvreté. Cela signifie que même si les individus parviennent à sortir de la pauvreté dans ces régions, ils sont plus susceptibles d'y retourner plus facilement par la suite.

Ces résultats soulignent bien l'importance de prendre en compte les spécificités régionales dans la conception des politiques de réduction de la pauvreté. Les facteurs socio-économiques, les opportunités d'emploi, l'accès aux services de base et d'autres caractéristiques propres à chaque région peuvent influencer les probabilités de retour dans la pauvreté. Par conséquent, il est essentiel de mettre en place des mesures ciblées et adaptées à chaque région afin de réduire de manière efficace et durable la pauvreté et d'éviter les cycles de vulnérabilité économique.

Toutefois, il convient de noter que ces résultats sont basés sur des données et les estimations spécifiques utilisées dans cette analyse. Il est donc important de prendre en compte les limites et les précautions nécessaires dans l'interprétation de ces résultats. Des études supplémentaires et une analyse approfondie peuvent être nécessaires pour mieux comprendre les facteurs spécifiques qui contribuent aux taux de retour dans la pauvreté dans chaque région.

Conclusion partielle chapitre 2

Le chapitre 2 qui s'achève a été consacré à l'évaluation des transitions des cohortes de/dans la pauvreté en utilisant les modèles de durée. Nous avons commencé par présenter les enquêtes de collecte de données utilisées, à savoir ECAM2, ECAM3 et ECAM4, ainsi que la construction des cohortes basée sur l'âge des individus.

Ensuite, nous avons expliqué la méthode d'estimation des probabilités de transition, qui repose sur les modèles de durée. Ces modèles nous ont permis d'estimer les probabilités de sortie de la pauvreté, d'entrée dans la pauvreté et de retour dans la pauvreté.

Nos résultats montrent que les probabilités de sortie de la pauvreté, d'entrée dans la pauvreté et de retour dans la pauvreté dépendent négativement de la durée de l'épisode de pauvreté ou de non-pauvreté. En d'autres termes, plus la durée de l'épisode est longue, moins il est probable de sortir de la pauvreté, d'y entrer ou d'y retourner.

Bien que les probabilités de sortie de la pauvreté aient des valeurs plus élevées, nous avons constaté que le nombre de retours après une période passée hors de la pauvreté indique que la sortie de la pauvreté n'est pas toujours définitive. Cela souligne l'importance de mettre en place des politiques et des programmes durables pour assurer une sortie pérenne de la pauvreté.

Les résultats obtenus ont également mis en évidence l'importance des transitions de pauvreté en milieu urbain à court terme. Nous avons constaté qu'il semblait plus facile de sortir de la pauvreté dans les zones urbaines, mais qu'il était également plus facile d'y retourner. Cela suggère que les mouvements de court terme, tels que les fluctuations économiques ou les chocs individuels, sont plus fréquents dans les zones urbaines que dans les zones rurales. En revanche, les zones rurales ont tendance à présenter une situation sociale plus inerte. Enfin, les estimations réalisées au niveau régional, nous a permis de mettre en évidence les différences régionales dans les transitions de pauvreté. Chaque région présente des caractéristiques socio-économiques spécifiques qui influencent les probabilités de transition.

En somme, ce chapitre nous a fourni des informations précieuses sur les transitions de/dans la pauvreté au Cameroun. Les résultats obtenus mettent en évidence l'importance de prendre en compte la durée des épisodes de pauvreté, les différences entre les zones urbaines et rurales, ainsi que les disparités régionales dans la conception de politiques de lutte contre la pauvreté. Ces résultats serviront de base à l'analyse plus approfondie que nous poursuivrons dans les chapitres qui suivent.

Conclusion partielle partie 1

Le but de cette partie a été de proposer une estimation non paramétrique des probabilités de sortie, d'entrée et de retour dans la pauvreté. Elle s'est organisée autour de deux chapitres.

Dans son premier chapitre, nous avons passé en revue les différentes définitions relatives aux notions de la pauvreté et de l'inégalité puis présenté les différents profils de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2014 ainsi que les efforts du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté. De ce chapitre, nous retenons que la pauvreté, qui a fait l'objet de nombreuses discussions, peut être définie grosso modo comme un manque de ressources nécessaires pour atteindre un niveau minimal de bien-être. Cette définition composite prend en compte à la fois des facteurs monétaires et non monétaires, reflétant ainsi le caractère multiforme de la pauvreté. Il convient de souligner que, quelle que soit l'approche utilisée, il est essentiel de définir un seuil à partir duquel la catégorisation doit être effectuée et de sélectionner le meilleur signal pour identifier les pauvres.

Le rapport interdécile, le coefficient de Gini généralisé et la courbe de Lorenz pour la pauvreté monétaire sont les indicateurs les plus souvent utilisés pour l'étude des inégalités. En raison de ses caractéristiques statistiques, le coefficient de Gini absolu semble convenir à la pauvreté non monétaire après transformation des indices composites de pauvreté qui peuvent contenir des valeurs négatives.

En outre, le gouvernement camerounais a pris de nombreuses mesures pour réduire, voire éliminer, la pauvreté. Avec l'introduction du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les efforts de lutte contre la pauvreté ont pris de l'ampleur. Le Cameroun a également bénéficié d'un allègement de la dette dans le cadre du plan PPTE, mais a dû réorienter ses ressources vers la construction d'infrastructures routières, éducatives et médicales, qui se sont toutes considérablement détériorées.

Le deuxième chapitre quant à lui nous a permis d'évaluer les probabilités de transitions des cohortes construites de/dans la pauvreté en recourant au modèle de durée. Structuré en deux sections, la première section nous a permis de présenter les enquêtes de collecte de données utilisées dans cette recherche à savoir ECAM2, ECAM3 et ECAM4, puis la construction de nos cohortes basée sur l'âge des individus. Suite à cette construction des cohortes, le reste de la section a consisté en la présentation de la méthode d'estimation des probabilités de transition à savoir les modèles de durée. La deuxième section quant à elle nous a permis d'estimer les

probabilités de sortie de la pauvreté, celles d'entrer dans la pauvreté et celle de retour dans la pauvreté.

Que ce soient les épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté auxquels on s'intéresse, les estimations nous ont permis de montrer que les probabilités de sortie de la pauvreté, d'entrée et de retour dans la pauvreté dépendent négativement de la durée de l'épisode de pauvreté ou de non-pauvreté. De surcroît, même si les probabilités de sortie ont des valeurs plus élevées, le nombre des retours après une période passée hors de la pauvreté indique que la sortie de la pauvreté n'est pas toujours définitive. Enfin, nous avons insisté sur l'importance des transitions de pauvreté en milieu urbain à court terme en montrant qu'il semblait plus facile de sortir de la pauvreté dans les zones urbaines mais qu'il était également plus facile d'y retourner. Les villes canaliserait l'essentiel des mouvements de court terme, la situation sociale étant davantage inerte dans les zones rurales. Pour finir nous avons également procédé à ces estimations au niveau régional.

Toutefois, l'apport de ces estimations non paramétriques est à nuancer. Les valeurs absolues des taux de hasard (probabilité d'entrée, de sortie et de retour), largement dépendantes de nos choix méthodologiques, doivent être considérées avec une certaine prudence. De plus, ces analyses ne prennent pas en compte la potentielle influence des variables socio-économiques et démographique sur les probabilités de transitions. Il est donc important de dépasser cette simple approche descriptive et opter pour des analyses multi variées des déterminants des transitions de pauvreté au Cameroun.

**Partie 2 : Analyse des facteurs déterminants des transitions de/dans
la pauvreté au Cameroun**

Introduction partie 2

Au Cameroun, la lutte contre la pauvreté a été une préoccupation majeure depuis la crise économique des années 1980-1990. Les décideurs politiques ont réalisé l'importance d'intégrer la dimension non monétaire dans les politiques de réduction de la pauvreté, en accordant une attention particulière au secteur social et à l'amélioration des capacités humaines. Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), adoptés par les Nations Unies en 2000, ont également été pris en compte dans les stratégies de développement du pays, notamment dans le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) de 2003 et sa version révisée, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) de 2009.

La première partie de cette thèse a permis d'estimer et d'examiner les transitions des ménages de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014. Dans la continuité de cette analyse, cette deuxième partie se propose d'examiner théoriquement et empiriquement les facteurs qui déterminent ces transitions. Elle est composée de deux chapitres, dans le cadre du chapitre 3, nous procéderons à une analyse théorique approfondie des déterminants des transitions de la pauvreté au Cameroun. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur la littérature existante, qui offre une base solide pour comprendre les facteurs clés associés à ces transitions.

L'un des premiers déterminants que nous examinerons est l'éducation. L'éducation joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté en offrant aux individus des compétences et des connaissances qui favorisent leur employabilité et leur capacité à générer des revenus. Un autre facteur déterminant est la dotation en actifs. Les actifs productifs, tels que les terres, les infrastructures et le capital financier, peuvent jouer un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté en permettant aux ménages d'accéder à des sources de revenus durables. Nous étudierons comment la possession et l'accès à ces actifs influencent les transitions de et vers la pauvreté, en mettant en évidence leur rôle dans la création d'opportunités économiques et la résilience face aux chocs économiques.

Le genre constitue également un déterminant important des transitions de et vers la pauvreté. Les femmes sont souvent confrontées à des inégalités structurelles qui limitent leurs opportunités économiques et leur accès aux ressources. La localisation géographique joue également un rôle significatif dans les transitions de la pauvreté. Les disparités régionales peuvent influencer les opportunités économiques disponibles, l'accès aux services de base et les infrastructures disponibles.

Dans l'ensemble de cette analyse théorique, nous examinerons en détail l'importance de ces déterminants et leur impact potentiel sur les transitions de et vers la pauvreté au Cameroun. En comprenant ces facteurs, nous serons en mesure d'identifier les leviers d'action et les politiques pertinentes pour promouvoir la réduction de la pauvreté de manière efficace et équitable dans le pays. En outre, cette analyse théorique nous fournira un cadre conceptuel solide pour notre analyse empirique dans le chapitre suivant.

Dans le chapitre 4, nous procéderons à une analyse empirique des facteurs qui influencent les probabilités d'entrée et de sortie de la pauvreté au Cameroun en utilisant notre panel de cohortes. Pour mener cette analyse empirique, nous adopterons une méthodologie basée sur le modèle logistique en temps discret. Ce modèle nous permettra d'estimer les probabilités de transition de la pauvreté en fonction d'un ensemble de variables explicatives, telles que le niveau d'éducation, la dotation en actifs, le genre, la localisation géographique et les stratégies adopter par les ménages pour faire face à la pauvreté.

Ensuite, nous présenterons les résultats de notre analyse empirique. Nous examinerons les coefficients estimés pour chaque variable explicative afin de déterminer leur impact sur les probabilités d'entrée et de sortie de la pauvreté. Nous évaluerons également la significativité statistique de ces coefficients pour mesurer la robustesse des relations identifiées.

Nous examinerons également les différences observées entre les zones urbaines et rurales en ce qui concerne les transitions de pauvreté. Les caractéristiques propres à chaque milieu, telles que l'accès aux services, les opportunités économiques et les structures sociales, peuvent influencer les probabilités de transition. Nous analyserons donc les résultats au niveau urbain et rural afin de mieux comprendre ces différences et leurs implications pour les politiques de lutte contre la pauvreté.

En résumé, cette deuxième partie de la thèse vise à approfondir notre compréhension des facteurs déterminants des transitions de et vers la pauvreté au Cameroun. En combinant une analyse théorique approfondie avec une analyse empirique basée sur notre panel de cohortes, nous espérons fournir des informations précieuses pour l'élaboration de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté dans le pays.

Chapitre 3 : Déterminants des transitions de/dans la pauvreté :

Revue de la littérature

Introduction chapitre 3

La pauvreté est un phénomène complexe et omniprésent qui affecte de nombreux pays, groupes de ménages et individus à travers le monde. Comprendre les facteurs qui influencent les transitions vers et depuis la pauvreté revêt une importance cruciale pour formuler des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté. Ce chapitre se propose d'analyser les travaux de la littérature existante afin de mieux appréhender les déterminants des transitions de/dans la pauvreté. Il est structuré en deux sections distinctes. La première section examine la littérature de manière générale sur les déterminants des transitions de/dans la pauvreté, tandis que la deuxième section se concentre spécifiquement sur le cadre du Cameroun.

La première section de ce chapitre examine les travaux de recherche existants sur les déterminants des transitions de/dans la pauvreté de manière générale. De nombreux facteurs ont été identifiés comme étant étroitement liés à ces transitions, notamment l'éducation, la dotation en actifs, le genre, la localisation géographique, l'appartenance ethnique, etc.

Plusieurs études ont démontré que l'éducation joue un rôle crucial dans les transitions de/dans la pauvreté. Une éducation de qualité permet aux individus d'acquérir des compétences et des connaissances nécessaires pour accéder à des emplois décents et à des opportunités économiques. Les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé ont souvent une plus grande mobilité sociale et sont moins susceptibles de tomber dans la pauvreté ou d'y rester piégées. La dotation en actifs est un autre déterminant important des transitions de/dans la pauvreté. Les actifs tels que la terre, le capital humain, les infrastructures et les ressources financières jouent un rôle essentiel dans la génération de revenus et la création d'opportunités économiques. Les individus et les ménages disposant de dotations en actifs adéquates ont de meilleures chances de sortir de la pauvreté ou d'éviter d'y sombrer.

Le genre est également un facteur significatif dans les transitions de/dans la pauvreté. Les femmes sont souvent confrontées à des inégalités structurelles et systémiques qui les empêchent d'accéder à l'éducation, à l'emploi décent et aux ressources économiques. Par conséquent, les femmes sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté et de faire face à des difficultés pour

en sortir. La localisation géographique peut également influencer les transitions de/dans la pauvreté. Les régions rurales, en particulier celles confrontées à des problèmes tels que la pauvreté des sols, l'accès limité aux services de base et l'isolement, ont tendance à avoir des taux de pauvreté plus élevés. Les politiques de lutte contre la pauvreté doivent prendre en compte ces disparités géographiques pour être efficaces.

La deuxième section de ce chapitre se concentre sur la revue de la littérature spécifique au Cameroun. Le pays présente des caractéristiques sociales, économiques et culturelles uniques qui influencent les transitions de/dans la pauvreté. Les études menées au Cameroun ont mis en évidence des facteurs tels que la faible qualité de l'éducation, la dépendance à l'égard de secteurs économiques vulnérables, la marginalisation des femmes et des groupes ethniques, ainsi que les disparités régionales, comme étant des déterminants importants de la pauvreté et des transitions de/dans la pauvreté.

En ce qui concerne l'éducation au Cameroun, plusieurs études ont souligné les défis persistants en matière d'accès à une éducation de qualité. Les disparités entre les zones urbaines et rurales, ainsi que les inégalités de genre, sont des facteurs qui contribuent à la persistance de la pauvreté. Les populations vivant dans des zones rurales et éloignées ont souvent un accès limité à des établissements scolaires de qualité, ce qui limite leurs opportunités d'apprentissage et leur capacité à sortir de la pauvreté. La dépendance à l'égard de secteurs économiques vulnérables constitue également un défi majeur pour la réduction de la pauvreté au Cameroun. L'agriculture, par exemple, est un secteur clé de l'économie camerounaise, mais il est confronté à des contraintes structurelles telles que la faible productivité, l'accès limité aux marchés et l'insuffisance des infrastructures de soutien.

La marginalisation des femmes et des groupes ethniques est un autre déterminant important des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun. Les femmes et certains groupes ethniques sont confrontés à des discriminations systémiques qui limitent leur accès aux ressources économiques, à l'emploi décent et à l'éducation. Les disparités régionales sont également un aspect crucial dans la compréhension des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun. Les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua, par exemple, sont parmi les plus touchées par la pauvreté en raison de leur éloignement géographique, de l'insécurité et de la faible diversification économique. Comprendre ces disparités régionales permet de cibler les politiques et les interventions de lutte contre la pauvreté de manière plus efficace et adaptée aux besoins spécifiques de chaque région.

Section 1 : Revue de la littérature sur les facteurs déterminants les transitions de/dans la pauvreté

En général, selon le rapport sur la pauvreté de la Banque mondiale publié en 2001, les facteurs spécifiques associés aux actifs des ménages pauvres comprennent : les actifs humains tels que les capacités de travail de base, les compétences et l'état de santé ; les actifs physiques tels que l'accès aux infrastructures ; les actifs financiers tels que l'accès à l'épargne et au crédit ; les actifs sociaux tels que les réseaux et les obligations mutuelles de demander de l'aide en cas de besoin et l'influence politique sur les ressources ; et enfin, les actifs naturels tels que la terre. Le rapport note que les rendements de ces actifs dépendent de l'accès aux marchés et de tous les facteurs mondiaux, nationaux et locaux qui affectent les rendements sur ces marchés. Cependant, l'analyse des déterminants de la pauvreté chronique et temporaire qui nous intéresse se concentre sur les caractéristiques internes des ménages. Cette analyse porte à la fois sur les zones rurales et urbaines. En ce qui concerne les zones rurales, [Gaikha \(1992\)](#) montre que la pauvreté chronique dans le sud de l'Inde est associée à des différences de revenus et de niveaux de salaires ; il attribue ces différences de revenus par habitant à des inégalités dans les compétences requises pour gagner un revenu. De même, [Drez et al., \(1992\)](#) montrent que la pauvreté persiste en Inde du Sud non seulement en raison d'un manque de biens de production, mais aussi en raison de certaines faiblesses internes, telles que le manque de ressources humaines comme les compétences de base en matière de travail. En analysant la pauvreté transitoire dans la même région, [Gaikha et al. \(1993\)](#) concluent que la pauvreté transitoire est causée par les effets négatifs des changements de prix sur le marché. [Ravallion et al. \(1998a\)](#) montrent que les actifs physiques et les effets du cycle de vie sont des facteurs communs expliquant les deux types de pauvreté dans la Chine rurale. Les actifs des ménages sont un facteur important de réduction de la pauvreté chronique et transitoire.

En outre, les facteurs démographiques, comme l'éducation des membres de la famille et la santé, qui semblent importants pour la pauvreté chronique, ne le sont pas pour la pauvreté transitoire. S'il est vrai que les petites familles ayant un niveau d'éducation plus élevé sont moins susceptibles d'être en situation de pauvreté chronique, ces facteurs n'influencent pas la pauvreté transitoire. Ainsi, le fait de vivre dans un environnement offrant un accès aux soins de santé et à l'éducation contribue à réduire la pauvreté chronique, mais ces facteurs ne sont pas associés à la pauvreté transitoire. Ils ont également utilisé une approche non paramétrique robuste basée sur les mêmes données pour montrer que les déterminants des deux types de

pauvreté ont des effets différents ou opposés, de sorte que les politiques visant à réduire la pauvreté chronique n'auront pas ou peu d'effet sur la pauvreté transitoire. [Grouteart et al., \(1995\)](#) trouvent que le capital humain est le facteur qui explique le mieux les changements de niveau de vie dans le temps en Côte d'Ivoire ; en effet, les ménages ayant un niveau d'éducation plus élevé sont plus susceptibles d'éviter la pauvreté. Ils notent qu'un niveau d'éducation plus élevé n'est pas synonyme de diplôme d'études secondaires. En outre, les ménages avec moins d'enfants, dirigés par des jeunes travaillant de préférence dans le secteur public, ont également de bonnes chances d'échapper à la pauvreté. Ainsi, le niveau de vie des familles nombreuses diminue et les familles nombreuses ne sont pas en mesure de maintenir un niveau de vie stable.

1.1. Croissance économique, inégalité, dotations d'actifs, transferts de fonds des migrants et pauvreté

Un grand nombre d'études se sont penchées sur l'analyse de la croissance économique, des inégalités, des dotations en actifs et des transferts de fonds en tant que facteurs déterminants du niveau de pauvreté d'un pays ou d'une région. Ces facteurs interagissent de manière complexe et peuvent avoir des impacts significatifs sur la situation socio-économique des populations. Le but de cette sous-section est d'examiner de ces travaux afin de mieux comprendre les relations entre ces variables et la pauvreté.

L'importance de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté est largement reconnue. Une croissance économique soutenue peut générer des opportunités d'emploi, d'investissement et d'amélioration des revenus, ce qui peut contribuer à réduire les niveaux de pauvreté. Par conséquent, les inégalités jouent un rôle crucial dans la relation entre la croissance économique et la pauvreté. Les études ont montré que des niveaux élevés d'inégalités peuvent entraver les effets bénéfiques de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté. Les groupes marginalisés et défavorisés ont tendance à être exclus des opportunités économiques et à ne pas bénéficier équitablement des fruits de la croissance.

En outre, les dotations d'actifs, telles que la terre, le capital humain et les infrastructures, jouent un rôle crucial dans la détermination de la capacité d'une population à générer des revenus et à échapper à la pauvreté. Les inégalités dans l'accès à ces actifs peuvent perpétuer la pauvreté et limiter les opportunités économiques. Par conséquent, il est important de mettre en œuvre des politiques visant à renforcer les dotations en actifs des populations vulnérables et à réduire les inégalités d'accès.

Enfin, les transferts de fonds peuvent également jouer un rôle significatif dans la réduction de la pauvreté. Les envois de fonds des migrants vers leur pays d'origine peuvent constituer une source importante de revenus pour les familles et les communautés, contribuant ainsi à réduire la pauvreté. Toutefois, il est essentiel de mettre en place des politiques et des mécanismes appropriés pour garantir que ces transferts de fonds bénéficient réellement aux populations les plus pauvres et ne renforcent pas les inégalités existantes.

1.1.1. Croissance économique, inégalité et pauvreté

La croissance économique, la pauvreté et les inégalités sont depuis longtemps au centre des débats économiques. Ils ont fait l'objet de nombreuses recherches empiriques. Ce sujet présente un intérêt particulier pour les économistes et les économètres qui étudient et mettent en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités, et qui quantifient leur influence sur la croissance. La grande majorité des économistes pensent que la croissance contribue à réduire la pauvreté. En effet, les pays les plus développés économiquement ont les taux de pauvreté les plus bas. Nous parlons ici de la pauvreté au sens large. Le lien entre le développement économique et la pauvreté relative est plus flou. Une évaluation plus précise de l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance est en revanche nécessaire pour pouvoir affirmer dans ce débat : « Si l'élasticité de la croissance est élevée, les stratégies de réduction de la pauvreté basées uniquement sur la croissance économique sont probablement justifiées ». En revanche, si l'élasticité de la croissance est faible, des stratégies ambitieuses de réduction de la pauvreté devraient combiner la croissance économique et une certaine forme de redistribution (Cling et al., 2004).

En théorie, la pauvreté relative ne sera pas modifiée si la croissance aide les pauvres dans les mêmes proportions que les « non-pauvres », c'est-à-dire si elle améliore proportionnellement tous les revenus. (Englert, 2008) conclut qu'il n'y a pas de relation stable entre croissance et pauvreté relative dans les pays à hauts revenus et souligne le rôle déterminant des choix sociopolitiques et du contexte institutionnel sur l'évolution et le niveau du taux de pauvreté relative.

Selon les chercheurs (Dollar et Kraay, 2002 ; Ravallion, 2004), des niveaux élevés de développement économique sont essentiels pour réduire la pauvreté. Ces chercheurs ont pu démontrer que l'augmentation du PIB par habitant réduit la pauvreté. Pour paraphraser le titre d'un rapport largement cité par la Banque mondiale, cette expansion est bénéfique pour les

pauvres, à quelques exceptions près. En revanche, [Alesina et Rodrik \(1994\)](#) et [Persson & Tabellini \(1994\)](#) ont montré que les inégalités sont préjudiciables à la croissance.

[Sen \(1999\)](#) remet en question les théories réductionnistes de la pauvreté fondées uniquement sur le niveau et l'évolution du revenu par habitant dans diverses nations. Son raisonnement l'a amené à placer l'augmentation des « capacités » de l'individu au cœur du processus de développement, en lui donnant la flexibilité de choisir entre différents environnements de vie. [Kakwani \(2003\)](#) propose une mesure de la croissance favorable aux pauvres qui tient compte à la fois de l'ampleur de la croissance et de la manière dont les avantages du développement sont répartis entre les pauvres et les non-pauvres.

Si l'impact de la croissance sur la pauvreté est discutable, l'impact de la pauvreté sur la croissance ne l'est pas : rien de bon ne peut venir de la pauvreté. Humberto López examine la relation entre la pauvreté à la croissance en soutenant que les restrictions qu'impose la pauvreté elle-même (faible niveau d'instruction, pays dotés de faibles infrastructures, systèmes financiers qui excluent les petits entrepreneurs, etc.) sont un grand frein à la croissance économique ([López et al., 2006](#)).

En ce qui concerne l'influence des inégalités sur la croissance, les recherches empiriques n'ont pas montré d'association cohérente entre la disparité des revenus et le développement économique. Certains, comme [Kaldor \(1956\)](#), pensent qu'elles sont nécessaires à la croissance. D'autres, en revanche ([Alesina et Perotti, 1996](#)), pensent qu'elles peuvent nuire à la croissance. Le théorème de l'électeur médian, un modèle d'économie politique créé par [Romer \(1975\)](#) ; [Meltzer et Richard \(1981\)](#), est l'une des études qui montrent que les disparités sont néfastes pour la croissance. En d'autres termes, les grandes inégalités appauvrissent l'électeur médian, ce qui l'incite à demander plus d'impôts. Cette situation serait préjudiciable à l'offre de main-d'œuvre et à l'esprit d'entrepreneuriat.

Certains économistes étayaient l'idée que ces inégalités tendent à retarder la croissance dans les pays pauvres et à encourager la croissance dans les régions plus riches. De nombreuses recherches conduisent à reconnaître une forte corrélation entre inégalités et pauvreté, les inégalités constituant un des déterminants de la pauvreté.

Selon [Fosu \(2009\)](#), les différences initiales en termes d'inégalités peuvent conduire à des variations considérables de l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance. Sur 16 pays, l'étude menée par ce chercheur a examiné dans quelle mesure l'inégalité influence l'efficacité de la croissance des revenus dans la réduction de la pauvreté. L'étude en coupe transversale montre que la réactivité de la pauvreté au revenu est une fonction décroissante de l'inégalité. Les résultats impliquent également une variation significative entre les pays africains.

Selon [Datt et Ravallion, \(2004\)](#), la croissance des revenus est l'une des stratégies efficaces de réduction de la pauvreté. Pour Ravallion, la relation entre croissance et inégalité est totalement neutralisée lorsque ces derniers augmentent avec la croissance. Les inégalités élevées affaiblissent l'effet des fortes croissances sur la pauvreté ([Ferriera et Ravallion, 2008](#)). [Perotti et Benabou \(1996\)](#) ont démontré que l'inégalité a produit une croissance économique plus faible entre pays. Autrement dit, un changement important dans la distribution des revenus dans le sens d'une plus grande dispersion (plus d'inégalités) peut contrer l'effet positif attendu de la croissance sur la pauvreté.

[Barro \(2000\)](#) suggère que la relation entre croissance et inégalités pourrait être négative dans les pays à faible revenu et qu'elle tendrait à être positive dans les pays à haut revenu. Il justifie cela par la courbe de Kuznets selon laquelle les inégalités d'abord augmentent et plus tard décroissent durant le processus de développement économique. Il avoue toutefois que cette courbe seule n'explique pas l'ensemble des variations des inégalités entre les pays ou dans le temps.

C'est dans la même lignée de ses prédécesseurs, notamment [Bourguignon \(2008\)](#) qui corrobore la même thèse et considère qu'avec une inégalité moindre, la croissance contribue à une réduction rapide de la pauvreté.

D'autre part, des auteurs comme [Ravallion et Huppi, \(1991\)](#) ; [Datt et Ravallion, \(1992\)](#) ; [Kakwani \(1993\)](#) soutiennent que ces deux composantes (croissance et inégalité ou redistribution) ont des effets opposés sur la pauvreté. On admet en effet qu'une augmentation du revenu moyen entraîne une réduction de la pauvreté alors qu'une hausse de l'inégalité entraîne en général une aggravation de la pauvreté. La relation entre pauvreté et inégalité est analysée grâce au principe de transfert de Pigou Dalton¹⁴. Si le transfert (réduction de l'inégalité) a lieu au-delà du seuil de pauvreté, il n'aura aucun effet sur la pauvreté. Le transfert sera d'autant plus efficace qu'il a lieu entre un individu non pauvre et un individu pauvre. S'appuyant sur ces considérations, plusieurs chercheurs ont proposé des méthodes permettant de quantifier les contributions de la croissance (appréciée par l'évolution du revenu/bien-être moyen) et de la redistribution (appréciée par l'évolution de l'inégalité) à la variation de la pauvreté.

Les premiers auteurs à proposer une méthodologie robuste sont [Ravallion et Huppi \(1991\)](#), [Datt et Ravallion \(1992\)](#). Ces auteurs proposent une méthode permettant de décomposer la variation

¹⁴ D'après ce principe, tout transfert d'un individu vers un individu moins nanti n'accroît pas l'inégalité.

de la pauvreté en composantes : croissance, redistribution et résiduelle. Étant donnée deux périodes t et $t + k$, si on suppose connu le niveau de pauvreté, le revenu moyen et le niveau d'inégalité pour ces deux périodes. La composante croissance est la variation de la même, la composante redistribution est la variation de la pauvreté obtenue en supposant constant le revenu moyen entre les deux périodes. La composante résiduelle quant à elle, est définie comme la différence entre les composantes croissantes et redistribution évaluées aux périodes terminale et initiale de la courbe de Lorenz¹⁵.

[Kakwani \(1993\)](#) à la suite de [Datt et Ravallion \(1992\)](#) propose une méthode permettant de décomposer la variation de la pauvreté en composantes croissance et redistribution. Partant de la décomposition en sous-groupe de la pauvreté, il propose également une méthode permettant d'évaluer l'effet de la variation de revenu moyen et de l'inégalité de revenu au sein des sous-groupes sur la pauvreté totale. Cette méthode s'appuie sur le calcul des élastiques croissances de la pauvreté, n'admet pas de terme d'erreur et peut s'appliquer aux données d'une seule période. Par la suite, [Kakwani \(2000\)](#) développe à travers une approche axiomatique une méthodologie permettant de décomposer la variation de la pauvreté en composantes croissance et redistribution. Cette décomposition se veut totale sans terme résiduel et comme dans la méthodologie de [Datt et Ravallion \(1992\)](#), nécessite les données sur au moins deux périodes.

[Shorroks \(1999\)](#) montre qu'en utilisant la décomposition par la valeur de Shapley, il est possible d'améliorer la méthode et les résultats de [Datt et Ravallion \(1992\)](#). La méthodologie proposée par [Shorroks \(1991\)](#) permet d'avoir une décomposition totale sans composante résiduelle résolvant ainsi les problèmes soulevés par l'approche de [Datt et Ravallion \(1992\)](#). Cette méthode apparaît encore comme l'une des plus abouties permettant de lier l'évolution de la pauvreté à la croissance et aux inégalités.

Au Cameroun, des auteurs se sont intéressés aux contributions de la croissance et des inégalités à la variation de la pauvreté. [Baye \(2006\)](#) s'appuie sur la méthode proposée par [Shorroks \(1999\)](#) et montre que des 32,77% de hausse observée entre 1984 et 1996 concernant la pauvreté alimentaire au Cameroun, 35,35% était due à l'effet croissance alors que l'effet redistribution avait permis une baisse de 0,58%. [Baye et Khan \(2008\)](#) ont montré par la suite que des 13,1% de baisse de la pauvreté observée entre 1996 et 2001, 11,5% sont dues à l'effet croissance contre seulement 1,6% pour l'effet redistribution. Ces auteurs mettent également en exergue le fait

¹⁵ Voir [Datt et Ravallion \(1992\)](#) pour plus de détails.

qu'en milieu urbain, les effets croissances et redistribution (-12% et -7,3% respectivement) sont plus importants que ceux observés en milieu rural (-10% et 0,3% respectivement). Ces résultats sont similaires à ceux de [Fambon \(2010\)](#).

1.1.2. Dotation en actifs et pauvreté

Les premières analyses de la pauvreté en termes d'actifs ont été réalisées dans les pays développés. L'une des premières analyses a été effectuée par [Oliver et Shapiro \(1990\)](#). Ces auteurs utilisent l'enquête sur le revenu et le programme de participation de 1984, et débouchent sur un certain nombre de résultats. Tout d'abord, ils trouvent que la distribution de la richesse (actif) des ménages est loin plus inégalitaire que la distribution des revenus. Ensuite, l'analyse des données sur les actifs montrent que la situation des Noirs américains s'est détériorée. Il apparaît également que les femmes célibataires ou séparées détiennent moins d'actif comparé aux hommes dans la même situation. De même, l'augmentation du nombre d'enfants diminue les actifs des individus et des familles peu importe leur statut matrimonial. Enfin, un tiers des Américains ne détiennent pas d'actifs financiers ou sont négativement dotés (endettés). L'intérêt de ce travail est qu'il montre que l'analyse du bien-être à travers les actifs donne une tout autre perception que celle obtenue à partir de la distribution des revenus. Comme l'ont souligné ces auteurs, les politiques basées uniquement sur le revenu peuvent s'avérer inefficaces car omettent une part importante bien-être et des inégalités économiques et sociales. S'inspirant également du contexte américain, [Murray \(1984\)](#) dans son étude sur la pauvreté montre que l'augmentation des transferts publics a accru le niveau de dépendance en termes de bien-être. Contrairement à la logique de Murray, opposé aux aides et transfert vers les pauvres, [Sherraden \(1991\)](#) remarque que la plus grande augmentation de la pauvreté dans les années 1980 aux États-Unis a été observée parmi ceux dont le revenu dépend du salaire. Toujours d'après lui, 50% des personnes qui deviennent pauvres en termes de revenu dans l'année, le deviennent à cause de la perte de leur emploi ou d'une réduction de leur salaire. D'autre part, 80% de ceux qui sortent de la pauvreté y parviennent grâce à une augmentation de salaire et cela est vrai pour 56% de famille ayant à leur tête une femme. Ces observations permettent de conclure en accord avec [Sherraden \(1991\)](#) que pour réduire la vulnérabilité des ménages (aux variations des salaires) et accroître leur autonomisation, il faut les encourager à accumuler des actifs.

[Olivier et Shapiro \(1997\)](#), dans leur livre intitulé *Black Wealth/White Wealth* sont parmi les premiers à proposer une définition de la pauvreté en termes d'actifs. Ils définissent les ménages

pauvres en actifs, ou déficients en ressources, comme ceux ne disposant pas de réserves financières suffisantes pour se maintenir durant trois mois sur la ligne de pauvreté. Cette définition diffère de celle de [Carter et May \(1999 ; 2001\)](#) qui recherche plutôt la combinaison d'actifs nécessaire pour générer un niveau de bien-être équivalent au seuil de pauvreté monétaire. Cette dernière définition est la plus utilisée aujourd'hui.

[Carter et May \(1999\)](#) l'appliquent à l'étude de la pauvreté en milieu rural en Afrique du Sud. Après avoir analysé les stratégies d'accumulation d'actifs des ménages ruraux, ils identifient les ménages pauvres en actifs. Les auteurs utilisent une estimation non paramétrique pour analyser la relation entre dimension monétaire et actifs et déterminer ainsi la ligne de pauvreté associée à ce dernier. Après avoir identifié les éléments qui limitent l'accumulation ou l'utilisation d'actifs par les ménages, ils concluent que la pauvreté n'est pas seulement causée par le déficit d'actifs mais également par les contraintes qui limitent l'utilisation efficace de ces actifs. Ils recommandent enfin que soient combinées les politiques de lutte contre la pauvreté et d'accumulation d'actifs.

[Attanasion et Székely \(1999\)](#) s'intéressent aux liens entre actifs et pauvreté. Ils essaient d'identifier les éléments qui limitent l'accumulation d'actifs générateurs de revenus pour les ménages. Leur étude qui porte sur 18 pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes, intègre une analyse temporelle car le processus d'accumulation des actifs se veut continu dans le temps. Cette étude débouche sur un certain nombre de résultats.

- La pauvreté (surtout l'extrême pauvreté) dans ces pays est due à l'inégalité d'accès aux actifs et surtout aux actifs relatifs au capital humain. Ils estiment qu'en moyenne la pauvreté diminuerait de 28,6% si on éliminait l'inégalité due au niveau d'éducation. De tous les déterminants de la pauvreté étudiés par ces auteurs (être peu ou très instruit, résider en milieu urbain ou rural, être employé dans un secteur d'activité peu productif, appartenir à un ménage dirigé par une femme, vivre dans un ménage dont le chef relativement jeune ou âgés) le niveau d'éducation est de loin le plus important.
- Concernant les facteurs limitant l'accumulation des actifs et particulièrement le capital/actifs humain, les auteurs soulignent que les facteurs tels que le nombre d'année d'étude des parents et le revenu par tête au sein du ménage, y jouent un rôle important. Une attention particulière est portée au niveau d'étude de la mère dont l'effet serait plus important que celui du père. Ils expliquent également que le déficit d'actifs dans certains ménages pauvres, limite les opportunités et possibilités de ces derniers d'accroître leur revenu. Ce qui en retour limite leur possibilité d'accroître leur panier d'actifs. Les ménages se retrouveraient dans un cercle vicieux où la pauvreté engendre la pauvreté, et

dont ils ne peuvent se sortir sans une aide extérieure. Cette situation est généralement connue sous le nom de pauvreté chronique ou de trappe à pauvreté.

Des études ont également montré que la pauvreté monétaire et pauvreté actifs ne fournissent pas les mêmes informations et n'évoluent pas toujours dans le même sens. [Haveman et Wolff \(2000\)](#) ont par exemple montré que non seulement le nombre de pauvres en termes d'actifs excède largement le taux de pauvreté monétaire, mais aussi l'écart entre ces deux formes de pauvreté s'est accru aux États-Unis. Ils soulignent qu'en 1998, le taux de pauvreté en actifs est évalué à 25,5% alors que le taux de pauvreté monétaire est estimé à 12,7%. D'autre part, alors que la pauvreté en actifs a augmenté de 14% entre 1983 et 1998, la pauvreté monétaire a quant à elle baissé de 16% sur la même période. [Sherraden et Boshara \(2006\)](#) expliquent cette situation par les politiques mises en œuvre qui ont eu pour effet d'une part d'encourager l'accumulation d'actifs chez les non pauvres, et d'autre part à la limiter chez les pauvres. Ils concluent en préconisant tout comme [Sherraden \(1991\)](#) que les politiques publiques facilitent l'accumulation des actifs pour tous, car c'est un canal indispensable pour promouvoir tant le développement individuel que celui des familles ou des communautés.

[Scanlon et Page-Adams \(2001\)](#) présentent une revue de la littérature sur l'effet des dotations en actifs (logement, épargne, richesse nette, emploi) et concluent que les actifs physiques et financiers ont un effet positif sur la stabilité du ménage, la santé, le niveau d'étude, la sécurité économique et le respect des normes sociales. [Bynner et Despotidou \(2001\)](#) quant à eux montrent que les actifs ont un effet positif sur les conditions de travail, la santé mentale, la croyance au système et valeurs politiques.

L'intérêt pour le concept d'actifs découle des multiples effets positifs qui vont bien au-delà de la consommation. [Williams et al., \(2003\)](#) montrent que la forte dotation en actifs des parents a un effet positif sur l'éducation, la santé, les comportements et émotions sociaux des enfants. On retrouve ici l'hypothèse suivant laquelle les actifs se transmettent à travers les générations. John Williamson à qui on doit le terme « Consensus de Washington » dans les années 1990, a quant à lui insisté sur la nécessité pour le gouvernement de garantir aux citoyens un minimum d'actifs nécessaire et un accès au marché suffisant pour épargner, accumuler et prospérer dans une économie de marché ([Williamson, 2023](#)).

[Zhan et Sherraden \(2003\)](#) montrent que pour les bas revenus, les actifs des ménages monoparentaux dirigés par des femmes ont un effet positif sur le niveau d'étude des enfants. Ces résultats sont en partie le fait des attentes /espérances de la mère. Autrement dit, les actifs de la mère sont liés à de grandes attentes en termes d'éducation et cela se traduit en retour par un niveau d'éducation élevé atteint par les enfants. Cette étude est en accord avec l'idée selon

laquelle les actifs changent la manière de penser, ce qui en retour à des conséquences sur les comportements et attitudes en société.

Certains travaux sur la pauvreté en actifs (asset poverty) comme le soulignent [Boshara et al., \(2006\)](#) se sont focalisés sur le développement des mesures de vulnérabilité économique qui peuvent fournir une évaluation des ménages ne disposant pas d'un stock de ressources les permettant de se remettre d'un choc affectant leur revenu. Ils soulignent que la politique mise en œuvre par certains pays à l'instar des États-Unis, qui consiste à subventionner/ encourager l'accumulation/ constitution d'actifs chez les non pauvres et *a contrario* à décourager cette accumulation chez les pauvres est une politique injuste et contre-productive. Car si la formation d'actifs est un canal par lequel les individus, les familles et les communautés se développent, les politiques publiques devraient promouvoir l'accumulation d'actif pour tous. Cela aura des effets bénéfiques sur le développement social et économique.

[Durlauf et Fafchamps \(2005\)](#) ont montré que le capital social peut jouer un rôle important dans l'amélioration de la situation des pauvres. [Mogues et Carter \(2005\)](#) s'intéressent également au capital social et analysent la manière dont l'identité sociale influence l'investissement en capital social. Ils montrent que lorsque l'inégalité horizontale augmente¹⁶, le capital social faiblit et devient inapte de manière positive le bien-être des pauvres.

[Adato et al., \(2006\)](#) analysent sur le bien-être des mécanismes sociaux d'accès au crédit (capital et réseau social) et d'assurance dans une société très inégalitaire et polarisée comme celle de l'Afrique du Sud post apartheid. Rappelons que ces mécanismes sociaux ont pour but de palier aux limitations du marché qui en général excluent les plus démunis des services financiers tel que l'accès au crédit ou l'assurance. Son analyse couvre les périodes 1993-1998 et 1998-2001, et utilise la ligne de pauvreté en actifs telle que définie par [Carter et May \(2001\)](#) à savoir : le stock/niveau d'actifs nécessaire pour générer un niveau de vie équivalent à celui de la ligne de pauvreté. Ils montrent que le capital social de même que le réseau sont très importants pour le non pauvre. Alors que pour les pauvres, ils permettent au mieux de stabiliser les sources de revenu à un niveau faible, et n'ont qu'un effet marginal sur le bien-être et l'accumulation d'actifs à long terme. Ils soulignent également que la pauvreté est source de conflit et de tension au sein et entre les ménages/communautés, à cause de la compétition pour l'accès aux ressources qu'elle entraîne. Ce qui a pour effet de limiter voire même d'inverser l'effet positif du capital/réseau social. Ils confirment à travers ce résultat l'argument de [Mogues et Carter](#)

¹⁶ Cela peut se produire d'après Stewart (2001) lorsque la corrélation entre l'ethnicité ou toute autre marque ou identité sociale et la situation économique devient croissante.

(2005) selon lequel « dans une société caractérisée par une inégalité horizontale et une exclusion sociale élevée, le capital social se détériore et sa capacité à promouvoir l'accès des ménages aux autres formes de capitaux diminue ».

D'autres auteurs (Carter et Barret, 2006 ; Adato et al., 2006) s'intéressent au phénomène de trappe à pauvreté. D'après Carter et Barrett (2006), la présence de certains éléments concourt à l'apparition de la trappe à pauvreté. Ces éléments sont : (1) l'augmentation des rendements d'échelle, des coûts fixes et risques qui engendrent une situation dans laquelle le bénéfice marginal de l'investissement augmente avec la richesse à partir d'un certain seuil ; (2) le faible accès des ménages pauvres aux services financiers (crédit, assurance).

Adato et al., (2006) à la suite des auteurs précédents, argumentent que dans ces conditions, les pauvres peuvent se retrouver coincés dans une position de faibles actifs et dans l'incapacité d'améliorer leur situation. D'autre part, la distribution de richesse se comporte comme un processus divergent, avec les pauvres coincés au bas de la distribution pendant que les non pauvres s'enrichissent davantage. A contrario, lorsque les pauvres peuvent emprunter en contrepartie de potentiels gains futurs pour financer leurs projets d'investissement, et bénéficient d'une assurance qui leur permet de faire face aux chocs sans détériorer les gains passés, la distribution de revenu se comporte comme un processus convergent où les pauvres comme le reste de la société améliorent leur situation économique.

Batana (2008a) quant à lui étudie la pauvreté dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne. S'inscrivant dans la logique des développements récents qui considèrent la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel, il intègre en plus de la dimension monétaire, les dotations en actifs (captée par huit indicateurs), l'éducation (niveau d'éducation), la santé (indice de masse corporelle) et l'autonomisation (la possibilité pour les femmes de décider de rendre visite à leur famille). Ces données sont issues des enquêtes démographiques et de santé (EDS) et l'unité d'analyse est les femmes dont l'âge varie entre 15 et 49 ans. La mesure d'Alkire et Foster (2007) permet d'évaluer la pauvreté à travers les différentes dimensions (non monétaire), et deux décompositions, l'un sous-groupe (urbain, rural) et l'autre par source (les différentes dimensions) sont proposées. Le milieu rural apparaît ainsi comme celui regroupant le plus grand nombre de pauvre alors que l'éducation est identifiée comme la principale source de la pauvreté multidimensionnelle. Une comparaison avec la pauvreté monétaire, l'IDH permet d'observer que les classements obtenus pour ces différents indicateurs ne sont pas toujours identiques.

Comme le soulignent Sherraden et Boshara (2006), l'étude de la distribution de richesse/actifs est édifiante en ceci qu'elle permet de comprendre l'évolution des inégalités entre les générations. Les études sur la pauvreté en actifs accordent une attention particulière aux

ménages qui ne disposent pas suffisamment de ressources pour se projeter au-delà du seuil de pauvreté ou faire face aux chocs économiques susceptibles d'affecter leur bien-être. Dans le premier cas, il est question d'identifier les ménages souffrant de pauvreté chronique, et dans le deuxième, l'objectif est d'identifier les ménages économiquement vulnérables. Notons que si la pauvreté chronique implique la vulnérabilité, en revanche la vulnérabilité n'induit pas forcément la pauvreté chronique.

[Banks et Moser \(2011\)](#) s'intéressent aux liens entre actifs et protection sociale. Ils montrent comment la prise en compte du concept d'actifs et des moyens d'accumulation de ces derniers (Asset Building) peut améliorer les politiques de protection sociale. L'intégration du concept d'actifs aurait ainsi transformé les politiques de protection sociale qui désormais, ne se focalisent plus seulement sur le court terme, mais intègrent davantage le long terme et sont plus à même de réduire la pauvreté de manière soutenable. Initialement focalisées sur des mesures ex-post, elles intègrent dorénavant des mesures ex-anté.

[Banks et Moser \(2011\)](#) insiste sur la nécessité d'aller au-delà des politiques de première génération en termes d'accumulation d'actifs afin de gagner en efficacité. Ils identifient deux principaux programmes de protection sociale : les transferts conditionnels (*Conditional Cash Transfers*) et la qualité de l'emploi (*Employment Guarantee Schemes*).

Les premiers conçus sur la base de l'accumulation en capital humain vont améliorer les opportunités dans le futur, nécessite également des changements structurels dans l'économie et la prise en compte des stratégies d'accumulation d'actifs de deuxième et troisième génération. Le second comme le souligne [Moser \(2009\)](#), permet de sécuriser l'emploi. Ces deux programmes permettraient de réduire la vulnérabilité des ménages, et faciliteraient l'accès aux actifs financiers et humains contribuent ainsi à la réduction de la pauvreté.

Dans son Rapport sur le Développement dans le Monde de 2000/2001 ([World Bank, 2001](#)), la Banque Mondiale présente trois stratégies permettant de réduire de manière efficace la pauvreté. Ces stratégies sont : la promotion des opportunités, l'autonomisation, l'amélioration de la sécurité. L'amélioration de la sécurité intègre la réduction de la vulnérabilité et autres risques vis-à-vis des chocs susceptibles de détériorer le bien-être des ménages. [Banks et Moser \(2011\)](#) estiment qu'une réponse inadéquate à ces chocs a pour effet d'accroître les inégalités et la pauvreté chronique. Pour ces autres, la protection sociale doit non seulement prendre en compte les risques liés à la pauvreté, mais aussi le caractère structurel de la pauvreté et de la vulnérabilité auquel sont confrontés les ménages touchés par la pauvreté ou l'extrême pauvreté.

1.1.3. Transfert de fonds comme déterminants de la pauvreté

López-Videla et Emilio (2014) ont évalué l'influence des envois de fonds sur les taux de pauvreté des ménages boliviens en 2014, en utilisant des micro-données provenant d'une enquête de l'Institut national de la statistique de 2008. L'étude comprenait des données sur le logement, la santé, l'éducation, les revenus et les dépenses de 1 530 ménages, dont 59,14 % vivaient dans les villes et 40,86 % dans les régions rurales. Ces auteurs ont défini le seuil de pauvreté en utilisant la technique de l'évaluation proportionnelle comme la valeur des biens et services qui répondent aux besoins de base. Un ménage est considéré comme pauvre si son revenu par habitant est inférieur à ce seuil. Ils arrivent à la conclusion que les ménages qui ne reçoivent pas d'envois de fonds sont souvent plus pauvres que ceux qui en reçoivent. Par exemple, les chefs de ménage ayant un niveau d'éducation élevé ont 1,8 % de chances de plus de recevoir des fonds que les chefs de ménage ayant un faible niveau d'éducation¹⁷.

Adams et Page (2003) examinent l'influence de la migration internationale et des transferts de fonds sur la pauvreté dans 74 pays en développement à revenu faible ou moyen en se basant sur une étude macroéconomique. Pour ce faire, ils utilisent trois indicateurs de pauvreté qui correspondent aux trois indices de la classe ou de l'ensemble de mesures de Foster Greer-Thorbecke : l'indice de pauvreté ou le taux de pauvreté (fixé à 1 € par personne et par jour) mesure le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, l'indice d'écart de pauvreté mesure la profondeur de la pauvreté (ou la différence relative moyenne entre les dépenses des pauvres au niveau du seuil de pauvreté et l'indice d'écart de pauvreté), et le carré de l'indice de pauvreté mesure l'indice d'écart de pauvreté. Selon ces auteurs, les migrations ont une influence statistiquement significative sur la réduction de la pauvreté. Une augmentation de 10 % de la proportion de migrants, par exemple, réduirait de 1,9 % le nombre de personnes vivant avec moins d'un euro par jour dans les pays en développement, et de 2 % le degré et la gravité de la pauvreté. La distance entre les pays émetteurs et récepteurs de main-d'œuvre (États-Unis, Europe et pays arabes du Golfe) aurait un impact significatif sur les schémas migratoires, une augmentation de 10 % de la distance faisant passer la proportion de migrants de 9,5 % à 15,3 %. Dans les pays pourvoyeurs de main-d'œuvre, les auteurs ont découvert une relation en forme de U inversé entre le revenu par habitant et la migration. En raison de l'augmentation des dépenses liées aux migrations internationales, les pays en

¹⁷ López-Videla, B., & Machuca, C. E. (2014). The effects of remittances on poverty at the household level in Bolivia: A propensity score matching approach.

développement à faible revenu produiront moins de migrants, tandis que les pays à revenu intermédiaire produiront la majorité des migrants.¹⁸ .

Cependant, [Germenji et al.](#), (2001) ont découvert que dans l'Albanie rurale, les ménages à faibles revenus étaient plus enclins à accepter les transferts financiers avant de les recevoir. Leurs conclusions impliquent que les envois de fonds atténuent la pauvreté au sein des ménages, en particulier dans les régions les plus pauvres du pays. Selon ces auteurs, les envois de fonds permettent à de nombreux ménages pauvres de vivre, réduisant ainsi la capacité du gouvernement à adopter des programmes sociaux et économiques efficaces. Dans ce contexte, les transferts de fonds sont une tactique de survie, et non un plan pour échapper à la pauvreté et encourager le progrès économique.

[Gupta et al.](#), (2009) ont utilisé des données de panel provenant de 76 pays en développement, dont 24 pays africains, pour examiner l'impact des transferts de fonds en Afrique. Leurs conclusions empiriques démontrent que les envois de fonds diminuent la pauvreté en augmentant le revenu et la consommation des ménages bénéficiaires, ce qui a un effet multiplicateur. D'après leurs statistiques, les envois de fonds ont un effet anticyclique au Ghana. Il a été démontré qu'ils favorisent le bien-être et la consommation des ménages (alimentation, santé, éducation et agriculture). Les résultats empiriques montrent également que pour chaque augmentation de 10 % du ratio des envois de fonds par rapport au PIB, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté diminue d'un point de pourcentage, et l'écart de pauvreté (la différence entre les dépenses des pauvres et le seuil de pauvreté de 1 USD par personne et par jour) se rétrécit.

D'autre part, les transferts de fonds ne diminuent pas le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, mais améliorent plutôt leur statut, selon [Bahani et Hanchane](#) (2013). De nombreuses recherches sont arrivées à cette conclusion, découvrant que les envois de fonds n'ont qu'une influence mineure sur l'apparition de la pauvreté tout en réduisant considérablement son intensité et sa gravité. En outre, une étude menée au Lesotho a révélé que lorsque le pays ne recevait pas de transferts de fonds, la pauvreté augmentait à tous les niveaux socio-économiques. [Bracking et al.](#), (2009) ont étudié l'influence des envois de fonds sur la pauvreté au Zimbabwe. Ils ont recueilli des informations sur les envois de fonds formels et informels. Ils ont découvert que la grande majorité des personnes appauvries ne recevaient pas

¹⁸Adams, R. H., & Page, J. (2003). *International migration, remittances, and poverty in developing countries* (Vol. 3179). World Bank Publications.

d'envois de fonds. Les résultats indiquent toutefois que les envois de fonds réduisent considérablement la pauvreté.

De même, [Adams \(2004 et 2005\)](#) a étudié l'impact des transferts de fonds sur la pauvreté en utilisant les exemples du Guatemala et du Ghana respectivement, en utilisant une approche contrefactuelle où la pauvreté a été mesurée sans migration et sans transferts de fonds et comparée à la situation actuelle pour déduire le rôle des transferts de fonds. L'auteur a constaté que les envois de fonds ont un effet positif sur l'incidence de la pauvreté, mais aussi un effet plus important sur l'intensité et la gravité de la pauvreté. Cela s'explique par le fait que les envois de fonds représentent une part importante du revenu des ménages les plus pauvres. En outre, [Taylor et al., \(2005\)](#) ont mené une étude sur les transferts de fonds et la pauvreté en 2005. Ils ont constaté que les transferts de fonds internationaux ont un impact plus important sur la réduction de la pauvreté que les transferts de fonds nationaux et [Osaki \(2003\)](#) a obtenu les mêmes résultats dans son étude sur la Thaïlande. Il a également constaté que les ménages pauvres recevaient plus fréquemment des transferts de fonds que les ménages des classes moyennes et supérieures.

[Page \(2007\)](#) a étudié le phénomène des envois de fonds en utilisant des données de panel pour les pays en développement. Il classe les ménages et les divise en quintiles en fonction de leur revenu. Les résultats empiriques montrent que les ménages les plus pauvres ont des revenus significativement plus élevés, principalement en raison des envois de fonds des immigrants. En outre, l'impact des transferts de fonds sur l'intensité de la pauvreté plutôt que sur l'incidence de la pauvreté est significatif, ce qui signifie que les transferts de fonds améliorent la situation des ménages les plus pauvres sans en réduire le nombre. D'autres chercheurs sont parvenus aux mêmes résultats. Par exemple, [Acosta et al., \(2008\)](#) et [Canales \(2008\)](#) dans leur étude sur les pays d'Amérique latine confirment que les transferts de fonds ont peu ou pas d'impact sur la réduction de la pauvreté (qui varie d'un pays à l'autre) parce que les ménages bénéficiaires sont très pauvres. Dans ces cas, l'impact des transferts de fonds est de réduire la gravité de la pauvreté, et non de sortir les familles de la pauvreté.

Cependant, [Gupta et al., \(2009\)](#), dans une étude de panel sur des données d'Afrique subsaharienne, ont constaté que les transferts de fonds réduisaient de manière significative la pauvreté des ménages. Ainsi, les envois de fonds des migrants vers leurs ménages d'origine ont permis à certains ménages d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur situation tout en restant pauvres, tandis qu'ils ont aidé d'autres ménages à sortir de la pauvreté. Cependant, l'impact des transferts de fonds sur la pauvreté est temporaire et seules les politiques de

développement du gouvernement d'accueil peuvent avoir un impact durable sur la réduction de la pauvreté.

Sur la base d'études microéconomiques, [Adams et Page \(2005\)](#) utilisent des données de panel pour 71 pays en développement afin d'estimer l'impact des transferts de fonds sur la pauvreté. Ils constatent qu'une augmentation de 10 % de la migration est associée à une réduction de 2,1 à 3,5 % de l'incidence de la pauvreté (personnes vivant sous le seuil de pauvreté). En outre, les envois de fonds ont réduit la gravité de la pauvreté dans les pays étudiés. Ces résultats confirment une étude menée par [Anyanwu et Erhijakpor \(2007\)](#) dans 33 pays africains. Les résultats ont montré que pour chaque augmentation de 10 % des envois de fonds, la pauvreté était réduite de 2,9 %. Par conséquent, les envois de fonds internationaux ont contribué à réduire l'intensité et la gravité de la pauvreté dans les pays africains.

Il est vrai que pour réduire la pauvreté, les envois de fonds doivent être substantiels et la majorité des bénéficiaires doit provenir des segments les plus pauvres de la population. Toutefois, des études empiriques montrent que les pays à revenu moyen bénéficient davantage des transferts de fonds que les pays à faible revenu. Par exemple, une étude de la Banque mondiale sur les pays d'Europe de l'Est a montré que les ménages des classes moyennes et supérieures ont tendance à recevoir davantage de transferts de fonds que les ménages plus pauvres. En outre, [Cordovas \(2006\)](#) a constaté que les pays pauvres ne bénéficient pas plus des transferts de fonds que les pays riches ou à revenus moyens, car les coûts de la migration sont élevés, de sorte que l'impact sur la pauvreté est nul.

De même, [Fibbi et al., \(2006\)](#) affirment que l'impact positif des transferts d'argent sur la réduction de la pauvreté nécessite la participation de membres du ménage issus des segments les plus vulnérables de la société, sans quoi il n'y aura pas d'impact positif sur les pauvres et l'inégalité des revenus entre eux et les plus aisés s'accroîtra. Par conséquent, dans les situations où les coûts de migration sont élevés, seuls les ménages riches peuvent envoyer un membre de leur famille à l'étranger et lui envoyer des fonds en retour.

En outre, d'autres études empiriques confirment qu'une grande partie des bénéficiaires des transferts de fonds sont des ménages pauvres et que leur niveau de vie s'est amélioré grâce aux transferts de fonds. Selon la Banque africaine de développement (BAD), des études menées en 2007 dans quatre pays africains montrent que la majorité des bénéficiaires de transferts de fonds appartiennent à des ménages à faible revenu. D'autres études ont abordé la question de la volatilité macroéconomique et de son impact sur la réduction de la pauvreté. Par exemple, [Yang et Martinez \(2006\)](#) ont analysé l'impact de la volatilité des taux de change sur les transferts de fonds et la réduction de la pauvreté aux Philippines. Les résultats montrent que lorsque le taux

de change du pays d'origine d'un migrant s'apprécie par rapport à la monnaie du pays d'origine, les envois de fonds augmentent et les taux de pauvreté diminuent (Bouoiyour et Miftah, 2013).

1.2. Caractéristiques sociodémographiques et leurs impacts sur la pauvreté

Nous présentons ici les différents travaux empiriques ayant fait l'objet d'une étude explicative des causes de pauvreté à savoir (genre, niveau d'éducation, statut matrimonial, secteur d'activité, catégorie socioprofessionnelle, etc...).

1.2.1. Le genre comme facteur déterminant de la pauvreté

La « féminisation de la pauvreté » a fait l'objet d'une grande attention des chercheurs en économie du développement ces dernières années. Elle est liée à l'augmentation de la proportion de foyers monoparentaux dirigés par des femmes ainsi qu'à la déconstruction économique (en particulier en Amérique latine et en Afrique subsaharienne) en période de crise et de transition. Toutefois, l'absence de données systématiquement ventilées par sexe sur les revenus et d'autres mesures du bien-être social rend impossible une analyse empirique complète de l'évolution et de l'ampleur de la pauvreté selon le sexe. Par conséquent, la croyance largement répandue selon laquelle il existe une « féminisation de la pauvreté » est impossible à établir.

Les indices composites tels que l'IDH (indice de développement humain) ajusté au sexe et les indicateurs simples de la qualité de vie des femmes (tels que le niveau d'éducation, l'espérance de vie, etc.) ne sont pas en corrélation avec les critères globaux de progrès économique et de bien-être (tels que mesurés par l'IDH non ajusté, par exemple), ce qui implique qu'il y a peu de corrélation entre eux. Cela signifierait qu'il existe une association minimale entre la pauvreté générale et la pauvreté et le bien-être des femmes d'une part. De toute évidence, la relation entre la discrimination fondée sur le sexe et les mécanismes de la pauvreté mérite d'être étudiée plus en détail et de faire l'objet de recherches. En outre, comme la plupart des enquêtes sur la pauvreté sont basées sur les ménages et supposent une répartition égale des ressources au sein du ménage (un point critiqué depuis longtemps par les féministes), elles sous-estiment l'étendue et la gravité de la pauvreté, en particulier chez les femmes et les enfants. Des données ventilées par sexe provenant de grandes enquêtes sur les ménages sont encore nécessaires, notamment sur la gestion et la répartition du travail, des autres ressources productives, des actifs, des titres et des revenus.

Ces dernières années, le débat sur la pauvreté s'est élargi au-delà des seules considérations économiques telles que les revenus et les chiffres sur la consommation. Il englobe désormais l'idée plus large de privation, dont la pauvreté monétaire n'est qu'une composante. Par conséquent, il existe désormais d'autres moyens de mesurer et d'analyser la pauvreté et les désavantages. Du point de vue du genre, cela permet d'identifier des caractéristiques de privation spécifiques au genre, telles que la susceptibilité, le choc, la fluctuation, l'impuissance, etc. L'approche de l'auto-évaluation de la pauvreté, de plus en plus populaire, met en avant des questions telles que les abus domestiques et les réseaux de soutien. Ces nouvelles techniques présentent toutefois des inconvénients. Par exemple, le débat sur la pauvreté et les moyens de subsistance durables tend à minimiser les effets potentiellement néfastes de diverses « méthodes d'adaptation » sur les femmes et les jeunes filles. Les approches participatives d'évaluation de la pauvreté (telles que l'évaluation rurale participative), aujourd'hui très répandues, risquent d'estomper les disparités au profit d'un consensus communautaire et d'amalgamer ainsi les préoccupations liées au genre. Des approches participatives sensibles au genre doivent être développées et les programmes de réduction de la pauvreté doivent être élaborés en tenant compte du genre.

Parce que la famille est l'un des lieux les plus significatifs de la discrimination et de la subordination entre les sexes, elle est le principal centre d'intérêt de la recherche sur le genre et la pauvreté. De nombreuses études ont démontré que les hommes et les femmes perçoivent la pauvreté différemment et que la situation de pauvreté des femmes ne peut être assimilée à celle du ménage. La relation entre la pauvreté familiale et la qualité de vie des femmes est en revanche moins claire : la pauvreté exacerbe-t-elle ou atténue-t-elle la discrimination fondée sur le sexe ? Des études menées en Asie du Sud révèlent que les préjugés ne disparaissent pas et qu'ils peuvent même s'aggraver à mesure que la richesse des ménages augmente, mais il peut s'agir d'un phénomène régional. Il n'y a pas de preuve convaincante de discrimination à l'égard des consommateurs en Afrique subsaharienne, bien que les femmes disposent de beaucoup moins de temps libre que les hommes, et de moins en moins à mesure que les niveaux de pauvreté augmentent. En général, plus le ménage est pauvre, plus les hommes sont susceptibles de conserver une part importante de leurs revenus, limitant ainsi leur contribution au budget du ménage afin de maintenir leur niveau de dépenses personnelles. En conséquence, la part modeste des revenus des hommes à laquelle les femmes ont droit est encore réduite. Dans les circonstances les plus extrêmes, les droits régis par le mariage ou d'autres types de soutien familial sont totalement perdus, laissant les femmes gérer seules le ménage. En l'absence de données précises ventilées par sexe, les auteurs ont précédemment étudié les questions de genre

et de pauvreté en comparant les familles dirigées par un homme et celles dirigées par une femme. Il existe actuellement une quantité substantielle de données sur les variations de revenus, les arrangements familiaux et les styles de travail entre les hommes et les femmes. Il semble y avoir une relation entre les familles dirigées par des femmes et la pauvreté, bien qu'elle ne soit pas systématique et que la recherche sur ce sujet présente des défis méthodologiques et conceptuels. Les familles dirigées par des femmes constituent un groupe diversifié qui comprend des femmes relativement aisées. Cependant, il existe un sous-ensemble de ménages dirigés par des femmes qui sont désavantagés de manière disproportionnée. Les caractéristiques de cette sous-catégorie varient considérablement en fonction de facteurs tels que le soutien social que les femmes chefs de famille peuvent recevoir et le degré de légitimité sociale qui leur est attribué en fonction de leur situation spécifique.

La méthode du marché du travail offre un autre angle d'analyse des questions de genre et de pauvreté, en contournant le problème de l'agrégation des données sur les ménages. Les catégories traditionnelles du marché du travail, en revanche, ne sont généralement pas sensibles à la dimension de genre et ne sont pas particulièrement efficaces pour analyser la pauvreté ; il convient donc de concevoir d'autres catégories. Bien que le travail dans le secteur informel soit souvent considéré comme un indicateur de la pauvreté en général, et de la pauvreté des femmes en particulier, il s'agit d'une catégorie très hétérogène au sein de laquelle les hommes, en particulier, peuvent s'enrichir.

Étant donné que la majorité des femmes (voire la totalité de la main-d'œuvre) dans de nombreux pays en développement travaillent dans le secteur informel, l'activité dans ce secteur n'aide pas à comprendre leur statut de pauvreté. Une plus grande distinction entre les situations réelles est nécessaire. La question du contrôle du temps de travail, des moyens de production et des salaires est cruciale du point de vue du genre et devrait être représentée dans les statistiques utilisées. Les femmes ont moins accès à l'emploi et ont une capacité de gain inférieure à celle des hommes sur le marché du travail, ce qui les rend plus vulnérables à la pauvreté. Investir dans la formation professionnelle des femmes est une étape cruciale. Toutefois, son importance en termes d'accès au marché du travail et d'augmentation des revenus a peut-être été surestimée. Les mesures législatives excluent ou n'appliquent pas la majorité des activités rentables des femmes (c'est-à-dire le travail occasionnel ou les emplois dans le secteur informel). Pour lutter contre les préjugés omniprésents, il faut davantage de tactiques. Des recherches supplémentaires sont également nécessaires pour déterminer la relation entre la participation des femmes à d'autres types de travail rémunéré et leur statut et pouvoir de négociation au sein de la famille.

Lorsque les femmes gagnent de l'argent en dehors de la maison, il y a moins d'inégalité dans la répartition des ressources au sein de la famille. Dans le cas des foyers monoparentaux dirigés par une femme, qui se distinguent souvent par un engagement important de la femme sur le marché du travail, les effets sur les enfants varient en fonction des revenus de la mère : ils ne sont pleinement bénéfiques qu'au-delà d'un certain niveau de revenu.

La « féminisation de la main-d'œuvre » dans les années 1980 a entraîné une augmentation du secteur informel, affaiblissant et appauvrissant tous les employés, hommes et femmes confondus. Les femmes sont considérées comme plus vulnérables sur les marchés du travail en raison des secteurs dans lesquels elles travaillent, de leur statut social et de leurs conditions de travail. Toutefois, les preuves empiriques font une fois de plus défaut en raison de la rareté des données chronologiques pour de nombreux pays ; il est particulièrement difficile d'établir que les femmes accèdent à des professions historiquement réservées aux hommes. Les femmes ont tendance à être plus touchées par le chômage et le sous-emploi que les hommes dans les pays émergents. Dans d'autres circonstances, le ralentissement économique a poussé les femmes à quitter le secteur du travail plutôt qu'à y entrer.

La notion de vulnérabilité est également largement utilisée dans le contexte des catastrophes. Elle est alors superposée, bien que de manière différente, à l'idée de pauvreté. Certaines politiques de lutte contre la pauvreté peuvent en fait exacerber la vulnérabilité. Les femmes sont souvent qualifiées de « vulnérables », mais cette généralisation a le défaut de ne pas faire la distinction entre les caractéristiques sexospécifiques de la vulnérabilité, ce qui se traduit par des actions axées sur la protection. Une analyse de genre fondée sur les droits inclut l'exposition au risque, la capacité d'adaptation et la capacité à se remettre de l'adversité en tant que composantes sexuées de la vulnérabilité aux catastrophes. Les femmes sont souvent plus sensibles aux catastrophes en raison de facteurs tels que leur mobilité limitée et les disparités de niveaux nutritionnels entre les hommes et les femmes, mais cela varie en fonction du contexte et du groupe de femmes. La capacité des femmes à faire valoir leurs droits et à faire face aux situations d'urgence dépend également de leur degré d'autonomie. Certaines techniques de survie (par exemple, la vente des biens des femmes pour la consommation ou la dispersion de la famille) peuvent nuire à la capacité des femmes à se rétablir à long terme.

La relation entre le sexe du chef de famille et la pauvreté a fait l'objet de nombreuses études empiriques. Ces études ont cherché à savoir si les ménages dirigés par une femme sont plus susceptibles d'être pauvres, un phénomène connu sous le nom de féminisation de la pauvreté (Pearce, 1978).

La féminisation de la pauvreté peut être attribuée à de multiples facteurs. Tout d'abord, la discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail est un facteur important. Les femmes sont souvent confrontées à l'inégalité des chances, à des salaires inférieurs et à un accès limité à des emplois décentes, ce qui se traduit par des revenus inférieurs à ceux des hommes (Garza-Rodríguez, 2015). Deuxièmement, les femmes ont généralement un niveau d'éducation inférieur à celui des hommes, ce qui limite encore davantage leurs perspectives d'emploi et leur potentiel de gain. La combinaison de ces facteurs contribue à augmenter la probabilité que les ménages dirigés par des femmes soient confrontés à la pauvreté.

De nombreuses études ont fourni des preuves empiriques à l'appui de l'hypothèse de la féminisation de la pauvreté. Biyase et Zwane (2018) ont mené une étude en Afrique du Sud et ont constaté que les ménages dirigés par des femmes étaient plus susceptibles d'être pauvres que les ménages dirigés par des hommes. Ils ont attribué cette disparité à la discrimination fondée sur le sexe sur le marché du travail, à l'accès limité aux ressources et à la charge des responsabilités de soins assumée par les femmes.

Chen et Wang (2015) ont examiné des données provenant de Chine et ont constaté que les ménages dirigés par des femmes avaient des taux de pauvreté plus élevés que les ménages dirigés par des hommes. Ils ont suggéré que l'écart salarial entre les hommes et les femmes et la ségrégation professionnelle fondée sur le sexe jouaient un rôle important dans la perpétuation de la féminisation de la pauvreté. En outre, ils ont souligné l'importance de s'attaquer aux inégalités entre les sexes en matière d'éducation et d'emploi pour réduire la pauvreté des ménages dirigés par des femmes.

Iqbal et al. (2020) ont mené une étude au Pakistan et ont constaté que les ménages dirigés par des femmes étaient plus susceptibles d'être pauvres que les ménages dirigés par des hommes. Ils ont identifié des facteurs tels que l'accès limité au crédit, à la terre et aux ressources, ainsi que les normes sociales et les préjugés sexistes, comme des facteurs clés contribuant à la féminisation de la pauvreté dans leur contexte.

Ravindra et Minuwanthi (2020) ont étudié la féminisation de la pauvreté au Sri Lanka et ont constaté que les ménages dirigés par des femmes étaient plus susceptibles de connaître la pauvreté. Ils ont souligné le rôle des disparités entre les sexes en matière d'éducation, des possibilités d'emploi limitées pour les femmes et de la charge des responsabilités monoparentales comme facteurs importants contribuant à la féminisation de la pauvreté.

Teka et al. (2019) ont mené une étude en Éthiopie et ont constaté que les ménages dirigés par des femmes avaient des taux de pauvreté plus élevés que les ménages dirigés par des hommes. Ils ont attribué cette disparité à des facteurs tels que l'accès limité aux ressources productives,

les niveaux d'éducation inférieurs et la discrimination fondée sur le sexe sur le marché du travail.

Si la plupart des études soutiennent l'hypothèse de la féminisation de la pauvreté, certaines présentent des résultats contradictoires. Par exemple, [Jiménez Pozo et al. \(2006\)](#) ont examiné des données de Bolivie et n'ont pas trouvé de preuves que le fait que les femmes soient chefs de famille augmentait la pauvreté. De même, [Székely \(1998\)](#) a étudié le cas du Mexique et n'a trouvé aucune relation significative entre les ménages dirigés par une femme et la pauvreté.

Dans le cas du Mexique, [Garza-Rodríguez \(2015\)](#), [Serratos \(2015\)](#) et [Fernández-Ramos et al. \(2016\)](#) ont constaté que les ménages dirigés par des femmes étaient plus susceptibles d'être pauvres. Ils ont souligné l'influence de la discrimination fondée sur le sexe, l'accès limité aux ressources et les faibles niveaux d'éducation comme des facteurs clés contribuant à la féminisation de la pauvreté au Mexique.

La littérature existante fournit des preuves substantielles en faveur de la féminisation de la pauvreté, indiquant que les ménages dirigés par des femmes sont plus susceptibles de connaître la pauvreté que les ménages dirigés par des hommes. La discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail, l'accès limité aux ressources et les faibles niveaux d'éducation sont des facteurs clés qui contribuent à ce phénomène. Cependant, quelques études présentent des résultats contradictoires, suggérant que la relation entre le sexe du chef de famille et la pauvreté peut varier selon les contextes. Néanmoins, l'ensemble des recherches montre qu'il est important de s'attaquer aux inégalités entre les sexes et d'autonomiser les femmes pour réduire les taux de pauvreté dans les ménages dirigés par des femmes. Il va donc de soi que des études supplémentaires sont nécessaires et que la voie à suivre doit être évaluée.

1.2.2. Niveau d'éducation et pauvreté

Un certain nombre d'études ont analysé la façon dont l'accumulation de capital humain confère des avantages aux individus, aux entreprises et aux sociétés (voir [Becker, 1975](#) ; [Psacharopoulos 1994, 2002](#) ; [Blundell et al., 1999](#) ; [Barro, 2001](#)). Certains des avantages prennent la forme d'une augmentation des revenus, de la productivité ou de la croissance économique. En outre, l'investissement dans le capital humain a également été lié à un large éventail d'avantages non économiques découlant de personnes mieux éduquées et d'une meilleure connaissance de la société. Les dotations en éducation et en santé des individus sont des composantes importantes du capital humain qui les rendent productifs et augmentent leur niveau de vie ou réduisent la pauvreté. Le capital humain est nécessaire à l'utilisation efficace

des capitaux physiques et naturels. En tant que pays en développement, le Cameroun a conçu son document de stratégie de réduction de la pauvreté, qui est l'un des principaux piliers de la lutte contre la pauvreté dans le pays. Sans formulation du capital humain, l'objectif de développement ou de réduction de la pauvreté est futile.

Les principales approches du développement telles que l'approche du capital humain, l'approche des besoins fondamentaux, l'approche du développement humain et l'approche des capacités reconnaissent la relation inverse entre l'éducation et la pauvreté humaine. En plus de se concentrer sur la relation inverse entre l'éducation et la pauvreté, il existe une relation qui se renforce mutuellement entre la pauvreté éducative (manque d'éducation) et la pauvreté monétaire parce que la privation de revenu empêche les individus d'atteindre l'éducation et que l'absence d'éducation entraîne des niveaux de faible revenu (Tilak, 2002 ; Roberts, 2003).

Une chose notable concernant le rôle du niveau de scolarité dans la réduction de la pauvreté est la relation linéaire directe entre l'éducation et les revenus. L'éducation n'augmente pas seulement la probabilité d'avoir un emploi. Une fois en emploi, les personnes les plus instruites gagnent beaucoup plus que les moins instruites. D'un point de vue économique, ce résultat n'est pas surprenant et a été corroboré par de nombreuses études. Tafah (1998), qui étudie les rendements privés de l'éducation au Cameroun, est arrivé à la conclusion que les rendements de l'éducation sont positifs et, dans certains cas, supérieurs aux rendements des investissements dans d'autres secteurs de l'économie. L'enseignement primaire donne les rendements les plus élevés, suivi de l'enseignement secondaire et tertiaire. Ainsi, il conclut qu'il convient de mettre l'accent sur l'investissement dans l'enseignement primaire et que les personnes désireuses de poursuivre leurs études devraient supporter une proportion plus élevée du coût de cette éducation.

Les niveaux d'éducation (primaire, secondaire et supérieur) sont précieux pour augmenter les dépenses par habitant du ménage. Comme les dépenses comprennent les articles non alimentaires, l'éducation est donc pertinente du point de vue du bien-être général. En outre, les niveaux d'éducation sont des éléments importants pour réduire les chances du ménage d'être pauvre (Okojie, 2002). Il serait trompeur de dire que la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté dépendent de l'universalisation de l'enseignement primaire. L'enseignement primaire est le seuil initial du capital humain, mais l'enseignement secondaire et supérieur, et l'investissement dans la science et la technologie donnera lieu à une accélération et à un maintien du développement de la croissance économique, et donc à la réduction de la pauvreté. Certains auteurs sont arrivés à la conclusion que la probabilité d'être pauvre est plus élevée pour le niveau d'éducation inférieur (Rodriguez et Smith, 1994 ; Coulombe et Mckay,

1996). Encore une fois, [Dollar et Kraay \(2002\)](#) ont conclu que la croissance est un facteur important dans l'élimination de la pauvreté et que l'impact du niveau d'éducation primaire n'est pas si important.

Il existe un certain nombre de canaux indirects par lesquels une meilleure éducation peut affecter la pauvreté. L'idée principale est que l'éducation produit des effets externes qui ont un impact sur les autres que ceux qui en bénéficient directement. L'un de ces avantages externes est la cohésion sociale, qui favorise la stabilité politique et crée des possibilités plus sûres d'investissement dans le capital physique ([Sianesi et Van Reenen, 2002](#)). Au niveau macroéconomique, cela aurait un impact positif sur le revenu national et conduirait à une croissance économique plus forte et à une réduction possible du niveau de pauvreté. Au niveau microéconomique, quelques faits concrets ont été établis empiriquement. Parmi les mieux documentés figurent les effets positifs de l'éducation sur la santé pour les personnes instruites elles-mêmes et leurs enfants ([Bauman et Rosen, 1982](#) ; [Desai, 1987](#)). De même, l'effet de l'éducation des parents sur le développement cognitif de leurs enfants est bien établi ([Angrist et Lavy, 1996](#) ; [Lam et Dureya, 1999](#)).

[Weber et al., \(2007\)](#) ont noté qu'encourager les élèves à rester à l'école et à améliorer la qualité de leur éducation est une approche possible pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être local. En utilisant les données de l'étude du panel américain sur la dynamique des revenus, ils ont constaté que les ménages dirigés par une personne bien éduquée ont une probabilité plus faible d'être pauvres. L'éducation a eu un effet important sur le statut de pauvreté des ménages, c'est-à-dire que pour chaque année supplémentaire de scolarité (formation continue) par un chef de ménage, ce ménage était 39 % moins susceptible d'être pauvre, ce qui est inférieur à celui des ménages dont le chef ne poursuit pas leurs études.

Selon [Njong \(2010\)](#), à l'aide de l'Enquête sur les ménages du Cameroun menée en 2001, l'éducation a une relation inverse avec le statut de pauvreté d'un individu, c'est-à-dire que plus un individu devient instruit, plus la probabilité qu'il soit pauvre est faible. C'est une indication que l'éducation est un déterminant essentiel de l'incidence de la pauvreté. L'éducation a un impact négatif sur la pauvreté, ce qui implique que les chances d'un individu d'échapper à la pauvreté augmentent à mesure que son niveau d'éducation augmente. En outre, une étude réalisée par [Ijaiya et Nuhu \(2011\)](#), à l'aide de questionnaires basés sur les méthodes de l'Office fédéral de la statistique (FOS), de l'Enquête nationale intégrée auprès des ménages et de l'Étude de mesure du niveau de vie de la Banque mondiale sur la métropole d'Ilorin au Nigéria, a révélé que le niveau d'éducation est un déterminant important de la pauvreté. En effet, leurs résultats

ont révélé que la pauvreté est moins répandue dans les ménages où le chef avait atteint un niveau d'éducation plus élevé.

En ce qui concernent les données de l'Afrique du Sud, en utilisant les données de Stats SA de 1995 et 2002, [Mbuli \(2008\)](#) a constaté que 33,12% et 32,30% de ceux qui n'étaient pas scolarisés en 1995 et 2002 respectivement étaient au chômage, alors que le taux était le plus faible (6,44% et 15,37%) parmi ceux qui avaient fait des études supérieures au cours des années données, respectivement. On peut donc supposer que ceux qui ne sont pas scolarisés (et moins scolarisés) sont plus susceptibles d'être pauvres, car ils sont plus susceptibles d'être au chômage. [Woolard \(2002\)](#) a constaté qu'en 1998, 58 %, 53 %, 34 %, 15 % et 5 % des adultes qui n'avaient pas fait d'études primaires, secondaires incomplètes, secondaires complètes et supérieures en Afrique du Sud, respectivement, étaient pauvres. En outre, [Armstrong et al., \(2008\)](#), en utilisant les données de l'IES 2005/2006 et un seuil de pauvreté de 322 rands par habitant et par mois aux prix de 2000, ont constaté qu'à mesure que le niveau d'éducation d'un individu augmente, le taux de chute dans la pauvreté est susceptible de diminuer. Ceux qui avaient un diplôme avaient le taux de pauvreté le plus bas de 1,2 %, tandis que ceux qui n'avaient pas été scolarisés avaient 66,3 %.

En outre, [Klasen \(1997\)](#), en utilisant les données de l'Enquête de l'Unité de recherche sur le travail et le développement en Afrique australe de 1993, a révélé qu'environ 80 % des ménages pauvres sont dirigés par une personne sans niveau d'éducation. C'est parce que ceux qui n'ont pas été scolarisés ont moins de chances d'être employés et de gagner un salaire décent. En tant que telle, la pauvreté prévaut moins dans les ménages dont le chef est bien éduqué. En ce qui concerne la causalité inverse, l'accès inadéquat à une éducation de qualité est également reconnu comme une conséquence importante de la pauvreté, qui contribue à reproduire la pauvreté intergénérationnelle. En outre, [Pauw et al. \(2006\)](#) ont affirmé que le chômage est le plus élevé chez les titulaires de certificats ou de diplômes par rapport à ceux qui ont des diplômes. Selon leurs conclusions, environ 82 % des titulaires de certificats et de diplômes en 2005 étaient au chômage, comparativement à environ 18 % pour les titulaires d'un grade.

L'éducation joue un rôle crucial dans le développement du capital humain, qui à son tour peut avoir un impact significatif sur la productivité et le revenu d'un individu. Par conséquent, il existe une hypothèse largement acceptée suggérant une relation négative entre l'éducation et la pauvreté.

De nombreuses études bien plus récente ont examiné cette relation et fourni des preuves empiriques solides à l'appui de cette hypothèse.

[Garza-Rodríguez \(2015\)](#) souligne que l'éducation accroît le capital humain d'un individu, ce qui se traduit par une productivité et un revenu plus élevé. Ceci, à son tour, peut aider les individus à échapper à la pauvreté ou les empêcher de tomber dans la pauvreté en premier lieu. L'acquisition de connaissances et de compétences grâce à l'éducation peut améliorer l'employabilité des individus, augmenter leurs chances d'obtenir des emplois mieux rémunérés et améliorer leur bien-être économique général.

Plusieurs études ont examiné la relation entre l'éducation et la pauvreté dans différents contextes et ont systématiquement trouvé des preuves en faveur de cette hypothèse. [Biyase et Zwane \(2018\)](#) ont mené une étude en Afrique du Sud et ont constaté que des niveaux d'éducation plus élevés étaient associés à des taux de pauvreté plus faibles. Ils ont observé que les individus ayant un niveau d'éducation plus élevé étaient plus susceptibles d'être employés et avaient un meilleur accès aux opportunités génératrices de revenus, réduisant ainsi leur vulnérabilité à la pauvreté.

[Islam et al. \(2017\)](#) ont mené une étude au Bangladesh et ont constaté que l'éducation réduisait de manière significative la probabilité que les ménages tombent dans la pauvreté. Ils ont constaté que l'éducation avait un impact positif sur les niveaux de revenus des individus, conduisant à une probabilité plus faible d'être confronté à la pauvreté. Ils ont également constaté que l'éducation joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la capacité des individus à prendre des décisions éclairées en matière de santé, de planification familiale et de questions financières, ce qui contribue à la réduction de la pauvreté.

[Lekobane et Seleka \(2017\)](#) ont examiné la relation entre l'éducation et la pauvreté au Lesotho et ont constaté une forte association négative entre les niveaux d'éducation et les taux de pauvreté. Leurs conclusions indiquent que les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé sont plus susceptibles d'avoir des revenus plus élevés et sont moins susceptibles de tomber dans la pauvreté. Ils ont également souligné l'importance de l'éducation pour l'autonomisation des individus et pour leur permettre de participer plus efficacement aux activités économiques.

[Peng et al. \(2019\)](#) ont mené une étude en Chine et ont constaté que l'éducation avait un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Ils ont constaté que des niveaux d'éducation plus élevés étaient associés à des revenus plus élevés et à une probabilité plus faible de vivre dans la pauvreté. Ils ont également constaté que l'éducation avait un effet positif indirect sur la réduction de la pauvreté grâce à son influence sur les opportunités d'emploi et la croissance des revenus.

En résumé, la littérature soutient systématiquement l'hypothèse selon laquelle l'éducation est inversement liée à la pauvreté. Des niveaux d'éducation plus élevés sont associés à une

augmentation de la productivité, des revenus et de l'accès aux opportunités d'emploi, ce qui contribue à son tour à la réduction de la pauvreté. Ces résultats soulignent l'importance d'investir dans l'éducation en tant que stratégie clé pour la réduction de la pauvreté et le développement durable.

1.2.3. Accès au microcrédit, genre et pauvreté

Les institutions internationales ont fortement soutenu la microfinance dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), des réformes politiques et économiques par le FMI dans le cadre des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), mais aussi dans le développement des activités du Groupe Consultatif d'Aide aux Pauvres, structure largement soutenue par la Banque Mondiale. Dans ce contexte, la microfinance, en particulier le microcrédit, est devenue l'un des instruments économiques à la disposition des programmes de développement. Cela a rendu nécessaire l'évaluation de son fonctionnement (analyse de la clientèle, contrats, modalités de gouvernance) et de son impact, tant au niveau microéconomique que macroéconomique. Ces évaluations fournissent une image contradictoire dans laquelle, d'une part, les avantages de la microfinance au cours des dernières décennies sont reconnus, mais les lacunes de l'outil sont également reconnues (Labie et al, 2010).

L'expansion et le développement du secteur ont entraîné des changements dans la recherche et les méthodologies. Le volume de preuves s'est considérablement accru, tout comme les questions posées. Des débats intenses ont éclaté, mettant en évidence les preuves d'hypothèses contradictoires et vivement débattues selon lesquelles la microfinance n'a réduit les taux de pauvreté que dans certaines conditions, pour des clients spécifiques et à des périodes spécifiques (Garikipati et al., 2017). La probabilité d'un changement positif grâce à la microfinance dépend donc du contexte des bénéficiaires et des formes d'activités économiques des femmes, rémunérées ou non, à l'intérieur et à l'extérieur du ménage, à la fois en termes de position au sein de la famille, mais aussi de participation à la vie politique de leur communauté (Kabeer, 2005 ; 2016 ; Garikipati et al., 2017).

L'évaluation des effets de la microfinance implique de traiter les questions de l'attribution des effets et de la mesure exacte des domaines considérés. Par exemple, comment l'amélioration de l'accès aux soins de santé, de la sécurité alimentaire ou de la fréquentation scolaire peut-elle être attribuée uniquement à l'IMF ? La réponse est préoccupante, d'autant plus que l'influence sur la santé et l'éducation, par exemple, n'est qu'un objectif indirect pour l'IMF qui peut être

atteint grâce aux avantages des services financiers (Lapenu et al., 2004). En d'autres termes, comme le souligne Bédécarrats (2012 ; 2015), il est impossible de déterminer dans quelle mesure les augmentations de revenu, de santé ou d'éducation signalées sont attribuables à l'implication de l'IMF.

Toutefois, sans être exhaustif, nous présentons quelques résultats préliminaires (positifs et négatifs) de la recherche sur l'influence de la microfinance sur les conditions de vie des femmes. Les femmes n'ont souvent pas accès au crédit « productif », bien qu'elles n'aient aucune influence sur son utilisation ou son contrôle.

Dans la même perspective, Bouyo (2012) dans son analyse du contexte camerounais, souligne que la microfinance est assimilable à un outil efficace pour améliorer les conditions de vie des pauvres et plus spécifiquement les femmes. Ainsi, par le biais du microcrédit, les femmes exclues de l'accès aux prêts bancaires classiques, renforcent leurs activités économiques et améliorent leurs conditions de vie. De même et selon l'auteure, le microcrédit renforce la sécurité sociale des femmes tout en leur permettant de faire de l'épargne et même de souscrire de nouveaux crédits et des opportunités ouvertes pour les services d'assurance, encore rares comme services des institutions de microfinance.

Pour sa part, Mia (2003) rappelle que la microfinance contribue à l'accès aux moyens de financement à un maximum de personnes pauvres et leur permet de mettre à profit leurs capacités en faveur d'un développement durable. La particularité de la microfinance est qu'elle se bâtit sur les compétences et la volonté propres des personnes pauvres, notamment les femmes, de se prendre en main pour devenir des acteurs économiques productifs et des clients fiables de services financiers spécifiques.

Une autre influence fréquemment mentionnée de la microfinance sur la vie des femmes est l'importance croissante de leur rôle dans la prise de décision au sein du ménage. Au Bangladesh, par exemple, entre 40 et 50 % des femmes se disent intéressées par le partage des décisions. Alors qu'elles se plaignaient amèrement d'être exclues de la vie communautaire, des réunions sociales et de toutes sortes d'hospitalités quotidiennes, leur réussite grâce au prêt qu'elles ont contracté leur a valu l'admiration de personnes qui, auparavant, ne les aimaient pas. Leur estime de soi s'en est trouvée renforcée et ils ont enfin reçu un plus grand respect de la part des membres de leur famille. L'adhésion à un programme de crédit a également entraîné un changement d'attitude à l'égard de l'éducation des enfants (en particulier des filles), les femmes estimant qu'une fille éduquée est plus appréciée par son conjoint (Kabeer, 2001).

Contrairement à la vision « positiviste » de la microfinance sur les conditions de vie des femmes développées plus haut, il convient néanmoins de signifier qu'elle engendre aussi des effets

pervers. Ce constat est largement confirmé par plusieurs études dont celle de [Guérin \(2006\)](#) selon laquelle, la microfinance n'est pas une panacée. Le programme de microfinance peut tout aussi bien alléger la pauvreté que l'alourdir en aggravant l'insolvabilité des bénéficiaires.

Aussi, pour [Guérin \(2006\)](#), l'accès aux services de microfinance alourdit les responsabilités des femmes car, en plus de leurs tâches domestiques, elles doivent participer aux réunions de groupes et s'impliquer dans d'autres activités imposées par l'organisation de microfinance. C'est pourquoi elles sont tiraillées entre leurs obligations familiales et professionnelles.

Dans sa recherche sur les dangers de la microfinance pour les femmes, [Mayoux \(2009\)](#) ajoute que la microfinance présente des risques importants et des conséquences potentiellement négatives. Elle insiste sur le fait que pour certaines femmes, loin d'avoir eu une influence positive sur leur autonomie, la microfinance l'a considérablement réduite ; au lieu de remettre en cause les déséquilibres entre homme et femme au sein du ménage ou de la communauté, la microfinance peut les intensifier sous l'effet de la féminisation de la dette que notre thèse apporte des éléments au chapitre 8 sur ce débat.

En outre, les prêts des IMF de certains ménages sont davantage utilisés pour régler des difficultés familiales ou des besoins quotidiens. Ces ménages peinent à développer leur activité et finissent par être surendettés. Leur niveau de surendettement est tel qu'ils recherchent d'autres prêts auprès d'autres IMF pour rembourser le premier. Ainsi, les personnes tombent dans l'endettement croisé et entrent dans la spirale vicieuse du surendettement, c'est-à-dire un déséquilibre revenu-endettement ([Servet, 2015](#) ; [Guérin, 2015](#)).

Selon [Garikipati et al. \(2017\)](#), les femmes bénéficiaires de microcrédit subissent un rationnement du crédit plus sévère et se voient fréquemment accorder des prêts moins importants que les hommes. Selon les auteurs, ce type de préjugé vise principalement les femmes qui demandent des prêts plus importants dans les IMF brésiliennes, où il existe une sorte de « plafond de verre sur la taille du prêt » causé par les idées préconçues sur les femmes entrepreneurs qu'ont les gestionnaires de crédit.

La microfinance peut également aider les femmes à améliorer leurs capacités de négociation dans les cadres existants, mais elle n'a qu'un impact minime sur les structures elles-mêmes. Dans certaines circonstances, la microfinance peut potentiellement renforcer des organisations préexistantes. Les IMF en Inde, par exemple, sont marquées par un système clientéliste dans lequel différents réseaux et groupes cherchent à dominer les individus, en particulier les femmes, pour diverses raisons (électorales, prosélytes et caritatives). Plutôt que de créer un espace permettant aux femmes de s'organiser en dehors des structures de pouvoir locales, les organisations de microfinance utilisent ces dynamiques politiques pour consolider leur propre

légitimité ou pour cibler les clients solvables et garantir les remboursements (Garikipati et al., 2017).

Les impacts de la microfinance sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, selon la recherche, font l'objet de nombreuses opinions divergentes. Par conséquent, nous sommes d'accord avec Bouquet et al. (2009) pour dire que les résultats contradictoires de la microfinance sur les bénéficiaires démontrent que les études d'impact du microcrédit continuent de se heurter à des obstacles conceptuels et méthodologiques, ce qui alimente les différends. À mesure que le secteur de la microfinance évolue et s'intègre dans le système financier général, les chercheurs doivent tenir compte de ce contexte pour progresser vers une meilleure compréhension des résultats d'impact liés à la microfinance et à l'autonomisation des femmes (Garikipati et al., 2017).

Section 2 : Les déterminants de la pauvreté au Cameroun sur la période 2001–2014

Une multitude d'études portant sur l'analyse de la pauvreté au Cameroun ont été menées jusqu'ici. Elles se sont intéressées, selon les cas, à des aspects monnaie-métriques de la pauvreté, à l'analyse spatiale de la croissance pro-pauvre, à la pauvreté en termes de satisfaction des besoins vitaux, au critère genre de la pauvreté, à la distribution des revenus, à la pauvreté en termes de conditions de vie ou en termes de potentialités et à l'importance du capital social religieux dans l'éradication de la pauvreté. En bref, on peut dire que la pauvreté au Cameroun dans une acception multidimensionnelle a attiré l'attention de la communauté scientifique.

En ce qui concerne la pauvreté monétaire, nous pouvons évoquer des études telles que celles de la Banque Mondiale (Cameroon, diversity growth and poverty reduction, (2000, 2001, 2002, 2005). Les rapports issus de la première Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM I, 1996) conduite par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN), Njinkeu et al. (1996), le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2001), Dubois et Amin (2000), Fambon et al. (2001) et Emini et al. (2005, 2008). Cette étude s'intéresse particulièrement à la discrimination en genre au Cameroun en ce qui concerne la pauvreté monétaire et les activités des femmes sur le marché du travail. Ces études aboutissent en général aux résultats selon lesquels la pauvreté est plus aigüe en zone rurale et est inégalement répartie suivant les régions du Cameroun. Il en ressort également que les inégalités dans la distribution des revenus sont plus visibles dans les centres

urbains et que l'accroissement de la participation féminine dans les activités du secteur informel urbain à faible rendement est une évidence de la féminisation de la pauvreté au Cameroun. En outre, le différentiel de croissance pro-pauvre est très important entre les régions du pays aussi bien en termes de pauvreté monétaire que non monétaire.

D'autres travaux mettent en relief une ligne de pauvreté à travers la méthode basée sur la satisfaction des besoins nutritionnels (F.E.I). Comme par exemple ceux de [Fambon et al. \(2000\)](#) qui analysent l'impact des échelles d'équivalence sur la répartition spatiale de la pauvreté au Cameroun. La dynamique de la pauvreté au Cameroun a aussi attiré l'attention d'un certain nombre de chercheurs. On peut distinguer, entre autres, l'Institut National de la Statistique ([INS, 2002](#)) qui étudie la dynamique de la pauvreté entre 1996 et 2001. Quant à l'impact d'une libéralisation commerciale sur la pauvreté, on peut se référer à [Emini et al. \(2010\)](#). À l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable¹⁸ avec micro simulation, les résultats révèlent que le scénario de libéralisation retenu se solde par une augmentation nette du nombre de pauvres. L'analyse de la dominance (dominance simple) montre un accroissement de la pauvreté parmi les couches de population les plus démunies et un accroissement de la contribution de la pauvreté rurale à la pauvreté nationale. Étant donné que chaque groupe de la population peut avoir une perception différente de la pauvreté, l'impact des aspects culturels dans la description de la pauvreté au Cameroun, de la diversité ethnoculturelle et le différentiel de pauvreté multidimensionnelle, ou l'influence de la religion et du capital social (capital social religieux) sur la réduction de la pauvreté des ménages, etc., ont attiré l'attention des auteurs comme [Baye \(2003\)](#), [Ningaye et al. \(2005\)](#), [Ndongo Odia et al. \(2006\)](#). Les travaux de ces auteurs montrent que certains traits culturels et normes peuvent perpétuer ou atténuer la transmission de la pauvreté dans la société, et que les variables religieuses impactent positivement la pauvreté des ménages dans la ville de Yaoundé. Certaines études sont particulièrement basées sur la construction d'un Indicateur Composite de Pauvreté (ICP) pour mieux cerner le caractère multidimensionnel de la pauvreté ; en l'occurrence celles de ([Foko Tagne et al. \(2007\)](#)), et de ([Njong, 2007](#)). Cette dernière conclut que la pauvreté non-monétaire affecte 80,9 % des ménages tandis que 39,6 % des ménages souffrent de la pauvreté monétaire. [Foko Tagne et al. \(2007\)](#) dressent le profil de pauvreté multidimensionnelle non monétaire au Cameroun et en testent la concordance avec le profil de pauvreté monétaire existant. Ils débouchent sur les conclusions selon lesquelles la pauvreté des conditions de vie se traduit par l'exclusion des ménages de la consommation de certaines commodités de base, du fait de l'indisponibilité de celles-ci ou de leur faible accessibilité corrélée à cette dernière, et tend à mieux rendre compte de l'état de pauvreté des ménages tel qu'ils le perçoivent. Ces résultats appellent des stratégies

mixtes de lutte contre la pauvreté, particulièrement ciblées selon le cycle de vie des individus, la zone agroécologique et le groupe socioéconomique.

À notre connaissance, très peu d'études se sont intéressées à l'évolution de la pauvreté non monétaire entre 2001 et 2007 au Cameroun. En l'occurrence, [Emini et al \(2009\)](#) sur l'analyse spatiale de la croissance pro pauvre, à travers une double approche monétaire et non monétaire, et [Emini et al. \(2010\)](#), portant sur l'impact de la crise économique mondiale 2008-2009 sur la pauvreté des enfants au Cameroun. Ces études bien que traitant de la pauvreté ne se sont pas intéressées aux aspects non monétaires et à l'analyse en dominance stochastique, et aussi sur l'évolution du phénomène sur la période située entre 2001 et 2007. Nous présentons donc ici les travaux menés par l'INS sur les facteurs déterminants de la pauvreté au Cameroun suite aux enquêtes ménages de 2001, 2007 et 2014.

2.1. Déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2001

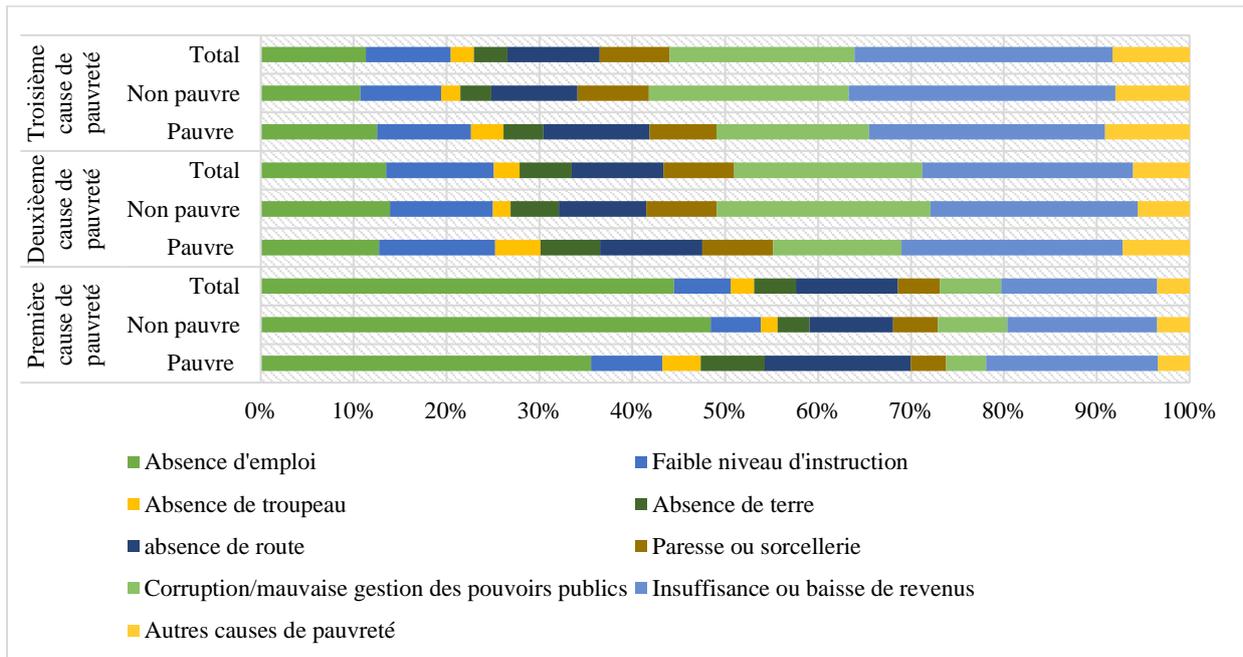
Dans le cadre des programmes économiques toujours en cours au Cameroun, le processus participatif visant à consulter les populations à la base pour identifier avec elles les causes et les déterminants de la pauvreté¹⁹, et rechercher les solutions idoines pour son éradication. Les consultations participatives ont ouvert des tribunes permettant aux populations de donner leur perception de la pauvreté, de ses causes, et de proposer des actions permettant de la réduire. L'ECAM II fournit donc l'occasion de revenir sur quelques aspects de la perception et des solutions, sans pouvoir rentrer dans les détails qui auraient nécessité des questions ouvertes très longues à traiter. Invités à choisir les trois principales causes de la pauvreté sur les 8 les plus citées lors des consultations participatives d'avril 2000, et à citer les trois actions prioritaires qui permettraient d'améliorer leurs conditions de vie sur les 12 actions les plus citées lors des mêmes consultations, les chefs de ménage ont donné leurs réactions que nous résumons ci-dessous :

Selon les déclarations des chefs de ménage, la première cause de la pauvreté serait le manque d'emplois. Plus de 4 chefs de ménages sur 10 estiment que cette cause vient en tête. Cette cause semble d'autant plus importante que les chefs de ménages qui ont choisi d'autres causes comme première ont retenu majoritairement la baisse ou insuffisance des revenus (16,8%) ou l'absence

¹⁹ A cet effet le PNDP est un des aboutissements de ces programmes. Le Programme national de développement participatif (PNDP) est un instrument de développement local mis en place en 2004 par le gouvernement du Cameroun avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux, dont principalement la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement.

des infrastructures routières (11%). Ceci peut s'interpréter pour la baisse ou insuffisance de revenus comme le sous-emploi, et pour l'absence des infrastructures routières comme une cause empêchant de créer son propre emploi ou d'écouler sa production. Cette tendance d'ensemble est plus proche de celle des non pauvres que de celle des pauvres²⁰. Le Graphique 15 ci-dessous donne un aperçu général de ces avis des chefs de ménage.

Graphique 15 : Répartition des ménages selon les principales causes de la pauvreté et par niveau de vie (en %)



Source : INS, DSCN/MINEFI

Selon le niveau de vie, les priorités des pauvres et des non pauvres diffèrent quelque peu. Chez les ménages pauvres, 35,5% attribuent d'abord leur pauvreté à l'absence d'emploi. 18,5% les attribue à la baisse ou insuffisance de revenus et 15,7% à l'absence des routes. Cette dernière proportion est deux fois plus importante chez eux que chez les non pauvres. Près de 8% de pauvres estiment que leur faible niveau d'instruction explique leur situation. L'absence de troupeau et le manque de terre sont cités chez les pauvres respectivement 2,3 et 2 fois plus que chez les non pauvres.

La deuxième cause déclarée de la pauvreté relèverait probablement de la baisse ou insuffisance des revenus, suivie par la corruption ou mauvaise gestion des ressources publiques. 43% de ménages ont considéré ces deux causes comme figurant au deuxième rang. Par rapport au statut

²⁰ Pauvreté au sens monétaire

de pauvreté, les non pauvres citent la corruption avant la baisse ou insuffisance des revenus contrairement aux pauvres pour qui la baisse des revenus vient largement avant la corruption. S'agissant de la troisième cause, 47,6% de ménages penchent dans l'ordre pour la baisse ou insuffisance de revenus et la corruption ou mauvaise gestion des ressources publiques. Il convient de signaler que ces perceptions ne semblent pas fondamentalement différentes en fonction du niveau de vie, sauf en ce qui concerne l'absence du troupeau et la corruption. Alors que le manque de troupeau semble affecter beaucoup plus les pauvres, la corruption serait un handicap plus contraignant pour le relèvement du niveau de vie des ménages non pauvres.

En résumé, les difficultés des ménages selon leurs propres déclarations proviennent principalement du manque des emplois, de la baisse ou insuffisance des revenus²¹ et de la corruption ou mauvaise gestion des ressources publiques. Toutefois, et sans distinction du statut de pauvreté du ménage, le faible niveau d'instruction et les problèmes d'enclavement affectent également le niveau de vie des ménages. L'importance du différentiel entre pauvres et non pauvres concernant la cause du manque de troupeau, et le peu de ménages qui retiennent cette cause montre qu'il s'agit d'une raison qui discrimine bien selon le statut de pauvreté, mais qui est localisée dans les régions où l'on pratique l'élevage. Les ménages estiment que la première solution au problème de la pauvreté réside dans la création des emplois. Ensuite devraient intervenir comme deuxième et troisième actions, la facilitation de l'accès aux soins de santé et aux médicaments, et la garantie des justes prix aux produits agricoles.

Ces tendances cachent cependant des aspirations profondément différentes entre les pauvres et les non pauvres. Par rapport aux ménages non pauvres, les ménages pauvres réclament plus un meilleur état des routes, la construction des points d'eau, les justes prix des produits agricoles et dans une certaine mesure l'accès au crédit et aux services sociaux de base (santé et éducation). Les priorités particulières des ménages non pauvres concernent la revalorisation des salaires²² et la lutte contre la corruption. Il reste à savoir ce qu'on peut tirer de ces déclarations. En s'intéressant aux actions ayant retenu l'attention d'au moins 11% des ménages, la grande leçon à tirer de la perception des ménages c'est que toute politique de réduction de la pauvreté doit nécessairement entreprendre des actions de création des emplois, de désenclavement, de la

²¹ Les déclarations relatives à la baisse ou insuffisance de revenus sont liées aux baisses des salaires et des cours des produits de base comparativement à la période où ces éléments étaient particulièrement rémunérateurs

²² Bien que la revalorisation des salaires soit un élément pour redynamiser la croissance voir consommation finale privée, les salariés les plus concernés dans une politique de réduction de la pauvreté sont ceux qui touchent de très bas salaires, à rechercher notamment parmi les dépendants agricoles informels où l'incidence de pauvreté atteint 54,2%.

protection des prix des produits agricoles, de la facilitation d'accès à l'éducation et aux soins de santé et à la lutte contre la corruption.

Quant aux bénéficiaires des actions dans ce cadre, les catégories les plus concernées par rapport au désenclavement devraient privilégier deux catégories de personnes ; les fournisseurs des produits d'exportation et les producteurs de cultures vivrières afin qu'ils accroissent leurs revenus et jouent pleinement leur rôle dans la promotion de la croissance économique.

2.2. Déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2007 et 2014

Les enquêtes successives menées auprès des ménages au Cameroun en 2007 et 2014 ont suscité de nombreuses recherches visant à identifier les facteurs déterminants de la pauvreté dans le pays. Dans ce point, nous présenterons les résultats de ces études qui ont permis de mieux comprendre les dynamiques de la pauvreté au Cameroun au cours de cette période.

Ces travaux se sont intéressés à l'analyse des facteurs explicatifs de la pauvreté, en mettant en évidence les variables socio-économiques, démographiques et géographiques qui influencent les niveaux de pauvreté dans le pays. Les résultats obtenus fournissent des indications précieuses pour comprendre les mécanismes sous-jacents aux phénomènes de pauvreté et permettent d'orienter les politiques de lutte contre la pauvreté de manière plus efficace.

2.2.1. Déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007

Dans cette partie, nous examinons les moteurs microéconomiques de la pauvreté au Cameroun en 2007, c'est-à-dire les variables qui créent la pauvreté et contribuent à la marginalisation de groupes spécifiques au Cameroun. Nous traitons également de l'évolution de ces déterminants entre 2001 et 2007 afin d'isoler les effets des dotations factorielles et des rendements de ces facteurs dans les variations de la pauvreté. Cette analyse sur l'évaluation des déterminants de la pauvreté monétaire utilise un modèle de régression linéaire selon l'étude réalisée par l'INS suite à l'enquête ECAM3.

Le premier résultat notable de ce modèle concerne l'impact des contraintes démographiques sur le niveau de vie des ménages. Quel que soit l'âge ou le sexe d'un individu, sa présence au sein du foyer entraîne une diminution du bien-être du ménage. Un adolescent supplémentaire, par exemple, diminue la consommation par équivalent adulte de 16% dans les villes et de 21% dans les zones rurales. En effet, les foyers pauvres comptent en moyenne plus de membres (6 personnes en moyenne pour les foyers pauvres contre 3 pour les foyers non pauvres). Ce résultat, comparé à la fécondité toujours élevée (l'indice synthétique de fécondité est de 5 enfants par femme en moyenne) et à l'augmentation importante de la population (2,7% en moyenne chaque année), montre que les politiques démographiques doivent continuer à être incluses dans les mesures de réduction de la pauvreté. La tendance à la baisse de la taille des ménages, mentionnée précédemment, pourrait constituer un pas dans cette direction.

Les résultats impliquant le capital humain, c'est-à-dire l'éducation et l'expérience professionnelle. Lorsqu'ils augmentent, les niveaux d'éducation du chef de famille et de son conjoint contribuent grandement au bien-être du ménage. Si l'on considère uniquement le niveau d'éducation du chef de famille dans les régions métropolitaines, un ménage dont le chef a terminé l'école primaire obtient des résultats supérieurs de 11% à ceux d'un ménage dont le chef n'a jamais fréquenté l'école. Pour un ménage dont le chef a fait des études secondaires inférieures, secondaires supérieures ou supérieures, l'effet est respectivement de 26%, 38% et 75%. Néanmoins, nous constatons que le niveau d'éducation du conjoint n'est pas très important en milieu rural. Comme la majorité des conjoints sont des femmes, cela indique que la zone rurale n'offre pas de perspectives d'emploi adéquates. Quant à l'expérience professionnelle, elle est prise en compte indirectement par l'âge du chef de ménage. En milieu urbain une année supplémentaire améliore le niveau de vie du ménage de 0,6% et en milieu rural de 0,8%. Même si ces effets paraissent faibles, leur significativité est importante car elle tend à montrer qu'il y a quand même un processus d'accumulation dans les ménages. Du reste,

dans d'autres pays comme au Mali, l'âge a même plutôt un effet négatif mettant ainsi en évidence les difficultés des personnes âgées à échapper à la pauvreté.

Les secteurs d'occupation économique, c'est-à-dire le secteur institutionnel dans lequel l'individu travaille et l'industrie à laquelle appartient son entreprise, sont également des prédicteurs importants de la pauvreté. En ce qui concerne le secteur institutionnel, une famille dont le chef travaille dans le secteur public ou dans le secteur privé formel bénéficie d'une prime nette. En zone urbaine, une famille dont le chef travaille dans le secteur public consomme 16% de plus par équivalent adulte qu'une famille dont le chef est sans emploi ; dans le secteur privé formel, ce chiffre est de 14%. Dans les régions rurales, ces pourcentages sont respectivement de 14% et 22%. En revanche, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre vivre dans une famille dont le chef est sans emploi et vivre dans une petite exploitation rurale dont le chef travaille dans le secteur informel urbain.

Évidemment ce résultat surprend a priori, car un ménage dont le chef est sur le marché du travail devrait être mieux loti que celui qui est sans emploi. Mais comme on l'a déjà dit, les limites entre l'activité, l'inactivité et le chômage sont floues dans une certaine mesure et compte tenu de la faiblesse des barrières à l'entrée dans le « petit » secteur informel, les personnes peuvent rapidement passer d'une situation à l'autre. Les personnes sans emploi sont donc proches des acteurs du secteur informel. Un corollaire de cette situation est que le problème du marché du travail est moins le chômage au sens du BIT, mais bien le sous-emploi soit par rapport à la durée du travail, soit par rapport aux qualifications. Quant à la branche d'activité, les résultats du modèle confirment qu'il y a une prime d'être dans les services (administration, services financiers) et une décote de travailler dans les branches primaires.

En outre, l'étude souligne l'importance des actifs productifs et du capital social en tant que déterminants positifs de la consommation et du bien-être des ménages. La propriété foncière contribue à augmenter la consommation par équivalent adulte du ménage. De même, l'appartenance à une organisation quelconque augmente la consommation par équivalent adulte de 9 à 10 % en milieu rural et urbain, respectivement. Les associations, par exemple, jouent un rôle essentiel en facilitant l'accès aux prêts pour soutenir les activités génératrices de revenus. Ces organisations servent également d'assurance en cas de calamité (maladie, décès, etc.).

Il en est de même pour l'accès aux services publics, notamment les infrastructures. Les résultats de l'analyse économétrique indiquent bien que l'absence d'infrastructures et l'enclavement des zones rurales contribuent à l'exclusion de certains ménages du marché. En effet, l'enclavement des campagnes induit des coûts de transactions élevés qui réduisent ainsi le bien-être des populations. Les estimations économétriques effectuées présentent une significativité du

coefficient relatif au temps qu'il faut mettre pour arriver à la route bitumée la plus proche, à l'école secondaire, au centre de santé et aussi au poteau électrique. Les signes négatifs obtenus traduisent ces coûts de transaction pour les zones enclavées.

L'étude montre également des différences entre régions. En milieu urbain, par rapport au Centre qui est la région de référence pour le modèle économétrique, toutes les autres régions, à l'exception du Littoral, ont un niveau de consommation par équivalent-adulte plus important. Ce résultat est important. Il tend à montrer qu'en dehors de Yaoundé et de Douala, le reste des régions du Littoral et du Centre ne sont pas mieux loties que les autres provinces, bien au contraire. Pour le milieu rural, la région de l'Extrême-Nord se singularise en étant défavorisée par rapport à celle du Centre. En revanche, les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest semblent mieux loties que le Centre.

Pour ce qui est de l'analyse de l'évolution des déterminants de la pauvreté entre 2001 et 2007, cette analyse apporte un ou deux éléments complémentaires à la compréhension de l'évolution de la pauvreté. En fait, cette analyse montre des résultats assez mitigés.

Comme on l'a vu précédemment, un des principaux déterminants du bien-être des ménages est le niveau d'éducation du chef de ménage. Entre 2001 et 2007, la proportion de chefs de famille ayant suivi un enseignement secondaire supérieur ou universitaire a augmenté. Cela suggère que le stock de capital humain a augmenté, ce qui se traduit par des salaires plus élevés et une sortie de la pauvreté. Toutefois, le « rendement » de l'éducation s'améliore exclusivement pour les familles dirigées par des personnes ayant suivi un enseignement supérieur et se dégrade pour les familles dirigées par des personnes ayant suivi un enseignement secondaire (ces dernières étant plus nombreuses).

Le résultat pour l'autre facteur significatif influençant le niveau de vie des ménages, à savoir la position sur le marché du travail, est plus clair : il est négatif. Il y a moins de familles dont le chef travaille dans l'administration publique ou dans le secteur privé formel (les deux catégories présentant les taux de pauvreté les plus bas). Parallèlement, la part des familles dont le chef travaille dans l'économie informelle augmente. Ces deux impacts se combinent pour provoquer une baisse des revenus. Dans le même temps, les rendements des facteurs pour tous les groupes de ménages diminuent ; en d'autres termes, les gens sont moins bien payés en moyenne dans tous les secteurs institutionnels, toutes choses étant égales par ailleurs.

La terre, qui est le facteur de production le plus essentiel pour les habitants des zones rurales, est le dernier aspect étudié dans cette recherche sur l'évolution des causes de la pauvreté. Les résultats de l'étude ne sont pas favorables à la lutte contre la pauvreté. En effet, le facteur foncier a une plus grande influence sur la pauvreté en 2007 qu'en 2001, ce qui est un pas positif vers

la réduction de la pauvreté. Cependant, entre 2001 et 2007, la superficie cultivée a diminué, ce qui constitue un recul en termes de lutte contre la pauvreté.

2.2.2. Déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2014

Dans le chapitre 1 précédents, nous avons fait un état des lieux des tendances et du profil de pauvreté monétaire. Un bref aperçu de l'évolution des conditions de vie des ménages a également été présenté. Cependant, le fait d'analyser les variables de façon isolée ne permet pas de raisonner en termes de causalité. À titre d'illustration, un ménage qui vit dans une région donnée peut être plus pauvre qu'un autre vivant dans une autre région. Le profil de pauvreté ne peut permettre de dire si c'est le fait des dotations naturelles de la région et des opportunités qu'elle offre, ou alors si la cause est plutôt inhérente aux caractéristiques propres des ménages, comme par exemple le niveau d'instruction du chef de ménage. Le présent point examine les déterminants microéconomiques de la pauvreté. Il s'agit des facteurs qui causent la pauvreté et qui contribuent à marginaliser certaines catégories de la population. On y traite également de l'évolution de ces déterminants afin d'isoler les effets des dotations factorielles et des rendements de ces facteurs dans les variations de la pauvreté. Les analyses que nous faisons se basent sur les travaux effectués par l'INS en 2014 sur l'analyse de l'évaluation des déterminants de la pauvreté monétaire en utilisant un modèle de régression linéaire.

Il ressort des résultats que les variables démographiques exercent une influence significative sur le niveau de vie des ménages. En effet, l'arrivée dans le ménage d'une personne, quel que soit son âge ou son sexe, contribue à faire baisser le bien-être du ménage. Par exemple, un adolescent supplémentaire fait baisser la consommation par équivalent-adulte de 24% en milieu urbain et de 22% en milieu rural. En effet, les foyers pauvres se retrouvent avec plus de membres en moyenne (6 personnes pour les ménages pauvres contre 3 pour les ménages non pauvres).

Concernant le capital humain notamment le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle, on constate que le niveau d'instruction du chef de ménage et celui de son conjoint contribuent à améliorer de manière importante le bien-être du ménage. À titre d'illustration, en milieu urbain, le fait pour ménage d'avoir à sa tête un chef ayant le niveau d'instruction du primaire améliore sa consommation par équivalent adulte de 8% par rapport à un ménage dont le chef n'a jamais été à l'école. Cet effet est respectivement de 20%, 31% et de 52% pour un ménage dont le chef à un niveau d'instruction secondaire 1er cycle, secondaire 2nd cycle et supérieur. Ces effets sont quasiment du même ordre en milieu rural. L'effet du

niveau d'instruction des conjoints est moins significatif que celui des chefs de ménage. Comme la majorité des conjoints sont des femmes, cela traduit le peu d'opportunités d'emplois décents pour les femmes qui sont dans certains cas restreintes aux tâches ménagères ou aux activités de subsistances au détriment de la valorisation de leur niveau d'instruction sur le marché du travail. Quant à l'expérience professionnelle, elle est prise en compte indirectement par l'âge du chef de ménage. En milieu urbain, une année supplémentaire améliore le niveau de vie du ménage de 1,4%. En milieu rural, cette amélioration est de 0,8%. Même si ces effets paraissent faibles, leur significativité est importante car ils tendent à montrer qu'il y a un processus d'accumulation du capital dans les ménages.

Les secteurs d'occupation économique, que sont le secteur institutionnel et la branche d'activité à laquelle appartient l'entreprise où travaille le chef de ménage sont aussi des déterminants clés de la pauvreté. S'agissant du secteur institutionnel, il y a un gain pour un ménage dont le chef travaille dans l'administration publique ou entreprise publique et dans le secteur privé formel. En effet, un ménage dont le chef travaille dans l'administration a un niveau de consommation par équivalent-adulte supérieur de 11% à celui dont le chef est sans-emploi et de 6% pour un ménage dont le chef exerce dans le privé formel.

En revanche, par rapport aux ménages dont le chef est sans emploi, l'effet est négatif dans les ménages dont les chefs exercent dans le secteur informel (agricole ou non). Ce résultat surprend a priori car un ménage dont le chef est sur le marché du travail devrait être mieux nanti que celui qui est sans emploi. Il pourrait se comprendre par le fait que les limites entre l'activité, l'inactivité et le chômage sont floues dans une certaine mesure et compte tenu de la faiblesse des barrières à l'entrée dans le « petit » secteur informel, les personnes pouvant rapidement passer d'une situation à l'autre. Les personnes sans emploi sont donc proches des acteurs du secteur informel et peuvent dans certains cas vivre mieux si elles bénéficient des transferts sociaux par exemple. Un corollaire de cette situation est qu'au Cameroun, le problème du marché du travail est moins le chômage au sens du BIT, mais bien le sous-emploi global soit par rapport à la durée du travail, soit par rapport aux qualifications.

Pour ce qui est de la branche d'activité, les résultats du modèle confirment qu'il y a un gain pour un ménage dont le chef travaille dans les services financiers et de télécommunication ou dans le commerce et un désavantage à travailler dans les branches primaires, surtout l'agriculture vivrière.

Par ailleurs, l'étude met en évidence les effets de la possession des actifs de production et du capital social comme corrélat positif de la consommation et du bien-être des ménages. La possession d'un bovin supplémentaire contribue à améliorer le niveau de consommation par

équivalent-adulte du ménage. De même, le fait pour un ménage d'avoir au moins un membre appartenant à une association quelconque contribue à améliorer le niveau de consommation par équivalent adulte de 12% (18% et 6% respectivement en milieux rural et urbain) par rapport à un ménage dont aucun membre n'appartient à une association. Les associations jouent en effet un rôle important dans l'amélioration de l'accès au crédit pour le financement par exemple des activités génératrices de revenus. Elles jouent également un rôle d'assurance en cas de sinistre (maladie, décès, etc.), de solidarité (mutualisation de la force de travail), etc.

Les résultats indiquent que le temps d'accès à l'infrastructure de base la plus proche influence le niveau de vie des ménages. Plus le temps mis est long pour l'accès à la route bitumée, au réseau d'électricité domestique, à l'école secondaire, moins le niveau de vie du ménage est élevé. L'étude montre également des différences entre les régions d'enquête. Par rapport à la région d'enquête du Centre (sans Yaoundé), qui est la région de référence pour le modèle économétrique, toutes les autres régions, à l'exception du Littoral (sans Douala) et du Nord-Ouest ont un niveau de consommation par équivalent-adulte relativement plus important. Pour le milieu rural, les régions d'enquête de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua, du Nord et du Littoral (sans Douala) se singularisent en étant défavorisées par rapport à la région du Centre.

Concernant l'étude de l'évolution des déterminants de la pauvreté entre 2007 et 2014, un des principaux déterminants du bien-être des ménages est le niveau d'instruction du chef de ménage. La comparaison entre 2007 et 2014 montre qu'il y a une plus grande proportion de chefs de ménage ayant les niveaux d'instruction secondaire ou supérieur. Cela traduit le fait que le stock de capital humain s'est amélioré entre 2007 et 2014, conduisant certainement à de meilleurs revenus et favorisant la réduction de la pauvreté. Mais, les « rendements » pour ces niveaux d'instruction se sont détériorés. En d'autres termes, l'apport du niveau d'instruction sur l'amélioration des conditions de vie est moindre en 2014 qu'en 2007.

Sur le marché du travail, un autre élément influence le niveau de vie des ménages. On constate qu'il y a proportionnellement moins de ménages dont le chef travaille dans l'administration ou dans le secteur privé formel (les deux groupes à plus faible taux de pauvreté) et dans le secteur informel agricole. Par ailleurs, la proportion de ménages dont le chef exerce dans le secteur informel non agricole s'accroît traduisant un abandon du secteur informel agricole pour les petits métiers de l'informel. Cependant, ces effets n'ont pas conduit à une détérioration des revenus. En effet, les rendements des facteurs de tous les groupes de ménages sont à la hausse sauf pour les chefs de ménage exerçant dans les entreprises informelles agricoles. Autrement dit, toutes choses étant égales par ailleurs, les travailleurs sont légèrement mieux rémunérés en 2014 qu'en 2007.

Le dernier élément important considéré dans cette partie sur l'évolution des déterminants de la pauvreté est la terre et le nombre de tête de bétail qui sont des facteurs de production les plus importants pour les populations rurales. On constate entre 2007 et 2014 une augmentation des superficies, allant dans le sens de la réduction de la pauvreté, et une diminution du bétail, allant dans le sens de plus de pauvreté. Cependant, ces facteurs donnent chacun un impact positif sur la pauvreté en 2014 par rapport à 2007, ce qui va dans le bon sens pour la réduction de la pauvreté.

Conclusion partielle chapitre 3

Le présent chapitre qui s'achève a été consacré à l'examen des déterminants de la pauvreté en termes d'entrée et de sortie, en se basant à la fois sur la littérature existante et sur une analyse spécifique au contexte camerounais.

Dans la première section du chapitre, nous avons examiné les travaux empiriques existants sur les déterminants de la pauvreté. Ces études ont démontré que les caractéristiques sociales, économiques et géographiques des ménages jouent un rôle crucial dans leur entrée et leur sortie de la pauvreté. Des facteurs tels que le niveau d'éducation, l'accès aux services de santé, l'emploi, la taille du ménage et la localisation géographique ont été identifiés comme des déterminants importants de la pauvreté. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte ces facteurs dans la formulation de politiques de réduction de la pauvreté.

La deuxième section du chapitre s'est concentrée sur l'étude spécifique des déterminants de la pauvreté au Cameroun au cours de la période étudiée. Les résultats ont révélé que la terre, en tant que facteur de production essentiel pour les populations rurales, joue un rôle significatif dans la réduction de la pauvreté. En effet, une augmentation de l'accès à la terre en 2007 par rapport à 2001 a été associée à une diminution de la pauvreté. Cependant, il est préoccupant de constater que les superficies cultivées ont diminué entre 2001, 2007 et 2014, ce qui va à l'encontre des objectifs de lutte contre la pauvreté.

En résumé, ce chapitre nous a permis de mettre en évidence l'importance des caractéristiques sociales, économiques et géographiques des ménages dans les transitions de la pauvreté. Les résultats spécifiques au Cameroun soulignent l'importance de l'accès à la terre en tant que facteur clé de réduction de la pauvreté, mais soulèvent également des préoccupations quant à la diminution des superficies cultivées.

Chapitre 4 : Identification des déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun sur la période 2001–2014

Introduction du chapitre 4

La compréhension des facteurs qui influencent les transitions dans et hors de la pauvreté au Cameroun est essentielle pour développer des politiques efficaces visant à réduire la pauvreté et à promouvoir la mobilité économique. Dans cette perspective, il est crucial d'identifier les caractéristiques des ménages (cohortes) qui les aident à échapper à la pauvreté ou, au contraire, les empêchent d'améliorer leur situation économique. [Grootaert \(1995\)](#) soutient que les réponses des ménages aux changements de l'environnement économique sont principalement déterminées par leur niveau de dotation avant ces changements. Cette hypothèse repose sur l'idée que ces caractéristiques sont exogènes et jouent un rôle crucial dans les transitions de pauvreté.

Les travaux antérieurs, tels que ceux de [Datt et Jolliffe \(1999\)](#) et [Ravallion et al. \(2000\)](#), ainsi que de nombreux autres chercheurs s'intéressant à l'étude de la pauvreté chronique, transitoire, à long terme et à court terme, ont pris en compte ces facteurs dans leurs analyses. Cependant, il est important de mener une évaluation empirique spécifique pour le contexte camerounais afin de mieux appréhender les déterminants des transitions de et dans la pauvreté.

L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier empiriquement les facteurs qui influencent les probabilités d'entrer et de sortir de la pauvreté au Cameroun. Pour ce faire, nous adoptons une approche économétrique rigoureuse. La méthodologie économétrique utilisée est présentée dans la première section de ce chapitre, de même que les différentes variables qui seront prises en compte dans notre analyse.

La deuxième section de ce chapitre présente les résultats obtenus à partir des estimations économétriques, ainsi que leurs interprétations. Nous analyserons les effets significatifs des variables sélectionnées sur les probabilités d'entrer et de sortir de la pauvreté. Par exemple, nous pourrions constater que le niveau d'éducation joue un rôle déterminant dans la réduction de la probabilité d'entrer dans la pauvreté, ou que la possession d'actifs productifs est associée à une plus grande probabilité de sortir de la pauvreté. En identifiant les caractéristiques des

familles qui influencent ces transitions, nous pourrions formuler des recommandations politiques et des interventions ciblées pour soutenir les efforts de lutte contre la pauvreté.

Section 1 : Méthodologie

L'utilisation de pseudo-panels remonte à [Deaton \(1985\)](#), qui a été le premier à proposer d'utiliser des techniques de panel avec des données transversales. L'avantage de ces données est qu'elles sont fréquemment disponibles et qu'elles peuvent couvrir de larges périodes. De nombreuses enquêtes sont, en fait, réalisées à des périodes assez régulières dans le temps. Il s'agit souvent de données transversales indépendantes qui couvrent divers échantillons. Étant donné que les personnes observées varient à chaque date, les techniques de panel ne peuvent pas être directement utilisées. Même lorsque des sources complètes, telles que le recensement ou des données administratives spécifiques, sont disponibles, il n'est pas possible de suivre les individus dans le temps pour diverses raisons, dont la confidentialité. Toutefois, si les mêmes personnes ne sont pas suivies, il est possible de suivre des groupes de personnes appelés « cohortes » ou « cellules ». Ces cohortes se distinguent par un ensemble de caractéristiques observées et stables (telles que la génération, l'âge ou le sexe). Les spécificités non observées qui pourraient fausser les estimations par un effet fixe « cohorte » seront incorporées dans les estimations.

Les pseudo-panels ont été utilisés pour modéliser des sujets aussi divers que l'investissement ([Duhautois, 2001](#)), la consommation ([Gardes, 1999](#) ; [Gardes et al., 2005](#) ; [Marical et Calvet, 2011](#)), ou l'évolution des comportements dans le temps, comme les carrières salariales ([Koubi, 2003](#)), l'activité féminine ([Afsa et Buffeteau, 2005](#)), le bien-être subjectif ([Afsa et Marcus, 2008](#)), ou le niveau de vie ([Lelièvre et al., 2010](#)). En pratique, l'utilisation de ces approches est déterminée par la façon dont les cohortes sont définies. Dans le cas des modèles linéaires, les méthodes traditionnelles d'estimation des données de panel peuvent être facilement modifiées. L'objectif de cette partie est de présenter les modèles économétriques, les variables utilisées et les procédures d'estimation.

1.1. Modèles économétriques

Les pseudo-modèles de panel commencent par des modèles linéaires à effets fixes, qui sont généralement utilisés lorsque des données de panel sont disponibles. Il est donc intéressant de

les présenter (Magnac, 2005). Dans la plupart des cas, nous voulons simuler l'effet d'un ou plusieurs facteurs explicatifs sur une variable d'intérêt. Nous envisageons le scénario où la variable d'intérêt est continue. Des procédures spécifiques doivent être employées lorsqu'elle est discrète (« Estimation des modèles dichotomiques »). La difficulté d'estimer de tels modèles est généralement due au fait que tous les déterminants de la variable d'intérêt ne sont pas observés. Si ces déterminants non observés sont quelque peu associés aux variables explicatives du modèle, on risque d'attribuer à tort une partie de leur influence à ces facteurs explicatifs. C'est pourquoi, dans la sous-section suivante, nous présenterons les différents modèles et déterminerons ensuite le modèle le mieux adapté dans le cas de cette thèse.

1.1.1. Constitution des cohortes, constructions des variables et stabilité des cohortes

Les ensembles de données de panel et de pseudo données de panel sont obtenus en regroupant des données transversales comparables collectées de manière répétée dans le temps. Pour maintenir la comparabilité, les vraies données de panel et les pseudo-données de panel doivent être basées sur des réponses à des questions similaires collectées de manière similaire. Les vraies données de panel doivent également être collectées de manière répétée auprès des mêmes individus au fil du temps pour garantir la comparabilité. La construction d'un véritable ensemble de données de panel ne pose généralement pas de problème majeur si les individus sont définis comme un nombre relativement restreint d'entités ou d'individus, telles que les pays en développement par exemple, et si les questions sont sans ambiguïté (par exemple, quelle est la population de chaque pays ?). Dans ces situations, des données de panel couvrant une période de temps prolongée peuvent être construites et les données de pseudo-panel ne sont généralement pas nécessaires comme alternative.

La comparabilité dans le temps devient un problème plus important pour les véritables données de panel si un individu est défini comme une personne ou un ménage et que le nombre d'individus est très important. La comparabilité continue devient de plus en plus difficile, à mesure que les données sont perdues. La perte de données pouvant être due au fait que les individus (a) ne répondent pas à certaines questions au cours d'une ou plusieurs enquêtes, (b) ne répondent pas du tout au cours de certaines enquêtes, ou (c) quittent l'ensemble de données en raison d'un décès, d'une migration ou de la décision de ne plus participer à l'enquête.

Lorsque la perte de données n'est pas aléatoire, les chercheurs se trouvent confrontés à des problèmes potentiels de biais qui deviennent de plus en plus problématiques avec le temps, même avec des données de panel. Comme la probabilité d'une perte de données non aléatoire

augmente avec la période couverte par les données de panel, les grands ensembles de données de panel couvrent généralement une période relativement courte. Pour répondre à des questions comportementales individuelles à long terme, telles que celles que nous abordons dans cette thèse, des pseudo-données de panel peuvent donc être utilisées comme substitut aux véritables données de panel non disponibles.

Deaton (1985) a démontré qu'un ensemble de données de pseudo-panel présente l'avantage d'une exigence moins stricte. En effet, les données peuvent être collectées de manière répétée à partir d'échantillons aléatoires tirés de la même cohorte d'individus stables dans le temps plutôt que de manière répétée à partir des mêmes individus spécifiques. Les pseudo-données de panel sont construites en définissant d'abord les cohortes à l'aide de caractéristiques individuelles stables dans le temps (en l'occurrence l'âge, comme nous l'avons exposé au chapitre 2 plus haut). Si la taille de chaque cohorte est suffisamment grande, des enquêtes successives généreront des échantillons aléatoires successifs d'individus de chacune des cohortes. Pour chaque cohorte, la valeur moyenne de chaque variable est ensuite calculée pour chaque période de temps. Ces valeurs moyennes deviennent les observations dans les pseudo-données de panel. Comme l'a noté Deaton, cette procédure permet de construire des pseudo-données de panel à partir de n'importe quelle série de données transversales comprenant des variables qui peuvent être utilisées pour identifier des cohortes stables.

En plus de combler les lacunes dans la disponibilité des vraies données de panel, Deaton (1985) a identifié quatre avantages supplémentaires des données de pseudo-panel. Premièrement, les données provenant de différentes sources peuvent être combinées en un seul ensemble de pseudo-données de panel si des cohortes comparables peuvent être définies dans chaque source. Deuxièmement, les problèmes d'attrition souvent rencontrés dans les données de panel réelles sont minimisés. Troisièmement, le problème des erreurs de réponse des individus est lissé par l'utilisation de moyennes de cohortes et peut être contrôlé explicitement en utilisant des méthodes d'invariance des erreurs. Quatrièmement, les incohérences entre les analyses micro et macro peuvent être analysées en passant des données individuelles à des cohortes de plus en plus grandes jusqu'à une macro cohorte.

1.1.2. Les modèles classiques en pseudo-panel

Nous présentons ici les principaux modèles de pseudo-panel ainsi que les problèmes rencontrés dans l'estimation de chacun de ces modèles.

1.1.2.1. Modèles linéaires en pseudo-panel

Comme les données de pseudo-panel peuvent varier à la fois dans le temps et entre les individus, les variables d'un modèle de régression de données de pseudo-panel tout comme ceux en panel ont généralement un double indice comme suit :

$$y_{it} = \alpha + \beta x_{it} + \mu_{it} \quad i = 1, \dots, N; t = 1, \dots, T \quad (35)$$

Où i représente la dimension transversale (par exemple, des cohortes, individus, ménages, entreprises, pays, etc.) et t représente la dimension temporelle. α est un scalaire, β est un vecteur de variables explicatives K et x_{it} est la $i^{\text{ème}}$ observation au temps t sur K variables explicatives. La plupart des analyses sur données de panel utilisent le modèle à composante d'erreur unidirectionnelle suivant :

$$u_{it} = \mu_i + v_{it} \quad (36)$$

Où μ_i représente les effets non observables, spécifiques à l'individu, qui ne changent pas dans le temps et v_{it} représente les autres effets non observés qui varient à la fois selon les individus et le temps. En combinant avec les équations (35) et (36), le modèle à sens unique est entièrement décrit comme suit :

$$y_{it} = \alpha + \beta x_{it} + \mu_i + v_{it} \quad i = 1, \dots, N; t = 1, \dots, T \quad (37)$$

Le terme unidirectionnel fait référence à la décomposition de la composante d'erreur en une seule dimension d'effets non observés spécifiques à l'individu et constants dans le temps. Le modèle à composante d'erreur bidirectionnelle suivant est également possible :

$$u_{it} = \mu_i + \lambda_t + v_{it} \quad (38)$$

où le symbole λ_t représente les effets inobservables, spécifiques au temps, qui ne changent pas au fil des individus. Comme pour les véritables données de panel, un ensemble de T sections transversales indépendantes représentées par l'équation (37) est regroupé dans les données de pseudo-panel. Cependant, à la différence des données de panel réelles, avec les données de pseudo-panel, N est un nouvel ensemble, très probablement différent, d'individus échantillonnés lors de chaque recensement. Pour construire des données de pseudo-panel, un ensemble de cohortes C est défini de telle sorte que tout individu i échantillonné dans la population fera toujours partie de la même et unique cohorte chaque année.

En prenant la valeur moyenne de l'échantillon de chaque cohorte dans chaque période de temps, on obtient :

$$\bar{y}_{ct} = \bar{x}_{ct}\beta + \bar{\mu}_{ct} + \bar{v}_{ct}, \quad c = 1, \dots, C; \quad t = 1, \dots, T \quad (39)$$

Dans cette équation, \bar{y}_{ct} est la moyenne de y_{it} sur tous les individus appartenant à la cohorte c au moment t . Contrairement à μ_i obtenu à partir des véritables données de panel de l'équation (37), $\bar{\mu}_{ct}$ conserve l'indice t pour indiquer que la moyenne de la cohorte de chaque période est calculée à partir d'un nouvel ensemble d'individus, très probablement différent. Il en résulte une valeur $\bar{\mu}_{ct}$ potentiellement différente pour chaque période. En pratique, si le nombre d'individus dans chaque cellule est important, comme c'est le cas pour les données utilisées dans cette thèse, on suppose que ($\bar{\mu}_{ct} = \bar{\mu}_c$) pour chaque t et l'effet de cohorte fixe ($\bar{\mu}_c$) est traité comme un effet individuel fixe (μ_i), ce qui donne l'équation de base du pseudo-panel :

$$\bar{y}_{ct} = \bar{x}_{ct}\beta + \bar{\mu}_c + \bar{v}_{ct} \quad \text{avec } c = 1, \dots, C; \quad t = 1, \dots, T \quad (40)$$

De plus, si la taille de la cellule est grande, les effets fixes individuels aléatoires auront tendance à être éliminés dans le processus d'estimation de la moyenne de la cellule, ne laissant que l'effet fixe de la cohorte.

Une grande partie des travaux précurseurs de [Deaton \(1985\)](#) sur les pseudo-données de panel se concentre sur la disponibilité des variances et des covariances obtenues lors de la construction des moyennes d'échantillon des cohortes, qui peuvent ensuite être utilisées pour pondérer l'analyse des pseudo-données de panel à l'aide d'une technique d'« erreurs dans les variables ». [Baltagi \(1995\)](#) note que lorsque la taille moyenne des cohortes (nombre de cohortes/taille de l'échantillon) tend vers l'infini, les erreurs de mesure ainsi que leurs estimations tendent à se rapprocher de zéro. Par conséquent, comme c'est la pratique suivie par de nombreux chercheurs appliqués (par exemple, [Pencavel, 1998](#)), les analyses présentées dans cette thèse ignorent le problème de l'erreur de mesure et pondèrent simplement l'analyse en utilisant la taille de la cellule pour traiter l'hétéroscédasticité découlant des différents niveaux de précision des moyennes de cellules avec différents nombres d'observations.

1.1.2.2. Le modèle à effets aléatoires

L'analyse de l'ensemble de données du pseudo-panel commence par l'estimation du modèle à effets aléatoires à l'aide de l'équation (40) précédente. Ce modèle suppose que le terme d'erreur $\bar{\mu}_c$, qui représente le biais possible de l'hétérogénéité fixe non observée de la cohorte, est identiquement et indépendamment distribué (*i.i.d*) avec une moyenne nulle ([Baltagi, 1995](#)). [Baltagi \(1995\)](#) note également que cette hypothèse permet au modèle à effets aléatoires de

soutenir l'inférence pour la population, en supposant que l'échantillon est représentatif de la population sous-jacente. Par conséquent, le modèle à effets aléatoires est préféré lors de l'analyse d'ensembles de données de panel ou de pseudo-panel.

L'utilisation du modèle à effets aléatoires repose sur l'hypothèse que $\bar{\mu}_c$ est *i.i.d* avec une moyenne de zéro, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'effets fixes significatifs. Ainsi, avant de commencer à interpréter les résultats du modèle à effets aléatoires, nous il faut tout d'abord déterminer si des effets fixes significatifs existent ou pas. La première étape de cette procédure de test consiste à construire et à estimer un modèle à effets fixes.

1.1.2.3. Le modèle à effets fixes

Le modèle à effets fixes, également appelé modèle LSDV (*Least Squares Dummy Variable*) (Green, 1993), est estimé comme suit lorsqu'on utilise des pseudo-données de panel :

$$\bar{y}_{ct} = \bar{x}_{ct}\beta + \bar{\mu}_c + \bar{v}_{ct} \quad (41)$$

Cette équation est identique à l'équation (40). Cependant, \bar{x}_{ct} comprend maintenant un ensemble de variables fictives de la cohorte C . Cela suppose que l'impact de chaque cohorte contient une composante estimable qui est fixe dans le temps et que ces composantes de cohorte sont significativement différentes. Ceci est en contraste avec le modèle à effets aléatoires qui suppose que ces composantes de cohorte sont *i.i.d* et sont simplement incluses dans le terme d'erreur $\bar{\mu}_c$. Contrairement au modèle à effets aléatoires, l'inférence des résultats du modèle à effets fixes est limitée au type de cohortes incluses dans l'analyse.

Comme mentionné précédemment, le modèle à effets aléatoires préféré ne peut être utilisé que s'il n'y a pas d'effets fixes significatifs. Pour tester les effets fixes significatifs, l'estimation des effets aléatoires est comparée à l'estimation des effets fixes. Plus précisément, un test de signification conjointe des variables muettes individuelles à effets fixes est calculé comme suit (Baltagi, 1995) :

$$F_0 = \frac{(RRSS - URSS)/(N - 1)}{URSS/(N(T - 1) - K)} \square F((N - 1), (N(T - 1) - K)) \quad (42)$$

Dans cette équation, RRSS est la somme des carrés résiduels restreints obtenue à partir de l'estimation des effets aléatoires et URSS est la somme des carrés résiduels non restreints obtenue à partir de l'estimation des effets fixes. N représente le nombre total d'individus, ($N = C = 34$ cohortes pour notre analyse), tandis que T est le nombre de périodes (3 années

d'enquête pour notre analyse). K représente le nombre de variables indépendantes (non cohortes) dans le vecteur \bar{x}_{ct} du modèle à effets fixes, ($K = 29$ pour notre analyse). Si le panel est équilibré, $C \times T = 34 \times 3 = 102$ correspondra au nombre total d'observations utilisées dans les régressions.

1.1.2.4. La transformation de données

Si les effets fixes sont significatifs, le modèle à effets aléatoires ne peut pas être utilisé. Une alternative à l'utilisation du modèle à effets aléatoires est d'utiliser le modèle à effets fixes. Le modèle à effets fixes peut toutefois entraîner une perte indésirable de degrés de liberté en raison de l'ajout d'un grand nombre de variables muettes de cohorte. Dans ces situations, les modèles Within et First-Differenced, qui utilisent des données transformées, constituent des techniques alternatives intéressantes pour éliminer les effets fixes sans une forte diminution des degrés de liberté. Il convient de noter que même en l'absence d'effets fixes significatifs, le modèle de transformation interne et le modèle de première diffusion, ainsi que le modèle de transformation intermédiaire, fournissent des informations supplémentaires sur les résultats essentiels du modèle à effets aléatoires.

Les chercheurs doivent être conscients que lorsque le modèle à effets fixes ou le modèle à transformation interne et le modèle à différence première sont utilisés, ils n'éliminent pas le biais lié à l'hétérogénéité non observée de la cohorte qui change au fil du temps. En outre, les transformations de données employées pour les modèles Within et First-Differenced éliminent toutes les variables observées et non observées constantes dans le temps des régressions. Malgré ces limites, les données de panel transformées peuvent offrir une réfutation puissante aux critiques selon lesquelles les conclusions basées sur les variables observées ne sont en fait que le résultat de la corrélation avec les variables non observées.

- **Le modèle within**

La transformation within permet l'estimation d'une équation où le biais des effets fixes de cohorte non observés est *balayé* de l'équation, avec les effets fixes observés. La transformation within contrôle les effets fixes de cohorte en calculant la valeur moyenne de chaque variable dans le temps pour chaque cohorte, puis en soustrayant cette moyenne de toutes les observations. Avec des données de pseudo-panel, cette transformation nécessite d'abord le calcul des valeurs moyennes temporelles de chaque cohorte en utilisant l'ensemble des valeurs

moyennes de la cohorte trouvées dans les cellules de données. Plus précisément, les valeurs moyennes temporelles pour l'équation à estimer sont calculées comme suit :

$$\bar{y}_c = \alpha + \bar{x}_c \beta + \mu_c + \bar{v}_c \quad (43)$$

L'équation (41) est identique à l'équation (43), sauf que l'indice *t a été* éliminé pour indiquer une valeur moyenne dans le temps ainsi que dans les cohortes. Le terme d'erreur μ_c représente l'effet fixe non observé de la cohorte et est donc inchangé entre les équations (41) et (43). La transformation intra est obtenue en soustrayant l'équation (43) de l'équation (41) comme suit :

$$\bar{y}_{ct} - \bar{y}_c = \alpha - \alpha + (\bar{x}_{ct} - \bar{x}_c) \beta + (\mu_c - \mu_c) + (\bar{v}_{ct} - \bar{v}_c) \quad (44)$$

Le terme constant (α), ainsi que l'effet fixe de cohorte (μ_c), ne changent pas dans le temps. Par conséquent, il s'agit déjà de moyennes temporelles par définition. Si l'on suppose que la somme de μ_c est égale à 0 pour toutes les cohortes, la transformation intra est estimée comme suit (Baltagi, 1995) :

$$\bar{y}_{ct} - \bar{y}_c = (\bar{x}_{ct} - \bar{x}_c) \beta + (\bar{v}_{ct} - \bar{v}_c) \quad (45)$$

Si de véritables données de panel sont utilisées, la somme des carrés résiduels (RSS) pour le modèle à transformation interne sera identique à la RSS pour le modèle à effets fixes. Cette relation permet aux chercheurs de tester les effets fixes significatifs dans les grands ensembles de données où les limites logicielles sur la taille de la matrice empêchent l'estimation d'un modèle à effets fixes avec des milliers de variables fictives. Malheureusement, lorsque le modèle à transformation within est utilisé avec des données de pseudo-panel, le RSS produit par le modèle n'est pas identique au RSS à effets fixes. Cette incohérence est causée par la pondération de la taille des cellules utilisée dans les estimations de pseudo-panel. Par conséquent, lorsque les pseudo-données de panel transformées sont analysées avec le Within Transformation Model, leur RSS ne peut pas être utilisé pour tester les effets fixes.

Heureusement, le potentiel problème d'un trop grand nombre de variables fictives dans le modèle à effets fixes peut être résolu avec les pseudo-données de panel en décidant de définir les cohortes de manière plus étroite.

- **Le modèle à transformation between**

Le modèle à transformation between peut également être estimé, ce modèle utilise les données transformées par l'équation (45). Il convient de noter que l'application de cette procédure de transformation à l'ensemble de données du pseudo-panel produit des valeurs pour l'ensemble des variables fictives utilisées pour représenter la caractéristique de l'âge qui ne varient pas. Par conséquent, cet ensemble de variables ne peut pas être inclus dans le modèle de transformation

between. À l'exception des variables fictives utilisées pour représenter d'autres caractéristiques, le modèle de transformation between comprend le même ensemble de variables que celui utilisé dans le modèle à effets aléatoires. Plutôt que d'éliminer l'hétérogénéité fixe non observée de la cohorte, le modèle de transformation between isole cette hétérogénéité et fournit des indications utiles pour l'interprétation des résultats du modèle à effets aléatoires.

1.1.2.5. Le modèle en différence première.

Si l'on souhaite tester une hypothèse impliquant une tendance et que l'on craint des effets fixes significatifs provenant de l'hétérogénéité inobservée de la cohorte, on peut utiliser une transformation en différence première pour balayer l'effet fixe et conserver la tendance. Le calcul des premières différences entraîne moins de degrés de liberté dans le modèle en différenciation première que dans le modèle à effets aléatoires. Cette différence est due à la perte des observations les plus anciennes pour les 34 cohortes. Par conséquent, l'ensemble de pseudo-données de panel transformé utilisé conjointement avec le modèle en différences premières contient 60 observations au lieu de 88. Les données en différence première sont obtenues en soustrayant les valeurs des variables de chaque cohorte des valeurs de l'année précédente, comme suit :

$$\bar{y}_{ct} - \bar{y}_{c,t-1} = \alpha - \alpha + (\bar{x}_{ct} - \bar{x}_{c,t-1})\beta + (\mu_c - \mu_c) + (\bar{v}_{ct} - \bar{v}_{c,t-1}) \quad (46)$$

Le modèle de première différenciation est estimé comme suit :

$$\bar{y}_{ct} - \bar{y}_{c,t-1} = (\bar{x}_{ct} - \bar{x}_{c,t-1})\beta + \bar{v}_{ct} - \bar{v}_{c,t-1} \quad (47)$$

L'effet fixe de cohorte non observé (μ_c) est supprimé des données ainsi que toute variable observée qui ne change pas au fil du temps.

1.1.3. Les modèles de durée paramétriques

Dans ce point, nous nous intéressons aux modèles de durée paramétriques, qui sont largement utilisés pour analyser les dynamiques temporelles des événements, tels que la sortie ou l'entrée dans la pauvreté. Ces modèles fournissent une approche statistique formelle pour examiner la relation entre les covariables et le temps jusqu'à l'occurrence d'un événement.

Les modèles de durée paramétriques reposent sur des hypothèses spécifiques concernant la distribution de la durée de l'événement étudié. L'une des distributions les plus couramment

utilisées est la distribution exponentielle, qui suppose une probabilité constante de l'événement au fil du temps. Cependant, cette hypothèse peut être trop restrictive dans de nombreux cas réels.

Pour surmonter cette limitation, d'autres distributions telles que la distribution de Weibull, la distribution de log-logistique et la distribution de log-normale sont également largement utilisées. Ces distributions permettent de modéliser la variation de la probabilité de l'événement au fil du temps, en tenant compte des fluctuations et des changements de risque au cours de la période d'observation.

L'utilisation de modèles de durée paramétriques offre plusieurs avantages. Tout d'abord, ils permettent de quantifier l'effet des covariables sur la durée de l'événement, en fournissant des estimations des coefficients associés à ces variables. De plus, ces modèles permettent de faire des prédictions sur la probabilité de l'événement à différents points dans le temps, ce qui peut être utile pour évaluer l'impact de différentes politiques ou interventions.

Dans cette sous-section, nous présenterons les modèles de durée paramétriques utilisés dans notre étude, en expliquant les distributions choisies et en décrivant la procédure d'estimation des paramètres. Nous examinerons également les résultats obtenus à partir de ces modèles et discuterons de leurs implications pour la compréhension de la mobilité économique et de la pauvreté.

1.1.3.1. Les modèles conditionnels

Il est préférable d'utiliser des lois de durée conditionnelles pour mieux comprendre les caractéristiques aléatoires des modèles de durée, où le conditionnement est effectué par rapport à un ensemble de variables exogènes $X(t)$ et une matrice colonne de variables temporelles $\mu(t)$. Les $X(t)$ font ressortir :

- Des variables indépendantes du temps (le genre, la formation, le lieu de résidence, la région, ...)
- Des variables qui, sont des fonctions connues du temps (âge, durée d'emploi, etc.)
- Des variables qui évoluent dans le temps (le taux de pauvreté, nombre d'enfant à charge, le taux de chômage, etc.)

Il existe également un parallèle étroit avec les études de régression traditionnelles dans la mesure où les modèles de durée, tels que les modèles de régression multiple, étudient l'influence que les facteurs explicatifs peuvent avoir sur la variable expliquée.

Nous retrouvons donc les fonctions de densité, de répartition, de survie et de hasard, désormais conditionnelles en intégrant les variables exogènes $X(t)$ et le vecteur de variables temporelles $\mu(t)$:

$$f(t/X(t), \mu(t)) = \theta(t/X(t), \mu(t)) \times S(t/X(t), \mu(t)) \quad (48)$$

$$F(t/X(t), \mu(t)) = 1 - e^{-\left(\int_0^t \theta\right)(u/X(u), \mu(u) du)} \quad (49)$$

$$S(t/X(t), \mu(t)) = e^{-\left(\int_0^t \theta\right)(u/X(u), \mu(u) du)} \quad (50)$$

$$\theta(t/X(t), \mu(t)) = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T \leq t + \delta t / T \geq t, X(t), \mu(t))}{\delta t} \quad (51)$$

S'ensuit alors la fonction de vraisemblance inhérente :

$$\xi = \prod_{i=1}^N \left[\theta_i(t_i / X_i(t), \mu(t)) \right]^{d_i} \times S_i(t_i / X_i(t), \mu(t)) \quad (52)$$

Il va de soi qu'il n'y a pas deux personnes identiques, c'est pourquoi elles sont définies par des covariables $X(t)$. Cependant, la possibilité d'oublier des facteurs essentiels à la description des phénomènes étudiés ne peut être totalement exclue dans une modélisation. De plus, tous les facteurs ayant un impact sur le changement d'état ne font pas l'objet d'un suivi régulier ; certains ne sont ni quantifiables ni codifiables, ce qui fausse considérablement les estimations. Cela est d'autant plus vrai qu'il est inhabituel de supposer que les fichiers de données contiennent toutes les variables individuelles potentiellement nécessaires. En résumé, il est essentiel d'accepter l'existence de déterminants invisibles des phénomènes étudiés et d'évaluer ainsi le biais dû à l'élément non observé de l'hétérogénéité.

De l'hétérogénéité non observable

La littérature fait référence à deux façons de traiter l'hétérogénéité non observable. Ces deux approches sont l'approche marginale et l'approche conditionnelle (Therneau et Grambsch, 2000). L'approche conditionnelle donne lieu à deux approches pour le contrôle statistique de cette hétérogénéité. Les modèles à effets fixes et les modèles à effets aléatoires, par exemple. Notre contribution empirique sera basée sur cette seconde classe de modèles, comme nous le verrons. Cela s'explique par différents facteurs. Les modèles à effets aléatoires, en particulier, semblent simples à appliquer et à générer une estimation réaliste, fiable et reproductible qui ne repose pas sur des hypothèses douteuses (Horny, 2008, 2006). En outre, ces modèles se distinguent par leur simplicité de construction. Cahuzac (2008) et Cahuzac et Di Paola (2005) décrivent le principe : établir une constante propre à chaque individu qui absorbe la variabilité

inobservable. Les auteurs précisent que cette approche nécessite l'utilisation de données de panel. En résumé, en supprimant les effets fixes, on peut contrôler statistiquement une partie de l'hétérogénéité inobservable tout en augmentant la partie observée de cette hétérogénéité.

La manière la plus courante de démontrer l'impact de la variation individuelle non observée est de représenter le risque de quitter l'état d'intérêt d'une manière mixte. Explicitement, le taux de hasard est calculé en tenant compte de l'hétérogénéité observable et de la dépendance temporelle, tout en incluant un paramètre aléatoire qui caractérise l'hétérogénéité non observée. Ce paramètre aléatoire suit une certaine loi de distribution²³. Pour clarifier les choses et éviter de trop compliquer le modèle économétrique, un terme aléatoire ν , est inclus dans la fonction de hasard. Il a une moyenne unitaire et une variance inconnue indépendante des facteurs explicatifs observés. Lancaster (1990) désigne le modèle de distribution mixte comme une combinaison des règles de la fonction de risque et du paramètre d'hétérogénéité non observable, et sa fonction de risque est de la forme :

$$\theta(X, t, \nu) = \phi(t)\Phi(X)\nu \quad (53)$$

Cette fonction comprend trois parties à savoir : $\phi(t)$ qui ne dépend que du temps ; une partie prenant en compte les variables explicatives $\Phi(X)$ et un terme d'hétérogénéité non observable ν .

Si l'on étudie le risque de sortie de la pauvreté en considérant deux états, *par exemple* l'état de pauvreté et de non pauvreté, une proposition consisterait à modéliser la probabilité instantanée de sortir de la pauvreté (taux de hasard) en recourant, à deux classes de modèles de durée : modèles à hasards proportionnels (*Proportional Hazard* ou *PH*) et modèles dits à temps de vie accélérée (*Accelerated Failure Time* ou *AFT*). Parallèlement, si l'influence de l'hétérogénéité inobservable est démontrée, une formulation plus avancée de ces modèles consiste à décrire la chance instantanée de sortir de la pauvreté (taux de hasard) en utilisant des modèles de distribution mixtes (Clais, 2016 ; Timsit et al., 2005).

1.1.3.2. Les modèles à hasards proportionnels (MPH)

La littérature relative aux durées explique généralement le hasard à l'instant en fonction du comportement décisionnel de l'agent et de son environnement. Elle fournit parfois des

²³ On retient le plus souvent la loi gamma. Notamment, l'utilisation de la loi gamma dans la distribution mélangeante a été introduite par Lancaster (1990, 1979).

informations sur l'allure de cette fonction, sa construction pouvant être spécifiée de sorte que les durées suivent une loi connue, (par exemple la loi exponentielle, loi Weibull, loi log-normale, loi log-logistique, loi Gompertz, etc.). D'autres modèles adaptent des transformations du type BOX-COX aux durées.

La littérature sur la durée traite du hasard instantané en tant que conséquence du comportement de choix de l'agent et de son environnement en général. Elle peut parfois fournir des informations sur la forme de cette fonction, sa construction permettant aux durées de suivre une loi connue (par exemple, la loi exponentielle, la loi de Weibull, la loi log-normale, la loi log-logistique, la loi de Gompertz, etc.) D'autres modèles adaptent les transformations BOX-COX aux durées.

Dans le cadre de notre étude, nous nous limiterons aux modèles de risques proportionnels. Cette famille exprime l'influence multiplicative (proportionnelle) des nombreuses variables explicatives sur la fonction de risque. Pour donner la forme générale du hasard (θ), une fonction de hasard dite de base (θ_0) est ajoutée (comme illustré dans la figure ci-dessous).

Dans ce scénario, la fonction de hasard est écrite pour tout $t \geq 0$:

$$\theta(X, t) = \theta_0(t) \varphi(X, \beta) \quad (54)$$

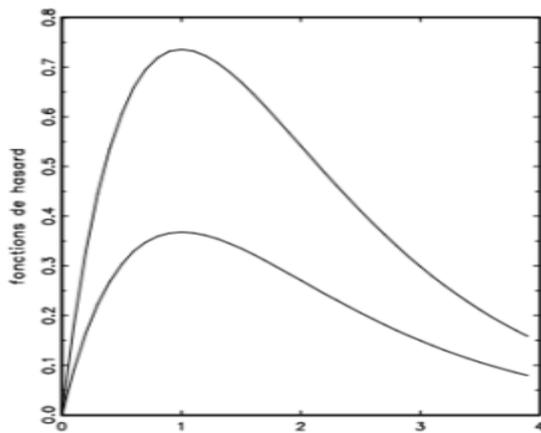
Où X est, un vecteur de variables explicatives, β est le vecteur de paramètres à estimer et les fonctions θ_0 et φ sont identiques à chacun des individus. Ainsi, la fonction de hasard est donc le produit, d'une fonction qui ne dépend que du temps ($\theta_0(t)$) et d'une fonction qui n'en dépend pas $\varphi(X, \beta)$. Un cas particulier par sa simplicité de calcul suppose que la fonction φ soit la fonction exponentielle :

$$\varphi(X, \beta) = e^{X \cdot \beta} \quad (55)$$

La fonction de hasard devient alors :

$$\varphi(X, \beta) = \theta_0 e^{X \cdot \beta} \quad (56)$$

Figure 4 : Modèles à hasard proportionnel



Source : Fermanian (2005)

Il est aisé, bien que traitant de la fonction de hasard, de remonter à la survie. Partons de l'équation (33) en considérant l'équation (31) et en recourant à la notation $S_0(t/X(t), \mu(t)) = e^{-H_0(t/X(t), \mu(t))}$, on arrive logiquement à :

$$S(X, t) = e^{-e^{\int_0^t \theta_0(u) du}} \quad (57)$$

1.1.3.3. Modèles à temps de vie accélérée (AFD)

Les modèles AFT, comme les modèles MPH, sont parfois considérés comme une extension de la technique de régression utilisée principalement dans les premiers jours de l'économétrie des durées. Alors que les variables exogènes dans la première classe de modèles (MPH) agissent comme une constante de proportionnalité entre les risques et le hasard de base, dans la deuxième classe de modèles (AFT), ces variables ont une influence multiplicative, comme le montrent les fonctions (58) et (59) ci-dessous. Plus précisément, si l'on a une durée T_0 de loi inconnue, avec θ_0 représentant la fonction de hasard, et pour un individu de variables exogènes X , la durée d'intérêt T connaissant X s'énonce comme suit :

$$T = T_0 \varphi(X, \beta) \quad (58)$$

Comme indiqué précédemment, $\varphi(X, \beta)$ est un facteur d'échelle de temps qui accélère la survenance de l'événement pour les valeurs supérieures à l'unité et retarde la survenance de l'événement pour les valeurs inférieures à l'unité. Les variables exogènes ont bien entendu une influence multiplicative sur le temps, l'unité de temps n'ayant pas le même effet pour deux dates distinctes. En conséquence, la fonction de risque est la suivante :

$$\theta(X, t) = \theta_0(t\varphi(X, \beta))\varphi(X, \beta) \quad (59)$$

Comme pour les modèles à hasards proportionnels, on adopte la forme exponentielle pour spécifier. Il vient alors :

$$T = T_0\varphi(X' \beta) \quad (60)$$

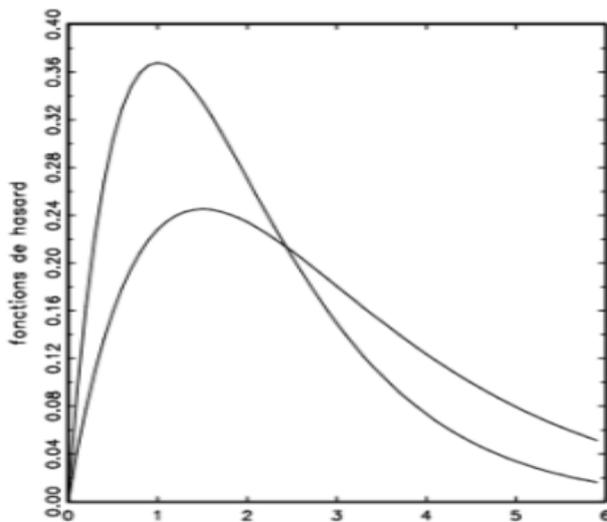
$$\theta(X, t) = \theta_0\left(te^{\varphi(X' \beta)}\right)e^{(X' \beta)} \quad (61)$$

On déduit la fonction de survie :

$$S(X, t) = e^{-e^{(X' \beta)} \int_0^t \theta_0(u e^{(X' \beta)}) du} \quad (62)$$

Cela dit, les variables exogènes dans les modèles AFT agissent sur la fonction de hasard par une translation parallèle à l'axe des abscisses, par exemple en changeant l'échelle de temps, mais aussi par une dilatation verticale, comme dans les modèles PH, agissant ainsi sur l'ordonnée de la fonction de hasard, comme le montre la figure 5 :

Figure 5 : Modèles à temps de vie accélérée



Source : Fermanian (2005)

1.1.3.4. Les modèles à risques concurrents

Jusqu'à présent, nous avons considéré deux états : la pauvreté et la non-pauvreté, afin d'estimer la probabilité instantanée de sortir de la pauvreté (taux de hasard). Cela suppose toutefois que la pauvreté est une entité uniforme. Il s'agit d'une hypothèse forte, et il serait fascinant (bien que plus difficile) d'identifier les conséquences distinctes de la pauvreté et donc d'examiner les taux de transition qui varient en fonction des résultats. Une méthode permettant de mieux gérer

les phénomènes consisterait sans aucun doute à effectuer une recherche économétrique plus approfondie des multiples états de départ alternatifs (par exemple, de la pauvreté à la non-pauvreté stable ou précaire), ces états étant à la fois contemporains et exclusifs.

Avant de procéder à l'examen de cette catégorie de modèles, il convient de noter que ce qui était autrefois considéré comme une censure est aujourd'hui considéré comme une durée d'intérêt spécial. Plus exactement, nous observons I issues et T_j durées latentes représentant le temps écoulé avant l'occurrence de chaque événement j , j avec les valeurs $1, 2, \dots, I$ pour chaque individu. Le temps observé est :

$$T = \min(T_1^*, T_2^*, \dots, T_I^*) \quad (63)$$

Nous introduisons alors, la fonction de hasard spécifiquement à chaque issue j :

$$\theta_j(t/X(t), \mu(t)) = \lim_{\delta t \rightarrow 0} \frac{P\left(t \leq T \leq t + \delta t, j = \frac{j}{T} \geq t, X(t), \mu(t)\right)}{\delta t} \quad (64)$$

La présente fonction exprime, sans aucune ambiguïté, la probabilité instantanée pour une cohorte d'accéder à l'état de non pauvreté selon la j -ème issue.

Notée, comme précédemment, la fonction de hasard de T , notée comme plus haut θ , s'écrit quel que soit t :

$$\theta(t/X(t), \mu(t)) = \sum_{j=1}^I \theta_j(t/X(t), \mu(t)) \quad (65)$$

On en arrive alors logiquement à exprimer la survie de T comme :

$$\begin{aligned} S(t/X(t), \mu(t)) &= P(T > t) \\ &= e^{-\int_0^t \theta(u/X(u), \mu(u)) du} \\ &= \prod_{j=1}^I S_j(T_j/X_j(t), \mu(t)) \end{aligned} \quad (66)$$

$$\text{Où } S(t/X(t), \mu(t)) = e^{-\int_0^t \theta(u/X(u), \mu(u)) du}$$

Des fonctions, θ_j et θ , il devient facile de trouver, en présence d'autres évènements, la probabilité que survienne l'évènement j , c'est-à-dire : $P(T \leq t, J = j)$. Sous l'hypothèse que

les variables latentes sont indépendantes, la contribution de chaque cohorte à la vraisemblance, s'écrit :

$$L_i(\beta) = \theta_{ji}(T_i / X_i(t), \mu(t); \beta) \prod_{i=1}^I [S_j(T_i / X_i(t), \mu(t); \beta)] \quad (67)$$

Et T_i une durée, qui exprime, le temps passé pour la cohorte i avant la venue de l'évènement.

On peut alors écrire la fonction de vraisemblance conséquente :

$$L(\beta) = \prod_{j=1}^I \left[\prod_{i=1}^N \theta_{ji}(T_i / X_i(t), \mu(t); \beta)^{d_i^j} e^{-\int_0^{t_i} S_j(T_i / X_i(t), \mu(t); \beta) ds} \right] \quad (68)$$

Où t_i est, la durée passée dans l'état de pauvreté pour la cohorte i , j indiquant, l'indice des issues en destinations, i est donc, l'indice des cohortes et d_i^j , indique la censure plus clairement : $d_i^j = \begin{cases} 1, & \text{si la cohorte } i \text{ passe par l'état } j \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$.

1.1.3.5. Le modèle logistique à temps discret

Malgré la multitude de modèle de durée existant dans la littérature, nous avons opté comme Clément (2006) à un modèle logistique en temps discret, Compte tenu de la nature des données sur la pauvreté, et en particulier du temps qui s'écoule entre deux vagues d'enquête.

Une fonction de risque logistique classique est censée représenter le risque en temps discret ou la probabilité pour une cohorte c de quitter un état particulier (celui de pauvreté ou de non pauvreté) au moment j après y avoir passé un certain temps donné t (Prentice et Gloecker, 1978) :

$$\lambda_{cj}(t) = \frac{e^{(\alpha(t) + \beta' X_{cj})}}{1 + e^{(\alpha(t) + \beta' X_{cj})}} \quad (69)$$

Avec β représentant un vecteur de paramètres à estimer et X_{ij} représentant une matrice de facteurs explicatifs qui changent d'une cohorte à l'autre et, très probablement, avec le temps. Dans le cas d'un modèle logistique à temps discret, la probabilité à calculer n'est pas seulement une fonction des caractéristiques de la cohorte, mais aussi du temps. Ainsi, $\alpha(t)$ explique comment le moment où se produisent les événements influe sur la probabilité (taux de hasard). Le logit, ou logarithme du rapport entre le risque conditionnel de survenance d'un événement et le risque conditionnel de non-survenance, est une fonction linéaire des caractéristiques socio-

économiques des cohortes augmentée d'une composante exprimant la dépendance à la durée ; il est fourni par :

$$\frac{\lambda_{cj}(t)}{1-\lambda_{cj}(t)} = \alpha(t) + \beta' X_{cj} \quad (70)$$

Grâce à la définition du terme exprimant la dépendance temporelle, le modèle logistique à temps discret offre une véritable flexibilité. Trois spécifications de $\alpha(t)$ peuvent être adoptées (Le Goff et Forney, 2003b) :

Une spécification similaire au modèle de Gompertz en temps continu ; une spécification similaire au modèle Weibull à temps continu et enfin une spécification similaire à celle du modèle de Piecewise ou exponentiel en temps continu.

Le modèle s'estime par la méthode du maximum de vraisemblance (Allison, 1982). Posons δ_i une variable binaire qui indique si l'épisode est complet ($\delta_i = 1$) ou censuré à droite ($\delta_i = 0$), la fonction de vraisemblance du modèle s'écrit alors :

$$L = \prod_{i=1}^n \left[\Pr(T_i = t) \right]^{\delta_i} \left[\Pr(T_i > t) \right]^{1-\delta_i} \quad (71)$$

Si nous introduisons, une certaine variable dichotomique γ_{ij} qui prendra la valeur 1 si la cohorte i connaît la pauvreté au temps j et 0 sinon. On peut montrer très facilement, que le logarithme de la fonction de vraisemblance, est donné par :

$$\ln(L) = \sum_{c=1}^{34} \sum_{j=1}^3 \left[\gamma_{cj} \ln(\lambda_{cj}) + (1-\gamma_{cj}) \ln(1-\lambda_{cj}) \right] \quad (72)$$

En réalité, l'estimation d'un modèle logistique à temps discret équivaut à l'estimation d'un modèle logistique conventionnel sur la probabilité de connaître l'événement pour un fichier épisode/période, où chaque période de l'épisode se voit attribuer une observation, si l'on se réfère à la forme de la fonction de log-vraisemblance. Par conséquent, un épisode comportant deux périodes reçoit deux observations. La variable dépendante a donc la valeur 1 si l'événement étudié est observé au cours de la période considérée, et 0 dans le cas contraire. Une autre considération importante concerne les épisodes censurés à gauche. En accord avec Iceland (1997) et Canto (2002), il a été décidé de les conserver. En effet, selon l'Islande, l'exclusion de ce type d'observations du cadre d'un modèle logistique à temps discret introduit un biais plus important, notamment parce qu'elle implique l'exclusion des épisodes longs, c'est-à-dire les épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté de trois périodes (2001, 2007 et 2014). Une stratégie

similaire présente l'avantage supplémentaire d'augmenter considérablement le nombre d'observations.

En somme, nous allons effectuer deux estimations menées distinctement, une pour les sorties de la pauvreté et une autre pour les entrées dans la pauvreté.

Une interrogation nait vu le nombre de modèle exposé. Comment pouvons-nous nous donner les moyens statistiques de sélectionner le modèle paramétrique estimé le mieux adapté parmi cette grande batterie de modèles paramétriques estimés ? L'un des premiers problèmes rencontrés lors de l'ajustement d'un modèle paramétrique est de décider de la spécification sur laquelle les estimations sont basées. Plusieurs tests de spécification du modèle, tels que le test du rapport de vraisemblance et le critère d'information d'[Akaike \(1973\)](#), peuvent nous aider à choisir une distribution.

Tableau 14 : Différentes spécifications de la fonction de hasard

Spécifications	Fonction de hasard	Paramètres à estimer	Commentaires
Exponentielle PH ou AFT	$\theta(t) = \lambda$ $S(t) = e^{-\lambda t}$	$\lambda = e^{(\alpha_0 + X\beta)}$	Cette spécification affirme que le taux de hasard conditionnel de sortie de l'état est indépendant du temps ; seules les variables expliquent ce taux, c'est-à-dire la caractéristique d'absence de mémoire, de la distribution exponentielle.
Weibull PH ou AFT	$\theta(t) = \lambda p t^{p-1}$ $S(t) = e^{-\lambda t^p}$	$\lambda = e^{(\alpha_0 + X\beta)}$ $\sigma = \frac{1}{p}$	Il ressort de cette spécification que la fonction de hasard varie comme une puissance donnée du temps. La dépendance temporelle, elle, est exprimée par $\lambda p t^{p-1}$. On voit que lorsque $p = 1$, on retombe sur la spécification exponentielle. Lorsque $p > 1$, la fonction de hasard est monotone croissante. Lorsque $p < 1$, elle est monotone décroissante.
Gompertz PH	$\theta(t) = \lambda e^{\gamma t}$ $S(t) = e^{-\lambda \gamma^{-1}(e^{\gamma t} - 1)}$	$\lambda = e^{(\alpha_0 + X\beta)}, \gamma$	On constate que si $\gamma = 0$, la fonction de hasard reste constante. Si $\gamma > 0$, elle devient croissante. Et si $\gamma < 0$, la fonction devient décroissante.
Log-normal AFT	$\theta(t) = \frac{1}{\sigma t} \times \frac{\phi(z(t))}{1 - \Phi(z(t))}$ $S(t) = 1 - \Phi(z(t))$	$z(t) = \frac{\ln(t) - \mu}{\sigma}$ $\mu(t) = X\beta, \sigma$	La fonction de hasard, est monotone sous l'hypothèse de normalité.
Log-logistique AFT	$\theta(t) = \frac{\gamma \lambda^\gamma t^{\gamma-1}}{1 + (\lambda t)^\gamma}$ $S(t) = \frac{1}{1 + (\lambda t)^\gamma}$	$\lambda = e^{(\alpha_0 + X\beta)}$ $\gamma = \frac{1}{p}$	Pour éviter les soucis analytiques, de la loi normale.

Source : Cahuzac (2008)

Les tests de robustesses

- **Test du rapport de vraisemblance**

Ce test s'applique lorsque le modèle contraint est imbriqué dans le modèle non contraint. Ce test, connu sous le nom de rapport de vraisemblance (LR), est créé de manière compréhensible et se rapporte au rapport de vraisemblance logarithmique de deux modèles, dont l'un est un cas spécifique de l'autre. Nous présentons la statistique du test :

$$LR = 2 \ln \left(L(\beta_j) - \ln \left(L(\beta_j^c) \right) \right) \quad (73)$$

Où $\ln(L)$ désigne le log-vraisemblance qui est distribué selon la loi du Chi-deux à k degrés de liberté $(\chi^2(k))$ sous l'hypothèse H_0 de validité des k contraintes formulées.

- **Le critère d'information d'Akaike (1973)**

Lors de la comparaison de deux modèles, il est concevable que les deux distributions que nous choisissons soient incorrectes et que la distribution réelle soit significativement différente. Par conséquent, nous considérons le critère d'information d'Akaike (AIC) comme une option potentielle. Il s'écrit :

$$AIC = -2 \ln(L) + 2(k + c) \quad (74)$$

Avec L la vraisemblance maximale, k étant le nombre de variables exogènes du modèle et c le nombre, de paramètres de la fonction retenue.

1.2. Présentation des variables du modèle : la prise en compte du comportement et l'état des individus

Nous avons pu choisir et créer des variables qui représentent les caractéristiques inhérentes aux ménages et à leur environnement en utilisant les enquêtes camerounaises sur les ménages (ECAM2, ECAM3 et ECAM4). Les variables de notre analyse se répartissent principalement en deux catégories. Tout d'abord, un ensemble de variables standard est utilisé pour tenir compte de l'influence des caractéristiques de la cohorte (âge, sexe, niveau d'éducation, types de ménage, etc.) ainsi que des caractéristiques générales de la cohorte (localisation géographique, taille du ménage, proportion de la population active, secteurs d'activité, etc.)

Nous avons pris en considération l'intensité de la pauvreté (P_j) dans le modèle relatif à la probabilité de sortie de la pauvreté, et symétriquement, un indice de l'intensité de la non-

pauvreté est calculé dans le modèle d'entrée dans la pauvreté. Il est essentiel de noter que, comme ces modèles intègrent la différence entre le bien-être et le seuil de pauvreté, nous ne pouvons plus ajuster les trajectoires de pauvreté selon l'approche de [Bane et Ellwood \(1986\)](#), comme nous l'avons fait dans le chapitre 2 avec l'analyse descriptive.

Deuxièmement, un autre ensemble de facteurs vise à étudier le comportement stratégique des cohortes à court terme afin de comprendre pourquoi des cohortes présentant des caractéristiques sociales, économiques et démographiques équivalentes affichent des trajectoires de pauvreté distinctes. Par stratégie de survie, nous entendons les tactiques sociales et économiques utilisées par les cohortes pour rompre avec la pauvreté, dans le but premier de s'approprier les ressources. L'avantage de penser en termes d'entrée et de sortie de la pauvreté est qu'il nous permet de créer un contraste clair entre les deux types d'activité. En effet, dans le cas des sorties de la pauvreté, nous discuterons des méthodes de promotion, ou des mesures employées par les cohortes pour augmenter leurs chances de sortir de la pauvreté. Par conséquent, une approche est considérée comme réalisable si elle augmente considérablement la probabilité de sortir de la pauvreté. Dans le cas de l'étude de l'entrée dans la pauvreté, en revanche, nous parlerons beaucoup plus de tactiques préventives, c'est-à-dire d'actes préventifs réalisés par les cohortes face aux menaces d'entrée dans la pauvreté. Un plan sera donc jugé efficace s'il réduit la probabilité de tomber dans la pauvreté.

1.2.1. Les variables démographiques

Les variables démographiques des cohortes sélectionnées pour cette étude sont les suivantes :

- **Taille du ménage** : Il s'agit du nombre de personnes vivant dans le ménage. Cette variable permet de refléter la charge de la famille du chef de ménage. Une plus grande taille de ménage indique une charge familiale plus importante, ce qui peut augmenter la probabilité de mobilité des pauvres. L'idée est que les ménages plus nombreux peuvent avoir des difficultés à subvenir aux besoins de tous leurs membres, ce qui peut influencer la probabilité de sortir de la pauvreté.
- **Proportion de femmes dans la cohorte** : Cette variable examine l'effet du genre sur le niveau de pauvreté de la cohorte et, par conséquent, sur sa mobilité. L'hypothèse est que les ménages dirigés par des femmes peuvent être plus susceptibles de tomber dans la pauvreté que les ménages dirigés par des hommes, en raison de facteurs tels que la discrimination salariale ou l'accès limité aux ressources économiques.

- **Âge de la cohorte** : Cette variable permet d'examiner la position de la cohorte dans le cycle de vie. L'idée est que plus une personne est âgée, plus elle dispose généralement de capital social et d'expérience, ce qui peut influencer positivement ses opportunités d'emploi et son niveau de revenu. Ainsi, l'âge peut jouer un rôle dans la probabilité de sortir de la pauvreté.
- **Âge de la cohorte au carré** : Cette variable introduit une non-linéarité dans la relation entre l'âge et la probabilité de sortir de la pauvreté. En incluant l'âge au carré, on tient compte de la possibilité qu'il existe un point de concavité, c'est-à-dire un moment où les effets négatifs associés au vieillissement l'emportent sur les effets positifs de l'expérience. Par exemple, une personne plus âgée peut être confrontée à une diminution de la flexibilité professionnelle ou à des problèmes de santé qui pourraient affecter sa probabilité de sortir de la pauvreté.
- **Proportion de chômeurs dans la cohorte** : Cette variable mesure l'impact du nombre de membres du ménage qui ne travaillent pas et ne perçoivent donc pas de revenus provenant d'un emploi sur la probabilité de tomber dans la pauvreté. Elle donne une estimation approximative de la pression exercée sur les actifs du ménage. L'idée est que si un grand nombre de membres du ménage sont au chômage, cela pourrait augmenter la probabilité que la cohorte tombe dans la pauvreté, car il y aurait moins de revenus disponibles pour soutenir le ménage dans son ensemble.

En utilisant ces variables démographiques, nous pourrions analyser comment ces facteurs influencent la probabilité de sortir de la pauvreté ou d'y entrer. Ces résultats permettront de mieux comprendre les dynamiques de la pauvreté et d'identifier les groupes de population les plus vulnérables.

1.2.2. Les variables économiques

Les variables économiques incluses dans cette thèse sont les suivantes :

- **Secteur d'activité** : Cette variable permet de mesurer l'impact du secteur d'activité d'un individu sur son niveau de vie et, par conséquent, sur la probabilité de sortir ou d'entrer dans la pauvreté. Les salaires et les conditions de travail peuvent varier considérablement selon qu'une personne travaille dans le secteur formel ou informel. Dans le secteur formel, les salaires ont tendance à être plus élevés et les emplois plus stables, ce qui peut réduire la probabilité de tomber dans la pauvreté.

- **Situation professionnelle :** Cette variable examine la situation d'emploi d'un individu et son impact sur son niveau de vie. Le niveau de salaire est étroitement lié à la qualification professionnelle d'un travailleur, ce qui affecte directement son niveau de vie. De même, la situation professionnelle d'un individu peut avoir des répercussions sur le niveau de vie du ménage qu'il dirige. Dans cette étude, les chercheurs distinguent différents groupes socio-économiques tels que les salariés, les indépendants, les agriculteurs, les aidants familiaux et les autres. Ces groupes ont des activités économiques différentes, ce qui implique que l'élasticité des niveaux de vie aux déterminants socio-économiques peut varier d'un groupe à l'autre.

Examiner l'impact du secteur d'activité et de la situation professionnelle sur le niveau de vie des individus et leur probabilité de sortir ou d'entrer dans la pauvreté permettrait de saisir les différentes réalités économiques auxquelles sont confrontés les individus et d'explorer comment ces réalités influencent leur mobilité économique.

1.2.3. Les variables sociales

Les variables sociales présentent les caractéristiques des différentes cohortes du point de vue social. Celles retenues dans le cadre de cette thèse sont notamment :

- **L'état sanitaire :** L'état de santé permet d'apprécier les conditions de vie des ménages, il est capté ici par la proportion des individus de la cohorte qui ont été marqués par une indisponibilité au moins une fois six mois avant l'enquête. Cependant, une telle indication est sans doute très suspecte, bien qu'elle soit basée sur des enquêtes auprès des ménages. On pourrait penser que la sensibilité à la maladie est un facteur de pauvreté.
- **Le handicap :** C'est un indicateur qui capte la proportion d'individu dans les cohortes qui souffrent d'handicap. Les familles dont certains membres souffrent d'un handicap ont généralement des revenus plus faibles que ceux des autres familles et sont plus susceptibles de vivre en deçà du seuil de pauvreté. On s'attend donc à ce qu'une proportion élevée d'individus souffrant d'handicap pénalise les chances de sortie de la pauvreté
- **Le niveau d'éducation :** Il s'agit d'un indicateur de la capacité de gain du ménage. Il est évalué ici par la proportion de personnes de la cohorte qui ont suivi un enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que par la proportion de personnes qui n'ont pas suivi d'enseignement. Un niveau d'éducation élevé est censé aider les gens à sortir de la pauvreté. En général, l'éducation favorise l'emploi et la création de revenus.

- **L’habitat** : il fait référence au cadre de vie personnel des membres de la cohorte. Toutefois, nous nous intéressons aux proportions des individus de la cohorte qui peuvent, propriétaire, locataire ou vivre en famille. On s’attend donc à ce que les charges du logement qui sont relativement élevées en milieu urbain favorisent l’entrée des cohortes dans la pauvreté.
- **La situation géographique** : Comme nous l’avons vu au chapitre 2 plus haut, le lieu de résidence rend compte de l’existence des opportunités et de la disponibilité des infrastructures qui contribueraient au bien-être des individus. Les ménages souvent situés en zone rural ont beaucoup plus de chance d’avoir un niveau de vie faible.

En plus de ces variables, nous avons conservé cinq types de stratégies de la cohorte : (i) l’emprunt ; (ii) les transferts privés (de la famille, des amis et des organisations non gouvernementales) ; (iii) la production domestique mesurée par la part du revenu du ménage générée par la production domestique ; (iv) l’accès aux transferts sociaux publics (pension, allocations familiales, etc.) ; et (v) l’accès à l’emploi secondaire (qu’il soit formel ou informel). Enfin, le modèle est complété par une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si la cohorte a déjà connu un autre épisode de pauvreté, et par une série de variables binaires qui indiquent la date d’entrée dans la pauvreté ou la non-pauvreté.

Le tableau 15 ci-dessous donne les statistiques descriptives de ces différentes variables explicatives de nos modèles.

Tableau 15 : Statistiques descriptives des variables du modèle

Variables	Obs	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Variables démographiques					
Taille ménage	102	6.309	0.601	5.23	7.773
Proportion de femmes	102	50.906	3.936	37.61	63.11
Age	102	41.833	11.212	19	65
Proportion de chômeurs	102	17.386	12.052	5.05	66.04
Variables économiques					
Proportion secteur primaire	102	45.306	11.197	26.12	69.06
Proportion secteur secondaire	102	13.932	3.08	6.25	20.87
Proportion secteur tertiaire	102	41.601	11.071	19.42	69.75
Variables sociales					
Dépenses de santé (log)	102	12.051	0.259	11.707	13.110
Proportion de victime d’handicap	102	6.034	2.808	2.230	15.200
Proportion de sans niveau	102	11.125	10.636	0	56.93
Proportion de niveau primaire	102	40.239	8.967	25.36	73.28
Proportion de niveau secondaire général	102	28.686	8.381	8.49	54.49
Niveau secondaire technique	102	12.052	4.112	2.53	27.79
Proportion niveau supérieur	102	8.399	2.505	2.03	16.55
Proportion de propriétaire	102	6.779	1.071	4.19	8.8
Proportion d’urbain	102	52.842	7.158	37.33	68.16
Types de stratégies des ménages					
Proportion de recours à l’emprunt	102	35.655	15.574	0.234	72.167
Proportion d’accès aux transferts privés	102	18.215	5.558	2.694	30.663

Proportions de recours à la production domestique	102	27.527	6.083	13.553	42.846
Proportion d'accès aux transferts sociaux	102	11.813	2.521	5.502	17.367
Proportion d'accès à un emploi secondaire	102	13.623	4.202	3.252	22.224

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Section 2 : Résultats et interprétations

Le but de cette section est de présenter les résultats de nos estimations ainsi que les interprétations qui en découlent. Pour ce faire, la section est organisée en deux principaux points. Tout d'abord nous présentons et analysons les résultats concernant les déterminants des probabilités de sortie de la pauvreté (2.2.1) pour ensuite présenter ceux liés aux déterminants des probabilité d'entrée dans la pauvreté (2.2.2) sans oublier les principaux tests de robustesse.

2.1. Résultats des estimations liées aux probabilités de sortie de la pauvreté

Le Tableau 16 ci-dessous présente les valeurs des paramètres et des effets marginaux du modèle logistique à temps discret pour les trois spécifications du terme de durée de Gompertz, Piecewise et Weibull. En examinant tous les critères de robustesse des modèles, il ressort que la spécification de type Piecewise a un pouvoir explicatif plus important. En effet, le critère d'information d'Akaike prend la valeur la plus faible pour cette spécification de Piecewise, soit 1,162 contre 1,163 et 1,168 pour les modèles Gompertz et Weibull respectivement. De même, les deux R-carré et la proportion des cas bien estimés sont plus élevés pour ce modèle Piecewise. Les différences induites par ces nombreux critères sont cependant assez faibles et les valeurs prédites des coefficients ainsi que leur significativité ne diffèrent pas beaucoup d'un modèle à l'autre. Les trois régressions, d'autre part, corroborent la dépendance négative de la durée de la probabilité d'échapper à la pauvreté. Dans le modèle de Piecewise, par exemple, les deux variables dichotomiques de durée ont une influence négative considérable sur la probabilité d'échapper à la pauvreté. Par ailleurs, l'effet marginal en valeur absolue est croissant avec la durée. Ainsi les probabilités de sortie déduite du modèle sont respectivement, de 0,43, 0,31 et 0,06 après, une, deux et trois épisodes de pauvreté. Les variables de durée et le logarithme de la durée ont un effet négatif important sur le taux de hasard dans les deux autres modèles, démontrant cette dépendance négative à la durée. Enfin, les différents modèles estimés soulignent l'importance fondamentale des périodes répétées de pauvreté. Une cohorte qui a connu, durant la période couverte par le pseudo-panel, un épisode de pauvreté antérieur a

d'autant moins de chances de sortir de la pauvreté. Ces résultats, ont trait à l'incidence des différentes variables explicatives, des transitions de la pauvreté, appellent à de nombreux commentaires.

Avant d'examiner les stratégies individuelles des cohortes, il convient d'étudier tout d'abord le rôle des caractéristiques générales des cohortes, c'est-à-dire les facteurs démographiques et socio-économiques.

2.1.1. Les déterminants démographiques et socio-économiques

Les résultats indiquent tous la pertinence de la situation géographique comme facteur important de sortie de la pauvreté. En effet, vivre dans une zone urbaine plutôt que rurale, que ce soit dans une métropole comme Yaoundé et Douala ou une petite ville, augmente considérablement les chances d'échapper à la pauvreté, ceteris paribus. En effet, l'effet marginal de la proportion de cohorte résidents en zone urbaine est de 0,160 et significatif à 1% signifiant que le fait qu'une cohorte réside en zone urbaine plutôt qu'en zone rurale augmenterait sa probabilité de sortir de la pauvreté de 0,16 ; toute chose égale par ailleurs. La taille du ménage, et la proportion de femme dans la cohorte n'ont pas d'influence significative sur la probabilité de sortir de la pauvreté. Mais, pour ce qui est de l'âge de la cohorte, il ressort de nos résultats que les cohortes les plus âgées ont une probabilité de stagner dans la pauvreté plus élevée que les cohortes moins âgées (toutes choses égales par ailleurs). La probabilité de sortie de la pauvreté après une période de pauvreté estimé par le modèle Piecewise pour les cohortes un peu plus âgées est de 36% alors qu'elle monte à 43% pour l'ensemble des cohortes. Ce résultat, confirmerait, la fragilité des ménages des retraités ceci liée, en particulier, à la chute, du montant réel des pensions (World Bank, 1995 ; Clarke, 1999). En outre, les ménages dirigés par une femme ont une probabilité de rester en situation de pauvreté plus grande que les ménages dont le chef est un homme. Ainsi les probabilités de sortie de la pauvreté après un épisode de pauvreté, estimés à partir du modèle Piecewise, s'élèvent respectivement à 0,45 et à 0,38 pour l'ensemble des cohortes et la proportion des femmes respectivement. Cet écart, qui confirme le rôle du sexe du chef de ménage en tant que déterminant de la pauvreté au Cameroun, s'explique par le poids notable des familles monoparentales et des retraitées vivant seules parmi les ménages féminins (Fambon, 2005). S'agissant de l'influence de la situation de la cohorte sur le marché du travail, la proportion d'actifs, non statistiquement significative, indique que la position du ménage en termes d'emploi n'est pas décisive dans l'explication des probabilités de sortie de la pauvreté. Finalement, l'écart de pauvreté est un déterminant important des chances de quitter la pauvreté.

Comme l'on pouvait s'y attendre, plus l'intensité de la pauvreté est élevée pour une cohorte, moins il a de chances s'en extirper. La probabilité de sortie de la pauvreté dépend donc ainsi par conséquent à la fois de la durée de l'épisode de pauvreté et bien sûr de l'intensité de celle-ci. Le niveau d'éducation agit significativement sur les chances de sortir de la pauvreté. Les résultats révèlent une incidence négative et significative de la proportion des individus sans niveau sur la probabilité de sortie de la pauvreté. Cette incidence négative tend à s'inverser au fur et à mesure que le niveau d'éducation de la cohorte s'élève, puisque, la proportion des individus de niveau primaire, secondaire technique et général et celles des individus de niveau supérieur à un impact positif sur la probabilité de sortir de la pauvreté au seuil de 10% pour le niveau primaire, 5% pour le niveau secondaire technique et 1% pour le niveau supérieur même si l'impact reste non significatif pour la proportion de niveau secondaire général. D'un point de vue économique, ce résultat n'est pas surprenant et a été corroboré par de nombreuses études. [Tafah \(1998\)](#), qui étudie les rendements privés de l'éducation au Cameroun, est arrivé à la conclusion que les rendements de l'éducation sont positifs et, dans certains cas, supérieurs aux rendements des investissements dans d'autres secteurs de l'économie. L'enseignement primaire donne les rendements les plus élevés, suivi de l'enseignement secondaire et tertiaire. Ainsi, il conclut qu'il convient de mettre l'accent sur l'investissement dans l'enseignement primaire et que les personnes désireuses de poursuivre leurs études devraient supporter une proportion plus élevée du coût de cette éducation. Les niveaux d'éducation (primaire, secondaire et supérieur) sont précieux pour augmenter les dépenses par habitant du ménage. Comme les dépenses comprennent les articles non alimentaires, l'éducation est donc pertinente du point de vue du bien-être général. En outre, les niveaux d'éducation sont des éléments importants pour réduire les chances du ménage d'être pauvre ([Okojie, 2002](#)).

Mais il serait trompeur de dire que la réduction de la pauvreté dépend de l'universalisation de l'enseignement primaire. L'enseignement primaire est le seuil initial du capital humain, mais l'enseignement secondaire et supérieur, et l'investissement dans la science et la technologie donnera lieu à une accélération et à un maintien du développement de la croissance économique, et donc à la réduction de la pauvreté. D'autres auteurs sont arrivés à la même conclusion que la probabilité de sortir de la pauvreté est plus faible pour le niveau d'éducation inférieur ([Rodriguez et Smith, 1994](#) ; [Coulombe et McKay, 1996](#)).

2.1.2. L'influence des stratégies sur la probabilité de sortir de la pauvreté

Intéressons-nous, dès à présent, à l'influence des stratégies. Il s'avère, premièrement, que l'accès aux transferts privés et aux transferts publics ne constitue pas une stratégie de promotion

viable. En effet, cette variable agit à la baisse sur le taux de sortie de la pauvreté et traduit donc davantage un état de dépendance des cohortes pauvres. Le recours à la production domestique, deuxièmement, joue un rôle primordial. En effet, la variable mesurant la part de la production domestique dans le revenu de la cohorte est positivement et significativement (au seuil de 1 %) liée au taux de sortie de la pauvreté. Autrement dit, un recours plus intensif à la production domestique renforce considérablement les chances, pour une cohorte, de s'extirper de la pauvreté. Les taux de hasard estimés à partir de la spécification de type Piecewise après une période de pauvreté sont respectivement de 0,44 pour les ménages ayant recours à la production domestique et de 0,41 pour les ménages ne s'y adonnant pas. En filigrane, c'est donc l'accès à la terre qui s'avère décisif. Son importance au Cameroun trouve son origine sous la première république allant des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980, avec l'opération de vastes réformes agricoles. À côté de ce recours à la production domestique, l'accès à un emploi secondaire constitue une autre stratégie de promotion efficace, l'effet de cette variable est significatif à 5%. Il convient à cet égard de souligner le rôle des activités secondaires au Cameroun, que celles-ci soient formelles ou informelles. Enfin, la variable de recours à l'emprunt n'est pas significative.

Tableau 16 : Résultats des modèles logistiques à temps discret pour les sorties de la pauvreté, Cameroun 2001-2014

	Modèle Piecewise		Modèle Gompertz		Modèle Weibull	
	Coefficients	Effets marginaux	Coefficients	Effets marginaux	Coefficients	Effets marginaux
Terme constant	-0.394(0.4215)	-0.084	1.377***(0.354)	0.297	1.234***(0.441)	0.268
Dépendance à la durée	/	/	-0.861***(0.268)	-0.186		
Log (Durée)	/	/	/	/	-2.28***(1.018)	-0.497
Durée = 1	-0.557***(0.204)	-0.112	/	/	/	/
Durée ≥ 2	-2.291***(1.215)	-0.322	/	/	/	/
Multiples épisodes	-1.713***(0.445)	-0.261	-1.732***(0.469)	-0.266	-1.725***(0.451)	-0.268
Taille du ménage	0.323(0.514)	0.069	0.329(0.521)	0.071	0.335(0.542)	0.073
% de femme	-0.175(0.238)	-0.037	-0.181(0.239)	-0.039	-0.188(0.236)	-0.041
Age	-0.169(0.285)	-0.036	-0.168(0.269)	-0.036	-0.171(0.301)	-0.037
Age au carré	-0.528***(0.108)	-0.109	-0.518***(0.121)	-0.109	-0.517***(0.118)	-0.109
% D'inactifs	-0.124*(0.074)	-0.027	-0.122*(0.070)	-0.026	-0.121(0.068)	-0.022
% secteur primaire	-0.669****(0.099)	-0.102	-0.664***(0.108)	-0.098	-0.662***(0.103)	-0.096
% secteur secondaire	0.587*(0.318)	0.097	0.574*(0.321)	0.096	0.571(0.387)	0.093
% secteur tertiaire	0.743***(0.352)	0.108	0.721***(0.364)	0.103	0.718***(0.348)	0.105
% salariés	0.928****(0.187)	0.142	0.922****(0.184)	0.138	0.918****(0.193)	0.136
% exploitants agricoles	0.324(0.276)	0.062	0.318(0.274)	0.064	0.322*(0.182)	0.084
% exploitants indépendants	0.347*(0.081)	0.017	0.341*(0.079)	0.016	0.298(0.197)	0.011
Intensité pauvreté (P₁)	-0.611****(0.081)	-0.131	-0.597****(0.083)	-0.129	-0.60****(0.079)	-0.131
% de victimes d'handicap	-1.041****(0.002)	-0.092	-1.032****(0.002)	-0.091	-1.04****(0.002)	0.091
% sans niveau	-0.041***(0.015)	-0.038	-0.039***(0.013)	-0.035	-0.038***(0.011)	-0.036
% niveau primaire	0.184*(0.094)	0.121	0.179*(0.093)	0.120	0.182(0.103)	0.122
% niveau secondaire général	0.187(0.149)	0.084	0.186(0.146)	0.082	0.178*(0.0741)	0.079
% niveau second technique	0.784***(0.392)	0.183	0.781***(0.346)	0.181	0.780*(0.441)	0.179
% niveau supérieur	0.852***(0.398)	0.047	0.842***(0.368)	0.043	0.839*(0.329)	0.039
% de propriétaires	0.109(0.214)	0.105	0.107(0.222)	0.111	0.106(0.214)	0.108
% d'urbains	0.685****(0.205)	0.160	0.672****(0.208)	0.158	0.667****(0.209)	0.157
% d'accès crédit	0.022(0.018)	0.005	0.029(0.018)	0.006	0.034(0.021)	0.007
% d'accès transferts privés	0.128(0.087)	0.028	0.142(0.109)	0.031	0.141(0.103)	0.031
% accès emploi sec	0.716***(0.357)	0.169	0.698***(0.314)	0.165	0.698***(0.312)	0.165
Part prod domest dans le rev	0.556****(0.104)	0.119	0.541***(0.231)	0.117	0.5424***(0.184)	0.118
% accès transferts sociaux	-0.179(0.147)	-0.039	-0.202(0.184)	-0.044	-0.214*(0.119)	-0.047
Caractéristiques générales des modèles et tests						
Nombre d'observations	102		102		102	

Logarithme de la vraisemblance	-1099.727	-1094.019	-1098.733
Test du rapport de vraisemblance²⁴	302.78***	295.19***	285.76***
R² de Nagelkerke²⁵	0.203	0.196	0.191
Pseudo R² de Mc Fadden²⁶	0.128	0.119	0.115
Critère d'Akaike²⁷	1.162	1.163	1.168
Cas bien prédits	77.9%	77.5%	77.3%

Notes : La variable expliquée ici prend la valeur 1 si, pour une période donnée de l'épisode considéré, la cohorte est sortie de la pauvreté et la valeur 0 sinon. Les effets marginaux représentent la variation de la probabilité de sortir de la pauvreté suite à une variation de la variable explicative correspondante. Les valeurs entre parenthèses représentent les écarts types des paramètres estimés corrigés de l'hétéroscédasticité. ***significativité à 1%, **significativité à 5% et *significativité à 10%.

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

²⁴ Tests de significativité globale, donc la statistique est donnée par : $LR = -2(\log L_C - \log L_{NC})$ qui suit la loi du Chi-deux avec pour degré de liberté le nombre de variables explicatives. $\log L_C$ est le logarithme de la vraisemblance du modèle juste avec le terme constant et $\log L_{NC}$ le logarithme de la vraisemblance du modèle avec les variables expliquées.

²⁵ Le R² de Nagelkerke est la quantité : $1 - \left[(\log L_{NC} / \log L_C)^{2/n} / (1 - (\log L_{NC})^{2/n}) \right]$

²⁶ R² de McFadden donné par : $1 - \log L_{NC} / \log L_C$

²⁷ Le critère d'Akaike est égal à $-2(\log L_{NC} - K)/n$

2.2. Résultats des estimations liées aux probabilités d'entrée dans pauvreté

Le tableau 17 présente les valeurs des paramètres des modèles logistiques à temps discret pour les trois spécifications du terme concernant la dépendance à la durée. Les critères de spécification utilisés, tels que le R^2 et le critère d'Akaike, indiquent que la spécification de type Gompertz est la plus robuste parmi les trois.

Cependant, il convient de noter que les écarts de valeur entre les coefficients et les effets marginaux des différentes spécifications sont négligeables. Cela signifie que les résultats obtenus ne varient que légèrement selon la forme fonctionnelle choisie pour modéliser la dépendance à la durée.

Les estimations pour les trois formes fonctionnelles révèlent une dépendance négative à la durée de la probabilité d'entrée dans la pauvreté. Cela signifie que plus une cohorte reste longtemps en situation de non-pauvreté, plus le risque pour elle de tomber dans la pauvreté est faible. En effet, selon le modèle Gompertz, les taux de hasard (hazard rates) s'élèvent à 0,22, 0,15 et 0,08 respectivement après une, deux et trois périodes passées hors de la pauvreté. Autrement dit, plus une cohorte reste hors de la pauvreté pendant une longue période, plus sa probabilité d'entrer dans la pauvreté diminue. Cela suggère que les périodes de non-pauvreté ont un effet protecteur et contribuent à la stabilité économique des ménages. Ainsi, une expérience préalable de non-pauvreté renforce la résilience d'une cohorte et diminue la probabilité qu'elle tombe dans la pauvreté.

2.2.1. L'incidence des variables démographique et socio-économique sur la probabilité d'entrer dans la pauvreté

Portons notre attention sur l'influence des déterminants socio-économiques et démographiques telles que, la zone de résidence, le sexe du chef de ménage, le niveau d'éducation, l'âge, la taille du ménage, la position sur le marché du travail et l'intensité de la non-pauvreté.

Le fait de résider dans une zone urbaine réduite sensiblement le risque d'entrée dans la pauvreté. Les zones urbaines offrent généralement plus d'opportunités économiques, telles que des emplois formels et informels, ainsi qu'un meilleur accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, les soins de santé et les infrastructures. Cette corrélation est cohérente avec de nombreuses études antérieures qui ont montré que les zones urbaines sont souvent associées à un niveau de vie plus élevé et à une réduction de la pauvreté (Cheibani, 2020).

L'effet du sexe est fortement significatif. En effet, les ménages gérés par une femme présentent un risque d'entrée dans la pauvreté supérieure aux ménages gérés par un homme puisque la proportion des femmes est positivement liée à la probabilité d'entrer dans la pauvreté. Les taux de hasard après une période passée hors de la pauvreté estimés par le modèle Gompertz sont de 0,27 et 0,21 pour les femmes et les hommes respectivement. Ce résultat s'inscrit dans la logique de plusieurs travaux. En effet, le fait que le chef de famille soit une femme augmente la probabilité que le ménage soit pauvre. Ce phénomène, connu sous le nom de féminisation de la pauvreté (Pearce, 1978), peut s'expliquer par la discrimination à l'encontre des femmes sur le marché du travail, mais aussi par le fait que les femmes ont tendance à être moins éduquées que les hommes, ce qui explique qu'elles perçoivent moins de revenus sur le marché du travail (Garza-Rodríguez et al., 2021). La plupart des études ont trouvé des preuves en faveur de la féminisation de la pauvreté (Biyase et Zwane, 2018 ; Ravindra et Minuwanthi 2020 ; Iqbal et al., 2020 et Teka et al., 2019). Certaines études, comme celle de Jiménez et al. (2006) pour le cas de la Bolivie, ne montrent pas que le fait que la femme soit chef de famille augmente la pauvreté, comme l'a fait (Székely, 1998) pour le cas du Mexique. Pour ce même pays, Garza-Rodríguez (2015) et Fernández-Ramos et al., (2016) trouvent des preuves que les ménages dirigés par des femmes sont plus susceptibles d'entrer dans la pauvreté.

Le niveau d'éducation est un déterminant socio-économique clé du risque d'entrée dans la pauvreté. En effet, les résultats de l'estimation suggèrent que les niveaux d'éducation secondaire technique et supérieur réduisent significativement au seuil de 5% la probabilité d'entrée dans la pauvreté. Cela est cohérent avec de nombreuses études qui ont démontré l'importance de l'éducation pour la mobilité sociale et l'amélioration des perspectives économiques (World Bank, 2018). Une éducation plus élevée peut contribuer à l'acquisition de compétences et de qualifications recherchées sur le marché du travail, ce qui réduit le risque de chômage et de pauvreté.

Par ailleurs, le modèle met en évidence une relation décroissante entre l'âge et le risque d'entrée dans la pauvreté. La tendance est donc inverse de celle du modèle de sortie de la pauvreté. Les cohortes plus âgées sont moins soumises que la moyenne au risque d'entrée dans la pauvreté mais ont également moins de chances d'en sortir. Cette situation paradoxale trouve une explication dans la position figée occupée par les retraités en général. En effet, un ménage de retraités se trouve en état de pauvreté parce que la (les) pension(s) qu'il perçoit est (sont) insuffisante(s) et qu'il dispose de peu d'opportunités lui permettant de redresser sa situation. Un ménage de retraités non pauvres bénéficie au contraire d'une pension confortable, revenu

fixe et régulier par définition, qui lui permet de limiter sa probabilité de tomber dans la pauvreté. En d'autres termes, c'est la position initiale occupée par le ménage qui est cruciale. L'influence de la taille du ménage est très surprenante puisqu'elle est négativement et significativement corrélée au taux d'entrée dans la pauvreté. En fait selon l'étude fondamentale de [Lanjouw et Ravallion \(1995\)](#) a mis en évidence que la taille des ménages tend à être positivement corrélée à la pauvreté. En d'autres termes, les ménages de grande taille sont plus susceptibles d'être pauvres. Ce résultat s'oppose également à plusieurs autres travaux ayant étudiés le lien direct entre la taille des ménages et la pauvreté. Par exemple, des chercheurs comme [Artha et Dartanto \(2018\)](#), [Gounder \(2013\)](#), [Lekobane et Seleka \(2017\)](#), [Ogutu et Qaim \(2019\)](#), [Ravindra et Minuwanthi \(2020\)](#) et [Sekhampu \(2013\)](#) ont trouvé des preuves empiriques à l'appui de cette relation. Leurs conclusions suggèrent que les ménages de grande taille sont plus susceptibles de connaître la pauvreté que les ménages de petite taille.

Trois explications peuvent être avancées. Premièrement, Lorsqu'un couple a des enfants, la responsabilité de prendre soin d'eux peut inciter les parents à se protéger davantage contre le risque de tomber dans la pauvreté. La nécessité de subvenir aux besoins de leurs enfants peut motiver les parents à adopter des stratégies de prévention, telles que rechercher des sources de revenus supplémentaires, investir dans l'éducation des enfants ou économiser davantage. Ainsi, le fait d'avoir des enfants peut être perçu comme un catalyseur pour prendre des mesures préventives contre la pauvreté.

Deuxièmement, au Cameroun, il existe un système de protection sociale qui accorde des prestations familiales. Ces prestations consistent en des transferts monétaires ou d'autres formes d'aide financière aux familles ayant des enfants. Ces ressources supplémentaires peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité économique des ménages plus nombreux en offrant un revenu fixe. Ainsi, ces prestations familiales peuvent jouer un rôle dans la protection des ménages contre la pauvreté.

Enfin une autre explication possible est que la relation entre la taille du ménage et la pauvreté est inversée. Cela signifie que plutôt que d'avoir des enfants parce qu'ils sont relativement aisés et protégés contre le risque de pauvreté, les ménages décident d'avoir des enfants, ce qui les place dans une situation plus favorable sur le plan économique. Dans cette perspective, les ménages qui sont déjà relativement stables économiquement peuvent se permettre d'avoir plus d'enfants, tandis que les ménages plus pauvres peuvent être confrontés à des contraintes économiques qui limitent leur capacité à fonder une famille plus nombreuse. Cette causalité inverse suggère que la taille du ménage est influencée par le niveau de richesse et de protection économique, plutôt que l'inverse.

La position de la cohorte sur le marché du travail est un facteur clé dans l'explication du risque d'entrée dans la pauvreté comme l'indiquent les résultats du tableau 20. En effet, la proportion d'actifs au sein d'un ménage diminue significativement le risque d'entrée dans la pauvreté, tandis qu'elle n'influence pas de manière significative la probabilité d'en sortir.

Lorsque la proportion d'actifs au sein d'un ménage est élevée, cela agit à la baisse sur le taux d'entrée dans la pauvreté. Cela signifie que lorsque plus de membres du ménage sont en mesure d'accéder au marché du travail formel, le risque de tomber dans la pauvreté est réduit. Avoir un emploi formel offre généralement une source de revenu plus stable et régulière, ce qui contribue à la sécurité économique du ménage et réduit le risque de pauvreté.

D'autre part, si les membres du ménage rencontrent des difficultés pour accéder au marché du travail formel, le risque d'entrée dans la pauvreté est accru. Les difficultés à trouver un emploi stable et rémunérateur peuvent entraîner une instabilité économique et rendre le ménage plus vulnérable à la pauvreté.

Ces résultats restent en droite ligne avec des études, comme celle menée par [Garza-Rodríguez \(2018\)](#), ont mis en évidence une forte corrélation entre certaines professions et la pauvreté. L'auteur souligne que le fait de travailler dans l'agriculture ou d'être indépendant augmente la probabilité d'être pauvre. Ces professions sont souvent associées à un accès limité aux ressources, à des salaires bas et à des conditions d'emploi instables, ce qui rend les individus plus vulnérables à la pauvreté.

Dans le cas de l'Équateur, [Canelas et Salazar \(2014\)](#) ont également constaté que la probabilité d'être pauvre est plus faible pour les personnes exerçant des professions managériales, professionnelles et techniques que pour les travailleurs agricoles.

Ces résultats suggèrent que les personnes exerçant des professions exigeant un niveau d'éducation, de compétences et de capital plus élevé ont tendance à avoir un meilleur accès à des emplois mieux rémunérés, ce qui réduit leur risque de tomber dans la pauvreté. En revanche, les personnes occupant des emplois peu qualifiés ou informels, tels que les travaux agricoles ou les emplois non qualifiés, ont plus de difficultés à gagner un revenu suffisant et à sortir de la pauvreté.

En ce qui concerne la probabilité de sortir de la pauvreté, il est suggéré que l'intensité de la non-pauvreté joue un rôle important. Plus précisément, si une cohorte est déjà relativement éloignée du seuil de pauvreté en termes de niveau de vie, elle a plus de chances de rester en dehors de la pauvreté. Cela signifie que les ménages qui ont déjà un niveau de vie élevé sont moins susceptibles de tomber dans la pauvreté que ceux qui sont plus proches du seuil de

pauvreté. Avoir une intensité de non-pauvreté élevée offre une certaine protection contre la pauvreté en maintenant un niveau de vie suffisamment éloigné du seuil critique.

Ces facteurs soulignent l'importance de l'emploi et du niveau de vie dans la compréhension des dynamiques de la pauvreté. L'accès à des emplois formels et rémunérateurs, ainsi qu'un niveau de vie élevé, sont des éléments clés pour réduire le risque d'entrée dans la pauvreté et maintenir un statut non pauvre.

Tableau 17 : Résultats des estimations des modèles logistiques à temps discret pour les entrées dans la pauvreté, Cameroun 2001-2014

	Modèle Piecewise		Modèle Gompertz		Modèle Weibull	
	Coefficients	Effets marginaux	Coefficients	Effets marginaux	Coefficients	Effets marginaux
Terme constant	0.352(0.277)	0.034	1.913***(0.487)	0.179	1.877***(0.541)	0.180
Dépendance à la durée	/	/	-0.708***(0.128)	-0.066	/	/
Log (Durée)	/	/	/	/	-2.28***(1.018)	-0.497
Durée = 1	-0.397***(0.134)	-0.036	/	/	/	/
Durée ≥ 2	-1.553***(0.351)	-0.131	/	/	/	/
Multiples épisodes	-1.331***(0.218)	-0.086	-1.41***(0.379)	-0.086	-1.407**(0.624)	-0.088
Taille du ménage	-0.816***(0.308)	-0.079	-0.84***(0.418)	0.079	-0.80***(0.187)	-0.077
% de femme	0.244***(0.108)	0.025	0.240**(0.092)	0.024	0.234**(0.036)	0.024
Age	-0.169(0.285)	-0.036	-0.168(0.269)	-0.036	-0.171(0.301)	-0.037
Age au carré	-0.528**(0.108)	-0.109	-0.518**(0.121)	-0.109	-0.517**(0.118)	-0.109
% D'inactifs	0.347*(0.081)	0.017	0.341*(0.079)	0.016	0.298(0.197)	0.011)
% secteur primaire	0.018*(0.010)	0.023	0.017**(0.008)	0.021	0.013*(0.008)	0.021
% secteur secondaire	-0.304*(0.167)	-0.069	-0.297*(0.153)	-0.065	-0.301*(0.139)	-0.071
% secteur tertiaire	-0.215(0.207)	-0.096	-0.208(0.184)	-0.093	-0.203(0.181)	-0.093
% salariés	-1.041***(0.097)	-0.100	-1.05***(0.101)	-0.099	-1.05***(0.101)	-0.101
% exploitants agricoles	0.041(0.127)	0.036	0.039(0.123)	0.034	0.029(0.119)	0.031
% exploitants indépendants	-0.142(0.344)	-0.074	-0.144(0.401)	-0.077	-0.478(0.051)	-0.069
Intensité non-pauvreté (NP₁)	-0.224***(0.027)	-0.022	-0.23***(0.024)	-0.022	-0.23***(0.028)	-0.022
% de victimes d'handicap	0.032***(0.009)	0.018	0.036***(0.010)	0.017	0.041***(0.011)	0.201
% sans niveau	0.003(0.018)	0.000	0.004(0.019)	0.000	0.011(0.017)	0.001
% niveau primaire	-0.012(0.087)	-0.003	-0.014(0.074)	-0.005	-0.017(0.084)	-0.003
% niveau secondaire général	-0.011(0.009)	-0.013	-0.021**(0.010)	-0.011	-0.022*(0.012)	-0.013
% niveau second technique	-0.109**(0.028)	-0.036	-0.107**(0.026)	-0.034	-0.112*(0.059)	-0.033
% niveau supérieur	-1.131**(0.538)	-0.106	-1.097**(0.421)	-0.097	-1.083*(0.493)	-0.092
% de propriétaires	-0.352*(0.174)	-0.039	-0.308*(0.169)	-0.042	-0.311*(0.172)	-0.041
% d'urbains	-0.019*(0.011)	-0.013	-0.017*(0.009)	-0.014	-0.019*(0.014)	-0.014
% d'accès crédit	-0.223**(0.109)	0.023	-0.218**(0.107)	0.022	0.222**(0.106)	0.022
% d'accès transferts privés	-0.039(0.125)	-0.004	-0.033(0.128)	-0.003	-0.042(0.129)	-0.004
% accès emploi secondaire	-0.232(0.187)	-0.021	-0.226(0.182)	-0.019	-0.224(0.178)	-0.020
Part prod domest dans le rev	-0.051(0.142)	-0.005	-0.086(0.138)	-0.008	-0.081(0.133)	-0.008

% accès transferts sociaux	-0.102(0.084)	-0.009	-0.163**(0.079)	-0.015	-0.184**(0.072)	-0.018
Caractéristiques générales des modèles et tests						
Nombre d'observation	102		102		102	
Log de la vraisemblance	-2382.447		-2353.741		-2370.861	
Rapport de vraisemblance	576.07***		633.48***		599.24***	
R² de Nagelkerke	0.152		0.166		0.158	
Pseudo R² de Mc Fadden	0.107		0.118		0.112	
Critère d'Akaike	0.747		0.738		0.743	
Cas bien prédits	85.4%		85.3%		85.3%	

Notes : La variable expliquée ici prend la valeur 1 si, pour une période donnée de l'épisode considéré, la cohorte est entrée dans la pauvreté et la valeur 0 sinon. Les effets marginaux représentent la variation de la probabilité de sortir de la pauvreté suite à une variation de la variable explicative correspondante. Les valeurs entre parenthèses représentent les écarts types des paramètres estimés corrigés de l'hétéroscédasticité. ***significativité à 1%, **significativité à 5% et *significativité à 10%.

Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

2.2.2. L'incidence des stratégies sur la probabilité d'entrer dans la pauvreté

Les résultats de l'analyse économétrique suggèrent plusieurs enseignements concernant les comportements stratégiques des individus face à la pauvreté. Tout d'abord, le recours à l'emprunt apparaît comme un facteur significatif qui amplifie le risque d'entrée dans la pauvreté. Cela met en évidence le fait que l'endettement peut aggraver la situation de précarité des ménages, les rendant davantage dépendants et vulnérables. Ainsi, il ne constitue pas une stratégie viable de prévention de la pauvreté.

En revanche, le recours à la production domestique, c'est-à-dire la réalisation d'activités économiques au sein du foyer, n'a pas été identifié comme une stratégie significative de prévention de la pauvreté. Cela souligne que bien que la production domestique puisse avoir certains avantages en termes d'autosuffisance et de réduction des coûts, elle ne semble pas être une solution efficace pour prévenir l'entrée dans la pauvreté.

L'accès à la terre, bien qu'il soit un facteur important pour la promotion des ménages, n'a pas été identifié comme une stratégie de prévention significative. Cela signifie que l'accès à la terre joue un rôle plus important dans l'amélioration des conditions de vie des ménages déjà en situation de pauvreté, plutôt que dans la prévention de l'entrée dans la pauvreté.

En ce qui concerne les transferts privés et publics, les résultats montrent qu'ils réduisent les taux d'entrée dans la pauvreté, bien que ces réductions ne soient pas statistiquement significatives. Cela suggère que les transferts sociaux, tels que les envois de fonds des membres de la famille ou les prestations sociales, peuvent jouer un rôle dans la prévention de la pauvreté. Les résultats sont cohérents avec ceux de [López-Videla et Emilio \(2014\)](#), qui ont également montré que les ménages bénéficiant de transferts sociaux sont moins susceptibles d'être pauvres.

En outre, les résultats suggèrent que les chefs de famille ayant un niveau d'éducation plus élevé ont une probabilité légèrement plus élevée de recevoir des transferts de fonds que ceux ayant un faible niveau d'éducation. Cela peut être lié au fait que les individus plus éduqués ont généralement un meilleur accès à l'information et aux réseaux sociaux, ce qui peut faciliter l'obtention de transferts privés.

L'idée selon laquelle les chefs de famille ayant un niveau d'éducation plus élevé ont une probabilité légèrement plus élevée de recevoir des transferts de fonds peut être liée à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, les individus plus éduqués ont généralement un meilleur accès à l'information et sont plus en mesure de comprendre les mécanismes et les opportunités liés aux transferts de fonds. Ils sont souvent mieux informés sur les programmes d'aide sociale, les organisations ou les institutions qui fournissent des transferts privés. Par conséquent, ils peuvent être plus aptes à rechercher et à bénéficier de ces ressources financières supplémentaires.

De plus, les individus plus éduqués ont souvent un réseau social plus développé et diversifié. Ils peuvent avoir des contacts et des relations avec des personnes qui sont en mesure de leur fournir des transferts de fonds. Par exemple, ils peuvent avoir des membres de leur famille, des amis ou des collègues qui sont en mesure de les soutenir financièrement en cas de besoin.

Par ailleurs, les individus plus éduqués ont tendance à occuper des emplois mieux rémunérés ou à avoir des compétences qui les rendent plus attractifs sur le marché du travail. Cela peut augmenter leur capacité à générer des revenus et à maintenir une situation financière plus stable, réduisant ainsi leur besoin de transferts de fonds. Cependant, dans les cas où ils rencontrent des difficultés économiques, leur réseau et leur connaissance accrue des mécanismes de soutien financier peuvent jouer en leur faveur pour obtenir des transferts de fonds.

Il convient de noter que même si les individus plus éduqués peuvent avoir une probabilité légèrement plus élevée de recevoir des transferts de fonds, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils sont exempts de risques de pauvreté. D'autres facteurs économiques, sociaux et structurels peuvent également influencer leur situation financière. De plus, il est important de noter que ces observations sont basées sur des tendances générales sur des cohortes et que des variations individuelles peuvent exister.

En résumé, les résultats obtenus soulignent l'importance des transferts sociaux en tant que stratégie de prévention de la pauvreté. Cependant, il convient de noter que ces transferts ne sont pas la seule solution et qu'une approche plus holistique, combinant des mesures économiques, sociales et éducatives, est nécessaire pour lutter efficacement contre la pauvreté. De plus, il est important de continuer à étudier les mécanismes sous-jacents des comportements stratégiques des individus afin de mieux concevoir et mettre en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté.

Conclusion partielle chapitre 4

Ce chapitre avait pour principal objectif d'analyser les déterminants des taux de transition de/dans la pauvreté à savoir la probabilité de sortir de la pauvreté et la probabilité d'entrer dans la pauvreté. Nous avons tout d'abord présenté les différents modèles de durée généralement utilisés pour examiner les impacts d'un ensemble de variables sur les probabilités de transitions. Nous avons retenu comme modèle à estimer le modèle logistique à temps discret du fait de la nature discrète de notre période d'étude à savoir 2001-2007-2014. Le terme captant la durée dans ce modèle a été estimé en utilisant à chaque fois la spécification de Piercewise, Gompertz et Weibull, le critère d'Aikaike permettant à chaque fois de retenir le meilleur modèle. Nous retenons de ce chapitre que les investigations économétriques, à partir de modèles logistiques à temps discret, ont permis de dégager plusieurs faits saisissants concernant l'influence des caractéristiques socio-économiques et démographiques des cohortes. Nous avons, d'une part, insisté sur la position ambivalente des cohortes les plus âgées (généralement constituée des retraités) en montrant qu'ils avaient plus de chances de rester dans la pauvreté que la moyenne mais également un risque moindre d'y entrer. La situation du ménage sur le marché du travail, d'autre part, est cruciale en tant que déterminant de la probabilité d'entrée mais a, par contre, peu d'influence sur la probabilité de sortie de la pauvreté. Cette analyse a, par ailleurs, permis de discuter de la viabilité des stratégies de survie des ménages. Les résultats montrent notamment que le recours à la production domestique et donc l'accès à la terre facilitent la sortie de la pauvreté et constituent de ce fait une stratégie de promotion efficace. En revanche, face à un risque d'entrée dans la pauvreté, les ménages ont plutôt tendance à se reposer sur les pouvoirs publics car le système de protection sociale leur garantit une certaine pseudo-protection.

Conclusion partielle partie 2

La présente partie qui s'achève s'est concentrée à l'analyse économétrique des déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014. Elle a été structurée en deux chapitres qui ont permis d'approfondir nos connaissances sur les facteurs influençant l'entrée et la sortie de la pauvreté, ainsi que sur les taux de transition associés.

Le chapitre 3 a été consacré à une revue de la littérature existante sur les déterminants de la pauvreté en termes d'entrée et de sortie. Nous avons examiné les principaux travaux empiriques qui ont étudié ces déterminants dans divers échantillons. Ensuite, nous avons analysé spécifiquement les déterminants de la pauvreté au Cameroun au cours de notre période d'étude. Les résultats de ce chapitre ont confirmé que les caractéristiques sociales, économiques et géographiques des ménages ont une influence significative sur leur entrée et leur sortie de la pauvreté. De plus, nous avons identifié la terre comme le facteur de production le plus important pour les populations rurales au Cameroun. En effet, la disponibilité de terres cultivables a montré une corrélation positive avec la réduction de la pauvreté en 2007 par rapport à 2001. Cependant, nous avons également constaté une diminution des superficies cultivées entre 2001, 2007 et 2014, ce qui va à l'encontre des efforts de lutte contre la pauvreté.

Le chapitre 4 quant à lui avait pour objectif principal d'analyser empiriquement les déterminants des taux de transition de/dans la pauvreté, c'est-à-dire la probabilité de sortir de la pauvreté et la probabilité d'y entrer. Nous avons présenté différents modèles de durée couramment utilisés pour examiner l'impact d'un ensemble de variables sur ces probabilités de transition. Après avoir examiné plusieurs spécifications, nous avons retenu le modèle logistique à temps discret en utilisant la spécification de Piercewise, Gompertz et Weibull, sélectionnée à l'aide du critère d'Akaike. Les résultats de cette analyse économétrique ont révélé plusieurs faits saillants concernant l'influence des caractéristiques socio-économiques et démographiques des cohortes sur les transitions de/dans la pauvreté.

Nous avons mis en évidence la position ambivalente des cohortes les plus âgées, généralement constituées de retraités, en montrant qu'elles avaient plus de chances de rester dans la pauvreté que la moyenne, mais également un risque moindre d'y entrer. D'autre part, la situation du ménage sur le marché du travail s'est révélée cruciale en tant que déterminant de la probabilité d'entrée dans la pauvreté, mais elle a peu d'influence sur la probabilité de sortie de la pauvreté. Cette analyse a également permis de discuter de la viabilité des stratégies de survie adoptées par les ménages. Les résultats ont notamment montré que le recours à la production domestique

et l'accès à la terre facilitent la sortie de la pauvreté et constituent donc des stratégies de promotion efficaces. En revanche, face à un risque d'entrée dans la pauvreté, les ménages ont tendance à se reposer sur les pouvoirs publics, le système de protection sociale leur garantissant une certaine pseudo-protection.

En résumé, l'analyse économétrique des déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014 a permis de mettre en évidence l'importance des caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographiques des ménages dans leur parcours de sortie ou d'entrée dans la pauvreté. Les résultats soulignent la nécessité de politiques publiques ciblées visant à améliorer l'accès à la terre, à promouvoir l'emploi et à renforcer les filets de sécurité sociale pour réduire la pauvreté et permettre des transitions durables vers des conditions de vie meilleures. Les résultats mettent également en évidence l'importance de prendre en compte les spécificités des différentes cohortes, en particulier les personnes âgées, dans la conception de mesures de lutte contre la pauvreté.

Cependant, il convient de souligner certaines limites de notre étude. Tout d'abord, l'utilisation de modèles économétriques comporte des hypothèses simplificatrices qui peuvent ne pas capturer pleinement la complexité des transitions de/dans la pauvreté. De plus, notre analyse repose sur des données de pseudo-panel sur une période limitée, ce qui peut restreindre la généralisation des résultats. Il serait intéressant d'étendre cette étude à une période plus longue et d'inclure davantage de variables pour mieux appréhender les déterminants des transitions de/dans la pauvreté.

En outre, il est important de noter que la lutte contre la pauvreté ne peut pas être abordée uniquement du point de vue économique. Des facteurs politiques, institutionnels et culturels jouent également un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et la promotion du bien-être des populations. Par conséquent, une approche holistique et multidimensionnelle est nécessaire pour relever efficacement ce défi.

En conclusion, notre étude économétrique des déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014 a contribué à une meilleure compréhension des facteurs qui influencent ces transitions. Les résultats soulignent l'importance des caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographiques des ménages ainsi que l'accès à la terre et la situation sur le marché du travail. Ces constatations fournissent des indications précieuses pour l'élaboration de politiques publiques visant à réduire la pauvreté et à favoriser des transitions durables vers des conditions de vie meilleures. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour relever ce défi complexe, et des recherches futures sont nécessaires pour approfondir notre

compréhension des mécanismes sous-jacents et pour évaluer l'efficacité des politiques mises en œuvre.

En définitive, la lutte contre la pauvreté au Cameroun est un enjeu crucial qui nécessite une approche intégrée, impliquant non seulement des mesures économiques, mais également des réformes politiques, institutionnelles et sociales. La réduction de la pauvreté nécessite une coordination efficace entre les différents acteurs, tant au niveau national qu'international, ainsi qu'une volonté politique soutenue. En combinant les efforts de tous les acteurs concernés, il est possible de créer un avenir où chaque individu, indépendamment de son origine sociale ou géographique, a la possibilité de vivre dans la dignité et de réaliser son plein potentiel.

Conclusion générale

1. Récapitulatif de la thèse

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions les plus pauvres du monde, tant sur le plan économique que social. Depuis septembre 2000, l'Assemblée générale des Nations unies a reconnu la lutte contre la pauvreté comme l'une des principales priorités des pays en développement. La complexité croissante du problème de la pauvreté reste une préoccupation, la plus urgente étant d'identifier et de comprendre les éléments qui sous-tendent fondamentalement les transitions de la pauvreté.

Grootaert (1996) note dans son article sur la dynamique de la pauvreté en Côte d'Ivoire que, dans la pratique, l'analyse de la pauvreté dans les pays en développement tend à se concentrer sur la mesure de la pauvreté monétaire à un moment donné ou sur la comparaison de la pauvreté dans le temps à l'aide de deux enquêtes distinctes. Il souligne que cette approche de la dynamique de la pauvreté ne permet pas de savoir si les tendances observées sont liées à un même ménage ou à des ménages différents. Par conséquent, si le taux de pauvreté augmente, il est difficile de l'attribuer à des individus pauvres supplémentaires ou à la présence d'un processus dynamique conduisant à des sorties et à des entrées dans la pauvreté, le nombre d'entrées restant supérieur au nombre de sorties. Ce changement peut toutefois être significatif et la distinction entre les deux phénomènes peut avoir des conséquences importantes sur les politiques de lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, il est essentiel de faire la distinction entre la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire.

Partant de ce constat, cette thèse s'est construite autour de la question principale suivante : Comment la pauvreté a-t-elle évolué au Cameroun en termes d'entrée-sortie entre 2001 et 2014 ?

Cette question principale a été subdivisée par la suite en deux questions secondaires à savoir :

1. Quels sont les profils de transitions de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014 ?
2. Quels sont les facteurs qui déterminent de façon significative les transitions des Camerounais de/dans la pauvreté ?

Afin de répondre à ces questions, l'objectif principal assigné à cette recherche a donc été de déterminer les probabilités de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté des ménages camerounais au cours de la période 2001-2014 et d'en élucider les déterminants. La poursuite de cet objectif a nécessité la construction d'un pseudo panel d'individu à partir de la deuxième,

troisième et quatrième enquête camerounaise auprès des ménages. Pour ce faire, deux objectifs secondaires ont été définis. Il s'est agi successivement de :

1. Proposer une estimation non-paramétrique des probabilités de sortie, d'entrée et de retour de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014.
2. Procéder à une investigation économétrique des déterminants des probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014.

Toute chose égale par ailleurs, ces questions de recherche ont donné lieu aux hypothèses suivantes :

1. En moyenne les probabilités d'entrée dans la pauvreté sont inférieures à celles de sortie de la pauvreté au Cameroun.
2. Les facteurs socio-économiques et géographiques déterminent de manière significative les probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun.

Dans le but de vérifier ces hypothèses, cette thèse s'est construite autour de quatre chapitres dont deux théoriques et deux empiriques selon un plan dynamique en deux parties.

Dans le chapitre 1, il a été question de d'exposer de manière globale les différentes appréhensions des notions de pauvreté et d'inégalité puis présenté les différents profils de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2014 ainsi que les acharnements du gouvernement du Cameroun pour éradiquer la pauvreté.

Comme nous pouvons le voir dans ce chapitre, la pauvreté est un sujet qui a fait l'objet de vifs débats parmi les auteurs. Elle est généralement décrite comme un manque de ressources (matérielles ou non) nécessaires pour maintenir un niveau minimal de bien-être. Cette définition composite prend en compte des facteurs monétaires et non monétaires, reflétant le caractère multiforme de la pauvreté. Il convient de souligner que, quelle que soit l'approche utilisée, il est essentiel de définir un seuil à partir duquel la catégorisation doit être effectuée et de sélectionner le meilleur seuil pour identifier les pauvres.

Il existe différents indicateurs pour analyser les inégalités. Pour la pauvreté monétaire, le rapport interdécile, le coefficient de Gini généralisé et la courbe de Lorenz sont les plus utilisés. En raison de ses caractéristiques statistiques, le coefficient de Gini absolu semble convenir à la pauvreté non monétaire après transformation des indicateurs composites de pauvreté (ICP) qui peuvent contenir des valeurs négatives.

En outre, le gouvernement camerounais a pris plusieurs mesures pour réduire, voire éliminer, la pauvreté. Avec l'introduction du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), les efforts de lutte contre la pauvreté ont été accrus. Le Cameroun a également

bénéficié d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE, mais les ressources ont dû être affectées à la construction de routes, d'écoles et d'hôpitaux, qui s'étaient tous considérablement détériorés.

Dans le chapitre 2, il a été question d'évaluer les transitions des 34 cohortes construites de/dans la pauvreté en recourant au modèle de durée. Structuré en deux sections, la première section nous a permis de présenter les enquêtes de collecte de données utilisées dans cette thèse à savoir ECAM2, ECAM3 et ECAM4, puis la construction de nos cohortes, qui s'est faite sur la base de l'âge des individus, variable stable dans le temps. Suite à cette construction des cohortes, le reste de la section a consisté en la présentation de la méthode d'estimation des probabilités de transition à savoir les modèles de durée, en insistant sur les notions de fonction de survie et de hasard. La deuxième section quant à elle nous a permis d'estimer les probabilités de sortie de la pauvreté, celles d'entrer dans la pauvreté et celle de retour dans la pauvreté.

Que se soient les épisodes de pauvreté ou de non-pauvreté auxquels on s'intéresse, les estimations nous ont permis de montrer que les probabilités de sortie de la pauvreté, d'entrée et de retour dans la pauvreté dépendent négativement de la durée de l'épisode de pauvreté ou de non-pauvreté. De surcroît, même si les probabilités de sortie ont des valeurs plus élevées, le nombre des retours après une période passée hors de la pauvreté indique que la sortie de la pauvreté n'est pas toujours définitive. Enfin, nous avons insisté sur l'importance des transitions de pauvreté en milieu urbain à court terme en montrant qu'il semblait plus facile de sortir de la pauvreté dans les zones urbaines mais qu'il était également plus facile d'y retourner. Les villes canaliseront l'essentiel des mouvements de court terme, la situation sociale étant davantage inerte dans les zones rurales, pour finir nous avons également procédé à ces estimations au niveau régional.

Le chapitre 3 avait pour but d'examiner et de présenter une synthèse de la littérature existante sur les déterminants de la pauvreté. Structuré en deux sections, la première a présenté les principaux travaux empiriques ayant examiné les déterminants de la pauvreté dans des échantillons spécifiques. La deuxième section quant à elle s'est consacrée à l'étude de ces déterminants dans le cadre du Cameroun sur les différentes années de notre période d'étude. Il en ressort de ce chapitre que les caractéristiques sociales, économiques et géographiques des ménages déterminent leur entrée et sortie de la pauvreté en général et au Cameroun en particulier. Le dernier élément considéré dans l'évolution des déterminants de la pauvreté au Cameroun est la terre qui est le facteur de production le plus important pour les populations surtout rurales où la pauvreté sévit le plus. En effet, le facteur terre donne un meilleur impact

sur la pauvreté en 2007 par rapport à 2001, ce qui va dans le bon sens pour moins de pauvreté. Mais seulement, les superficies cultivées auraient diminué entre 2001 et 2007 et 2014, ce qui va dans le mauvais sens pour la lutte contre la pauvreté.

Le chapitre 4 pour finir a porté sur l'analyse des déterminants des probabilités de sortie de la pauvreté et des probabilités d'entrée dans la pauvreté. Nous avons tout d'abord présenté les différents modèles de durée dont on fait généralement recours pour examiner les incidences d'un ensemble de variables sur les probabilités de transitions. Nous avons retenu le modèle logistique à temps discret du fait de la nature discrète de notre période d'étude à savoir 2001-2007-2014. Le terme captant la durée des épisodes dans le modèle logistique à temps discret a été appréhendé par les modèles de type *Pierewise*, *Gompertz* et *Weibull*, le critère d'*Aikaïke* permettant à chaque fois de retenir le meilleur modèle. Nous retenons en somme de ce chapitre que les investigations économétriques, à partir de modèles logistiques à temps discret, ont permis de dégager plusieurs faits saillant concernant l'influence des caractéristiques socio-économiques et démographiques des cohortes. Nous avons, d'une part, insisté sur la position ambivalente des cohortes les plus âgées (généralement constituée des retraités) en montrant qu'ils avaient plus de chances de rester dans la pauvreté que la moyenne mais également un risque moindre d'y entrer. La situation du ménage sur le marché du travail, d'autre part, est cruciale en tant que déterminant de la probabilité d'entrée mais a, par contre, peu d'influence sur la probabilité de sortie de la probabilité. Cette analyse a par ailleurs permis de discuter de la viabilité des stratégies de survie des ménages. Les résultats montrent notamment que le recours à la production domestique et l'accès à la terre facilitent la sortie de la pauvreté et constituent de ce fait une stratégie de promotion efficace. En revanche, face à un risque d'entrée dans la pauvreté, les ménages ont plutôt tendance à se reposer sur les pouvoirs publics, le système de protection sociale leur garantissant une certaine pseudo-protection.

2. Principaux résultats

La pauvreté a fait l'objet de nombreux débats, notamment en ce qui concerne sa définition. À l'origine, la pauvreté était décrite comme le fait de « ne pas avoir assez pour subvenir à ses besoins ». Ce concept, qui reflète le caractère absolu de la pauvreté, était lié à une stratégie strictement monétaire, traduisant ainsi le caractère unidimensionnel de la pauvreté. De nombreux chercheurs, dont [Townsend \(1979\)](#) et [Sen \(1982\)](#), ont critiqué le caractère extrêmement étroit de cette définition, affirmant que la pauvreté ne peut être définie comme

l'absence des seules ressources nécessaires pour atteindre un niveau de subsistance, comme le suggérait Rowntree (1902).

Une personne est considérée comme pauvre si son manque de ressources matérielles, culturelles et sociales l'empêche de vivre dans l'État où elle réside (D'Agostino et Duvert, 2008). Ce concept met l'accent sur l'aspect relatif de la pauvreté, qui se traduit par un éventail de demandes en fonction de la localisation temporelle et géographique. Dans le cadre de cette thèse, nous n'avons étudié que la composante monétaire de la pauvreté.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus au terme du chapitre 2 indiquent que l'analyse des trajectoires de pauvreté présente un intérêt certain, en particulier pour analyser la répartition entre la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire. Les résultats ont permis d'identifier trois catégories de cohortes à savoir les cohortes pauvres à toutes les périodes (pauvres chroniques ou persistants), les cohortes pauvres à certains moments (pauvres transitoires ou temporaires) et les cohortes n'ayant jamais connu de situation de pauvreté, les non pauvres. Cette décomposition montre qu'au Cameroun, la pauvreté est avant tout un phénomène transitoire. En effet, la part de cohortes en situation de pauvreté temporaire atteint 73,53% alors que 14,71% sont en situation de pauvreté persistante ou chronique, tandis que 11,76% non jamais connu la pauvreté. Mais, toutefois il faut préciser que la catégorie des pauvres temporaires est particulièrement hétérogène puisqu'elle comprend à la fois les cohortes pauvres à une seule période et les cohortes pauvres à deux périodes. Les cohortes pauvres durant une et deux périodes représentent, respectivement, 47,06%, et 26,47% de l'ensemble des cohortes.

Ces résultats mettent également en lumière trois résultats intéressants. En premier lieu, elles donnent une idée précise de la complexité des transitions de pauvreté, que ne permettent pas d'appréhender les données en coupes transversales. En second lieu, elle confirme que le halo de pauvreté déborde largement la catégorie des pauvres appréhendée en coupe instantanée. Alors que le taux de pauvreté en 2014 était de 37,5%, 83,78 % des camerounais de l'échantillon ont connu au moins un épisode de pauvreté au cours des deux années 2001 et 2007 antérieures. Enfin, il est apparu que le phénomène de pauvreté est un processus à mémoire. Le fait d'être déjà tombé dans la pauvreté à un moment donné accroît la chance d'y rester et inversement. Ainsi en 2014 dans l'ensemble du pays, la probabilité de rester pauvre était de 24 points supérieurs suivant que l'on était déjà pauvre ou non en 2001 (respectivement 71 % et 47 %). Symétriquement, les cohortes non pauvres en 2007 ont sensiblement plus de chance de se maintenir hors de la pauvreté en 2014, s'ils étaient déjà non pauvres en 2001.

L'examen des trajectoires de pauvreté révèle également que la proportion de cohortes ayant subi une entrée dans la pauvreté diminue dans le temps. Ainsi, 14,0 % des cohortes sont entrées dans la pauvreté entre 2001 et 2007 et 9,7 % entre 2007 et 2014. La tendance est opposée pour les sorties puisque les proportions sont respectivement de 11,0 % et 10,4 % pour les deux périodes. Ces résultats indiquent que les dynamiques sociales de long terme sont plutôt favorables.

Pour ce qui est des probabilités de transition, les résultats du chapitre 2 indiquent pour ce qui est des probabilités de sortie de la pauvreté au niveau national une dépendance négative à la durée assez nette. En effet, une cohorte a bien moins de chances de sortir de la pauvreté que le temps qu'elle a passé dans la pauvreté précédemment est grand. La probabilité de sortie de la pauvreté après un épisode de pauvreté est de 0,592 alors qu'il n'est plus que de 0,421 après deux périodes passées dans la pauvreté. Le test de Wilcoxon qui permet de tester la significativité de l'écart entre les probabilités de sortie entre deux groupes. Dans notre cas, la significativité entre le taux de sortie de la pauvreté en zone rurale et celui en zone urbaine est significatif au seuil de 5 %, indiquant l'existence de disparités zone urbaine/zone rurale. Le taux de sortie de la pauvreté après un épisode de pauvreté est sensiblement plus grand en zone urbaine qu'en zone rurale. Il faut tout de même noter que pour des durées passées dans la pauvreté plus longue, le taux de sortie de la pauvreté en zone rurale surpasse celui du milieu urbain. En effet, les résultats indiquent que le taux de sortie de la pauvreté décroît beaucoup moins vite dans le milieu rural que dans le milieu urbain, autrement que la dépendance négative à la durée est moins marquée en zone rurale puisque les taux de sortie après un et deux épisodes de pauvreté passent respectivement de 0,679 à 0,221 en zone urbaine et seulement de 0,482 à 0,261 en zone rurale.

Les résultats obtenus dans le chapitre 4 concernant les déterminants des probabilités de sortie et d'entrée dans la pauvreté indiquent premièrement pour ce qui sont des taux de sortie de la pauvreté. Vivre dans une zone urbaine plutôt que rurale, que ce soit dans une métropole ou une petite ville, augmente considérablement les chances d'échapper à la pauvreté *ceteris paribus*. La taille du ménage, et la proportion de femme dans la cohorte n'ont pas d'influence significative sur la probabilité de sortir de la pauvreté. Mais, pour ce qui est de l'âge, il semblerait que les cohortes plus âgées, ont une plus grande probabilité de croupir dans la pauvreté, que les individus moins âgés (toutes choses restant égales par ailleurs). En outre, les ménages dirigés par une femme ont une probabilité de rester en situation de pauvreté plus grande que les ménages dont le chef est un homme. Ainsi les probabilités de sortie de la

pauvreté après un épisode de pauvreté, s'élèvent respectivement à 0,45 et à 0,38 pour l'ensemble des cohortes et la proportion des femmes respectivement. Cet écart, qui confirme le rôle du sexe du chef de ménage en tant que déterminant de la pauvreté au Cameroun, s'explique par le poids notable des familles monoparentales et des retraitées vivant seules parmi les ménages féminins. S'agissant de l'influence de la situation de la cohorte sur le marché du travail, la proportion d'actifs, non statistiquement significative, indique que la position du ménage en termes d'emploi n'est pas décisive dans l'explication des probabilités de sortie de la pauvreté. Finalement, l'écart de pauvreté est un déterminant important des chances de quitter la pauvreté, plus l'intensité de la pauvreté est élevée pour une cohorte, moins il a de chances de s'en extirper. La probabilité de sortie de la pauvreté dépend ainsi à la fois de la durée de l'épisode de pauvreté et bien sûr de l'intensité de celle-ci. Le niveau d'éducation agit significativement sur les chances de sortir de la pauvreté. Les résultats révèlent une incidence négative et significative de la proportion des individus sans niveau sur la probabilité de sortie de la pauvreté. Cette incidence négative tend à s'inverser au fur et à mesure que le niveau d'éducation de la cohorte s'élève, puisque, la proportion des individus de niveau primaire, secondaire technique et général et celles des individus de niveau supérieur à un impact positif sur la probabilité de sortir de la pauvreté au seuil de 10% pour le niveau primaire, 5% pour le niveau secondaire technique et 1% pour le niveau supérieur même si l'impact reste non significatif pour la proportion de niveau secondaire général.

Pour ce qui est de l'influence des stratégies des ménages, il s'avère, que l'accès aux transferts privés et aux transferts publics ne constitue pas une stratégie de promotion efficace. En effet, cette variable agit à la baisse sur la probabilité de sortie de la pauvreté et traduisent donc davantage un état de dépendance des cohortes pauvres. Le recours à la production domestique, joue un rôle primordial. En effet, la variable mesurant la part de la production domestique dans le revenu de la cohorte est positivement et significativement liée au taux de sortie de la pauvreté. Autrement dit, un recours plus intensif à la production domestique renforce considérablement les chances, pour une cohorte, de sortir de la pauvreté. En filigrane, c'est l'accès à la terre qui s'avère décisif.

Pour ce qui sont des déterminants des probabilités d'entrée dans la pauvreté, les résultats du chapitre 4 révèlent que le fait de résider dans une zone urbaine réduite sensiblement le risque d'entrée dans la pauvreté. L'effet du sexe est fortement significatif. En effet, les ménages gérés par une femme présentent un risque d'entrée dans la pauvreté supérieure aux ménages gérés par un homme puisque la proportion des femmes est positivement liée à la probabilité d'entrer dans

la pauvreté. Les taux de hasard après une période passée hors de la pauvreté estimés sont de 0,27 et 0,21 pour les femmes et les hommes respectivement. Le niveau d'instruction de la cohorte, réduit significativement le taux d'entrée dans la pauvreté. De manière spécifique, les proportions d'individus de niveau secondaire technique et supérieur réduisent significativement au seuil de 5% le risque d'entrer dans la pauvreté. Par ailleurs, le modèle met en évidence une relation décroissante entre l'âge et le risque d'entrée dans la pauvreté. La tendance est donc inverse de celle du modèle de sortie de la pauvreté. Les cohortes plus âgées sont moins soumises que la moyenne au risque d'entrée dans la pauvreté mais ont également moins de chances d'en sortir. L'influence de la taille du ménage est également surprenante puisqu'elle est négativement et significativement corrélée au taux d'entrée dans la pauvreté. Trois explications peuvent être avancées. Premièrement, le fait pour un couple d'avoir des enfants l'incite d'autant plus à se protéger contre un risque de pauvreté et donc à mettre en œuvre des stratégies de prévention. Deuxièmement, le système de protection sociale au Cameroun accorde des prestations familiales, source de revenu fixe qui participerait à la protection du ménage. Troisièmement, il convient de s'interroger sur le sens de la relation. La corrélation négative mise en évidence masque peut-être une causalité inverse : c'est parce qu'un ménage est relativement aisé et donc protégé face à un risque de pauvreté qu'il décide d'avoir des enfants. Un Autre facteur clé, à savoir la position de la cohorte sur le marché du travail joue un rôle fondamental dans l'explication du risque d'entrée dans la pauvreté alors qu'elle n'influence pas significativement la probabilité d'en sortir. Ainsi, la proportion d'actifs agit à la baisse sur le taux d'entrée dans la pauvreté. Finalement, suivant la même logique que les modèles précédents, l'intensité de la non-pauvreté favorise une réduction du risque d'entrée. Dans des termes plus simples, une cohorte non pauvre a d'autant plus de chances de rester hors de la pauvreté que son niveau de vie est distant du seuil de pauvreté. Le recours à l'emprunt d'une part, amplifie significativement le risque d'entrée dans la pauvreté. Autrement, il ne constitue pas une stratégie de prévention viable mais renforce l'état de dépendance et, en conséquence, la précarité des ménages des individus. Le recours à la production domestique d'autre part, même s'il agit négativement sur le taux d'entrée, n'est pas significatif. L'accès à la terre n'est donc pas aussi décisif en tant que stratégie de prévention qu'il l'est comme stratégie de promotion. De la même manière, l'accès aux transferts privés et l'accès à un emploi secondaire, formel ou informel, réduisent les taux d'entrée dans la pauvreté, même si ces réductions ne sont pas significatives. En définitive, la seule stratégie de prévention s'avère efficace, si l'on s'en tient aux résultats du modèle, semble être l'accès aux transferts privés et publics. La viabilité

d'une telle stratégie, passive par définition, traduit une certaine efficacité des transferts sociaux en tant que mesure de prévention ainsi que nous l'avons déjà souligné plus haut en évoquant le rôle des pensions et des prestations familiales.

Il convient de souligner l'ancienneté des données utilisées dans cette thèse (ECAM2, ECAM3 et ECAM4 de 2001, 2007 et 2014 respectivement) sur la transition de la pauvreté au Cameroun. Bien que ces données fournissent des informations précieuses sur la période étudiée, elles pourraient ne pas refléter la situation actuelle de la pauvreté au Cameroun. Il est important de reconnaître cette limitation et de souligner la nécessité de d'avoir des données plus récentes pour obtenir une image plus précise de la réalité actuelle de la pauvreté au Cameroun.

3. Implications de politiques économiques

La prise en considération des mouvements d'entrées et de sorties de la pauvreté au Cameroun, où prévaut une pauvreté essentiellement transitoire, est indispensable à la bonne compréhension des dynamiques sociales et à la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté plus appropriée. La réforme du système de protection sociale, déjà engagée, se doit de tenir compte de ces divers aspects. L'efficacité du système de protection sociale doit être pensée à la fois en termes statiques, par sa capacité à cibler les plus pauvres, et en termes dynamiques, par sa faculté à protéger les ménages non pauvres face à un risque élevé d'entrée dans la pauvreté, tout en aidant les ménages pauvres à sortir de la précarité (Ravallion, 1996).

Pour parvenir à ces objectifs, plusieurs implications de politiques économiques peuvent être mises en place de manière cohérente :

Renforcer l'accès à l'éducation : Étant donné que le niveau d'instruction de la cohorte a un impact significatif sur la probabilité d'entrée dans la pauvreté, il est essentiel de mettre en place des politiques éducatives et des programmes de formation qui améliorent l'accès à l'éducation, en particulier pour les niveaux secondaires technique et supérieur. Cela permettra aux jeunes camerounais d'acquérir les compétences nécessaires pour obtenir des emplois décents et réduire le risque de tomber dans la pauvreté.

Renforcer l'emploi et l'inclusion économique : Étant donné que la position de la cohorte sur le marché du travail joue un rôle fondamental dans l'explication du risque d'entrée dans la pauvreté, les politiques économiques devraient se concentrer sur la création d'emplois décents et l'inclusion économique. Cela peut inclure des mesures telles que la promotion de

l'entrepreneuriat, la stimulation de l'investissement dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et le renforcement des programmes de protection sociale liés à l'emploi.

Renforcer la protection sociale : Les résultats suggèrent que l'accès aux transferts privés et publics a un effet positif sur la réduction du risque d'entrée dans la pauvreté. Il est donc crucial de renforcer les mécanismes de protection sociale, tels que les prestations familiales et les transferts sociaux, afin de fournir un filet de sécurité aux ménages vulnérables et de prévenir l'entrée dans la pauvreté.

Promouvoir l'autonomisation des femmes : Les ménages gérés par des femmes présentent un risque d'entrée dans la pauvreté supérieure. Il est important de mettre en place des politiques et des programmes visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes, tels que l'accès à des emplois décents, la formation professionnelle et l'accès aux services financiers.

Favoriser l'accès aux actifs productifs : Bien que l'accès à la terre et la production domestique n'aient pas été significativement corrélés à la réduction du risque d'entrée dans la pauvreté, il est important de promouvoir l'accès aux actifs productifs, tels que la terre, les infrastructures et les technologies, afin de renforcer la résilience économique des ménages et de créer des opportunités de revenus durables.

Encourager la planification familiale et la gestion des ressources : Étant donné que la taille du ménage a été négativement corrélée au taux d'entrée dans la pauvreté, il est important de promouvoir la planification familiale et la gestion des ressources au sein des ménages. Cela peut inclure des programmes d'éducation et d'accès aux services de santé reproductive, ainsi que des initiatives de sensibilisation à la gestion financière et à l'épargne.

Références bibliographiques

- Aalen O. (1978)**, “Non-parametric Inference for a Family of Counting processes”, *Annals of Statistics*, Vol. 6, n°4, pp. 701–726.
- Abel-Smith, B., & Townsend, P. (1969)**. *The poor and the poorest*. London: Bell.
- Acosta, J. C., O’Loughlen, A., Banito, A., Guijarro, M. V., Augert, A., Raguz, S., ... & Gil, J. (2008)**. Chemokine signaling via the CXCR2 receptor reinforces senescence. *cell*, 133(6), 1006-1018.
- Adams Jr, R. H., & Page, J. (2005)**. Do international migration and remittances reduce poverty in developing countries? *World development*, 33(10), 1645-1669.
- Adams, R. H., & Page, J. (2003)**. International migration, remittances, and poverty in developing countries (Vol. 3179). World Bank Publications.
- Adato, M., Carter, M. R., & May, J. (2006)**. Exploring poverty traps and social exclusion in South Africa using qualitative and quantitative data. *The Journal of Development Studies*, 42(2), 226-247.
- Afsa, C., & Buffeteau, S. (2005)**. *Female labor force participation in France: a cohort analysis* (No. g2005-02). Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
- Afsa, C., & Marcus, V. (2008)**. Le bonheur attend-il le nombre des années ? *France, portrait social*, 163-174.
- Akaike, H. (1973)**. Maximum likelihood identification of Gaussian autoregressive moving average models. *Biometrika*, 60(2), 255-265.
- Aldrick, P. (2011)**. EU Parliament approves Tobin Tax on transactions. *London: The Telegraph, March, 8*.
- Alesina, A., & Rodrik, D. (1994)**. Distributive politics and economic growth. *The quarterly journal of economics*, 109(2), 465-490.
- Alkire, S. and Santos, M.E. (2014)**. Measuring acute poverty in the developing world: robustness and scope of the Multidimensional Poverty Index, *World Development*, vol. 59, pp. 251–274.
- Alkire, S., & Foster, J. (2007)**. Recuento y medición multidimensional de la pobreza.
- Alkire, S., & Foster, J. (2011a)**. Counting and multidimensional poverty measurement. *Journal of public economics*, 95(7-8), 476-487.
- Alkire, S., & Foster, J. (2011a)**. Understandings and misunderstandings of multidimensional poverty measurement. *The Journal of Economic Inequality*, 9, 289-314.

- Allison, P. D. (1982).** Discrete-time methods for the analysis of event histories. *Sociological methodology*, 13, 61-98.
- Allison, P. D. (2010).** *Survival analysis using SAS: a practical guide*. Sas Institute.
- Andrianarison, F., Housseini, B., & Oldiges, C. (2022).** *Dynamics of monetary and multidimensional poverty in Cameroon* (No. 141). Oxford Poverty and Human Development Initiative.
- Andrianarison, F., Housseini, B., and Oldiges, C. (2022):** Dynamics and Determinants of Monetary and Multidimensional Poverty in Cameroon, OPHI Working Paper 141, University of Oxford.
- Angrist, J., & Lavy, V. (1996).** The effect of teen childbearing and single parenthood on childhood disabilities and progress in school.
- Ansin, E. (2015).** An evaluation of the Cox-Snell residuals.
- Anyanwu, J. C., & Erhijakpor, A. E. (2007).** Health expenditures and health outcomes in Africa.
- Armstrong, P., Lekezwa, B., & Siebrits, K. (2008).** Poverty in South Africa: A profile based on recent household surveys. Matieland: Stellenbosch Economic Working Paper, 4(08).
- Arrey, M.A. (2020).** Explaining wellbeing and inequality in Cameroon: a regression-base decomposition, *AERC Research Paper*, (No. 378).
- Artha, D. R. P., & Dartanto, T. (2018).** The multidimensional approach to poverty measurement in Indonesia: Measurements, determinants and its policy implications. *Journal of Economic Cooperation & Development*, 39(3), 1-38.
- Asselin, L.-M. (2002).** Pauvreté multidimensionnelle : indicateur composite de la pauvreté multidimensionnelle. *Institut de Mathématique Gauss, Québec, Canada*.
- Asselin, L.-M., & Dauphin, A. (2000).** Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel. *Centre Canadien d'Etude et de coopération Internationale (CECI)*.
- Atkinson, A. (2017).** Monitoring global poverty: report of the commission on global poverty, *World Bank, Washington*.
- Attanasio, O., & Székely, M. (1999).** An asset-based approach to the analysis of poverty in Latin America.
- Baltagi, B. H., & Li, Q. (1995).** Testing AR (1) against MA (1) disturbances in an error component model. *Journal of econometrics*, 68(1), 133-151.
- Bane, M. J., & Ellwood, D. T. (1986).** Slipping into and out of poverty: The dynamics of spells. *The Journal of Human Resources*, 21(1), 1–23. doi:10.2307/145955

- Banks, N., & Moser, C. (2011).** Social Protection and Assets. Briefing Paper, 2.
- Barro, R. J. (2000).** Inequality and Growth in a Panel of Countries. *Journal of economic growth*, 5(1), 5-32.
- Barro, R. J. (2001).** Human capital and growth. *American economic review*, 91(2), 12-17.
- Batana, Y. M. (2008).** Comparaisons multidimensionnelles de bien-être et de pauvreté : méthodes, inférence et applications (Doctoral dissertation, Université Laval).
- Batana, Y. M., & Duclos, J. Y. (2008).** Multidimensional poverty dominance: statistical inference and an application to west Africa.
- Baye, F. M., & Fambon, S. (2002).** Decomposition of inequality in the distribution of living standards in Cameroon. *African journal of economic policy*, 9(2), 51-76.
- Baye, F. M., & Khan, S. A. (2008).** Real Exchange Rate Misalignment in Cameroon, 1970–1996. *Developing a Sustainable Economy in Cameroon*, 328. Baye Menjo (2003)
- Becker, G.S. (1967)** Human capital and the personal distribution of income, University of Michigan Press, Ann Arbor. Reprinted in G.S. Becker (1993) *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. 3rd ed. University of Chicago Press (for NBER), Chicago.
- Becker, M. (1975).** Malia. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 99(2), 726-728.
- Bédécarrats, F. (2012).** L'impact de la microfinance : un enjeu politique au prisme de ses controverses scientifiques. *Mondes en développement*, (2), 127-142.
- Benabou, R. (1996).** Inequality and growth. *NBER macroeconomics annual*, 11, 11-74.
- Biyase, M., & Zwane, T. (2018).** An empirical analysis of the determinants of poverty and household welfare in South Africa. *The Journal of Developing Areas*, 52(1), 115-130.
- Blundell, R., Griffith, R., & Van Reenen, J. (1999).** Market share, market value and innovation in a panel of British manufacturing firms. *The review of economic studies*, 66(3), 529-554.
- Booth, C. (1892).** *Life and Labour of the People in London*. London: MacMillan.
- Borgarello, A., Devicienti, F., & Villosio, C. (2001).** *Earnings Mobility in Italy, 1985-1996* (No. 6). LABORatorio R. Revelli, Centre for Employment Studies.
- Boshara, R., Cramer, R., Parrish, L., & Stuhldreher, A. (2006).** The Asset Agenda 2006: Policy Options to Broaden Savings and Asset Ownership by Low-and Moderate-Income Americans. *Washington, DC: New America Foundation*. Cahuzac (2008)
- Bouoiyour, J., & Miftah, A. (2013).** Education, Genre et Transferts de fonds : Quelles interactions dans le Maroc rural. Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les

- inégalités : les enseignements de deux enquêtes conduites au Maroc et en Algérie. FEMISE Report.
- Bouquet, C., Morrison, A., & Birkinshaw, J. (2009).** International attention and multinational enterprise performance. *Journal of International Business Studies*, 40(1), 108-131.
- Bourguignon, F., De Melo, J., & Morrisson, C. (1991).** Poverty and income distribution during adjustment: issues and evidence from the OECD project. *World Development*, 19(11), 1485-1508.
- Bourguignon, François. (2003).** La chute des inégalités françaises au XXe siècle, High incomes and inequality (France, 20th century). *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58e année(3), 675-686.
- Bourguignon, Francois. (2004).** *The Poverty-growth-inequality triangle* (Indian Council for Research on International Economic Relations, New Delhi Working Paper). Indian Council for Research on International Economic Relations, New Delhi, India.
- Bourguignon, Francois. (2006).** From income to endowments: the difficult task of expanding the income poverty paradigm. *Poverty and inequality*, 76–102.
- Bouyo, K. J. N. (2012).** *Microfinance et réduction de la pauvreté de la femme rurale en Afrique : comprendre la dérive vers le monde urbain : cas des mutuelles communautaires de croissance de Foréké-Dschang et de Fongo-Tongo (Ouest-Cameroun)*. L'Harmattan.
- Bracking, S. (2009).** Money and power: great predators in the political economy of development. London, UK: Pluto.
- Budiantara, N., Diana, R. & Darmesto, S. (2011).** Relationship, pattern of poverty and unemployment in Indonesia with Bayesian Spline Approach. *International Journal of Basic & Applied Sciences IJBAS-IJENS Vol: 11 No: 06 119119206-0404 IJBAS-IJENS* © December
- Bureau international du travail. (1976).** *Sécurité sociale: un nouveau consensus*. International Labour Organization. Booth (1892)
- Bynner, J., & Despotidou, S. (2001).** The effects of assets on life chances. London: Center for Longitudinal Studies, Institute for Education.
- Cahuzac, E. Bontemps. C. 2008.** *Stata par la pratique: statistiques, graphiques et.*
- Cahuzac, E., & Di Paola, V. (2005).** *Déclassement et marchés locaux du travail* (No. hal-02492854).
- Canelas, C., & Salazar, S. (2014).** Gender and ethnic inequalities in LAC countries. *IZA Journal of Labor & Development*, 3, 1-15.

- Cantó, O. (2002).** Climbing out of poverty, falling back in: low income stability in Spain. *Applied Economics*, 34(15), 1903-1916.
- Carter, M. R., & Barrett, C. B. (2006).** The economics of poverty traps and persistent poverty: An asset-based approach. *The Journal of Development Studies*, 42(2), 178-199.
- Carter, M. R., & May, J. (1999).** Poverty, livelihood and class in rural South Africa. *World development*, 27(1), 1-20.
- Carter, M. R., & May, J. (2001).** One kind of freedom: Poverty dynamics in post-apartheid South Africa. *World development*, 29(12), 1987-2006.
- Castel, R. (1995).** Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, (34), 13-21.
- CHEIBANI, K. (2020).** Politiques de lutte contre la pauvreté en Mauritanie. *Journal Of North African Economies ISSN*, 16(24), 1-12.
- Chen, K. M., Leu, C. H., & Wang, T. M. (2019).** Measurement and determinants of multidimensional poverty: Evidence from Taiwan. *Social Indicators Research*, 145, 459-478.
- Chen, S., & Ravallion, M. (2021).** Reconciling the conflicting narratives on poverty in China. *Journal of Development Economics*, 153, 102711.
- Chenery, H., Ahluwalia, M. S., Duloy, J. H., Bell, C. L. G., & Jolly, R. (1974).** *Redistribution with growth; policies to improve income distribution in developing countries in the context of economic growth*. Oxford University Press.
- Cho, S., & Kim, T. (2017).** Determinants of poverty status in Rwanda. *African Development Review*, 29(2), 337-349.
- CIA, U. (2017).** World Factbook—Liberia.
- Clais-Girard, J. (2016).** Le cardinal des pauvres, Henry Edward Manning.
- Clarke, A. (1999).** Evaluation research: An introduction to principles, methods and practice. *Evaluation Research*, 1-224.
- Clément, M. (2006).** Dynamiques de pauvreté en Russie : une analyse en termes d'entrées et de sorties. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 37(2), 135-168.
- Cling, J. P., De Vreyer, P., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2004).** La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté. *Revue française d'économie*, 18(3), 137-187.
- Concialdi 1, P. (2014).** Les budgets de référence : un nouveau repère dans le débat public sur la pauvreté. *La Revue de l'IRES*, (3), 3-36.

- Córdova, J. E. L. (2006).** *Globalization, migration and development: the role of Mexican migrant remittances (Working Paper ITD= Documento de Trabajo ITD; n. 20)* (Vol. 20). BID-INTAL.
- Cornia, A. C., Jolly, R., & Stewart, F. (1987).** Adjustment with a Human Face: Protecting the Vulnerable and Promoting Growth. *New York: Oxford University.*
- Coulombe, H., & McKay, A. (1996).** Modeling determinants of poverty in Mauritania. *World development*, 24(6), 1015-1031.
- Courgeau, D., & Lelièvre, E. (1989).** *Analyse démographique des biographies*. Ined.
- Cox, D. R. (1972).** Regression models and life-tables. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 34(2), 187-202.
- Cox, D. R. (1975).** Partial likelihood. *Biometrika*, 62(2), 269-276.
- Cox, D. R., & Snell, E. J. (1968).** A general definition of residuals. *Journal of the Royal Statistical Society: Series B (Methodological)*, 30(2), 248-265.
- D'Agostino, S., & Duvert, N. (2008).** *La pauvreté*. Bréal.
- D'Ambrosio, C., Deutsch, J., & Silber, J. (2011).** Multidimensional approaches to poverty measurement: an empirical analysis of poverty in Belgium, France, Germany, Italy and Spain, based on the European panel. *Applied Economics*, 43(8), 951-961.
- Datt, G., & Jolliffe, D. (1999).** *Determinants of poverty in Egypt: 1997* (No. 583-2016-39582, pp. 1-61).
- Datt, G., & Jolliffe, D. (2005).** Poverty in Egypt: Modeling and policy simulations. *Economic Development and Cultural Change*, 53(2), 327-346.
- Datt, G., & Ravallion, M. (1992).** Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with applications to Brazil and India in the 1980s. *Journal of development economics*, 38(2), 275-295.
- Datt, G., & Ravallion, M. (2011).** Has India's economic growth become more pro-poor in the wake of economic reforms?. *The World Bank Economic Review*, 25(2), 157-189.
- De Alcántara, C. H. (2008).** *Indigenous Peoples, Poverty and Human Development in Latin America* Edited by Gillette Hall and Harry Anthony Patrinos.
- Deaton, A. (1985).** Panel data from time series of cross-sections. *Journal of econometrics*, 30(1-2), 109-126.
- Deaton, A. (1998).** Getting prices right: what should be done?. *Journal of Economic Perspectives*, 12(1), 37-46.

- Deininger, K., & Squire, L. (1996).** A new data set measuring income inequality. *The World Bank Economic Review*, 10(3), 565-591.
- Delors, J. (2002).** The Economic and Monetary Union. *Laschet, Armin und Freidbert Pflüger (eds.) Der Euro und Europa, Monschau, Weiss Verlag.*
- Dercon, S. (2005).** Risk, Poverty and Vulnerability in Africa. *Journal of African Economies*, 14(4), 483-488.
- Desai, A. R. (1987).** Rural development and human rights in independent India. *Economic and Political weekly*, 1291-1296.
- Devicienti, F. (2011).** Estimating poverty persistence in Britain. *Empirical Economics*, 40(3), 657-686.
- Deyshappriya, N. R., & Minuwanthi, R. W. W. K. (2020).** Determinants of poverty: Is age non-linearly related with poverty? Evidence from Sri Lanka. *International Journal of Asian Social Science*, 10(4), 181-192.
- Dollar, D., & Kraay, A. (2002).** Growth is Good for the Poor. *Journal of economic growth*, 7(3), 195-225.
- Dreze, J., & Gazdar, H. (1992).** Hunger and poverty in Iraq, 1991. *World Development*, 20(7), 921-945.
- Dubois, J. L., & Amin, A. (2000).** Evolution de la pauvreté au Cameroun : où en Sommes-nous?. CEPED-IFORD, Paris, 402.
- Dubois, J.-L. (2001).** Pauvreté et inégalités : situation et politiques de réduction. In A. Lery & P. Vimard (Éd.), *Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la Conférence du Caire* (p. 123-135). Paris: CEPED.
- Duclos, J.-Y. (2002).** Vulnerability and poverty measurement issues for public policy. *The World Bank.*
- Duclos, J.-Y., & Araar, A. (2006).** *Poverty and Equity: Measurement, Policy and Estimation with DAD.* Springer US.
- Duclos, J.-Y., Sahn, D. E., & Younger, S. D. (2006).** Robust Multidimensional Poverty Comparisons*. *The Economic Journal*, 116(514), 943-968.
- Duclos, J.-Y., Sahn, D., & Younger, S. D. (2001).** *Robust Multidimensional Poverty Comparisons* (Cahiers de recherche No. 0115). Université Laval – Département d'économique.
- Duhautois, r. (2001).** Le ralentissement de l'investissement est plutôt le fait des petites entreprises tertiaires. *Economie et Statistique*, 341-342, 47-66.

- Durlauf, S. N., & Fafchamps, M. (2005).** Social capital, chapter in Handbook of Economic Growth.
- Edokat-Tafah, E. O. (1998).** Rates of return to education: A case of Cameroon. *Unpublished paper, Department of economics, University of Yaounde II, Soa.*
- Ehrhart, C., & Twena, M. (2006).** *Climate change and poverty in Tanzania: Realities and response options for CARE.* CARE international.
- Ellwood, D. T. (1986).** The spatial mismatch hypothesis: Are there teenage jobs missing in the ghetto? In *The black youth employment crisis* (pp. 147-190). University of Chicago Press.
- Emini, C. A. (2000).** Long run vs. short run effects of a value added tax: A computable general equilibrium assessment for Cameroon. *Cahier de Recherche No. 00-12.*
- Emini, C. A. (2008).** Breaking down the Poverty and Growth effects of economic policy package: A Double-Calibration Analysis for Cameroun using Microsimulation CGE Model.
- Emini, C. A., Cockburn, J., & Decaluwé, B. (2005).** *The poverty impacts of the Doha Round in Cameroon: the role of tax policy* (Vol. 3746). World Bank Publications.
- Englert, B. (2008).** Ambiguous relationships: youth, popular music and politics in contemporary Tanzania. *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien, 14(8), 71-96.*
- Epo, B.N. and Baye, F.M. (2012).** Determinants of well-being and poverty changes in Cameroon: 2001–2007, *African Development Review*, vol. 24(1), pp. 18–33.
- Ezzrari, A. (2011).** Formes monétaire et multidimensionnelle de la pauvreté : Cartographie et interférence. *les Cahiers du Plan, (34).*
- Fambon, S. (2005).** Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus au Cameroun. *Revue d'économie du développement, 13(1), 91-122.*
- Fambon, S. (2017).** Poverty changes in Cameroon over the 1996–2007 period. *Int. J. Sci, 6, 48-64.*
- Fambon, S., Amin, A. A., Baye, M. F., Noumba, I., Tamba, I., & Tawah, R. (2000).** Pauvreté et Répartition des Revenus au Cameroun durant les Années 1990. Cahier de recherche, (01-06).
- Fambon, S., Baye, F. M., Noumba, I., Tamba, I., and Amin, A. A., (2005).** Dynamique de la Pauvreté et de la Répartition des Revenus au Cameroun Durant les Années 80 et 90, Final Report, AERC, Nairobi, Kenya.

- Fambon, S., McKay, A., Timnou, J. P., Kouakep, O. S., Dzossa, A. D., & Ngoho, R. T. (2016).** Slow progress in growth and poverty reduction in Cameroon. *Growth and poverty in sub-Saharan Africa*, 293.
- Fambon, S., McKay, A., Timnou, J. P., Kouakep, O. S., Dzossa, A., & Tchakoute, R. (2014).** *Growth, poverty, and inequality: The case study of Cameroon* (No. 2014/154). WIDER Working Paper.
- Fermanian, J. D. (2005).** Goodness-of-fit tests for copulas. *Journal of multivariate analysis*, 95(1), 119-152.
- Fernández-Ramos, J., Garcia-Guerra, A. K., Garza-Rodriguez, J., & Morales-Ramirez, G. (2016).** The dynamics of poverty transitions in Mexico. *International Journal of Social Economics*, 43(11), 1082-1095.
- Ferreira, F. H., & Ravallion, M. (2008).** Global poverty and inequality: a review of the evidence. *World Bank Policy Research Working Paper*, (4623).
- Ferreira, F.H. (2011).** Poverty is multidimensional. but what are we going to do about it?, *The Journal of Economic Inequality*, vol. 9(3), pp. 493–495.
- Fibbi, R., Lerch, M., & Wanner, P. (2006).** Unemployment and discrimination against youth of immigrant origin in Switzerland: When the name makes the difference. *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'integration et de la migration internationale*, 7, 351-366.
- Foko Tagne, B. A., Ndém, F., & Tchakoté, R. (2007).** Poverty and Inequality of Living Standards in Cameroon: A Micro-Multidimensional Approach (Pauvreté Et Inégalités Des Conditions De Vie Au Cameroun: Une Approche Micro Multidimensionnelle).
- Foster, J. E., & Shorrocks, A. F. (1991).** Subgroup consistent poverty indices. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 687-709.
- Foster, J., Greer, J. and Thorbecke, E. (1984).** A class of decomposable poverty measures, *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, pp. 761–766.
- Foster, J., Greer, J., & Thorbecke, E. (2010).** The Foster–Greer–Thorbecke (FGT) Poverty Measures: 25 years Later. *The Journal of Economic Inequality*, 8, 491-524.
- Fosu, A. K. (2009).** Inequality and the impact of growth on poverty: comparative evidence for sub-Saharan Africa. *The Journal of Development Studies*, 45(5), 726-745.
- Freeman, M. (2011).** *Speech at the OECD Policy on Tackling Inequality*. Paris.
- Fuchs, V. (1967).** Redefining poverty and redistributing income. *The Public Interest*, (8), 88.
- Fusco, A. (2007).** *La pauvreté : Un concept multidimensionnel*. Editions L'Harmattan.

- Gaiha, R. (1992).** On the chronically poor in rural India. *Journal of International Development*, 4(3), 273-289.
- Gaiha, R., & Deolalikar, A. B. (1993).** Persistent, expected and innate poverty: estimates for semi-arid rural South India, 1975—1984. *Cambridge Journal of Economics*, 17(4), 409-421.
- Gardes, F. (1999).** L'apport de l'économétrie des panels et des pseudo-panels à l'analyse de la consommation. *Économie et statistique*, 324(1), 157-162.
- Gardes, F., Duncan, G. J., Gaubert, P., Gur-gand, M. & Starzec, C. (2005).** Panel and pseudo-panel estimation of cross-sectional and time series elasticities of food consumption: The case of U.S. and Polish data. *Journal of Business and Economic Statistics*, 23, 242–253.
- Garikipati, S., Johnson, S., Guérin, I., & Szafarz, A. (2017).** Microfinance and gender: Issues, challenges and the road ahead. *The Journal of Development Studies*, 53(5), 641-648.
- Garza-Rodríguez, J. (2015).** *The Determinants of Poverty in Mexico: 2002 MPRA paper 65995*. München: University Library of Munich.
- Garza-Rodríguez, J. (2018).** Poverty and economic growth in Mexico. *Social Sciences*, 7(10), 183.
- Garza-Rodríguez, J., Ayala-Díaz, G. A., Coronado-Saucedo, G. G., Garza-Garza, E. G., & Ovando-Martínez, O. (2021).** Determinants of poverty in Mexico: A quantile regression analysis. *Economies*, 9(2), 60.
- Garza-Rodríguez, J., Fernández-Ramos, J., García-Guerra, A. K., & Morales-Ramírez, G. (2015).** The dynamics of poverty in Mexico: A multinomial logistic regression analysis. *Available at SSRN 2938152*.
- Garza-Rodríguez, J., González-Martínez, M., Quiroga-Lozano, M., Solís-Santoyo, L., & Yarto-Weber, G. (2010).** Chronic and transient poverty in Mexico: 2002-2005. *Economics Bulletin*, 30(4), 3188-3200.
- Germenji, E., Beka, I., & Sarris, A. (2001).** Estimating remittance functions for rural-based Albanian emigrants. ACE Research Project Working Paper P97-8158-R.
- Gounder, N. (2013).** Correlates of poverty in Fiji: An analysis of individual, household and community factors related to poverty. *International Journal of Social Economics*, 40(10), 923-938.

- Gourieroux, C., & Jasiak, J. (2001).** Dynamic factor models. *Econometric Reviews*, 20(4), 385-424.
- Gourieroux, C., & Monfort, A. (1990).** Simulation based inference in models with heterogeneity. *Annales d'Economie et de Statistique*, 69-107.
- Green, D. M. (1993).** A maximum-likelihood method for estimating thresholds in a yes-no task. *The Journal of the Acoustical Society of America*, 93(4), 2096-2105.
- Grootaert, C (1996).** «The determinants of poverty in Côte d'Ivoire in the 1980s. " *Journal of African Economies*, Volume 6, Number 2, pp. 169-196.
- Grootaert, C. (1995).** Structural change and poverty in Africa: A decomposition analysis for Côte d'Ivoire. *Journal of Development Economics*, 47(2), 375-401.
- Grootaert, C., Kanbur, R., & Oh, G. T. (1995).** *The dynamics of poverty: why some people escape from poverty and others don't-an African case study* (No. 1499). The World Bank.
- Guérin, I. (2006).** Women and money: Lessons from Senegal. *Development and change*, 37(3), 549-570.
- Gupta, S., Pattillo, C. A., & Wagh, S. (2009).** Effect of remittances on poverty and financial development in Sub-Saharan Africa. *World development*, 37(1), 104-115.
- Hall, G., & Patrinos, H. A. (Eds.). (2006).** *Indigenous peoples, poverty and human development in Latin America* (pp. 112-120). New York: Palgrave Macmillan.
- Haveman, R., & Wolff, E. (2000).** Who are the asset poor? Levels, trends and composition, 1983-1998. Washington University Center for Social Development. Working Paper 00-12. St. Louis.
- Horny, G. (2006).** *Modèles de durée multivariés avec hétérogénéité multiple: applications au marché du travail* (Doctoral dissertation, Free University Amsterdam).
- Horny, G. (2007).** *Hétérogénéité non observée dans les modèles de durée* (No. UCL-Université Catholique de Louvain). UCL.
- Housseima, G., & Jaleddine, B. R. (2012).** Multidimensional poverty in Tunisia: A non-monetary approach applied to east-central Tunisia. *Interdisciplinary Journal of Contemporary Research in Business*, 3(9), 856-876.
- Housseima, G., & Jaleddine, B. R. (2012).** Poverty, Growth and Inequality in Developing Countries. *International Journal of Economics and Financial Issues*, 2(4), 470.
- Iceland, J. (1997).** Urban labor markets and individual transitions out of poverty. *Demography*, 34(3), 429-441.

- Ijaiya, G. T., & Nuhu, M. A. (2011).** Low education attainment and the incidence of poverty in Ilorin Metropolis, Nigeria. *International Review of Social Sciences and Humanities*, 2(1), 81-90.
- IMF (2003).** *Cameroon: Poverty Reduction Strategy Paper*, International Monetary Fund. IMF Country Report No. 03/249. August 2003.
- INS (2002).** *Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages 2001-2002. Rapport Principal de l'ECAM 2*, Institut National de la Statistique, Cameroun.
- INS (2008).** *Troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, ECAM3 : Tendances, Profil et Déterminants de la Pauvreté au Cameroun en 2007*, Institut National de la Statistique, Cameroun.
- INS (2014).** *Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, ECAM4 : Tendances, Profil et Déterminants de la Pauvreté entre 2001-2014*, Institut National de la Statistique, Cameroun.
- INS (2020).** *Enquête Démographique et de Santé du Cameroun 2018*, Institut National de la Statistique (INS) et ICF. Yaoundé, Cameroun et Rockville, Maryland, USA.
- INS, 2002.** Conditions de vie des ménages et profil de la pauvreté au Cameroun en 2001: les premiers résultats de ECAM II, Rapport préliminaire Yaoundé mai 2002.
- INS, 2007.** Rapport ECAM 3, MINEPAD, Cameroon.
- INS, 2014.** Rapport ECAM 4, MINEPAD, Cameroon.
- Iqbal, A., Siddiqui, A., & Zafar, M. (2020).** A geographically disaggregated analysis of multidimensional poverty in Punjab. *International Journal of Social Economics*, 47(3), 365-383.
- Islam, D., Jamil S., and Nazmul H. (2017).** On Determinants of Poverty and Inequality in Bangladesh. *Journal of Poverty* 21: 352–71.
- Iyoko, E (2013).** Unemployment in Nigeria and its implication for poverty reduction. *Nigeria Economic Society (NES) Proceedings, June*.
- Jalan, J., & Ravallion, M. (1998).** Transient poverty in postreform rural China. *Journal of Comparative Economics*, 26(2), 338-357.
- Jarvis, S., & Jenkins, S. P. (1997).** Low-income dynamics in 1990s Britain. *Fiscal Studies*, 18(2), 123-142.
- Jenkins, S. P. (2000).** Modelling household income dynamics. *Journal of population economics*, 13, 529-567.

- Jenkins, S. P., & Micklewright, J. (Éd.). (2007).** *Inequality and Poverty Re-Examined*. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Jiménez Pozo, W. (2017).** *Mobilización de recursos domésticos, desarrollo social y cambio institucional: Descentralización y autonomías municipales en Bolivia* (No. 2017-1). UNRISD Working Paper.
- Kabeer, N. (2001).** Conflicts over credit: Re-evaluating the empowerment potential of loans to women in rural Bangladesh. *World development*, 29(1), 63-84.
- Kabeer, N. (2005).** Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement : manuel à l'intention des instances de décision et d'intervention. IDRC.
- Kabeer, N. (2005).** *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement : manuel à l'intention des instances de décision et d'intervention*. IDRC.
- Kabeer, N. (2016).** Gender equality, economic growth, and women's agency: the "endless variety" and "monotonous similarity" of patriarchal constraints. *Feminist Economics*, 22(1), 295-321.
- Kakwani, N. (1990).** *Testing For Significance Of Poverty Differences; With Application To Cote D'Ivoire* (Papers No. 62). World Bank - Living Standards Measurement.
- Kakwani, N. (1993).** Poverty and economic growth with application to Cote d'Ivoire. *Review of income and wealth*, 39(2), 121-139.
- Kakwani, N. (2000).** On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand. *Journal of quantitative economics*, 16(1), 67-80.
- Kakwani, N., Son, H. H., Qureshi, S. K., & Arif, G. M. (2003).** Pro-poor growth: Concepts and measurement with country case studies [with comments]. *The Pakistan Development Review*, 417-444.
- Kakwani, Nanak. (1993).** Poverty and Economic Growth with Application to Côte D'ivoire. *Review of Income and Wealth*, 39(2), 121-139.
- Kalbfleisch J. D., and Prentice R.L. (2002).** *The Statistical Analysis of Failure Time Data*. 2d ed. New York: John Wiley & Sons.
- Kalbfleisch, J. D., & Prentice, R. L. (2011).** *The statistical analysis of failure time data*. John Wiley & Sons.
- Kaldor, N. (1956).** Indian tax reform: report of a survey. Ministry of Finance, Department of Economic Affairs.

- Kanbur, R. (2001).** Economic policy, distribution and poverty: the nature of disagreements. *Peace Economics, Peace Science and Public Policy*, 7(2), 122-145.
- Kaplan, E. L. and Meier, P. (1958).** Nonparametric Estimation from Incomplete Observations. *JASA*, 53, pp. 457-481.
- Kiefer, N. M. (1988).** Economic duration data and hazard functions. *Journal of economic literature*, 26(2), 646-679.
- Klasen, S. (1997).** Poverty, inequality and deprivation in South Africa: An analysis of the 1993 SALDRU survey. *Social indicators research*, 41(1), 51-94.
- Koubi, M. (2003).** Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte. *Économie et statistique*, 369(1), 119-147.
- Kumase, W.a.N. (2018).** *Aspects of Poverty and Inequality in Cameroon*, Peter Lang International Academic Publishers.
- Kuznets, S. (1955).** International differences in capital formation and financing. In *Capital formation and economic growth* (pp. 19-111). Princeton University Press.
- Kuznets, S. (2019).** Economic growth and income inequality. In *The gap between rich and poor* (pp. 25-37). Routledge.
- Labie, M., Lelart, M., & Montalieu, T. (2010).** Microfinance : le temps de la maturité ? *Mondes en développement*, (4), 7-11.
- Lam, D., & Duryea, S. (1999).** Effects of schooling on fertility, labor supply, and investments in children, with evidence from Brazil. *Journal of human resources*, 160-192.
- Lancaster, K. (1990).** The economics of product variety: A survey. *Marketing science*, 9(3), 189-206.
- Lancaster, T. (1979).** Econometric methods for the duration of unemployment. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 939-956.
- Lancaster, T. (1990).** *The econometric analysis of transition data* (No. 17). Cambridge university press.
- Lanjouw, P., & Ravallion, M. (1995).** Poverty and household size. *The economic journal*, 105(433), 1415-1434.
- Lapenu, C., Zeller, M., Greely, M., Chao-Béroff, R., & Verhagen, K. (2004).** Performances sociales : Une raison d'être des institutions de microfinance et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes. *Mondes en développement*, (2), 51-68.
- Lautier, B. (2001).** Sous la morale, la politique. *Politique africaine*, (2), 169-176.

- Lautier, B. (2002).** Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté. *Revue Tiers Monde*, 137-165.
- Le Goff, J. M., & FORNEY, Y. (2003).** Modélisation des événements du parcours de vie. Une introduction. de <http://www2.unil.ch/pavie/documentation/introduction.htm>.
- Lee, E. T., & Wang, J. (2003).** *Statistical methods for survival data analysis* (Vol. 476). John Wiley & Sons.
- Lekobane, K. R., & Seleka, T. B. (2017).** Determinants of household welfare and poverty in Botswana, 2002/2003 and 2009/2010. *Journal of Poverty*, 21(1), 42-60.
- Lelièvre, M., Sautory, O., & Pujol, J. (2010).** Niveau de vie par âge et génération entre 1996 et 2005. *Les revenus et le patrimoine des ménages*.
- Lipton, M., & Ahmed, I. (1997).** Impact of structural adjustment on sustainable rural livelihoods: a review of the literature.
- López-Videla, B., & Machuca, C. E. (2014).** The effects of remittances on poverty at the household level in Bolivia: A propensity score matching approach.
- Lucas, R., 1988,** On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, 22, pp. 3-42.
- Magnac, T. (2005).** Économétrie linéaire des panels : une introduction. Insee. *Neuvièmes Jour-nées de Méthodologie Statistique*.
- Marical, F. & Calvet, L. (2011).** Consommation de carburant : effets des prix à court et à long terme par type de population. *Economie et Statistique*, 446, 25–44.
- Mayoux, L. (2009).** Engendering benefits for all. *The Broker*, 16.
- Mbuli, B. N. (2008).** Poverty reduction strategies in South Africa (Doctoral dissertation, University of South Africa).
- McNamara, R.S. (1973).** Annual Address to the Board of Governors, Washington: World Bank.
- Meltzer, A. H., & Richard, S. F. (1981).** A rational theory of the size of government. *Journal of political Economy*, 89(5), 914-927.
- Mittelhammer, R. C., Judge, G. G., & Miller, D. J. (2000).** *Econometric foundations pack with CD-ROM*. Cambridge University Press.
- Mogues, T., & Carter, M. R. (2005).** Social capital and the reproduction of economic inequality in polarized societies. *The Journal of Economic Inequality*, 3(3), 193-219.
- Monde, A. Q. (2019).** Université d'Oxford. Les dimensions cachées de la pauvreté. Recherche participative internationale.

- Morduch, J., & Sharma, M. (2002).** Strengthening public safety nets from the bottom up. *Development Policy Review*, 20(5), 569-588.
- Moser, G. (2009).** Psychologie environnementale : les relations homme-environnement. Armando Editore.
- Murray, C. (2008).** *Losing ground: American social policy, 1950-1980*. Basic books.
- National Institute of Statistics (Cameroon). (2005).** *Enquête démographique et de santé Cameroun 2004*. ORC Macro.
- Nelson, W. (1972).** Theory and applications of hazard plotting for censored failure data. *Technometrics*, 14(4), 945-966.
- Ningaye, P., Ndjanyou, L. and Saakou, G.M. (2011).** Multidimensional poverty in Cameroon: determinants and spatial distribution, *AERC Research Paper*, (No. 211).
- Ningaye, P., Nkenfack, H., & MA, S. (2005).** Diversité ethno-culturelle et différentiel de pauvreté micro multidimensionnelle au Cameroun. Rapport intérimaire, PEP. (www.pep-net.org).
- Ningaye, P., Nkengfack, H., Simonet, M. A., & Laurentine, Y. (2007).** Ethno-Cultural Diversity and Multidimensional Poverty Differential in Cameroon (Diversite Ethno-Culturelle Et Differentiel De Pauvrete Multidimensionnelle AU Cameroun).
- Njinkeu, D. (1996).** Evaluation of the incentive structure: A survey and application to Cameroon. *World Development*, 24(3), 557-568.
- Njinkeu, D., M'Bet, A., & Bourgain, A. (1996).** Financial markets and monetary policy in sub-Saharan Africa: Experience of CFA countries. AERC Collaborative Project on Financial Markets and Monetary Policy: The African Experience.
- Njong, A. M. (2010).** multidimensional spatial poverty comparisons in Cameroon. AERC.
- Nkono, C., Féménias, O., & Demaiffe, D. (2014).** Geodynamic model for the development of the Cameroon Hot Line (Equatorial Africa). *Journal of African Earth Sciences*, 100, 626-633.
- Odia Ndongo, Y. F. (2006).** Datation du Cycle du PIB Camerounais entre 1960 et 2003.
- Odia Ndongo, Y. F., Ebene, A. J., & Tegnerowicz, J. (2006).** Religion, Capital Social et réduction de la pauvreté au Cameroun : Le cas de la Ville de Yaoundé.
- Ogutu, S. O., & Qaim, M. (2019).** Commercialization of the small farm sector and multidimensional poverty. *World Development*, 114, 281-293.
- Okojie, C. E. (2002).** Gender and education as determinants of household poverty in Nigeria (No. 2002/37). Wider discussion paper.

- Olivier, M., & Shapiro, T. (1997).** Black Wealth/White Wealth: a new perspective on racial inequality.
- ONPES, 2015,** Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale, rapport 2014-2015, https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/WEB_Rapport_2014_2015.pdf
- OPHI (2020a).** *Changes over Time Country Briefing 2020: Cameroon (Sub-Saharan Africa)*, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.
- OPHI (2020b).** *Global MPI Country Briefing 2020: Cameroon (Sub-Saharan Africa)*, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.
- Orshansky, M. (1965).** Counting the poor: Another look at the poverty profile. *Soc. Sec. Bull.*, 28, 3.
- Osaki, K. (2003).** Migrant remittances in Thailand: economic necessity or social norm?. *Journal of Population Research*, 20(2), 203-222.
- Osinubi, T. S (2005).** Macro econometric analysis of growth, unemployment and poverty in Nigeria. *Pakistan Economic and Social Review* Xliiii, (2).
- OUTIN, J. (2018).** L'évolution de la pauvreté en France depuis 2008. Mesures et perceptions 1. Cahiers de l'ONPES, 2.
- Page, S. E. (2007).** Making the difference: Applying a logic of diversity. *Academy of Management Perspectives*, 21(4), 6-20.
- Paugam, S. (1991).** Les statuts de la pauvreté assistée. *Revue française de sociologie*, 75-101.
- Pauw, K., Bhorat, H., Goga, S., Mncube, L., Oosthuizen, M., & van der Westhuizen, C. (2006).** Graduate unemployment in the context of skills shortages, education and training: Findings from a firm survey. *Education and Training: Findings from a Firm Survey (November 2006). DPRU Working Paper*, (06/115).
- Pearce, D. (1978).** The feminization of poverty: women, work and welfare', *Urban and Social Change Review*. 11(1-2), 28-37.
- Pencavel, J. (1998).** The market work behavior and wages of women: 1975-94. *Journal of Human resources*, 771-804.
- Peng, C., Fang, L., Wang, J. S. H., Law, Y. W., Zhang, Y., & Yip, P. S. (2019).** Determinants of poverty and their variation across the poverty spectrum: evidence from Hong Kong, a high-income society with a high poverty level. *Social Indicators Research*, 144, 219-250.

- Piketty, T. (2005).** Top income shares in the long run: An overview. *Journal of the European economic association*, 3(2-3), 382-392.
- PNUD, R. D. C. (2009).** Programme des nations unies pour le développement. *Unité de lutte contre la pauvreté. Province du Bas Congo. Profil résumé. Pauvreté et conditions de vie des ménages.*
- Prentice, R. L., & Gloeckler, L. A. (1978).** Regression analysis of grouped survival data with application to breast cancer data. *Biometrics*, 57-67.
- Psacharopoulos, G. (1994).** Returns to investment in education: A global update. *World development*, 22(9), 1325-1343.
- Ravallion, M. (2004).** Pro-poor growth: a primer. Available at SSRN 610283.
- Ravallion, M., & Huppi, M. (1991).** Measuring changes in poverty: A methodological case study of Indonesia during an adjustment period. *The World Bank Economic Review*, 5(1), 57-82.
- Ravindra, N. P., & Minuwanthi, R. W. W. K. (2020).** Determinants of poverty: Is age non-linearly related with poverty? Evidence from Sri Lanka. *International Journal of Asian Social Sciences*, 10(4), 181-192.
- Ribaud, F. (2001).** Élaboration et mise en œuvre des DRSP : portée et limites du processus.
- Roberts, R. C. (2003).** *Emotions: An essay in aid of moral psychology.* Cambridge University Press.
- Rodrigues, I. P., & Rueanthip, K. (2019).** Does being old mean being poor? Evidence from Thailand. *DLSU Business and Economics Review*, 29(1), 165-177.
- Rodriguez, A. G., & Smith, S. M. (1994).** A comparison of determinants of urban, rural and farm poverty in Costa Rica. *World Development*, 22(3), 381-397.
- Romer, T. (1975).** Individual welfare, majority voting, and the properties of a linear income tax. *Journal of Public Economics*, 4(2), 163-185.
- Rostow, W. W. (1963).** Leading Sectors and the Take-off. In *The economics of take-off into sustained growth* (pp. 1-21). Palgrave Macmillan, London.
- Rowntree, B. S. (1902).** *Poverty: a study of town life.* Macmillan and co., limited.
- Russell, J. E., & Fraas, J. W. (2005).** An application of panel regression to pseudo panel data. *Multiple linear regression viewpoints*, 31(1), 1-15.
- Scanlon, E., & Page-Adams, D. (2001).** Effects of asset holding on neighborhoods, families and children. In R. Boshara (Ed.), *Building Assets* (pp. 3.025-3.049). Washington, D.C.: Corporation for Enterprise Development.

- Scanlon, E., & Page-Adams, D. (2001).** Effects of asset holding on neighborhoods, families, and children: A review of research. *Building assets: A report on the asset-development and IDA field*, 35-50.
- Schaeffer, J.-M. (2007).** *La fin de l'exception humaine*. Gallimard, Paris.
- Schoenfeld, A. H. (1982).** Measures of problem-solving performance and of problem-solving instruction. *Journal for Research in Mathematics Education*, 13(1), 31-49.
- Schoenfeld, D. (1982).** Partial residuals for the proportional hazards regression model. *Biometrika*, 69(1), 239-241.
- Sekhampu, T. J. (2013).** Determinants of poverty in a South African township. *Journal of Social Sciences*, 34(2), 145-153.
- Sen, A. (1976).** Poverty: An Ordinal Approach to Measurement. *Econometrica*, 44(2), 219-231.
- Sen, A. (1982).** *Choice, Welfare and Measurement*. Oxford: Basil Blackwell.
- Sen, A. (1982).** *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*. Oxford university press.
- Sen, A. (1985).** *Commodities and Capabilities*, Amsterdam: North-Holland.
- Sen, A. (1992).** *Inequality Reexamined*, Clarendon Press.
- Sen, A. (1999).** *Development as Freedom*, Oxford: Oxford University Press.
- Sen, A. (1999).** La possibilité du choix social [Conférence Nobel]. *Revue de l'OFCE*, 70(1), 7-61.
- Serratos Sotelo, L. A. (2015).** On the Evolution of the Determinants of Household Poverty in Mexico: a Logistic Regression Analysis.
- Servet, J. M. (2015).** La finance et la monnaie comme un «commun». Institut Veblen pour les réformes économiques.
- Shapiro, J. (2006).** Guatemala. In *Indigenous Peoples, Poverty and Human Development in Latin America*. Edited by Gillette Hall and Harry Anthony Patrinos. London: Palgrave Macmillan, pp. 106-49.
- Sherraden, M. (1991).** Policy impacts of community participation: health services in rural Mexico. *Human organization*, 50(3), 256-263.
- Sherraden, M., & Boshara, R. (2008).** Learning from individual development accounts. *Overcoming the Savings Slump: How to Increase the Effectiveness of Financial Education and Saving Programs*, 280-300.

- Shorrocks-Taylor, D., & Hargreaves, M. (1999).** Making it clear: A review of language issues in testing with special reference to the National Curriculum Mathematics Tests at Key Stage 2. *Educational Research*, 41(2), 123-136.
- Sianesi, B., & Van Reenen, J. (2002).** The returns to education: a review of the empirical macro-economic literature.
- Simmel, G. (2011).** O conflito como sociação. *Revista Brasileira de Sociologia da Emoção*, 10(30), 568-573.
- Stevens, A. H. (1994).** The dynamics of poverty spells: Updating Bane and Ellwood. *The American Economic Review*, 84(2), 34-37.
- Stewart, F., Laderchi, C. R., & Saith, R. (2007).** Introduction: four approaches to defining and measuring poverty. *Defining poverty in the developing world*, 1-35.
- Stiglitz, J. E., Sen, A., & Fitoussi, J. P. (2009).** *The measurement of economic performance and social progress revisited* (Vol. 33). France: OFCE.
- Streeten, P. (1984).** First things first: meeting basic human needs in the developing countries. In *First things first: Meeting basic human needs in the developing countries* (pp. 206-206).
- Székely, M. (1998).** The Economics of Poverty, Inequality and Wealth Accumulation in Mexico. In *The Economics of Poverty, Inequality and Wealth Accumulation in Mexico*, 1st ed. New York: St. Martin's Press.
- Tafah-Edokat, E. O. (1998).** Rates of return to education: a case of Cameroon (Mimeo). University of Yaounde II.
- Taylor, M. J., Bandi, C., & Hoerauf, A. (2005).** Wolbachia. Bacterial endosymbionts of filarial nematodes. *Advances in parasitology*, 60, 245-284.
- Teka, A. M., Woldu, G. T., & Fre, Z. (2019).** World Development Perspectives. *World Development*, 15, 100123.
- Teka, A. M., Woldu, G. T., & Fre, Z. (2023).** Status and determinants of poverty and income inequality in pastoral and agro-pastoral communities: Household-based evidence from Afar Regional State, Ethiopia. In *Social Protection, Pastoralism and Resilience in Ethiopia* (pp. 83-115). Routledge.
- Therneau, T. M., & Grambsch, P. M. (2000).** The cox model. In *Modeling survival data: extending the Cox model* (pp. 39-77). Springer, New York, NY.
- Tilak, J. B. (2002).** Education and poverty. *Journal of human development*, 3(2), 191-207.

- Todaro, M. and Stephen C. S. (2011).** *Economic Development*. London: Pearson Education, Inc.
- Tomo Nkono, M. (2014).** *Croissance économique et pauvreté en Afrique Centrale : une investigation appliquée dans la zone CEMAC* (Doctoral dissertation, Orléans).
- Townsend, P. (1979).** *Poverty in the United Kingdom: a survey of household resources and standards of living*. Univ of California Press.
- Verbeek, M. (1996).** Pseudo panel data. In *The econometrics of panel data* (pp. 280-292). Springer, Dordrecht.
- Weaver, R. D. (2012).** Social capital and its role in poverty reduction: A Canadian-based analysis. *Journal of Comparative Social Welfare*, 28(1), 57-74.
- Weber, E. D., Colyer, M. H., Lesser, R. L., & Subramanian, P. S. (2007).** Posterior ischemic optic neuropathy after minimally invasive prostatectomy. *Journal of Neuro-Ophthalmology*, 27(4), 285-287.
- Wilcoxon, F. (1945).** Individual comparison by ranking methods. *Biometrics* 1, 80–83.
- Wilcoxon, F. (1945).** Probability tables for individual comparisons by ranking methods. *Biometrics*, 3(3), 119-122.
- Williams, D. R., Neighbors, H. W., & Jackson, J. S. (2003).** Racial/ethnic discrimination and health: Findings from community studies. *American journal of public health*, 93(2), 200-208.
- Williamson, B., & Komljenovic, J. (2023).** Investing in imagined digital futures: the techno-financial ‘futuring’ of edtech investors in higher education. *Critical Studies in Education*, 64(3), 234-249.
- Woolard, I. D. (2002).** An overview of poverty and inequality in South Africa.
- World bank. (2002).** *Review of the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) approach: main findings* (No. 30652) (p. 1-28). The World Bank.
- World Bank. (2021).** *World development indicators 2016*. The World Bank.
- Yamada, T. (2017).** Dynamics of spatial inequality and poverty: Evidence from two decades of surveys in Vietnam, 1993-2014. *Economics Bulletin*, 38(1), 404-418.
- Zhan, M., & Sherraden, M. (2003).** Assets, expectations, and children’s educational achievement in female-headed households. *Social Service Review*, 77(2), 191-211.

Annexes

Annexe 1 : Encadré

Fonctions de survie et de hasard, méthode d'estimation actuarielle

Dans la méthode d'estimation actuarielle, on suppose que le risque instantané ou taux de hasard λ_i est constant tout au long de l'intervalle de temps $[t_i; t_{i+1}]$. Ceci implique $\lambda(t_i) = \lambda_i$. Considérons d_i le nombre d'individus qui connaissent l'événement en t_i , c_i le nombre d'individus qui sortent de l'observation (censures à droite) en t_i et N_i le nombre d'individus soumis au risque de connaître l'événement en t_i . La population P_i soumise au risque de connaître l'événement dans l'intervalle de temps correspond au nombre d'individus n'ayant pas connu l'événement au début de cet intervalle, diminué de la moitié des personnes ayant connu l'événement et de la moitié des personnes étant sortie de l'observation. Il s'agit en fait d'un nombre moyen d'individus, pour l'intervalle considéré, dont l'expression est :

$$P_i = N - \frac{1}{2}(d_i + c_i)$$

Sous l'hypothèse que les événements et les sorties de l'observation se produisent de manière uniforme et indépendamment les uns des autres, durant l'intervalle considéré, l'estimateur du risque instantané ou de la fonction $\lambda(t_i)$ est donné par :

$$\lambda(t_i) = \frac{d_i}{N - \frac{1}{2}(d_i + c_i)}$$

Il s'agit d'un risque moyen sur l'intervalle de temps (Courgeau et Lelièvre, 1989). Soit q_i le quotient annuel correspondant à la probabilité de connaître l'événement durant l'intervalle de temps, en l'absence de sorties de l'observation. Il est défini comme :

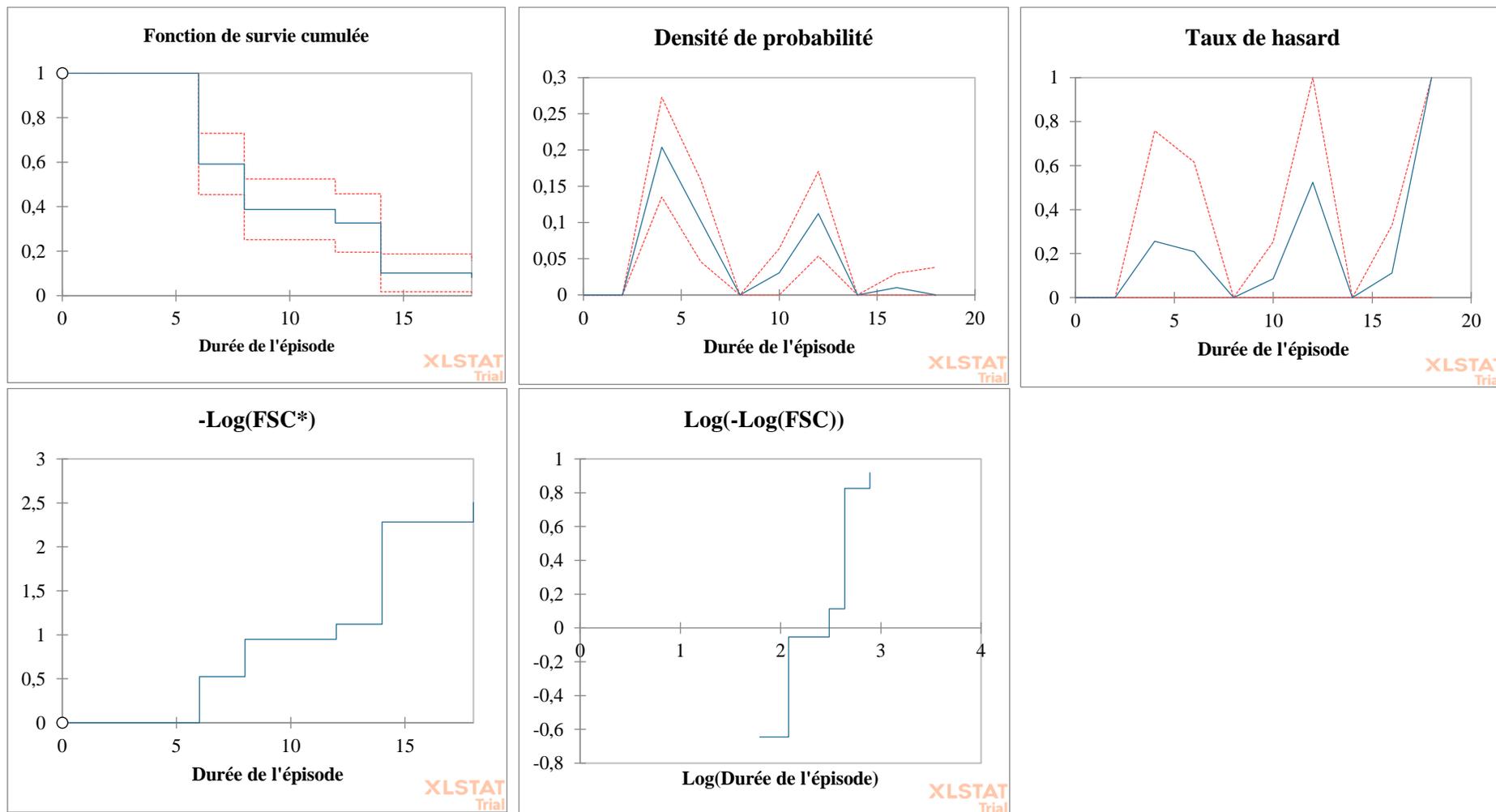
$$q_i = \frac{d_i}{N - \frac{1}{2}c_i}$$

Le complément de q_i à un, $(1 - q_i)$, représente la portion d'individu n'ayant pas connu l'événement. L'estimateur non paramétrique de la fonction de survie ou de séjour, c'est-à-dire de la probabilité de rester dans la situation initiale, est alors :

$$S(t_i) = \prod_{t_j \leq t} (1 - q_j)$$

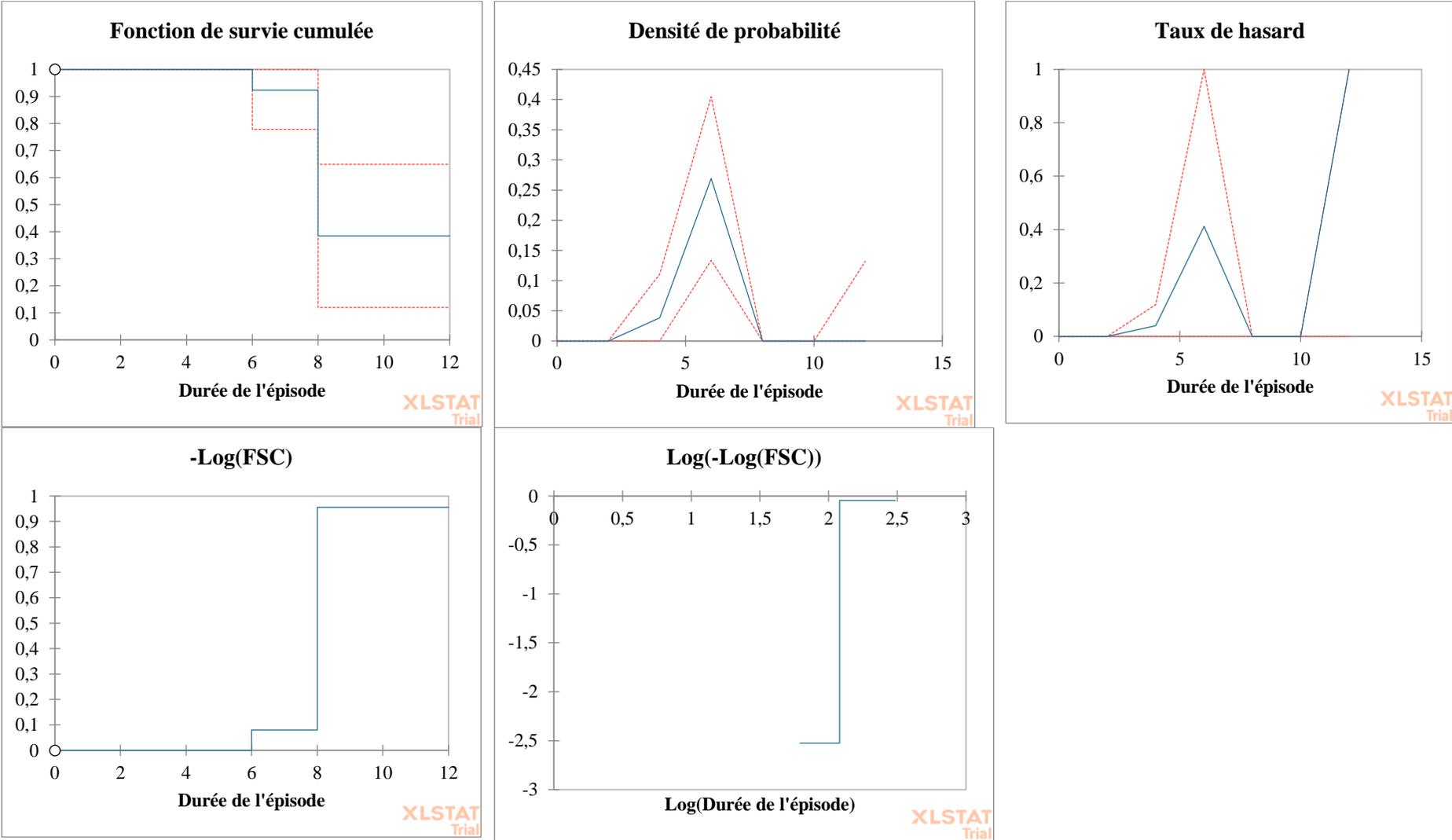
Annexes 2 : Graphiques

Graphique 16 : Fonction de survie cumulée, taux de hasard et densité de probabilité (sortie pauvreté niveau national)



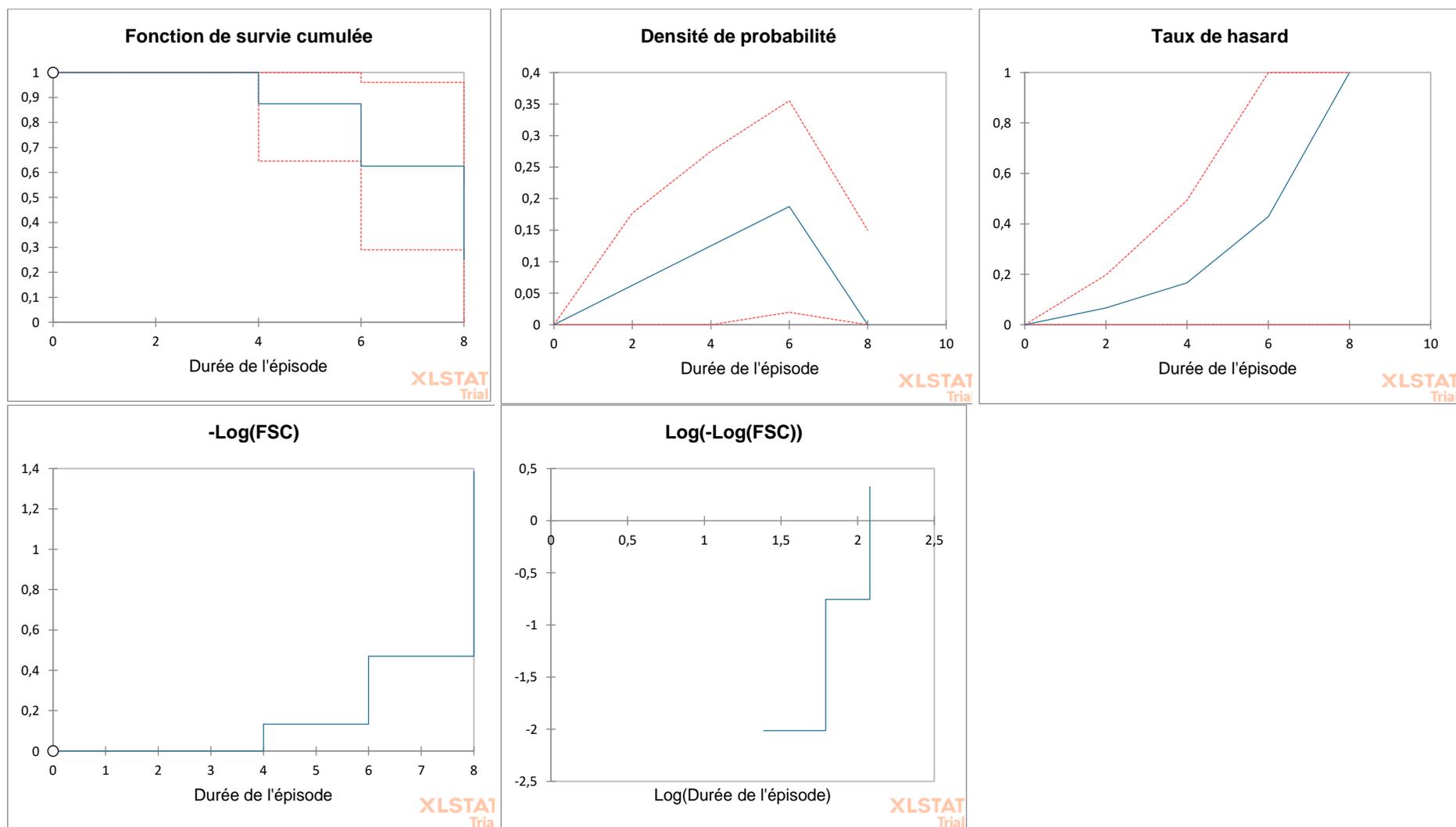
Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Graphique 17 : Fonction de survie cumulée, taux de hasard et densité de probabilité (entrée pauvreté niveau national)



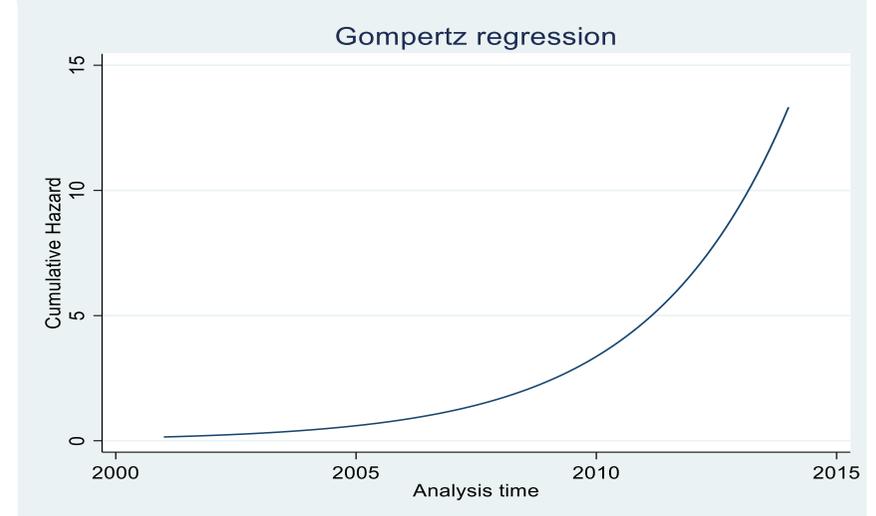
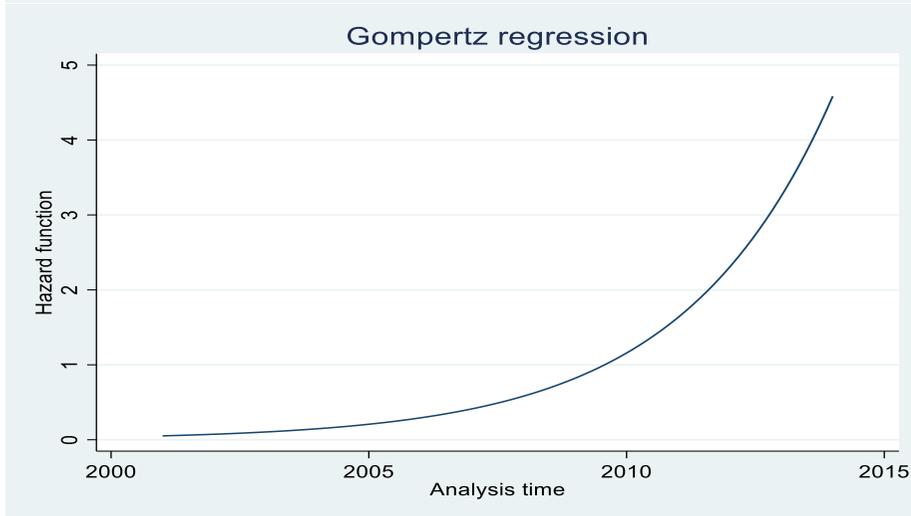
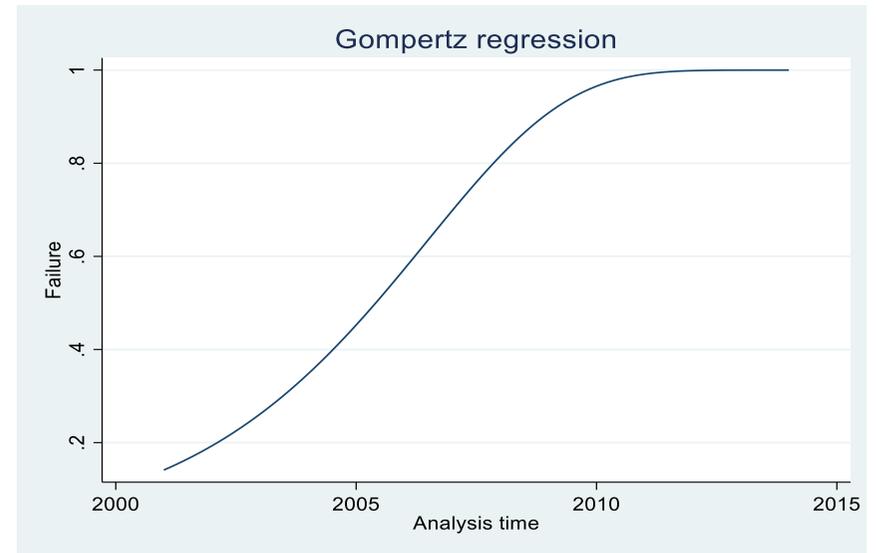
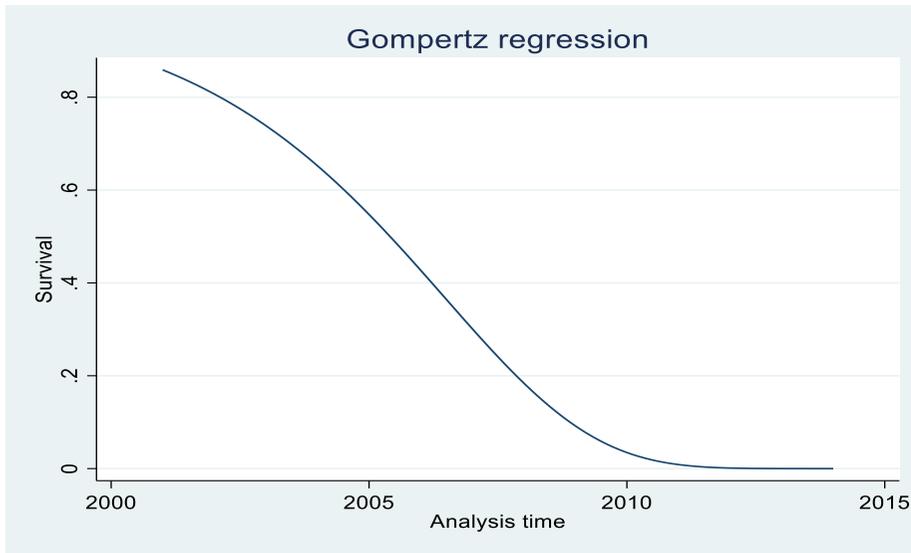
Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Graphique 18 : Fonction de survie cumulée, taux de hasard et densité de probabilité (retour dans la pauvreté niveau national)



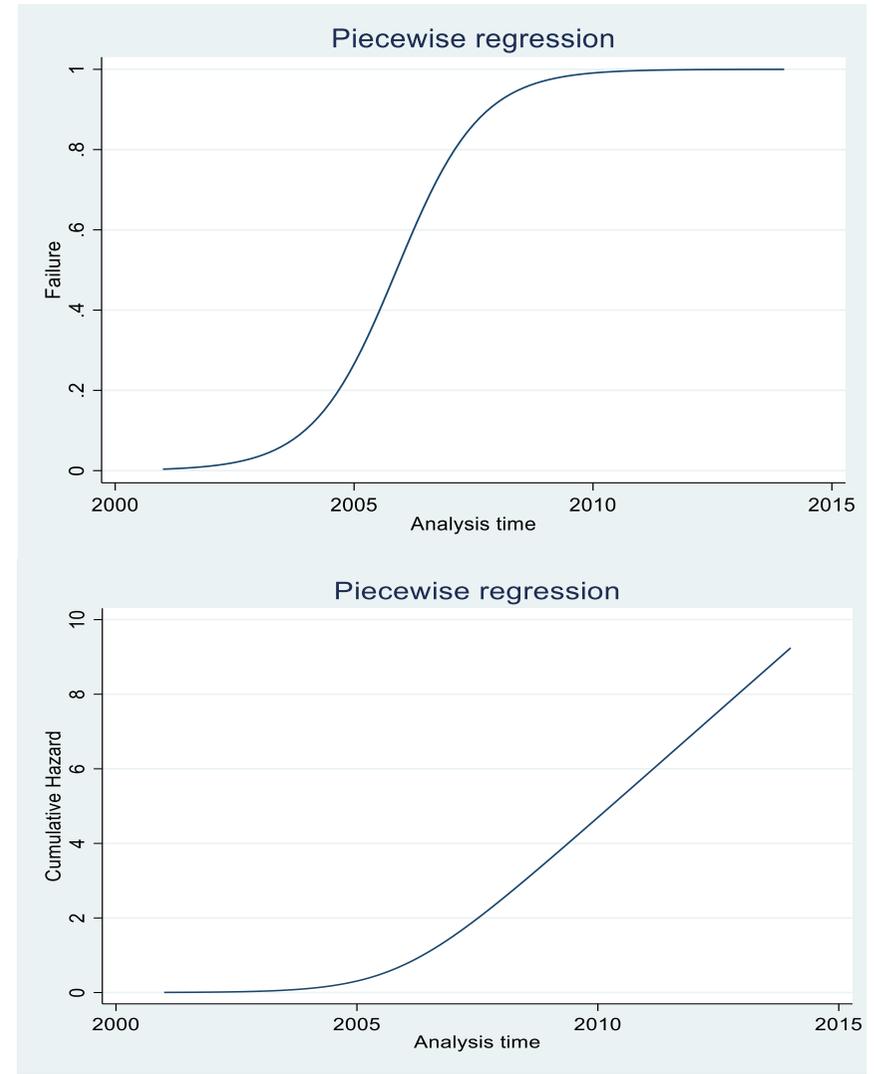
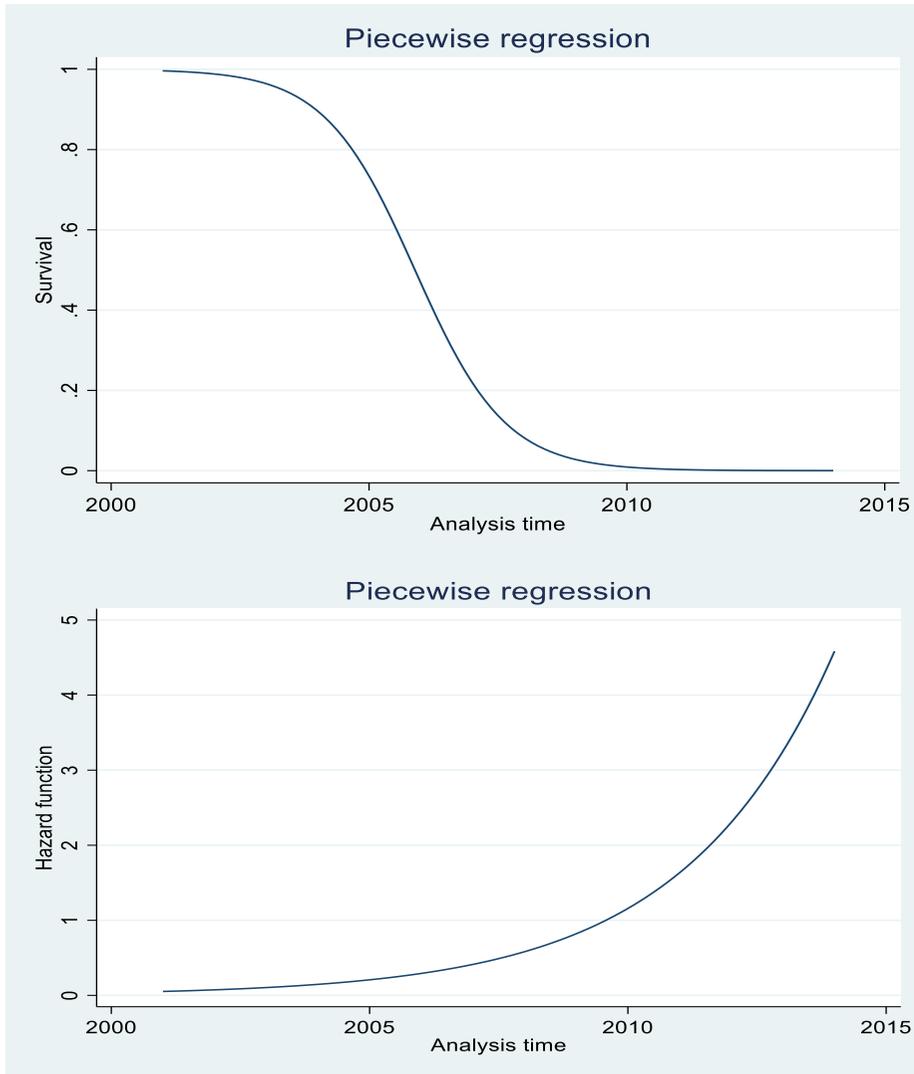
Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Graphique 19 : Fonction de survie, de hasard et de hasard cumulé post estimation (Modèle de Gompertz)



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

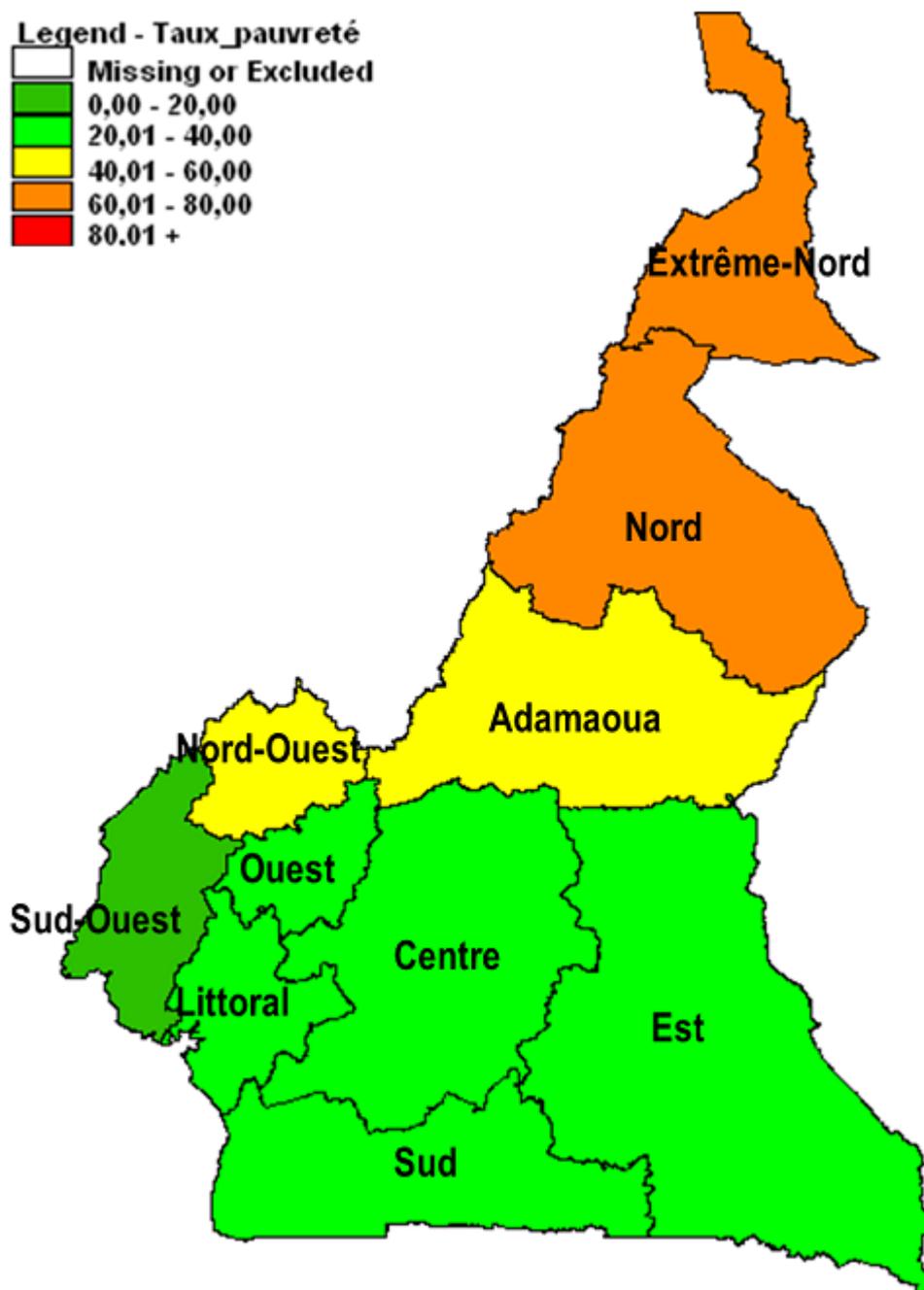
Graphique 20 : Fonction de survie, de hasard et de hasard cumulé post estimation (Modèle de Piecewise)



Source : L'auteur, à partir des données des enquêtes ECAM 2, 3 et 4

Annexes 3 : Cartes

Carte 1 : Cartographie de la pauvreté au Cameroun en 2014



Source : Institut National de la Statistique (2014)

Table des matières

Avertissement	iii
Dédicace.....	iv
Remerciements.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures	vii
Liste des graphiques.....	viii
Sigles et abréviations	ix
Résumé.....	x
Abstract.....	xi
Introduction Générale.....	1
1. Contexte	2
2. Problématique.....	7
3. Objectif et intérêt de la recherche	10
4. Hypothèses de recherche.....	11
5. Méthodologie	12
6. Organisation de la thèse	16
Partie 1 : Analyse des profils de transition de/dans la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014	18
Introduction partie 1.....	19
Chapitre 1 : Le concept de pauvreté : Du débat au consensus dans la théorie économique contemporaine.....	21
Introduction du chapitre 1	21
Section 1 : Définitions, évolutions et mesures de la pauvreté	22
1.1. Définition de la notion de pauvreté	23
1.1.1. Le concept de pauvreté	24
1.1.1.1. Le concept de pauvreté monétaire	25
1.1.1.2. Le concept de pauvreté non monétaire.....	27
1.1.2. Le concept d'inégalités	28
1.2. Evolution et mesures de la pauvreté : état des lieux.....	33
1.2.1. Évolution du concept de pauvreté.....	33
1.2.1.1. L'école Welfariste	35
1.2.1.2. L'école non-Welfariste.....	36
1.2.2. Les diverses mesures de la pauvreté	38
1.2.2.1. La consommation comme indicateur de pauvreté.....	38
1.2.2.2. Quelques indicateurs de pauvreté.....	39
Section 2 : Initiatives et efforts du Cameroun pour réduire la pauvreté	41
2.1. Profil de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2014	41
2.1.1. Profil de pauvreté en 1996	41
2.1.2. Profil de pauvreté en 2001	44
2.1.3. Profil de pauvreté au Cameroun en 2007.....	47
2.1.3.1. Pauvreté et éducation	49
2.1.3.2. Pauvreté et santé	50
2.1.3.3. Activités économiques et pauvreté	51

2.1.2.4. Pauvreté et habitat.....	52
2.1.4. Profil de pauvreté au Cameroun en 2014.....	53
2.1.4.1. Pauvreté et caractéristiques du ménage	54
2.1.4.2. Dimensions spatiales de pauvreté en 2014	56
2.2. Efforts du gouvernement Camerounais dans la mise en place d'infrastructures et d'actions sociales	58
2.2.1. Les secteurs de l'éducation et de la santé	58
2.2.1.1. Le secteur de l'éducation	58
2.2.1.2. Le secteur de la santé	59
2.2.2. Eau et électricité.....	62
2.2.3. La gestion du cadre de vie et les infrastructures	64
Conclusion partielle chapitre 1	66
Chapitre 2 : Estimation non paramétrique des probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014.....	67
Introduction du chapitre 2.....	67
Section 1 : Méthodologie d'estimation des probabilités de transition de la pauvreté au Cameroun.....	68
1.1. Source de données Définition des cohortes.....	69
1.1.1. Source de données.....	71
1.1.1.1. La deuxième enquête camerounaise auprès des ménages-ECAM2 de 2001.....	71
1.1.1.2. La troisième enquête camerounaise auprès des ménages-ECAM3 de 2007.....	72
1.1.1.3. La quatrième enquête camerounaise auprès des ménages-ECAM 4 de 2014.....	73
1.1.2. Définitions des cohortes.....	74
1.2. Les modèles de durée : la boîte à outils des économistes	77
1.2.1. Fonction de survie et fonction de hasard.....	77
1.2.2. Les approches d'estimation des modèles de durées	79
1.2.2.1. Inférence non paramétrique.....	80
a. L'estimateur de Kaplan-Meier de la fonction de survie	80
b. L'estimateur de Nelson-Aalen du taux de hasard intégré	81
1.2.2.2. Inférence semi-paramétrique	82
a. La vraisemblance partielle de Cox	83
b. Tests semi-paramétriques	85
Section 2 : Examen empirique des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014.....	86
2.1. Analyse des trajectoires de la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014.....	87
2.1.1. Analyses des trajectoires de pauvreté au niveau national	87
2.1.2. Analyses régionales des trajectoires de pauvreté au Cameroun.....	93

2.2. Analyse des probabilités de transition de/dans la pauvreté au Cameroun de 2001 à 2014.....	98
2.2.1. Estimations des probabilités de sortie de la pauvreté au Cameroun	101
2.2.1.1. Estimation pour l'ensemble du Cameroun et les milieux urbains et rural.....	101
2.2.1.2. Analyses régionales	102
2.2.2. Estimations des probabilités d'entrée et de retour dans la pauvreté au Cameroun (2001-2014).....	103
2.2.2.1. Estimation pour l'ensemble du Cameroun et les milieux urbains et rural.....	104
2.2.2.2. Analyses régionales	105
Conclusion partielle chapitre 2	109
Conclusion partielle partie 1	110
Partie 2 : Analyse des facteurs déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun	112
Introduction partie 2.....	113
Chapitre 3 : Déterminants des transitions de/dans la pauvreté : Revue de la littérature .115	115
Introduction chapitre 3	115
Section 1 : Revue de la littérature sur les facteurs déterminants les transitions de/dans la pauvreté.....	117
1.1. Croissance économique, inégalité, dotations d'actifs, transferts de fonds des migrants et pauvreté.....	118
1.1.1. Croissance économique, inégalité et pauvreté	119
1.1.2. Dotation en actifs et pauvreté.....	123
1.1.3. Transfert de fonds comme déterminants de la pauvreté.....	129
1.2. Caractéristiques sociodémographiques et leurs impacts sur la pauvreté..	133
1.2.1. Le genre comme facteur déterminant de la pauvreté	133
1.2.2. Niveau d'éducation et pauvreté.....	138
1.2.3. Accès au microcrédit, genre et pauvreté	143
Section 2 : Les déterminants de la pauvreté au Cameroun sur la période 2001–2014	146
2.1. Déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2001	148
2.2. Déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2007 et 2014.....	151
2.2.1. Déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007.....	152
2.2.2. Déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2014.....	155
Conclusion partielle chapitre 3	159
Chapitre 4 : Identification des déterminants des transitions de/dans la pauvreté au Cameroun sur la période 2001–2014	160
Introduction du chapitre 4	160
Section 1 : Méthodologie	161
1.1. Modèles économétriques	161
1.1.1. Constitution des cohortes, constructions des variables et stabilité des cohortes	162
1.1.2. Les modèles classiques en pseudo-panel	163

1.1.2.1.	Modèles linéaires en pseudo-panel.....	164
1.1.2.2.	Le modèle à effets aléatoires	165
1.1.2.3.	Le modèle à effets fixes.....	166
1.1.2.4.	La transformation de données	167
1.1.2.5.	Le modèle en différence première.....	169
1.1.3.	Les modèles de durée paramétriques	169
1.1.3.1.	Les modèles conditionnels	170
1.1.3.2.	Les modèles à hasards proportionnels (MPH).....	172
1.1.3.3.	Modèles à temps de vie accélérée (AFD).....	174
1.1.3.4.	Les modèles à risques concurrents	175
1.1.3.5.	Le modèle logistique à temps discret	177
1.2.	Présentation des variables du modèle : la prise en compte du comportement et l'état des individus	180
1.2.1.	Les variables démographiques	181
1.2.2.	Les variables économiques	182
1.2.3.	Les variables sociales.....	183
Section 2 : Résultats et interprétations		185
2.1.	Résultats des estimations liées aux probabilités de sortie de la pauvreté	185
2.1.1.	Les déterminants démographiques et socio-économiques	186
2.1.2.	L'influence des stratégies sur la probabilité de sortir de la pauvreté.....	187
2.2.	Résultats des estimations liées aux probabilités d'entrée dans pauvreté..	191
2.2.1.	L'incidence des variables démographique et socio-économique sur la probabilité d'entrer dans la pauvreté.....	191
2.2.2.	L'incidence des stratégies sur la probabilité d'entrer dans la pauvreté.....	198
Conclusion partielle chapitre 4		200
Conclusion partielle partie 2		201
Conclusion générale.....		204
1.	Récapitulatif de la thèse	205
2.	Principaux résultats	208
3.	Implications de politiques économiques	213
Références bibliographiques.....		215
Annexes.....		I
Annexe 1 : Encadré.....		I
Annexes 2 : Graphiques		II
Annexes 3 : Cartes		VII